

Bibliothèque Nationale du Québec

MANDEMENTS
LETTRES PASTORALES
CIRCULAIRES ET AUTRES DOCUMENTS

67782

MANDEMENTS

LETTRES PASTORALES

CIRCULAIRES ET AUTRES DOCUMENTS

PUBLIÉS DANS LE

DIOCÈSE DE MONTRÉAL

DEPUIS SON ÉRECTION

TOME SEIZIÈME

MONTRÉAL
ARBOUR ET DUPONT, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
249 est, rue Lagauchetière

1925

BX
8
A2E316
t. 16
PER
5234

MANDEMENTS
LETTRES PASTORALES
CIRCULAIRES ET AUTRES DOCUMENTS

ADMINISTRATION

DE

Mgr PAUL BRUCHÉSI

4ème évêque et 2ème archevêque de Montréal

No 129

CIRCULAIRE

DE

Mgr L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal,
le 5 février 1918.

I — Le prochain carême.
II — Denier de Saint-Pierre et rapport des oeuvres diocésaines pour l'année 1917.

Mes chers collaborateurs,

I

LE PROCHAIN CARÊME

Voici, d'après le nouveau Code de droit canonique, quel sera le règlement du prochain carême. Il ne diffère guère de celui des années passées, vu l'indult

accordé par le Saint-Siège, à notre pays, et qui restera en vigueur, au moins pour cette année 1918.

1o Il est permis de faire gras chacun des dimanches du carême à tous les repas ;

2o Tous les lundis, mardis, jeudis et samedis, à l'exception du samedi des Quatre-temps, tout le monde pourra faire le repas principal en gras. Ce repas peut être pris le midi ou le soir. Ces jours-là, les personnes légitimement empêchées de jeûner, peuvent faire gras aux trois repas ;

3o La loi de l'abstinence et du jeûne cesse le Samedi saint après midi ;

4o Tous les mercredis et vendredis sont des jours d'abstinence à tous les repas, conformément à l'Indult précité ;

5o L'obligation du jeûne subsiste pour ceux qui sont en âge de jeûner, c'est-à-dire qui ont vingt et un ans accomplis et soixante ans commencés ou cinquante-neuf accomplis ;

6o La défense de faire usage du poisson et de la viande au même repas, les jours où l'on peut faire gras, est abrogée ;

7o Le matin, ceux qui jeûnent peuvent prendre deux onces environ de la nourriture permise dans notre pays, par l'usage, les jours maigres.

Vous le voyez, l'Eglise, tenant compte sans doute de la constitution affaiblie d'un grand nombre de ses enfants, a adouci encore sa discipline. Que tous sachent reconnaître sa bonté compatissante et s'appliquent à suivre scrupuleusement ses directions.

A l'heure présente, d'autres voix que la sienne se font entendre, et impérieuses, pour demander la pratique de l'abstinence et de l'économie : ce sont les voix des gouvernements effrayés par les conséquences désastreuses de la guerre et qui voient peut-être se dresser devant eux le spectre d'une famine générale.

Les appels deviennent plus pressants de jour en jour. « Il faut, dit-on, venir en aide à nos soldats en leur envoyant les vivres qu'ils réclament. C'est le secours qui presse davantage. Il faut songer aux éventualités de l'avenir ; donc, économisez, que l'opulence soit bannie de vos tables ; chaque jour, privez-vous sur la viande, privez-vous sur le pain. » En certains quartiers, on forme des ligues. Les citoyens sont priés avec instance de signer l'engagement de se conformer à ces mesures appelées économiques et qui sont en définitive de vraies mesures de pénitence.

On impose aux restaurants et aux hôtels des lois de privation dont l'infraction entraînerait des amendes sévères. Ces règlements rigoureux, ces recommandations pressantes sont inspirées par la sympathie envers nos frères, par l'intérêt public et la crainte des maux dont nous sommes menacés.

Mais ce qui est sollicité ou prescrit par la dureté des circonstances et pour des motifs purement humains, quelque louables et légitimes qu'ils soient, continuons, nous, de le faire pour les motifs surnaturels consignés dans l'Evangile et rappelés par l'Eglise.

Jésus-Christ, en effet, a prêché la pénitence à ses disciples. « Si vous ne faites pénitence, a-t-il dit, vous périrez tous. » [1] Lui-même s'est soumis au jeûne le plus austère, afin d'être notre modèle en même temps que notre maître. Nous ne serions pas dignes de notre titre de chrétiens, si, oubliant ses leçons et ses exemples, nous nous laissions aller à la gourmandise, aux jouissances et aux divertissements du siècle.

Cette doctrine est de tous les temps; elle doit surtout être comprise et acceptée en des jours de souffrance et de deuil comme ceux que nous traversons. Comment, en effet, se livrer au plaisir, comment parler de banquets et de fêtes mondaines, quand on songe à ces milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui gémissent et qui pleurent, qui sont sans foyer et souvent sans pain, qui subissent les tristesses d'un exil cruel; quand on pense surtout à ces pauvres soldats qui agonisent dans les hôpitaux ou qui meurent sur les champs de bataille ?

Ah ! passons saintement le temps du carême ! Faisons-en des semaines de salut pour nous-mêmes et pour nos frères éprouvés. Observons fidèlement le précepte

[1] Saint Luc, XIII, 3.

de l'Eglise. Allons même au-delà de ce qu'elle demande, si notre santé nous le permet. Multiplions les actes intérieurs et extérieurs de mortification. Il nous semble que nous n'accomplirions pas tout notre devoir du moment, si nous nous en tenions strictement à ce qui nous est prescrit sous peine de péché. Montrons-nous généreux, dirons-nous, dans la pénitence, comme nous devons l'être dans la charité. Nous avons tous tant de fautes personnelles à expier ! Mais unissons-nous aussi pour expier les péchés du monde. Cette expiation sera l'oeuvre de nos privations et de nos austérités volontaires.

Voilà, chers collaborateurs, ce que nous vous demandons de prêcher à vos fidèles à l'entrée de la sainte Quarantaine. Dites-leur aussi de prier avec une humilité profonde et avec une persévérance que rien ne décourage. Conviez-les à la sainte messe, même les jours de semaine, aussi souvent que leurs occupations le leur permettent. Qu'ils multiplient leurs visites au Saint Sacrement, leurs chemins de croix, leurs communions ferventes.

Recommandez-leur la récitation du chapelet en commun, dans les familles. Qu'ils renoncent aux spectacles des théâtres et des cinémas où la vertu court hélas ! de si grands dangers. Ces renoncements quotidiens, ces actes de piété leur feront acquérir de nombreux mérites et attireront sur eux et sur leurs foyers les bénédictions de Dieu.

Ceux qui ne jeûnent pas ne manqueront point de compenser, par la charité envers les pauvres, les dispenses dont ils usent et de faire une aumône selon leurs moyens.

Comme par le passé, il devra y avoir, dans toutes les églises et chapelles, un tronc spécial, destiné à recevoir ces *aumônes du carême* que vous voudrez bien envoyer à l'archevêché, dans la semaine de Pâques; elles sont destinées à secourir les oeuvres multiples de bienfaisance dans notre diocèse.

Il n'y a pas de changement, pour cette année, dans la durée du temps pascal.

Agréez, chers collaborateurs, l'expression de mes plus dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

ŒUVRE DU DENIER DE SAINT-PIERRE

POUR L'ANNÉE 1917

ÎLE DE MONTRÉAL

PAROISSES ET CHAPELLES

La Cathédrale

Quêtes		$138.37

Notre-Dame (Saint-Nom-de-Marie)

Quêtes		66.50

La Présentation (Dorval)

Quêtes	$14.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	3.00	
Enfants de Marie	3.00	
Congrégation des hommes	3.00	
Jeunes gens	3.00	36.00

Notre-Dame-de-Grâce

Quêtes	15.00	
Fabrique	10.00	
Congrégation des hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	40.00

Notre-Dame-des-Neiges		
Quêtes	$18.00	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	$ 27.00
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Verdun)		
Quêtes	85.00	
Fabrique	25.00	
Associations	5.00	115.00
Notre-Dame-des-Victoires (Parc-Terminal)		
Quêtes		11.00
Notre-Dame-du-Bon-Conseil		
Quêtes	60.00	
Fabrique	40.00	
Confrérie du Saint-Rosaire	5.00	105.00
Notre-Dame-du-Saint-Rosaire (Villeray)		
Quêtes	25.00	
Fabrique	10.00	35.00
Notre-Dame-du- Perpétuel-Secours		
Quêtes	28.00	
Congrégation des hommes et jeunes gens	6.50	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	44.50

Notre-Dame-de-la-Défense

Quêtes		8.50

La Nativité de la Bienheureuse-Vierge-Marie, Hochelaga

Quêtes	83.00	
Fabrique	50.00	133.00

Sacré-Coeur

Quêtes	$157.00	
Enfants de Marie	10.00	$167.00

Sainte-Agnès

Quêtes	72.67	
Holy Name Society	20.00	92.67

Saint-Alphonse

Quêtes	10.10	
Fabrique	5.00	15.10

Saints-Anges (Lachine)

Quêtes	102.25	
Fabrique	10.00	
Congrégation des hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	127.25

Sainte-Anne

Quêtes	162.60	
Fabrique	40.00	202.60

Saint-Antoine

Quêtes		20.00

Saint-Arsène

Quêtes		14.00

Saint-Bernardin

Quêtes		6.88

Sainte-Brigide

Quêtes	60.00	
Congrégation des hommes	4.00	
Jeunes gens	2.25	
Dames de Sainte-Anne	7.00	
Enfants de Marie	4.50	77.75

Saint-Casimir (Lithuaniens)

Quêtes		$ 6.00

Sainte-Catherine

Quêtes	$107.95	
Fabrique	15.00	
Ligue du Sacré-Coeur	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	137.95

Sainte-Cécile

Quêtes		5.50

Saint-Charles

Quêtes		24.19

Sainte-Claire (Tétraultville)

Quêtes		8.50

Saint-Clément (Viauville)

Quêtes		66.75

Sainte-Clotilde

Quêtes		56.20

Sainte-Cunégonde

Quêtes	90.00	
Fabrique	30.00	
Congrégation des hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	135.00

Saint-Denis

Quêtes	26.00	
Fabrique	25.00	
Congrégations	20.00	71.00

Saint-Edouard

Quêtes	$16.30	
Fabrique	40.00	
Dames de Sainte-Anne	20.00	$ 76.30

Sainte-Elisabeth-du-Portugal

Quêtes	81.40	
Fabrique	10.00	

Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	101.40
Saint-Enfant-Jésus (Mile-End)		
Quêtes	31.32	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Tiers-Ordre	10.00	
Enfants de Marie	5.00	66.32
Saint-Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles)		
Quêtes	50.03	
Fabrique	10.00	
Ligue du Sacré-Coeur	2.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	2.00	69.03
Saint-Etienne		
Quêtes	47.75	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	67.75
Saint-Eusèbe		
Quêtes	70.00	
Fabrique	20.00	90.00
Saint-François-d'Assise (Longue-Pointe)		
Quêtes	$ 51.00	
Fabrique	4.00	
Associations	4.00	$ 59.00

Saint-François-Solano

Quêtes		20.63

Saint-Gabriel

Quêtes	45.25	
Fabrique	25.00	
Associations	25.00	95.25

Sainte-Geneviève

Quêtes	16.61	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	31.61

Saint-Georges

Quêtes	16.00	
Fabrique	10.00	
Associations	5.00	31.00

Sainte-Hélène

Quêtes	40.00	
Fabrique	10.00	
Associations	8.00	58.00

Saint-Henri

Quêtes	150.80	
Fabrique	50.00	
Congrégation des hommes	10.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	10.00	230.80

Immaculée-Conception

Quêtes	$120.43	
Congrégation des hommes	10.00	
Congrégation des jeunes gens	10.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	5.00	
Groupe Pie IX A.C.J.C.	10.00	
Caisse populaire de l'Immaculée-Conception	5.00	
Chanteurs de la Madone	1.00	$171.43

Saint-Irénée

Quêtes		24.90

Saint-Jacques

Quêtes	108.30	
Fabrique	25.00	
Congrégation des hommes	18.34	
Congrégation des jeunes gens.	12.00	
Enfants de Marie	10.00	173.64

Saint-Jean-Baptiste

Quêtes	27.33	
Fabrique	10.00	
Congrégation des hommes	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	57.33

Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle

Quêtes	30.75	
Fabrique	10.00	40.75

Saint-Jean-Berchmans

Quêtes	12.45	
Fabrique	5.00	
Union de Prières	5.00	
Congrégations	2.00	$ 24.45

Saint-Jean-de-la-Croix

Quêtes		35.35

Saint-Joachim (Pointe-Claire)

Quêtes		8.47

Saint-Joseph (rue Richmond)

Quêtes	80.50	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Coeur	2.50	103.00

Saint-Joseph (Rivière-des-Prairies)

Quêtes		6.70

Saint-Joseph (Bordeaux)

Quêtes		20 48

Saint-Laurent

Quêtes	109.00	
Fabrique	30.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	5.00	154.00

Saint-Léon (Westmount)

Quêtes		115.05

Saint-Léonard-de-Port-Maurice

Quêtes	12.00	
Fabrique	7.00	19.00

Saint-Louis-de-France

Quêtes	$148.10	
Fabrique	25.00	$173.10

Saint-Louis-de-Gonzague

Quêtes	17.00	
Fabrique	10.00	27.00

Sainte-Madeleine

Quêtes		34.30

Saint-Marc

Quêtes		7.89

Saint-Michel

Quêtes	59.84	
Fabrique	40.00	

Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	109.84
Saint-Nazaire		
Quêtes		16.00
Saint-Nicolas (Ahuntsic)		
Quêtes		19.25
Saint-Pascal-Baylon		
Quêtes		7.22
Saint-Patrice		
Quêtes	72.54	
Fabrique	100.00	
Congrégations des hommes	10.00	182.54
Saint-Paul		
Quêtes	43.35	
Fabrique	5.00	
Congrégation des hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	63.35
Sainte-Philomène		
Quêtes	22.20	
Fabrique	5.00	
Curé	1.00	
Congrégation des hommes	2.00	

Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	34.20
Saint-Pierre (Oblats)		
Quêtes		140.06
Saint-Pierre-aux-Liens		
Quêtes	40.00	
Fabrique	10.00	
Ligue du Sacré-Coeur	3.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	57.00
Saint-Pierre-Claver		
Quêtes		110.59
Saint-Rédempteur		
Quêtes		22.30
Saint-Stanislas-de-Kostka		
Quêtes	65.00	
Fabrique	10.00	
Apostolat de la Prière	5.00	
Congrégation des hommes	5.00	
Ligue du Sacré-Coeur	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	100.00
Saint-Thomas-d'Aquin		
Quêtes		$25.49

Très-Saint-Nom-de-Jésus (Maisonneuve)		
Quêtes	130.00	
Fabrique	10.00	
Congrégation des hommes	5.00	
Congrégation des jeunes gens	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Coeur	5.00	
Société de tempérance	2.00	$167.00
Très-Saint-Sacrement (Parc-Dominion)		
Quêtes	32.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	6.00	
Enfants de Marie	2.00	50.00
Saint-Viateur		
Quêtes	110.80	
Fabrique	10.00	120.80
Saint-Victor		
Quêtes		20.49
Saint-Vincent-de-Paul		
Quêtes	112.00	
Fabrique	25.00	
Associations	25.00	162.00
Saint-Willibrod		
Quêtes		9.50

Saint-Zotique

Quêtes	163.83	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	10.00	
Dames de Charité	10.00	
Congrégations des hommes et jeunes gens	5.00	218.83

Pères du Saint-Sacrement

Quêtes 75.00

Institution des Sourdes-Muettes

Quêtes 39.06

Chapelle du Bon-Pasteur

Quêtes 7.35

Chapelle de l'Hôtel-Dieu

Quêtes 19.00

Chapelle de la Miséricorde

Quêtes 3.93

CAMPAGNE (RIVE-NORD)

L'Annonciation (Oka)		
Quêtes	$18.55	
Fabrique	1.00	
Dames de la Sainte-Famille	2.00	
Enfants de Marie	2.00	$23.55
L'Assomption		
Quêtes	35.00	
Union de Prières	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	50.00
La Purification (Repentigny)		
Quêtes		4.00
Sainte-Adèle		
Quêtes		20.24
Sainte-Anastasie (Lachute)		
Quêtes		6.00
Sainte-Anne-des-Plaines		
Quêtes	23.30	
Fabrique	10.00	
Congrégations	5.00	38.30

Saint-André (Argenteuil)		
Quêtes	3.50	
Fabrique	2.00	5.50
Saint-Augustin		
Quêtes	11.25	
Fabrique	5.00	16.25
Saint-Benoit		
Quêtes	7.25	
Fabrique	5.00	12.25
Saint-Canut		
Quêtes	6.10	
Fabrique	4.00	
Tiers-Ordre	1.50	11.60
Saint-Charles (Lachenaie)		
Quêtes	8.00	
Fabrique	5.00	13.00
Saint-Christophe		
Quêtes		2.90
Saint-Colomban		
Quête		1.10
Sainte-Dorothée		
Quêtes		8.50
Saint-Elzéar		
Quêtes		6.50

Saint-Eustache

Quête	6.29	
Fabrique	5.00	
Union de prières	5.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	21.29

Saint-François-de-Sales

Quêtes		10.67

Saint-Gérard-Majella

Quêtes	3.29	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	
Ligue du Sacré-Coeur	1.00	6.29

Saint-Hermas

Quêtes	5.78	
Fabrique	12.00	17.78

Saint-Hippolyte

Quête		2.59

Saint-Janvier

Quêtes	16.10	
Fabrique	5.00	21.10

Saint-Jérôme

Quêtes	76.00	
Fabrique	25.00	

Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	5.00	116.00
Saint-Joseph-du-Lac		
Quêtes		9.96
Saint-Louis (Terrebonne)		
Quêtes	23.95	
Fabrique	25.00	48.95
Sainte-Lucie		
Quêtes		5.50
Sainte-Marguerite (Lac Masson)		
Quête	6.00	
Fabrique	3.00	9.00
Saint-Martin		
Quêtes	8.00	
Fabrique	10.00	
Associations	3.00	21.00
Sainte-Monique		
Quêtes		3.75
Saint-Paul-l'Ermite		
Quête		3.34
Saint-Placide		
Quêtes		4.16

Saint-Raphaël (Ile-Bizard)

Quêtes	4.24	
Fabrique	3.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	9.24

Sainte-Rose

Quêtes	21.50	
Fabrique	4.00	25.50

Saint-Sauveur

Quêtes		5.30

Sainte-Scholastique

Quêtes	29.45	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	44.45

Saints-Simon-et-Jude (Charlemagne)

Quêtes	14.50	
Fabrique	5.00	
Congrégations	7.00	
Enfants de Marie	3.55	30.05

Sainte-Sophie

Quêtes		3.57

Saint-Sulpice

Quêtes	4.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	8.00

Sainte-Thérèse

Quêtes	66.00	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	3.00	
Ligue du Sacré-Coeur	5.00	
Confrérie du Saint-Rosaire ...	5.00	104.00

Saint-Vincent-de-Paul (Laval)

Quêtes	37.50	
Fabrique	5.00	42.50

Soeurs du Bon-Pasteur (Maison de Lorette)

Quêtes	7.02

Mont-Rolland

Quêtes	19.26

CAMPAGNE (RIVE-SUD)

La Nativité de la Bienheureuse-Vierge-Marie, Laprairie

Quêtes	$21.50	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	$41.50

Notre-Dame-Auxiliatrice (St-Jean)

Quêtes		10.46

Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Lacolle)

Quêtes	9.30	
Fabrique	3.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Tiers-Ordre	1.00	14.30

Saint-Amable

Quêtes		4.25

Sainte-Anne (Varennes)

Quêtes	13.97	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	33.97

Saint-Antoine (Longueuil)

Quêtes	16.16	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Tiers-Ordre	6.00	37.16

Saint-Basile-le-Grand

Quêtes		5.75

Saint-Bernard (Lacolle-Sud)

Quêtes		2.27

Saint-Blaise

Quêtes	6.50	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	16.50

Saint-Bruno

Quêtes	7.10	
Fabrique	2.00	9.10

Saint-Coeur-de-Marie (Chambly-Canton)

Quêtes	9.74	
Fabrique	4.00	13.74

Saint-Constant

Quêtes	12.10	
Fabrique	2.00	

Dames de Sainte-Anne	2.00	
Tiers-Ordre	2.00	18.10

Saint-Cyprien (Napierville)

Quêtes	26.24	
Fabrique	15.00	
Congrégations	7.50	48.74

Saint-Edouard

Quêtes	6.25	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	13.25

Sainte-Famille (Boucherville)

Quêtes	43.05	
Fabrique	5.00	48.05

Saint-François-Xavier (Caughnawaga)

Quêtes	6.80	
Fabrique	2.00	8.80

Saint-François-Xavier (Verchères)

Quêtes	7.31	
Fabrique	7.00	
Confrérie du Saint-Rosaire ...	2.00	16.31

Saint-Georges (Montréal-Sud)

Quêtes		1.92

Saint-Hubert

Quêtes	15.00	
Fabrique	7.00	
Congrégations	2.00	24.00

Saint-Isidore

Quêtes	35.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	
Ligue du Sacré-Coeur	2.00	51.00

Saint-Jacques-le-Mineur

Quêtes	18.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	
Tiers-Ordre	1.00	31.00

Saint-Jean

Quêtes	59.61	
Fabrique	10.00	
Congrégations	15.00	84.61

Saint-Josaphat

Quêtes		7.45

Saint-Joseph (Chambly-Bassin)

Quêtes	37.84	
Fabrique	25.00	
Enfants de Marie	5.00	67.84

Sainte-Julie

Quêtes	6.24	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	8.24

Saint-Lambert

Quêtes	10.68	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	30.68

Saint-Luc

Quêtes	6.42	
Fabrique	2.00	8.42

Sainte-Marguerite (L'Acadie)

Quêtes	5.55	
Fabrique	10.00	15.55

Saint-Michel (Napierville)

Quêtes	6.70	
Fabrique	2.00	
Congrégations	2.00	10.70

Saint-Patrice (Sherrington)

Quêtes		6.95

Saint-Paul (Ile-aux-Noix)

Quêtes	3.21	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	13.21

Saint-Philippe

Quêtes	9.95	
Fabrique	5.00	14.95

Saint-Remi

Quêtes		80.45

Sainte-Théodosie

Quêtes	2.91	
Fabrique	2.00	4.91

Sainte-Trinité (Contrecoeur)

Quêtes	12.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	26.00

Saint-Valentin

Quêtes		17.05

CLERGÉ ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Archevêché de Montréal	$200.00
Clergé séculier	612.80
Compagnie de Saint-Sulpice	200.00
Clercs Saint-Viateur	25.00
Pères Dominicains	10.00
" Rédemptoristes Sainte-Anne	25.00
" " Youville	5.00
" du Saint-Sacrement	120.00
Compagnie de Marie	25.00
Frères de Charité, Asile Saint-Benoit	50.00
" de Saint-Gabriel	20.00
Tiers-Ordre et syndicat apostolique	500.00
Congrégation de Notre-Dame	200.00
Hôtel-Dieu	25.00
Semaine religieuse	25.00
Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang	20.00
" Grises	200.00
" de la Providence	100.00
" de Sainte-Croix	75.00
" de Miséricorde	50.00
" des Saints-Noms de Jésus et de Marie	25.00
" du Bon-Pasteur	15.00
" de l'Espérance (rue Sherbrooke)	8.00
" Carmélites	5.00
" de la Sainte-Famille	35.00

Petites Filles de St-Joseph (rue Sherbrooke) ...	25.00
Petites Filles de St-Joseph (N.-D.-de-Lourdes) .	25.00
Petites Soeurs des Pauvres	5.00

MAISONS D'ÉDUCATION

Université Laval	$100.00
Collège de Montréal	25.00
" Sainte-Marie	22.10
Séminaire de théologie	62.00
" de philosophie	10.00
Collège Loyola	31.25
" Saint-Laurent (C.S.C.)	25.00
" Notre-Dame (C.S.C.)	25.00
" de Sainte-Thérèse	25.00
" de L'Assomption	20.00
Ecole du Plateau	10.00
" Garneau	17.00

Frères des Ecoles Chrétiennes

Académie Sainte-Brigide	25.00
" de l'archevêché	32.40
" Saint Jean-Baptiste	9.25
" Saint-Joseph	15.00
" Saint-Paul	15.00
Ecole Saint-Charles	15.50

Ecole Sainte-Cunégonde	18.00
" Saint-Edouard	10.50
" Saint-Jacques	13.53
" d'Oka	3.75
" Saint-Patrice	5.00
" Plessis	10.00
" de Salaberry	25.00
Pensionnat Mont-Saint-Louis	30.00
" Saint-Laurent	10.00
Académie Jeanne-d'Arc	16.87

Clercs Saint-Viateur

Académie Saint-Jean-Baptiste	4.40
" Saint-Michel (Saint-Lambert)	3.00
" de Saint-Eustache	1.20
Collège de Boucherville	2.35
" de Saint-Remi	6.00
" de Terrebonne	10.00
Ecole Saint Joseph	3.00
" Saint-Louis	4.00
" Querbes	15.50
" Saint-Jean-de-la-Croix	5.00
" Notre-Dame-du-Saint-Rosaire	6.00
" Sainte-Cécile	1.25

Clercs de Sainte-Croix

Académie Saint-Joseph (N.-D.-des-Neiges)	2.00
" Saint-Laurent	5.00

Ecole Baril	16.50
" de Cartierville	4.00
Académie Saint-Joseph (rue Désery)	11.00
Noviciat de Sainte-Geneviève	2.00
Oratoire Saint-Joseph	3.00
Scolasticat des Frères Sainte-Croix	3.00
Ecole de Sainte-Geneviève	3.00
" Laurier	3.00

Frères de l'Instruction Chrétienne

Académie Saint-Paul (rue Drolet)	15.00
" Saint-Stanislas	15.00
Ecole Sainte-Elisabeth	5.00
" Sainte-Famille	10.00
" Saint-François-Xavier	37.00
" Saint-Jean-Berchmans	10.00
Chambly	2.00
Sainte-Anne-de-Bellevue	5.50
Sainte-Scholastique	1.77
Saint-Zotique	8.62
Ecole d'Oka	2.00

Frères du Sacré-Coeur

Collège Commercial	20.00
Ecole Meilleur	40.00
Notre-Dame-de-Grâce	5.00
Notre-Dame-des-Victoires	3.00
Académie Roussin	15.00

Frères de Saint-Gabriel

Académie Christophe-Colomb	6.00
Saint-Martin	2.10
Sainte-Rose	2.60
Sainte-Thérèse	5.10
Ecole Saint-Etienne	4.00
" Sainte-Hélène	3.95
Patronage Saint-Vincent-de-Paul	10.00

Frères Maristes des Ecoles

Académie Saint-Pierre	35.00
Collège Laval (St-Vincent-de-Paul)	25.00
Ecole Desrosiers	2.50
" Dollard	8.25

Frères Irlandais de la Présentation

Maison Provinciale	1.00
Ecole Chauveau	7.20

Congrégation Notre-Dame

Académie Bourgeoys	$30.25
" Bourget	35.00
" Marguerite-Lemoyne	12.50
" Notre-Dame-des-Anges	10.00
" Sainte-Anne	5.00
" Saint-Denis	10.00
" St-Joseph (rue N.-Dame O.)	8.00
" Saint-Joseph (Verdun)	10.00
" Saint-Léon	12.00

Académie Saint-Louis-de-France	16.00
" Saint-Paul	20.20
" Saint-Urbain	12.00
" Visitation	8.00
Couvent de Boucherville	5.00
" de Côte-Saint-Paul	12.50
" de Laprairie	4.80
" de Saint-Eustache	3.00
" de Terrebonne	2.00
" de Tétraultville	3.70
Ecole d'Enseignement Supérieur	10.00
" Jeanne-Leber	5.00
" Normale	10.00
" Notre-Dame	2.00
" Notre-Dame-de-Grâce	17.10
" Notre-Dame-de-la-Paix	12.50
" Sainte-Hélène	2.00
" de Pointe-Claire	2.00
Pensionnat Sainte-Catherine	25.00
" Villa-Maria	25.00

Soeurs Grises

Asile Bethléem	$ 5.00
" Nazareth	10.00
" Sainte-Cunégonde	10.00
" Saint-Henri	10.00
" Saint-Patrice	10.00
Hôpital Notre-Dame	5.00

Hôpital Saint-Jean (Saint-Jean)	5.00
" Saint-Joseph	5.00
Hospice Lajemmerais (Varennes)	5.00
" Saint-Antoine (Longueuil)	15.00
" Saint-Joseph	5.00
" d'Youville (Saint-Benoit)	5.00
Orphelinat Catholique	5.00
Patronage d'Youville	10.00
St. Bridget's Home	10.00
Hôpital Saint-Paul	5.00

Soeurs du Bon Pasteur

Couvent de Saint-Hubert	5.00
Asile Sainte-Darie	15.00
Académie Saint-Louis-de-Gonzague	10.00
Maison de Lorette	5.00
" Sainte-Domitilde	10.00

Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie

Académie de Marie-Immaculée	6.13
" Marie-Rose	10.00
" de la Nativité	12.50
" du Sacré-Coeur	16.00
" des Saints-Anges	5.00
" Sainte-Emélie	5.00
" de la Sainte-Famille	10.00
" des SS.-NN. de Jésus et de Marie (rue Cherrier)	5.00

Académie des SS.-NN. de Jésus et de Marie (rue Mont-Royal)	5.00
" du Saint-Nom-de-Marie	5.00
" Proulx	5.00
Couvent de Saint-Paul-l'Ermite	5.00
Ecole Baril	5.00
" Saint-Anselme	5.00
" Saint-Clément	7.05
" Saint-Nom-de-Jésus	12.10
Pensionnat Hochelaga	10.00
Ecole Saint-Léonard-de-Port-Maurice	4.00
Académie Guay	5.00
Elèves de la Province de Longueuil	32.84
Ecole de Saint-Bernardin-de-Sienne	2.00

Soeurs de Sainte-Anne

Académie du Boulevard	5.00
" Sainte-Cunégonde	5.00
" Saint-Georges	6.00
" Saint-Zotique	15.00
Couvent de Notre-Dame-des-Victoires	5.00
" de Sainte-Anne (Caughnawaga)	5.00
" de Sainte-Anne-des-Plaines	5.50
" de Saint-Henri	16.00
" de Saint-Jean-de-la-Croix	10.00
" de Saint-Michel	5.00
" de Saint-Remi	5.00
Ecole Sainte-Clotilde	5.00

Ecole Sainte-Elisabeth	8.00
" Saint-Irénée	8.00
" Savaria	10.00
Couvent de Saint-Michel	10.00
Pensionnat de l'Ange-Gardien	20.00
Couvent de Saint-Jérôme	5.00
Pensionnat Sainte-Angèle	5.00
Noviciat de Lachine	10.00
Pensionnat de Lachine	10.00

Soeurs de Sainte-Croix

Académie Laurier	8.00
" Sainte-Brigide	16.35
" Saint-Edouard	13.00
" Saint-Etienne	11.00
" Saint-Gabriel	22.60
" Saint-Ignace	12.00
" Saint-Jean-l'Evangéliste	5.00
" Saint-Pascal-Baylon	5.05
" d'Youville	1.20
Couvent de Lachute	4.50
" de Saint-Nicholas	4.00
" de Sainte-Rose	5.00
" de Sainte-Scholastique	3.50
" de Cartierville	5.00
" de Varennes	5.00
" de Villeray	28.70
Ecole de Bordeaux	5.00

Ecole Sainte-Cécile	8.00
Couvent de Saint-Martin	3.00
Pensionnat Saint-Basile	10.00
Externat de Saint-Laurent	5.00
Pensionnat de Saint-Laurent	37.30

Soeurs de la Providence

Asile Saint-Vincent-de-Paul (rue Sainte-Catherine)	5.00
" Saint-Vincent-de-Paul (Ile Jésus)	5.00
" Providence	5.00
Maison de la Providence	5.00
Hôpital des Incurables	10.00
" Saint-Jean-de-Dieu	10.00
" Saint-Joseph (Lachine)	2.00
Hospice Auclair	5.00
" Bourget	2.00
" Drapeau (Sainte-Thérèse)	5.00
" Gamelin	5.00
" Notre-Dame (L'Assomption)	5.00
" Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, (Laprairie)	7.00
" de la Providence (Maisonneuve)	5.00
Institution des Sourdes-Muettes	5.00
Jardin d'Enfance Saint-André	5.00
Orphelinat Saint-Alexis	5.00
Providence (Lac Masson)	2.00
" (Sainte-Adèle)	2.00

Providence (Saint-Enfant-Jésus	5.00
" (Sainte-Geneviève)	2.00
" (Sainte-Anne de Montréal) ..	2.00
Salle d'Asile Saint-Vincent-de-Paul	5.00
Providence Saint-Vincent-de-Paul	15.00

Religieuses du Sacré-Coeur

Académie Sacré-Coeur	15.00
Pensionnat (Sault-au-Récollet)	50.00

Filles de la Sagesse

Hôpital Sainte-Justine	5.00
Maison de Dorval	3.00
Ecole Garneau	17.00
" Saint-Stanislas	2.00

PAROISSES ÎLE DE MONTRÉAL	Abolition de l'esclav.	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres	Lithuaniens	Société protect. et de renseig.
La Cathédrale St-Jacques (Montréal)	$ 9.51	$11.72	$43.83	$30.25	$16.92	.....	$14.62	$20.83	$134.85
La Présentation (Dorval) "	4.25	6.25	5.00	9.00	5.50	$6.60	3.00	50.00	4.00
La Visitation (St-au-Récollet) "	9.45	3.50	1.00	26.00	2.40	.....	4.00	20.90	10.00
Notre-Dame (St-N.-de-Marie) "	15,25	72.75	147.50	17.65	16.50	57.10	14.30	57.25	53.30
N.-D.-des-Anges (Cartierville) "	1,22	4.25	9.75	7.05	1.45	2.70	3.00	14.00	7.00
Notre-Dame-de-Grâce "	16.25	29.91	25.72	39.09	17.60	20.16	13.15	31.00	22.50
Notre-Dame-des-Neiges "	7.25	9.00	25.00	16.00	7.00	7.00	7.27	9.00	11.22
N.-D.-des-Sept-Doul. (Verdun) "	10.00	12.00	34.00	16.00	9.00	.....	15.00	20.00	20.00
N.-D.-des-Vict. (P.-Terminal) "	3.00	3.00	2.00	10.00	3.00	4.00	5.00	6.00	6.00
Notre-Dame-du-Bon-Conseil "	2.14	7.65	11.00	10.86	5.90	7.55	5.75	8.50	10.00
N.-D.-du-St-Rosaire (Villeray) "	7.50	13.00	19.00	11.00	9.00	9.50	8.00	.....	10.25
Notre-Dame-du-Mont-Carmel "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
N.-D.-du-Perpétuel-Secours "	.....	7.75	11.40	35.25	12.00	25.00	15.00	12.50	16.25
N.-D.-de-la-Défense "	2.00	2.50	1.75	4.25	2.25	.....	.....	10.00	2.00
La Nativité de la B.-V.-M. (Hoc.) "	7.00	30.00	10.00	58.00	13.64	27.00	17.25	55.00	25.00
Sacré-Coeur "	46.76	15.00	100.35	144.21	90.00	45.00	55.00	43.00	45.00
Sainte-Agnès "	9.17	11.29	7.32	35.46	6.14	11.92	54.65	51.55	30.70
Saint-Alphonse "	3.00	10.50	7.00	9.21	4.30	4.65	5.00	6.00	4.10
Saints-Anges (Lachine) "	12.55	19.35	12.50	60.80	15.25	33.50	22.25	50.90	23.15

PAROISSES		Abolition de l'esclav.	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres	Lithuaniens	Société protect. et de renseig.
Sainte-Anne	(Montréal)	$5.65	$35.62	$6.87	$19.65	$12.38	$11.38	$11.56	$25.25	$17.00
Sainte-Anne-de-Bellevue	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	$11.00	$8.47
Saint-Anselme	"	.....	$ 1.50	$ 1.00	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Saint-Antoine	"	7.00	10.00	15.00	$20.00	$10.00	$15.00	.....	150.00	.....
Saint-Arsène	"	3.40	2.00	1.00	5.00	2.00	5.00	$4.00	3.00	2.00
Saint-Bernardin	"	1.20	6.55	3.90	6.11	3.50	3.19	2.86	4.41	3.70
Sainte-Brigide	"	8.00	10.00	55.00	18.00	8.00	10.00	10.00	25.00	10.00
Saint-Casimir (Lithuaniens)	"	.....	.....	.....	5.00	.....	.....	.....	89.74	.....
Sainte-Catherine	"	11.22	31.35	62.20	52.46	13.70	8.34	12.43	60.00	42.00
Sainte-Cécile	"	1.02	2.00	3.25	2.18	1.10	1.25	2.75	5.53	5.00
Saint-Charles	"	5.35	8.25	6.60	.....	10.00	.....	.....	.....	.....
Sainte-Claire (Tétraultville)	"	12.75	10.00	3.15	12.35	2.00	6.10	6.25	4.00	6.12
Saint-Clément (Viauville)	"	7.50	14.93	71.15	16.85	5.15	12.25	24.50	22.00	22.50
Sainte-Clotilde	"	5.00	13.40	41.40	22.90	10.00	10.32	10.40	7.81	12.90
Sainte-Cunégonde	"	10.00	16.00	22.00	33.00	10.00	.....	10.00	75.00	44.00
Saint-Denis	"	9.65	32.45	64.90	20.90	5.20	18.20	14.25	21.25	11.21
Saint-Dominique	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Saint-Edouard	"	18.00	31.00	23.00	44.09	10.26	29.20	35.50	24.50	16.38
Sainte-Elisabeth-du-Portugal	"	9.55	13.00	13.00	25.25	12.25	.....	15.25	15.50	.....
Saint-Enfant-Jésus (Mile-End)	"	9.48	46.77	37.12	32.44	10.98	21.28	28.98	30.42	36.48
St-Enf.-Jésus (Pte-aux-Trembles)	"	13.00	15.33	10.00	23.73	9.43	13.90	15.55	47.81	16.50

PAROISSES		Abolition de l'esclav.	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres	Lithuaniens	Société protect. et de renseig.
Saint-Etienne	(Montréal)	$5.46	$14.75	$5.70	$12.75	$5.75	.....	$15.00	$11.60	$25.00
Saint-Eusèbe	"	10.00	40.00	82.00	35.00	12.00	17.00	15.00	13.00	25.00
St-Frs-d'Ass. (Longue-Pointe)	"	10.00	$25.54	$25.00	$50.45	$12.91	$22.80	$22.80	$24.00	$50.00
Saint-François-Solano	"	3.96	7.98	0.97	10.10	4.50	6.58	10.33	10.20	7.60
Saint-Gabriel	"	9.55	10.40	3.00	28.92	17.50	30.25	21.75	20.00	23.90
Sainte-Geneviève	"	8.86	9.25	11.00	18.28	6.19	8.50	10.10	17.89	17.30
Saint-Georges	"	4.25	8.00	26.00	10.50	5.00	.....	5.00	10.00	8.30
Sainte-Hélène	"	5.40	12.70	12.20	11.25	8.20	9.50	7.45	12.25	5.00
Saint-Henri	"	10.34	19.59	15.10	53.93	18.68	23.47	40.75	13.53	50.75
Immaculée-Conception	"	20.05	41.65	151.99	50.71	19.48	34.37	54.37	75.40	82.72
Saint-Ignace-de-Loyola	"	.....	.....	.....	1.50	.....	3.96	.....	8.15	6.10
Saint-Irénée	"	5.25	10.00	8.50	4.75	4.30	5.50	7.35	16.85	10.22
Saint-Jacques	"	42.50	23.15	200.00	145.00	36.50	52.00	60.00	55.00	52.00
Saint-Jean-Baptiste	"	12.93	40.00	115.71	28.04	17.71	13.17	13.04	25.90	99.17
Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle	"	5.40	17.62	12.00	23.78	6.12	5.40	4.45	6.18	4.00
Saint-Jean-Berchmans	"	1.69	5.36	21.48	4.32	1.97	.....	1.98	8.50	5.17
Saint-Jean-de-la-Croix	"	4.70	11.97	13.00	27.60	4.85	5.00	6.65	87.50	11.55
Saint-Joachim (Pointe-Claire)	"	6.08	8.22	2.57	5.12	6.17	.....	.....	15.59	.....
Saint-Joseph (306, Richmond)	"	5.00	17.70	10.00	15.00	8.00	.....	11.00	9.00	7.50
St-Joseph (Riv.-des-Prairies)	"	2.25	1.60	15.00	7.50	3.40	3.90	1.70	4.45	3.80
Saint-Joseph (Bordeaux)	"	7.44	3.92	11.24	19.00	9.20	9.40	10.00	14.03	14.04

PAROISSES	Abolition de l'esclav.	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres	Lithuaniens	Société protect. et de renseig.
Saint-Laurent (Montréal)	$12.00	$43.00	$15.70	$37.35	$15.20	$18.00	$14.15	$20.00	$18.40
Saint-Léon (Westmount) "	1.23	1.27	7.08	8.31	1.96	3.06	13.18	114.00	51.00
St-Léonard-de-Port-Maurice "	5.00	3.70	29.00	11.25	5.75	7.80	6.25	23.00	9.00
Saint-Louis-de-France "	8.50	$20.64	$82.80	$96.96	$18.40	$16.70	$17.65	$50.00	$ 61.00
Saint-Louis-de-Gonzague "	4.25	3.80	2.15	10.00	2.75	7.50	10.00	26.00	30.00
Sainte-Madeleine "	5.43	12.25	17.80	17.40	5.25	6.96	7.20	8.10	5.60
Saint-Marc "	1.50	5.17	5.43	3.55	1.60	2.05	2.00	6.03	3.02
Saint-Michel "	7.65	8.85	13.52	28.91	6.03	12.64	32.74	31.19	15.50
Saint-Nazaire "	5.00	.....	8.00	10.72	5.00	8.40	8.90	15.50	8.76
Saint-Nicholas (Ahuntsic) "	4.15	5.50	10.00	7.10	2.70	3.50	2.00	8.00	2.55
Saint-Pascal-Baylon "	3.33	6.64	15.45	4.50	3.97	.....	.....	7.15	4.00
Saint-Patrice "	13.70	14.86	16.00	37.01	18.87	.....	17.80	200.00	88.04
Saint-Paul "	8.20	14.00	26.00	17.50	7.00	6.75	10.00	10.00	.....
Sainte-Philomène (Rosemont) "	3.15	4.75	2.02	7.35	3.17	5.75	6.75	12.45	9,65
Saint-Pierre (Oblats) "	19.59	33.38	63.00	32.96	.....	18.10	17.84	30.21	33.18
Saint-Pierre-aux-Liens "	8.25	28.50	12.50	18.50	12.00	.....	14.00	20.00	20.00
Saint-Pierre-Claver "	7.89	37.65	69.17	20.84	8.12	.....	17.32	10.00	12.00
Saint-Rédempteur "	5.35	30.70	22.50	11.00	5.45	3.15	4.70	6.60	6.00
Saint-Stanislas-de-Kostka "	22.00	25.00	55.00	60.00	20.00	30.00	25.00	35.00	35.00
Saint-Thomas-d'Aquin "	5.11	5.77	2.09	18.14	5.44	.....	11.61	11.67	12.13
T.-S.-Nom-de-Jésus (Maisonneuve) "	9.60	20.25	41.02	120.35	11.40	30.00	20.00	32.00	40.00

PAROISSES	Abolition de l'esclav.	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres	Lithuaniens	Société protect. et de renseig.
T.-S.-Sacrement (Parc-Dominion) (Montréal)	$3.00	$3.00	$25.25	$20.00	$4.00	$8.00	$12.00	$12.00	$10.00
Saint-Viateur "	12.35	44.50	81.23	52.23	10.15	88.17	46.50	60.11	124.36
Saint-Victor "	4.65	10.70	6.28	11.60	3.13	6.20	4.25	10.15	5.50
Saint-Vincent-de-Paul "	6.00	20.00	120.00	54.00	5.00	10.00	11.60	56.76	30.00
Saint-Willibrod "	$ 2.00	$10.00	$ 1.05	$13.50	$ 7.00	$ 7.00	$ 7.50	$15.00	$ 3.00
Saint-Zotique "	22.00	31.08	22.80	94.56	50.00	47.00	50.00	57.36	47.70
Mission: Syriens "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10.92	8.00
Particuliers	.....	.....	2.50	.....	.....	.....	30.00	11.00	.....
COMMUNAUTÉS									
RR. PP. du Très-Saint-Sacrement	10.00	25.00	28.40	45.00	15.00	20.00	.....	100.00	20.00
Soeurs de la Prov., Sourdes-Muettes	15.52	8.00	13.20	20.07	9.31	14.32	11.23	.....	16.90
" du Bon-Pasteur (Ville)	2.30	4.75	.....	6.00	3.55	2.80	.....	.....	4.60
" de l'Hôtel-Dieu	6.00	6.00	14.00	22.00	9.00	9.00	9.00	37.00	15.00
" de la Miséricorde	2.75	3.00	5.76	4.81	2.70	2.05	.....	7.74	2.97
Diverses communautés	.....	.....	76.80	.....	.....	.....	.....	127.80	11.85
Séminaire de Saint-Sulpice	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200.00	.....

PAROISSES	Abolition de l'esclav.	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres	Lithuaniens	Société protect. et de renseig.
CAMPAGNE (RIVE-NORD)									
L'Annonciation (Oka)	$3.00	$3.50	$15.70	$9.75	$6.25	$7.50	$5.05	$12.00	$7.00
L'Assomption	10.25	12.00	30.00	25.00	13.00	14.00	13.00	38.00	20.00
La Purification (Repentigny)	.....	1.75	6.25	1.95	1.25	3.00	1.10	4.25	.....
Sainte-Adèle	3.55	10.60	23.35	11.48	5.55	6.87	3.30	8.54	5.30
Sainte-Anastasie (Lachute)	3.00	4.00	9.00	8.00	5.00	.....	3.00	45.00	8.00
Sainte-Anne-des-Plaines	9.52	15.00	10.00	21.01	9.85	11.75	8.33	30.00	11.65
Saint-André-d'Argenteuil	1.85	1.80	4.85	4.55	2.40	1.85	2.50	3.50	2.00
Saint-Augustin	4.00	$ 7.30	$ 5.00	$ 9.95	$ 6.75	$ 8.60	$ 4.50	$12.00	$ 8.75
Saint-Benoit	2.00	3.00	10.85	7.00	2.75	.....	4.40	9.00	4.25
Saint-Canut	1.90	1.60	3.65	4.60	2.25	2.90	1.85	4.80	2.80
Saint-Charles (Lachenaie)	2.25	5.00	25.00	5.50	3.00	3.00	10.00	5.00	5.50
Saint-Christophe	1.10	1.75	2.00	3.25	1.80	1.95	1.40	2.05	1.00
Saint-Colomban	0.98	1.00	1.00	2.65	0.90	.....	0.50	.....	.....
Sainte-Dorothée	4.15	0.40	7.00	7.70	3.00	2.80	2.30	6.25	4.25
Saint-Elzéar	2.10	2.54	1.00	2.60	2.12	2.50	2.30	2.50	2.75
Saint-Eustache	6.74	7.85	9.00	19.40	10.32	10.96	7.05	14.47	14.00
Saint-François-de-Sales	2.17	2.50	.....	10.76	4.50	4.66	3.50	5.70	3.17
Saint-Gérard-Majella	2.35	1.70	15.00	3.01	1.75	2.17	1.72	4.79	2.97
Saint-Hermas	3.20	4.21	10.00	6.32	3.26	3.12	2.45	7.76	3.85

PAROISSES	Abolition de l'esclav.	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres	Lithuaniens	Société protect. et de renseig.
Saint-Hippolyte	$1.00	$1.00	$2.50	$2.50	$1.60	.....	$1.64	$5.35	$2.00
Saint-Janvier	9.00	8.25	14.25	10.25	5.50	11.50	4.00	27.00	16.00
Saint-Jérôme	12.30	17.25	15.00	35.20	14.00	16.60	19.60	25.00	20.00
Saint-Joseph-du-Lac	3.09	1.79	6.73	4.65	2.68	3.69	3.36	6.13	4.40
Saint-Louis-de-Terrebonne	10.00	12.00	10.00	22.00	10.60	14.00	10.50	30.00	20.00
Sainte-Lucie	3.00	3.00	6.10	4.75	2.40	.....	2.00	10.00	7.00
Sainte-Marguerite (Lac Masson)	2.00	1.75	7.25	7.00	3.86	4.25	2.25	5.65	2.50
Saint-Martin	4.00	7.85	6.75	7.20	4.00	6.75	4.00	20.00	15.00
Sainte-Monique	2.90	6.25	5.00	5.05	2.60	2.80	2.10	3.00	4.50
Saint-Paul-l'Ermite	1.82	4.55	15.00	6.53	5.38	4.71	3.03	13.96	5.01
Saint-Placide	2.35	$ 1.89	$ 2.94	$ 5.49	$ 2.47	$ 2.20	$ 1.75	$ 2.63	$ 2.14
Saint-Raphaël (Ile-Bizard)	1.70	2.20	9.30	4.85	2.40	3.70	1.80	4.65	4.00
Sainte-Rose	3.00	9.00	35.00	14.00	3.00	7.00	8.00	20.00	14.00
Saint-Sauveur	2.00	3.00	2.00	6.50	4.75	7.00	3.00	8.00	5.00
Sainte-Scholastique	12.75	9.00	14.70	22.65	15.25	18.40	17.20	34.00	26.50
Saints-Simon et Jude (Charlemagne)	5.52	8.00	18.00	11.25	8.25	7.25	8.00	7.00	10.00
Sainte-Sophie	1.67	1.25	2.29	2.27	1.48	1.10	1.19	1.87	1.87
Saint-Sulpice	2.85	.....	10.70	4.94	4.37	3.06	2.13	5.85	3.92
Sainte-Thérèse	15.38	17.00	20.00	70.60	21.10	23.00	23.25	50.50	28.00
Saint-Vincent-de-Paul (Ile-Jésus)	13.25	10.50	10.00	26.25	13.00	15.00	13.25	30.00	17.75
Chapelle : Mont-Rolland	7.70	10.30	32.45	21.16	9.45	10.25	7.70	9.46	10.70

PAROISSES	Abolition de l'esclav.	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres	Lithuaniens	Société protect. et de renseig.
Chapelle: (Srs du Bon-Pasteur)	$1.70	$3.50	.....	$5.75	$3.25	$8.00	$3.06	$13.50	$9.25
Chapelle: Bois-des-Filion	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
CAMPAGNE (RIVE-SUD)									
La Nativité de la B.-V.-M. (Laprairie)	7.00	10.00	21.00	21.60	12.00	14.00	9.00	42.00	10.00
Notre-Dame-Auxiliatrice	4.67	10.05	3.20	3.50	3.50	2.00	3.50	29.25	11.10
Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Lacolle)	2.40	2.90	7.75	6.00	3.10	4.35	2.15	10.50	5.20
Saint-Amable	2.00	2.00	7.00	4.70	2.00	2.30	2.00	2.50	3.00
Sainte-Anne (Varennes)	8.00	7.65	45.08	18.43	.....	.....	7.05	19.20	7.55
Saint-Antoine (Longueuil)	11.75	20.00	38.51	17.00	8.50	9.00	9.00	16.50	16.24
Saint-Basile-le-Grand	2.35	1.25	12.45	6.00	2.15	2.50	2.15	7.50	3.50
Saint-Bernard (Lacolle-Sud)	1.53	$ 1.10	$ 2.15	$ 2.70	$ 1.00	$ 2.00	$ 1.57	$12.00	$ 2.00
Saint-Blaise	1.80	2.50	17.00	4.54	2.40	3.10	2.50	10.50	8.00
Saint-Bruno	2.75	4.00	14.00	4.40	1.60	3.10	2.25	9.25	6.83
Saint-Coeur-de-Marie	2.00	2.04	10.31	5.39	2.05	3.17	3.57	3.56	5.54
Saint-Constant	4.40	4.75	39.00	10.50	4.45	6.00	5.25	26.00	10.20
Saint-Cyprien	12.06	9.50	39.10	16.19	9.39	17.26	9.57	17.92	15.43
Saint-Edouard	3.00	2.25	14.75	6.25	2.00	3.25	2.40	15.00	8.00
Sainte-Famille (Boucherville)	8.89	10.69	50.00	21.02	7.00	13.38	19.00	18.72	15.00
Saint-François-Xavier (Caughnawaga)	2.80	3.25	4.00	12.00	6.15	5.20	3.70	14.00	4.50

PAROISSES	Abolition de l'esclav.	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Hôpitaux	Séminaristes pauvres	Lithuaniens	Société protect. et de renseig.
Saint-François-Xavier (Verchères)	$3.51	$4.25	$32.40	$5.30	$6.00	$6.00	$5.00	$11.00	$8.30
Saint-Georges (Montréal-Sud)	0.53	0.61	4.57	1.44	0.53	0.57	0.57	0.38	0.63
Saint-Hubert	4.70	6.00	15.00	13.25	6.00	5.00	7.00	9.00	8.00
Saint-Isidore	8.46	9.12	67.65	15.27	8.20	9.33	7.75	21.00	16.27
Saint-Jacques-le-Mineur	15.50	12.00	12.00	11.50	12.80	5.10	9.50	21.00	11.00
Saint-Jean	11.00	25.00	17.10	37.00	20.00	22.00	18.00	26.20	17.75
Saint-Josaphat	1.71	1.15	.....	1.60	1.00	1.20	.....	6.25	1.50
Saint-Joseph (Chambly)	5.00	8.94	65.47	24.80	5.00	.....	5.00	20.31	19.51
Sainte-Julie	3.62	4.68	14.20	5.80	2.00	3.00	1.00	5.81	7.90
Saint-Lambert	.61	10.09	19.31	11.87	6.66	6.30	4.50	18.00	9.00
Saint-Luc	2.50	2.90	3.20	4.60	2.00	3.00	2.00	7.30	4.45
Sainte-Marguerite (L'Acadie)	1.88	3.68	20.32	7.54	3.46	3.87	2.59	3.63	3.55
Saint-Michel	3.87	2.36	17.85	9.35	3.30	.....	3.70	4.24	3.78
Saint-Patrice (Sherrington)	1.60	$ 1.90	$11.48	$ 5.57	$ 3.00	$ 3.55	$ 1.94	$ 8.53	$ 5.75
Saint-Paul (Ile-au-Noix)	1.80	1.25	9.15	3.80	3.00	1.32	1.80	5.30	3.05
Saint-Philippe	4.29	2.12	12.23	7.62	4.65	7.36	5.19	13.60	6.35
Saint-Remi	8.35	17.60	54.00	16.75	6.55	7.20	.....	24.67	13.25
Sainte-Théodosie	2.20	0.97	6.76	2.78	1.18	1.26	1.86	1.50	3.60
Très-Sainte-Trinité (Contrecoeur)	7.00	6.50	47.75	13.00	5.00	7.00	8.00	10.00	8.00
Saint-Valentin	3.15	3.15	11.36	5.80	2.00	4.00	2.80	7.00	5.40

No 130

LETTRE PASTORALE

DE

Mgr L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

EN FAVEUR DES SŒURS GRISES ET DE LEURS ŒUVRES DE CHARITÉ

PAUL BRUCHESI, PAR LA GRÂCE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

Bien des fois, des demandes de secours vous ont été adressées depuis le commencement de la guerre : c'était pour la France et ses églises dévastées, pour la noble et infortunée Belgique, pour la Croix-Rouge, pour la Lithuanie, pour le soulagement de toutes les souffrances de nos Alliés ; et vos bourses se sont toujours largement ouvertes, votre générosité a fait l'admiration universelle. Et nous venons, cependant, plein de confiance, solliciter encore votre charité, car cette fois, c'est pour les nôtres,

pour nos vénérées Soeurs Grises, victimes de la catastrophe la plus affreuse, peut-être, dont fasse mention l'histoire des institutions religieuses de Montréal. Cet appel ne vous étonnera pas. Nous sommes sûr, au contraire, que vous vous y attendiez, que vous le désiriez même, après avoir lu dans les journaux le récit de l'incendie qui nous a tous jetés dans la consternation.

Une partie considérable de l'hôpital général a été détruite en quelques heures. La grande et belle crèche, que vous avez vue peut-être quelquefois pleine de berceaux, a été réduite en cendres ; et malgré les actes d'héroïsme des religieuses et de tant d'hommes courageux, accourus à leur secours pour opérer le sauvetage des enfants, plus de cinquante de ces pauvres petits êtres ont péri dans les flammes.

Nous avons vu l'immense et affreux brasier au moment où nos braves pompiers luttaient contre lui avec autant d'intrépidité que de science stratégique, et jamais cette scène ne s'effacera de notre mémoire.

L'émotion étreignait tous les coeurs. Une conflagration de l'édifice tout entier était à craindre. Le Saint Sacrement était transporté dans une maison religieuse voisine. Les ornements sacrés étaient mis en lieu sûr. Les pauvres, les vieillards, les paralytiques des différentes salles de l'institution étaient péniblement conduits aux demeures hospitalières qui s'ouvraient pour eux. Les plus ferventes prières montaient vers le ciel. Après trois heures de lutte contre l'élément destructeur, on

vit que le danger était conjuré. Le reste de l'hôpital était sauvé. Mais les pertes subies étaient déjà bien grandes. Et puis surtout, quelle hécatombe! C'était là la grande douleur, celle qu'aucune parole humaine ne saurait consoler. Parmi ces enfants disparus, il y en avait un certain nombre confiés aux religieuses par de pauvres mères malheureuses et en détresse. Mais la plupart étaient des enfants cruellement abandonnés, portés quelquefois secrètement à cet asile de charité, laissés aux portes, la nuit, et que les Soeurs avaient recueillis avec amour et pitié. C'est spécialement pour ces petits infortunés qu'elles avaient construit leur crèche. Elles les avaient donc adoptés. Avec quelle tendresse maternelle elles veillaient sur leur faiblesse et leur misère! Il suffit de les voir et de les entendre aujourd'hui pour comprendre à quel point elles les aimaient. Elles nous rappellent Rachel repoussant toute consolation parce que ses enfants ne sont plus. C'est pour leur coeur un deuil qui durera toujours. Il se transmettra dans l'Institut, de génération en génération; le 14 février 1918 restera la date la plus triste de son histoire.

Et cependant, ô sublimité de notre religion! l'acte admirable de la vénérable Mère d'Youville, au moment où le feu détruisait de fond en comble son cher hôpital nouvellement construit, ses filles l'ont répété au lendemain de leur immense épreuve. Elles aussi ont chanté, au pied des autels, le *Te Deum,* ce cantique dont on

accompagne d'ordinaire les événements heureux de la vie. Affligées, angoissées, mais non abattues, elles ont ainsi exprimé leur inébranlable confiance en Dieu à l'heure même où elles étaient si douloureusement frappées. Sachant que le découragement n'est pas chrétien, qu'il n'a jamais rien construit et qu'il ne saurait rien relever, elles ont tourné leurs regards vers le Seigneur et lui ont dit : « Nous avons espéré en vous, nous ne serons pas confondues : *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum.* »

Non, leur espérance ne sera pas vaine. Dieu, nous le savons, se plaît à éprouver ses saints ; mais après la croix, il sait leur donner sa force et sa consolation.

Pour nous, nos très chers frères, nous ne pouvons nous contenter de déplorer un tel désastre, ou d'offrir de simples paroles de sympathies à celles qui l'ont subi. Un devoir nous incombe, comme compatriotes et comme chrétiens : celui de travailler à le réparer, en venant en aide à nos Soeurs Grises, généreusement et sans retard.

Les pertes matérielles qu'elles ont éprouvées sont considérables et incomplètement couvertes par les assurances. La reconstruction de l'aile incendiée sera nécessairement aujourd'hui d'un coût très élevé. Et cependant, cette reconstruction s'impose. N'est-ce pas, du reste, pour nous l'occasion de donner aux filles de la vénérable Mère d'Youville un témoignage non équivoque de notre reconnaissance nationale? Que n'ont-elles pas fait depuis cent soixante-dix ans pour Montréal, pour

notre diocèse, pour notre province, pour notre pays tout entier? Elles ont mis au service de nos populations les biens que la Providence avait placés entre leurs mains, et après avoir donné tout ce qu'elles avaient, elles se sont données elles-mêmes.

Elles ont bâti des orphelinats, des hospices, des hôpitaux, des asiles pour les aveugles, elles se sont consacrées au soulagement de toutes les infortunes humaines. Ces maisons, dont plusieurs sont encore grevées de fortes dettes, sont loin d'être, vous le savez, des maisons de rapport. Que reçoivent-elles des pauvres qui y demeurent? Ce ne sont donc pas des sources de richesses, et pour continuer et développer les oeuvres multiples, dont profite la société, les Soeurs ont besoin d'être aidées et secourues. Comme tous les autres, elles ont ressenti la dureté des temps actuels et la cherté de la vie. Et cependant, le nombre de malheureux qui vont leur demander asile augmente au lieu de diminuer. Elles n'ont jamais rien sollicité du public, et elles ont bien peu reçu des pouvoirs civils qui doivent néanmoins reconnaître les services rendus par elles à des milliers d'êtres souffrants.

Nous serions heureux de voir un comité de souscriptions s'organiser en leur faveur, et nous avons la certitude qu'il lui serait libéralement répondu. Ce qu'on a fait pour le fonds patriotique ou les autres oeuvres de guerre, pourquoi ne le ferions-nous pas pour nos Soeurs Grises et une oeuvre qui parle si éloquemment à notre coeur? Désireux de fournir à chacun de nos fidèles l'oc-

casion d'offrir son obole, nous décidons que, le troisième dimanche du carême, une collecte sera faite à chacune des messes, dans toutes les églises et chapelles publiques de notre diocèse. Le produit devra en être envoyé à l'archevêché, dans les trois jours suivants. Mû, plus que personne, par une gratitude qui se comprend, nous ferons- nous-même notre part aussi large que possible, et notre dévoué clergé, nous n'en doutons pas, cette fois-ci, comme toujours, donnera l'exemple de la charité.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office public, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre chancelier, le dix-huit février mil neuf cent dix-huit.

✠ PAUL, ARCH. DE. MONTRÉAL.

Par ordre de Monseigneur,

EMILE LAMBERT, prêtre,
chancelier.

POUR LA CRÈCHE DES SŒURS GRISES

COMMUNIQUÉ DE L'ARCHEVÊCHÉ

Les collectes faites dimanche dernier, dans les églises du diocèse, pour la Crèche des Soeurs Grises ont été abondantes. Le produit en sera publié bientôt.

Les besoins de cette Institution sont grands. Je crois qu'il est opportun et utile de les faire connaître.

La question des assurances n'est pas encore définitivement réglée. L'aile incendiée était assurée pour la somme de $88,000 dollars. Le coût de la reconstruction et de l'ameublement dépassera ce montant. Mais ce n'est pas la seule chose à considérer.

L'oeuvre de la Crèche se soutient péniblement. Les Soeurs Grises auraient dû, peut-être, faire connaître plus tôt les difficultés qu'elles rencontrent. J'ai cru qu'il était mon devoir de profiter du récent désastre pour implorer en leur faveur la sympathie du public.

Les grandes maisons de pierre remplies de pauvres, de vieillards, d'orphelins et d'enfants trouvés, sont loin d'être une source de richesse.

En 1917, le nombre des bébés reçus à la Crèche de la rue Saint-Mathieu a été de 684. Lors de l'incendie, il y en avait 169.

Voici maintenant les recettes et les dépenses pour cette même année :

RECETTES

Pensions	$ 4,435.33
Gouvernement provincial . . .	105.00
Ville de Montréal	1,200.00
Le Sou du pauvre	5,971.67
Total . . .	$11,712.00

DÉPENSES

Pour nourriture, lingerie, blanchissage, salaire des employés, médecin, remèdes, chauffage, éclairage, frais de sépulture, placement des enfants etc.	$30,900.00
Déficit . . .	$19,188.00

Voici l'exposé financier pour les trois années 1915, 1916, 1917 :

RECETTES

Pensions	$16,448.68
Gouvernement provincial . . .	315.00
Ville de Montréal	3,600.00
Le Sou du pauvre, 1916 et 1917 .	8,188.33
Total . . .	$28,552.01

DÉPENSES

Pour nourriture, lingerie, blanchissage, salaire des employés, médecins, remèdes, frais de sépulture, placement des enfants, etc . . .	$90,000.00
Déficit . . .	$61,447.99

Le nombre des bébés admis au cours de ces trois années a été :

En 1915	553
En 1916	533
En 1917	684
Total . .	1770

Voilà l'oeuvre. Les déficits ont été comblés avec des emprunts. C'est dire que les propriétaires de la Crèche sont très riches en dettes. Leurs autres maisons : asile pour les aveugles, hospices pour les vieillards, orphelinats, ne leur rapportent pas plus de revenus, qu'on veuille bien me croire. Les ressources provenant de magasins loués ou d'autres propriétés passent toutes pour le soutien de la communauté et de ses entreprises de charité. Elles ne suffisent plus à l'heure présente Les Soeurs Grises se sont privées, elles ont pratiqué une économie admirable, elles ont assumé de lourdes dettes pour maintenir et continuer leurs oeuvres commencées.

Elles n'ont, cependant, jamais quêté. L'hôpital Notre-Dame ne leur appartient pas. Elles y travaillent, on sait avec quel dévouement, se contentant de leur nourriture et de $50 par année pour chaque soeur.

On ne sera donc pas surpris de l'appel que j'ai fait à tous les catholiques de mon diocèse. La réponse dans nos différentes paroisses a été magnifique. Nos religieuses en seront bien touchées. Ceci est la contribution populaire, l'offre de la masse. Quelques citoyens veulent maintenant s'adresser à ceux qu'ils savent plus favorisés de la fortune et solliciter les souscriptions spéciales. J'espère que leurs démarches seront couronnées de succès. Nous avons été généreux pour des oeuvres étrangères, dignes assurément de toutes les sympathies: nous devons avoir aussi à coeur de soutenir et de voir prospérer les oeuvres charitables de chez nous.

Je me ferai moi-même un honneur de transmettre aux Soeurs Grises les offrandes qu'on aura la bonté de m'adresser.

✠ PAUL, ARCH. DE. MONTRÉAL.

Archevêché de Montréal, 6 mars 1918.

No 131

LETTRE PASTORALE ET MANDEMENT

DE

Mgr L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

SUR LA

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR

PAUL BRUCHESI, par la grâce de Dieu et du Siège apostolique, archevêque de Montréal.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

Nous vivons une époque excessivement troublée. L'univers entier est bouleversé depuis près de quatre ans par la plus meurtrière des guerres. Et non seulement les peuples s'acharnent les uns contre les autres dans une effroyable tuerie, mais encore au sein de plusieurs nations, des conflits éclatent qui les divisent elles-mêmes en factions adverses.

Parce que les hommes ont voulu s'éloigner de Dieu, ils ont perdu peu à peu le sens des vertus de justice et

de charité, et celles-ci disparues, les instincts mauvais, ceux surtout d'orgueil et de domination se sont donné libre cours. Humainement parlant, rien ne permet d'espérer bientôt la fin de cette terrible mêlée. Tout laisse prévoir au contraire qu'elle se prolongera encore, fauchant la fleur de la jeunesse, brisant le coeur des épouses et des mères, tarissant les ressources de nombreux pays.

Aussi, dans cette suprême détresse, les paroles que prononçait le pape Léon XIII en 1899, s'imposent plus que jamais à nos esprits: « A l'époque, écrivait-il, où l'Eglise toute proche de ses origines, était accablée sous le joug des Césars, un jeune empereur aperçut dans le ciel une croix qui annonçait et qui prépara une magnifique et prochaine victoire. Aujourd'hui, voici qu'un autre emblème béni et divin s'offre à nos yeux. C'est le Coeur très sacré de Jésus sur lequel se dresse la croix, et qui brille d'un magnifique éclat au milieu des flammes. En Lui nous devons placer toutes nos espérances; nous devons lui demander et attendre de lui le salut des hommes. »

Vous le savez, nos très chers frères, nous n'avons pas attendu la guerre actuelle pour nous tourner vers le Sacré-Coeur. Elu évêque le jour même de sa fête, nous nous sommes arrêté, en nous rendant à Rome quelques mois plus tard, au sanctuaire vénéré de Paray-le-Monial. Là, nous avons consacré officiellement notre diocèse au Coeur de Jésus. Un *ex voto,* suspendu dans la chapelle

même des apparitions et qui contient cette consécration écrite de notre main, en perpétue le souvenir.

Ce geste de votre premier pasteur vous l'avez vous-même, depuis longtemps, ratifié par vos actes. C'est une chose en effet bien connue et dont nous nous réjouissons vivement que l'empressement des fidèles de ce diocèse à faire la sainte communion le premier vendredi du mois, à s'enrôler dans l'Apostolat de la Prière et les ligues du Sacré-Coeur, à lui consacrer leurs familles et leurs municipalités, à ériger sa statue dans les usines et sur les places publiques. Personne aussi n'ignore que les admirables jeunes gens qui vinrent un jour nous demander de bénir l'Association catholique qu'ils voulaient fonder et qui groupe maintenant l'élite de la jeunesse, se mirent dès les débuts sous son divin patronage.

En agissant ainsi, d'ailleurs, vous restiez fidèles, nos très chers frères, aux traditions que nous ont léguées nos pères. La dévotion au Sacré-Coeur se rencontre au berceau de la Nouvelle-France.. Avec le sens catholique profond qui les caractérisait, les fondateurs de ce pays comprirent combien cette dévotion tenait à l'essence même du christianisme. N'est-elle pas en effet le culte de l'amour, le geste de l'homme émerveillé des bienfaits du Coeur de Jésus à son égard et s'efforçant de lui en témoigner sa reconnaissance? Or, toute la religion n'est-elle pas là? Un évêque français la définissait récemment :

« l'amour de Dieu qui s'incline jusqu'à l'homme, l'amour de l'homme qui remonte jusqu'à Dieu. »

Rien d'étonnant donc que le culte du Sacré-Coeur ait dans notre pays des racines si profondes, qu'il soit depuis longtemps en honneur dans nos familles. Mais les événements actuels nous portent à l'intensifier encore en nous, à nous attacher surtout aux pratiques que Notre-Seigneur nous a recommandées comme lui étant particulièrement chères. Or il en est une qui lui plaît entre toutes. Les grâces dont il promet de la récompenser en font foi. C'est la célébration de sa fête. Ecoutons les paroles qu'il adressa lui-même à la Bienheureuse Marguerite-Marie : « Je te demande que le premier vendredi après l'octave du Saint-Sacrement soit dédié à une fête particulière, pour honorer mon coeur en communiant ce jour-là et en lui faisant réparation d'honneur par une amende honorable pour réparer les indignités qu'il a reçues pendant le temps qu'il a été exposé sur les autels. » Et aussitôt après : « Je te promets que mon coeur se dilatera pour répandre avec abondance les influences de son divin amour sur ceux qui lui rendront cet honneur et qui permettront qu'il lui soit rendu. »

Voilà bien, nous semble-t-il, la pratique qui peut nous obtenir le soulagement de nos maux. Elle ne vous était pas, nos très chers frères, inconnue. Plusieurs d'entre vous célébraient déjà d'une façon ou d'une autre le jour du Sacré-Coeur. Dans chaque église, il y avait quelque

cérémonie. Mais il faut bien l'avouer, la fête n'a pas été jusqu'ici assez générale, elle n'a pas eu non plus, ordinairement du moins, le caractère spécial et l'éclat qui lui conviennent. C'est pourquoi nous voudrions que cette année une véritable célébration eût lieu, que chaque famille y prît part, qu'elle en profitât pour se consacrer ou renouveler sa consécration, qu'elle posât surtout les deux actes demandés par Notre-Seigneur: la communion et l'amende honorable.

Quelle joie pour le divin Coeur et quelles bénédictions pour chacun de nous, si le 7 juin prochain, tous les catholiques s'approchaient de la sainte Table et faisaient amende honorable dans le même esprit de réparation: pour les injures reçues sur les autels, et en vue d'obtenir la même grâce: la cessation prompte et décisive de l'horrible guerre qui nous opprime. Qu'un représentant au moins de chaque famille accomplisse ces actes.

Tout la journée d'ailleurs devrait être la journée du Sacré-Coeur. N'en est-il pas ainsi au foyer quand on fête quelqu'un qu'on aime? Les pensées et les actes ne convergent-ils pas constamment vers lui? Il faudrait donc, dès le lever, offrir tout ce jour-là au Sacré-Coeur. Les travaux, les prières, les sacrifices, le simple repos même, tout ce que chaque heure, chaque minute, voire chaque seconde contient se trouvera ainsi, en vertu de l'offrande initiale, fait pour Lui, aux intentions indiquées plus haut: réparer les indignités commises à

l'égard du Saint-Sacrement et obtenir enfin la paix. Ce sera comme un assaut de supplications universelles.

Nous nous permettrons d'insister, nos très chers frères, sur l'importance de bien célébrer cette fête, comme le désire Notre-Seigneur. Il y va du bonheur de nos familles, de la prospérité de notre pays, du bien général des peuples. Le Sacré-Coeur, s'il le veut, peut redonner au monde l'équilibre qu'il a perdu. Il le voudra si nous-mêmes nous le voulons, si nous faisons pression pour ainsi dire sur sa volonté, si nous lui prouvons par nos actes la sincérité de nos supplications et de notre amour.

Tendons toutes nos énergies dans un effort suprême, unissons nos coeurs dans un hommage réparateur et filial, et le jour tant désiré du règne de la charité et de la justice luira enfin sur le monde.

En conséquence, le saint nom de Dieu invoqué, nous ordonnons ce qui suit :

1. Dans toutes les églises et chapelles du diocèse où l'on fait l'office public, il y aura le 7 juin prochain, messe solennelle ;

2. Le Très Saint-Sacrement sera exposé toute la journée ;

3. Le soir, une pieuse cérémonie clôturera la fête. On y lira l'amende honorable et la consécration au Sacré-Coeur.

Que les fidèles soient instamment invités par leurs pasteurs à prendre part à ces cérémonies et à s'approcher, le matin, de la sainte Table.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office public le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre chancelier, le vingt-six mai, mil neuf cent dix-huit.

✠ PAUL, ARCH. DE. MONTRÉAL.

Par ordre de Monseigneur,

EMILE LAMBERT, prêtre,
chancelier

No 132

CIRCULAIRE

DE

Mgr L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

PRIÈRES PUBLIQUES

Archevêché de Montréal,
le 21 juin 1918.

Mes chers collaborateurs,

Le gouvernement du Canada, à la suite du président des Etats-Unis, vient de faire un acte qui l'honore.

Une proclamation lancée par Son Excellence le gouverneur général, décrète que le trentième jour de juin sera un jour de prière publique dans tout le *Dominion*, pour l'heureuse issue de la guerre, et pour l'obtention d'une paix prochaine et durable.

De son côté, comme je vous l'ai annoncé déjà, le Souverain-Pontife a demandé que le 29 juin, tous les prêtres s'unissent à lui dans la célébration du sacrifice de la messe, pour hâter la fin du cruel fléau dont souffrent

tous les peuples de la terre. Le besoin de l'intercession humble et fervente auprès de Dieu se fait donc universellement sentir. Nous nous rendons aux voeux de notre Saint-Père le pape, nous nous rendons également aux désirs de la première autorité civile de notre pays.

Le 29 et le 30 juin, tous les catholiques de ce diocèse s'uniront dans une même pensée et un même sentiment au pied des autels. J'espère que les communions seront nombreuses.

Conformément au désir exprimé à l'épiscopat, vous voudrez bien lire la noble proclamation de Son Excellence le gouverneur général à vos fidèles, dimanche prochain.

Agréez, mes chers collaborateurs, l'expression de mes sentiments très affectueux et très dévoués en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE. MONTRÉAL.

CANADA

GEORGES CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni, de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au-delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A tous ceux à qui ces présentes parviendront ou qu'icelles pourront concerner, — SALUT :

PROCLAMATION

W. STUART EDWARDS,
Pour le sous-ministre de la
Justice, Canada.

VU que l'Empire Britannique étant en guerre pour défendre les droits et les libertés injustement attaqués et remplir des engagements solennels, il est à propos que le peuple du Canada ait l'occasion de faire une déclaration publique et solennelle de soumission aux volontés de Dieu Tout-Puissant et le prier de le diriger.

EN CONSÉQUENCE, par et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, Nous proclamons et déclarons par Notre présente proclamation que le dimanche, trentième jour de juin de la présente année, sera fixé pour être, par tout le Dominion du Canada, un jour d'humble prière et d'intercession auprès de Dieu Tout-Puissant en faveur de la cause entreprise par l'Empire Britannique et les Alliés et pour ceux qui offrent leur vie pour

cette cause, et en faveur d'une paix prochaine et durable ;

Et Nous invitons tous Nos féaux par tout le Canada à observer le dit jour pour ces dites fins.

De ce qui précède Nos féaux sujets et tous ceux que les présentes peuvent concerner sont par les présentes requis de prendre connaissance et d'agir en conséquence.

En foi de Quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin, Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor-Christian-William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges ; chevalier grand-croix de notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant-en-chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'Ottawa, ce vingt-deuxième jour de mai, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-huit, et de Notre Règne la neuvième.

Par ordre,

Thomas MULVEY,
Sous-Secrétaire d'Etat.

No 133

LETTRE PASTORALE

DE

Mgr L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

PÈLERINAGE DE RÉPARATION AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

PAUL BRUCHESI, PAR LA GRÂCE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

Un des charmes religieux de la vieille Europe, c'est, sans aucun doute, la multiplicité de ses lieux de pèlerinage. Notre pays, quoique jeune encore, a vu surgir plusieurs de ces sanctuaires privilégiés, qui sont devenus le rendez-vous aimé des foules pieuses. Quand les siècles auront passé, ils auront, eux aussi, à redire une longue histoire de grâces et de bienfaits. Le diocèse de Ville-Marie n'aura pas été le moins favorisé sous ce rapport. Nous venons attirer aujourd'hui votre attention sur le pèlerinage de la chapelle de la réparation.

La première idée en revient à M. l'abbé Clément Brisset, dont le zèle fut secondé par une noble et pieuse personne alliée à sa famille et retirée aujourd'hui dans un Carmel de France. L'abbé Brisset avait une âme d'apôtre, il rêvait sans cesse à de nouveaux moyens de consoler le Coeur de Jésus offensé. La pensée qui, on peut le dire, l'avait obsédé, était celle-ci : « Les péchés si nombreux qui se commettent demandent expiation ; il faut donc ériger un sanctuaire spécial de réparation. » Une mort prématurée ne devait pas permettre au pieux abbé de réaliser son généreux dessein. Il s'éteignait le 24 mai 1896.

L'héritière de son projet se mit résolument à l'oeuvre sans plus tarder. A quelques milles de Montréal et près du joli village de la Pointe-aux-Trembles, elle fit élever une chapelle dans une propriété de la famille, chapelle qui fut bénite en 1897 par M. Bourgeault, vicaire capitulaire. C'était un simple édifice en bois, sans ornements ni sculptures. Mais il se dressait dans un site enchanteur, à deux pas de notre grand fleuve, sur la lisière d'un bosquet d'érables qui l'enveloppait d'ombre et de fraîcheur. Dans ce bosquet, on érigea un chemin de croix monumental. Le regretté et vénéré Père Frédéric, ancien missionnaire de Terre-Sainte, avait lui-même tracé le plan des stations et mesuré toutes les distances sur le modèle exact de la *Via Crucis* de Jérusalem. Un calvaire splendide le couronnait ; puis, à quelques pas de là, un édicule détaché reproduisait fidèlement

la forme et les dimensions du saint sépulcre de Jérusalem. On conçoit que ce pieux sanctuaire attira l'attention, et que bientôt les pèlerins de Montréal et d'ailleurs en apprirent le chemin. Depuis 1898 c'est aux Pères du Très-Saint-Sacrement que la garde en a été confiée. Ils se sont dévoués sans compter et, il faut le dire, avec succès à ce nouvel apostolat. A leur appel, des foules de plus en plus nombreuses vinrent visiter ces lieux bénis et offrir au Coeur de Jésus leurs hommages de réparation. C'est par centaines et, à certains jours, par milliers, qu'aux mois d'été, on voit les fidèles agenouillés devant l'autel pendant l'heure sainte ou parcourir en priant et en chantant les stations du chemin de la croix, ou bien encore faire une procession triomphale au Dieu de l'hostie dans cet endroit même qui rappelle si vivement les humiliations de sa Passion. On calcule que chaque année, de 50,000 à 100,000 pèlerins se rendirent à ce sanctuaire vénéré.

Avec le temps, et grâce à la générosité des fidèles, le pèlerinage s'est enrichi de plusieurs monuments qui n'en constituent pas l'un des moindres attraits. Au chemin de croix monumental dont nous avons déjà parlé, sont venus s'ajouter une belle grotte de l'agonie, une reproduction exacte de la grotte de Lourdes, une élégante rotonde de style oriental ou *Scala Santa* et plusieurs autres monuments remarquables.

En 1905, l'oeuvre de la réparation fut soumise à une rude épreuve, comme le sont souvent les oeuvres de Dieu.

En quelques heures, l'incendie détruisait de fond en comble l'ancienne chapelle et le couvent adjacent. Sans se décourager ni hésiter un instant, les Pères rebâtirent couvent et chapelle dans des proportions plus vastes. Sur le clocher de la nouvelle église on érigea une statue monumentale du Sacré-Coeur en bronze doré, dont les bras étendus semblent bénir les foules et les inviter à la prière.

Sans qu'il ait été le théâtre de miracles éclatants, bien des grâces et faveurs signalées ont été obtenues au sanctuaire de la Réparation, comme aussi des faveurs temporelles importantes et surtout des conversions inattendues et vraiment merveilleuses.

Ainsi, dans la pensée de ses pieux fondateurs et comme son nom même l'indique, la réparation au Sacré-Coeur est le but premier du pèlerinage. Or la réparation n'est-elle pas le grand devoir de l'heure présente, la fin la plus noble que puissent poursuivre des coeurs généreux? En constatant les péchés innombrables, les injustices les plus criantes et les vices les plus éhontés se multiplier sur la terre, les hommes de Dieu se demandaient avec effroi quels châtiments terribles la divine justice réservait à la terre coupable. Les avertissements du ciel n'avaient pourtant pas manqué, et plus d'une fois en ces derniers temps il avait réclamé des chrétiens le grand devoir de la réparation.

Réparation : c'était la plainte amoureuse du Coeur de Jésus à sa bienheureuse confidente, Marguerite Marie.

Réparation : c'est aussi ce que Marie réclamait de ses enfants à Lourdes et à la Salette.

Ce grand et indispensable devoir, l'avons-nous compris suffisamment? Chose certaine, c'est que, jusqu'à cette heure, la réparation n'a pas été jugée suffisante dans la balance de la justice divine, et les fléaux sont venus fondre sur l'humanité coupable, devenant de jour en jour plus menaçants et plus terribles. C'est donc le temps ou jamais de tourner nos regards, et de lever nos coeurs vers le ciel, pour implorer grâce et miséricorde.

Voilà pourquoi nous voudrions que l'oeuvre si belle et si nécessaire qu'accomplit dans notre diocèse le pèlerinage de la Réparation non seulement ne se ralentit point, mais prît au contraire de nouveaux et de plus grands accroissements. Comme, par ailleurs, les Pères du Très-Saint-Sacrement, en raison des vides causés dans leurs rangs par la guerre et de leurs deux nouvelles fondations eucharistiques de Québec et de Chicago, n'étaient plus à même de consacrer à la desserte du pèlerinage un personnel suffisant, ils ont cru servir les intérêts de l'oeuvre en la remettant entre nos mains. Tout en remerciant vivement les Pères de tout le bien qu'ils ont accompli là depuis vingt ans, nous ne pouvons que bénir la divine Providence qui nous permet ainsi de réaliser un dessein cher à bien des âmes pieuses: celui de promouvoir la réparation au Sacré-Coeur en ayant, dans notre diocèse, un sanctuaire qui lui soit officiellement dédié.

En conséquence, nous voulons que la chapelle dite de la Réparation soit désormais chez nous le temple attitré de la réparation au Sacré-Coeur. Nous serons heureux que prêtres et fidèles y viennent chaque année en grand nombre, autant que possible organisés par groupements paroissiaux. Des chapelains pieux et zélés se tiendront à la disposition des pèlerins. C'est à eux que MM. les curés et autres voudront bien s'adresser désormais pour tout ce qui regarde l'organisation et les exercices du pèlerinage.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre chancelier, le vingt-cinquième jour de juin mil neuf cent dix-huit.

✠ PAUL, ARCH. DE. MONTRÉAL.

Par ordre de Monseigneur,

EMILE LAMBERT, prêtre,
chancelier.

No 134

CIRCULAIRE

DE

Mgr L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

L'ŒUVRE DES ABRIS POUR NOS SOLDATS

Archevêché de Montréal,
le 11 septembre 1918

Mes bien chers collaborateurs,

Vous avez suivi, avec le même intérêt que vos pasteurs, le mouvement de générosité en faveur de nos soldats. A l'appel des conférences de Saint-Vincent de Paul, les dons ont afflué de toutes parts. Dans les moindres villages, on a organisé des tombolas, des soirées de charité, des collectes à domicile. Ces efforts combinés ont permis de créer autour de nos conscrits une atmosphère de chaude sympathie. Le *Chez nous du soldat* s'est élevé dans les principaux postes d'internement. Simple marquise ou tente spacieuse dans les camps, abri plus vaste dans les villes, il a été le centre de distraction pour les heures de repos, d'inaction ou de désoeuvrement. Les aumôniers s'accordent à proclamer le bien qu'a produit, parmi les jeunes gens enrôlés, la création de cet organisme militaire.

Mais nos conscrits ne demeurent pas parmi nous. Le sort des armes les appelle dans les camps d'outremer. A l'exemple des autres nations, il nous faut les y suivre et leur assurer là les bienfaisants effets du *Chez nous*. Les Américains, les Anglais, les Français ont établi ça et là pour les leurs des lieux de réunion, des salles d'amusements honnêtes, des cercles d'études, des chapelles. Nos soldats sont encore trop dépourvus de ces moyens d'action, si puissants pour leur conservation morale et religieuse.

Une oeuvre s'est fondée pour parer à cette lacune. Elle a nom : le *Comité des Abris pour les soldats* (Army Huts). Les aumôniers de nos différentes unités en ont pris la direction de l'autre côté de l'eau. Ici, ce sont les Chevaliers de Colomb qui se sont chargés de leur assurer des ressources pour mener à bien leur entreprise. Du 15 au 22 de ce mois, des groupes de ce corps parcourront le pays pour recueillir des souscriptions. Toutes les sommes seront consacrées uniquement à l'oeuvre : rien n'en sera dépensé en frais d'administration ou autrement.

Les agents canadiens du Comité ont sollicité les évêques d'aider leur mouvement. Tout l'épiscopat s'est accordé à le voir d'un bon oeil et à lui promettre ses plus chaudes sympathies.

Vos fidèles ne manqueront pas, mes bien chers collaborateurs, de s'unir à leurs chefs spirituels pour faire de l'entreprise un succès. Ils voudront tous, j'en suis

sûr, y aller de leur obole. Comme résultat de ces efforts combinés, nos soldats, là-bas comme ici, auront à leur service des chapelles où prier le Dieu de leurs mères, des abris pour s'y distraire, par la lecture, l'étude ou les divertissements, des longues heures d'inactivité. En contribuant à occuper leurs loisirs forcés, nous aurons contribué aussi à les conserver bons comme ils l'étaient au départ.

Pour permettre à vos fidèles de prêter leur concours généreux à cette oeuvre, l'une des plus importantes du moment dans l'ordre militaire, je prescris, d'accord avec mes vénérés collègues de l'épiscopat, qu'une quête sera faite à cette intention, dans toutes les églises du diocèse, le dimanche 22 septembre prochain. Vous aurez soin d'en envoyer le plus tôt possible, comme d'habitude, le produit à la procure de l'archevêché.

Vous voudrez bien annoncer cette quête, le dimanche 15 septembre, en donnant à vos fidèles communication du présent appel que je vous fais. Quelques mots de votre part, à l'appui de cet appel, leur feront mieux comprendre l'importance de cette oeuvre et stimuleront leur générosité. En donnant beaucoup, ils contribueront à maintenir dans la bonne voie la portion du troupeau dont le sort doit nous intéresser davantage actuellement : nos conscrits d'outremer.

Agréez, mes chers collaborateurs, l'expression de mes sentiments très affectueux et très dévoués en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE. MONTRÉAL.

No 135

CIRCULAIRE

DE

Mgr L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal,
le 15 novembre 1918.

I — Actions de grâces pour la victoire et la paix.
II — L'Oeuvre de la Croix-Rouge canadienne.

Bien chers collaborateurs,

I

ACTIONS DE GRÂCES POUR LA VICTOIRE ET LA PAIX

Dimanche dernier, nous invitions les fidèles à s'unir à nous pour rendre grâces à Dieu. Une épidémie terrible avait ravagé nos villes et nos campagnes. Elle avait semé le deuil dans un grand nombre de nos familles. L'intensité du mal ayant décru, il nous convenait de remercier le ciel de ce que la fureur du fléau n'eût pas fait plus de victimes. Tous ensemble, dans nos temples rouverts au culte après quatre semaines de suspension, nous avons dit au Maître de la vie et de la mort : *Te Deum laudamus ! Te Dominum confitemur!* Ce n'était que justice.

Aujourd'hui, nous avons à nous réjouir de la cessation d'un fléau plus terrible encore. Depuis plus de quatre ans, le sang a coulé là-bas sur terre, sur mer et dans les airs. Des peuples entiers ont été décimés. Les fortunes individuelles et nationales ont croulé. Les plaines de l'Europe sont devenues un vaste cimetière où se coudoient des morts appartenant aux nations les plus étrangères l'une à l'autre. Dans les villes et les campagnes les foyers ont disparu. Là où ils sont restés debout, des pères et des mères y cherchent en vain leurs enfants, les enfants ne retrouvent plus leurs mères ni leurs pères. C'est la désolation, fruit de la haine entre les peuples et de sa manifestation sauvage, la guerre.

Cette lutte fratricide aurait pu durer longtemps encore. Tout à coup des rumeurs nous arrivèrent. Au plus fort de la tuerie universelle, des paroles de paix ont surgi. En quinze jours, l'atmosphère a changé. Ce qu'on n'aurait pas cru possible s'est produit. Un armistice, que l'ennemi lui-même s'est vu forcé de réclamer, a été signé et voici qu'on nous annonce, pour une date prochaine, la conclusion définitive de la paix.

Il y a trois semaines, qui eût seulement songé à un pareil revirement? Les évolutions et les révolutions humaines ne s'accomplissent pas ainsi à brûle-pourpoint. Leur issue est d'ordinaire le résultat de lointaines prévisions et de longs pourparlers. A qui donc faire remonter cette volte-face subite, sinon à Dieu? C'est Lui qui a dit enfin aux peuples : « C'est assez ! »

Une nation aussi orgueilleuse que puissante avait été l'instrument de sa miséricordieuse colère. L'oeuvre accomplie, l'instrument lui-même s'est courbé sous sa main comme un roseau tremblant.

Aussi est-ce à Dieu que doit remonter notre reconnaissance pour ce qu'il a mis fin à l'horrible cauchemar dont nous sommes hantés depuis plus de quatre ans. C'est la pensée de notre roi bien-aimé, Sa Majesté Georges V. Dans le message qu'il adresse à l'Empire, il l'exprime en ces termes : « C'est l'heure de la reconnaissance et de la gratitude envers Dieu, dont la divine Providence nous a préservés au milieu des périls pour couronner nos armes de la victoire. » Cette pensée, notre gouvernement fédéral la fait sienne en demandant que dimanche prochain, 17 novembre, soit considéré dans tout le pays comme un jour d'action de grâces.

Vos fidèles voudront, bien chers collaborateurs, qu'elle soit leur également. Dimanche, après la messe, du même coeur qu'ils l'ont fait dimanche dernier, ils entonneront le *Te Deum laudamus.* Ils confesseront ainsi que, si la guerre fut permise, par un Dieu justement irrité, la paix fut d'abord l'oeuvre de ce même Dieu adouci par les souffrances et le sang des victimes, les prières et les larmes des innocents. Ils rediront de la sorte la grande acclamation que l'Eglise place chaque jour à l'autel sur les lèvres de son prêtre: *Gratias agamus Domino Deo nostro !* Ils célèbreront « la victoire de Dieu ». [1]

[1] Parole du généralissime Foch.

Notre chant de triomphe doit cependant s'accompagner d'une autre intention. Il faut que nous en fassions une prière fervente en vue des graves événements qui se préparent pour le monde. La révolution gronde en divers Etats. Que de graves problèmes sont maintenant à résoudre! Les ambassadeurs ont besoin de lumière pour rendre justice à tous, pour établir des conditions telles que des conflits terribles comme le dernier soient rendus désormais impossibles. Ils ont eu la paix par la victoire; il leur faut assurer la victoire par la paix. Comme leur esprit a besoin de pondération et de largeur de vues! C'est ce que notre souverain réclame encore lorsque dans son message, à la suite de la phrase citée plus haut, il ajoute: « Accueillons ce triomphe avec le même esprit de force et de maîtrise de soi qui nous a fait braver tous les dangers. »

C'est ainsi que, tout en rendant à Dieu nos louanges, nous prierons pour ceux qui seront appelés à établir les bases de la paix. S'il les inspire, ils sauront conduire leurs délibérations avec « nombre, poids et mesure » Ils accorderont à chacun ce qui lui est dû. Et, en rétablissant par là sur la terre le règne de la justice, ils opposeront pour longtemps aux cupidités déchaînées la seule barrière capable de les arrêter. Le monde connaîtra enfin cette véritable paix, après laquelle il a tant soupiré, pendant ces quatre années de massacres et de deuil, en disant à grands cris: « Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, donnez-nous la paix! »

II

L'ŒUVRE DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

La section provinciale de l'Oeuvre de la Croix-Rouge canadienne nous a adressé la lettre suivante:

Montréal, le 9 novembre 1918.

Monseigneur,

L'Oeuvre de la Croix-Rouge canadienne entreprendra, à compter de lundi, le 18 courant, une campagne de souscription dans tout le Canada, utilisant pour cette fin l'organisation qui vient d'assurer le succès de l'Emprunt de la Victoire.

La section provinciale de l'oeuvre a chargé son vice-président et l'un de ses membres du comité des finances, de prier NN. SS. les archevêques et évêques, de recommander cette souscription à la bienveillance de leurs diocésains, par l'entremise de MM. les curés.

La province de Québec ne s'est pas lassée de donner, particulièrement depuis quatre ans. Le bonheur incline les âmes élevées à la générosité. La victoire entrevue ne peut donc que doubler la sympathie de la province pour les victimes de cette guerre: marins et soldats blessés, prisonniers torturés par les privations et l'isolement. Par ailleurs, la générosité des autres provinces nous doit inspirer un nouveau sentiment d'émulation.

Votre Grandeur n'ignore aucun des signalés services rendus durant cette terrible guerre, par cette belle oeuvre universelle.

Nous avons cru, après consultation avec quelques membres éminents du clergé, qu'il vaudrait mieux, à raison de l'épidémie, qui a nécessité non sans préjudice pour les fabriques, la fermeture des endroits du culte, omettre la quête spéciale dans les églises. Nous y avons substitué des listes de souscription déposées dans les succursales de banque, et pour les localités où elles n'existent pas, au bureau du secrétaire municipal.

Nous prions donc très respectueusement NN. SS. les archevêques et évêques de la province de demander à leurs diocésains, par l'entremise du curé de chaque paroisse, de souscrire généreusement à l'oeuvre sous la forme que nous venons d'indiquer.

Les listes seront ouvertes à la succursale de la banque ou au secrétariat de la municipalité, le dimanche, 17, et les 18, 19 et 20 courant.

Les souscriptions pourront être d'un dollar et plus, mais toutes, même les plus petites, seront reçues avec reconnaissance; elles devront être adressées à M. Tancrède Bienvenu gérant-général de la Banque Provinciale du Canada, Montréal.

Aussitôt que ces sommes nous auront été transmises, nous en accuserons réception à qui de droit.

Il convient de noter que pendant au moins un an encore, après la cessation des hostilités, les prisonniers de guerre, les blessés et les malades des armées, de terre et de mer, compteront sur l'aide de la Croix-Rouge.

Dans l'espoir, Monseigneur, qu'il vous sera agréable de vous rendre à la sollicitation pressante de l'Oeuvre de la Croix-Rouge canadienne, nous vous prions d'agréer nos remerciements anticipés, et de croire au sentiment de notre plus profond respect.

A. LACOSTE,

TANCRÈDE BIENVENU

Vous voudrez bien donner connaissance à vos fidèles, dimanche, le 17 novembre, de ce patriotique et charitable appel. Nous sommes assuré que partout il y sera généreusement répondu.

Agréez, chers collaborateurs, l'expression de nos sentiments très affectueux et très dévoués en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE. MONTRÉAL.

P. S.—Cette circulaire devra être lue à toutes les messes, dimanche prochain.

No 136

CIRCULAIRE

DE

Mgr L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

RÈGLEMENT CONCERNANT L'HEURE DES MESSES LE DIMANCHE, À MONTRÉAL ET DANS LA BANLIEUE

Archevêché de Montréal,
le 25 novembre 1918.

Chers collaborateurs,

Il y a quelque temps, nous avons autorisé des messes basses le dimanche à onze heures et demie: c'était un essai. Il en est résulté de nombreux inconvénients, qu'il est de notre devoir de faire disparaître.

Nous tenons à ce que toutes les messes soient entendues avec piété ; qu'elles soient toutes accompagnées d'une instruction courte, pratique et salutaire; que tout ce qui ressent la précipitation en soit banni; que l'on n'ait pas la tentation de la course aux messes les

plus tardives et les plus brèves; que surtout la grand' messe conserve dans nos églises son importance et sa solennité traditionnelles.

Ces raisons et d'autres encore nous engagent à édicter le règlement suivant, qui deviendra en vigueur le deuxième dimanche de l'Avent, 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception.

1. Messieurs les curés seront tenus en conscience de donner à leurs paroissiens le nombre de messes réclamé par le chiffre de la population. Mais il n'y aura pas de basse messe plus tard que dix heures.

2. Partout, la dernière messe sera la grand'messe qui aura lieu à onze heures.

Ainsi, ceux qui désireront assister à une messe basse et faire la sainte communion auront leur choix, et les personnes qui, pour raison de fatigue ou autre, préféreront une messe tardive auront l'avantage de la messe chantée de onze heures. Elles resteront un peu plus longtemps à l'église et elles prieront un peu plus qu'à une messe basse, voilà tout. Elles n'en souffriront certainement point. Le culte public sera mieux observé et la piété individuelle y gagnera.

3. A la grand'messe, à moins d'une circonstance exceptionnelle, nous demandons que la prédication ne dépasse pas une demi-heure.

En communiquant ce règlement à vos fidèles, vous voudrez bien expliquer les nombreux avantages de l'assistance à la grand'messe et indiquer immédiatement les heures des différentes messes dans vos églises respectives.

Agréez, chers collaborateurs, l'expression de nos sentiments très affectueux et très dévoués en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE. MONTRÉAL.

No 137

LETTRE

DE

Mgr L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DE SON DIOCÈSE

SUR LEUR CONDUITE ADMIRABLE DURANT L'ÉPIDÉMIE

Archevêché de Montréal,
le 21 décembre 1918.

Mes très chers Frères et Soeurs,

Nous touchons à la fin d'une année mémorable. Les derniers mois en ont été marqués par de douloureuses épreuves, mais aussi par des actes d'admirable dévouement de votre part. Je sens l'impérieux besoin de vous dire ma profonde gratitude, sûr d'être en cela l'interprète fidèle de tout le peuple.

Au moment où les plus consolantes nouvelles nous arrivaient des champs de bataille, où nous voyions venir avec confiance la paix victorieuse que nous demandions à Dieu depuis quatre longues années, un fléau terrible, l'épidémie d'influenza s'abattit sur le pays et sur la ville en particulier. Pendant deux mois et plus, ce fut une véritable hécatombe. A Montréal seulement, du premier octobre au sept décembre, on signala dix-huit

mille sept cent quatre cas et l'on compta trois mille quatre cent quarante neuf décès. Le mal, qui n'épargna presque aucun foyer, en dépeupla un grand nombre. Comme un poids lourd, le deuil planait partout.

Soyons fiers de le reconnaître, mes Frères et Soeurs : la charité publique se dépensa sans mesure. Partout on se dévoua, dans les maisons particulières, dans les asiles déjà existants, dans les hôpitaux créés d'urgence. Les membres valides, dans toutes les familles affligées, se prodiguèrent autour des lits de souffrance. Gardes-malades, infirmières et infirmiers officiels se multiplièrent pour répondre aux besoins. De nombreux particuliers, s'arrachant aux douceurs d'un foyer protégé, se consacrèrent bénévolemment au soin des autres. Les journaux ont signalé, par exemple, l'infatigable dévouement de nos médecins. Vingt-huit d'entre eux, anciens diplômés de notre Université de Montréal, payèrent de leur vie, dans l'un ou l'autre coin de la Province, leur sollicitude empressée. Ce sera l'honneur de notre Faculté montréalaise de médecine d'avoir mis à la disposition de notre Commission provinciale d'hygiène environ cent cinquante de ses élèves. Jusqu'en Gaspésie et même sur les côtes du Labrador. ils ont servi d'infirmiers ou de suppléants aux médecins épuisés.

Malgré ce zèle, la rage de l'épidémie devint telle qu'il fallut un jour songer à décupler les secours. Tout naturellement alors, votre premier pasteur songea à vous, très chers Frères et Soeurs. La fermeture des écoles vous

laissait le loisir de vous dépenser. L'étendue du malheur public stimulait votre instinctive observance de la loi naturelle de la charité. L'appel de votre archevêque élevait à la hauteur d'une mission surnaturelle la tâche à entreprendre.

A son cri d'angoisse, écho de celui de la Commission municipale d'hygiène, vous avez répondu avec une complète unanimité. Tous et toutes, vous êtes passés à travers les rues de la ville comme les anges de la charité. Vos fonctions habituelles ne vous avaient guère initiés à ce ministère, ceux du moins d'entre vous qui appartiennent à des congrégations enseignantes. Vous avez compté avec les inspirations du dévouement et la grâce de Dieu, et vous vous êtes empressés, joyeusement, généreusement, de seconder les communautés vouées aux oeuvres de miséricorde dans les familles, les asiles ou les hôpitaux.

Vous avez passé, pendant plus de trois semaines, les jours entiers au chevet des affligés. Souvent aussi, vous avez sacrifié les nuits pour suppléer les membres alités de toute une famille. Vous n 'avez distingué ni entre les conditions ni entre les croyances ni entre les labeurs. Les soins les plus humbles et les plus répugnants ne vous ont pas rebutés. La modeste demeure du pauvre ne vous a pas moins attirés que la luxueuse maison du riche. Aux vieux comme aux jeunes, aux protestants et aux indifférents comme aux catholiques vous avez versé le bienfaisant remède de votre souriante sérénité, plus

efficace parfois que les médicaments. Souvent, vous avez dû lutter d'ingéniosité afin de pourvoir les malades de la nourriture et des potions nécessaires. Vous avez même profité des répits du mal pour procurer aux mansardes et aux taudis un air de propreté.

La statistique s'est plu à dénombrer vos dévouements cachés. Dans le rapport présenté, le 28 novembre, par l'un de mes prêtres à la *Société catholique de protection et de renseignements*, on lit ceci : « Trente congrégations d'hommes et de femmes volèrent au secours des malades. Cinq cent soixante religieux et religieuses se vouèrent, nuit et jour, à leur service dans les hôpitaux temporaires ou permanents de la ville de Montréal. Le nombre des journées d'hôpital par eux vécues s'élève à cinq mille deux cent quatre vingt onze, près de quinze années de la vie d'un seul homme. — Neuf cent soixante huit Frères ou Soeurs, des religieuses surtout, consacrèrent leurs jours et leurs nuits à la visite, au soulagement, à la consolation des malades à domicile... Vingt quatre mille trois cent cinquante deux visites furent faites de jour. On monta la garde pendant trois mille six cent quatre vingt douze nuits. Cinq cent quatre vingt cinq personnes furent ensevelies de ces mains pieuses. — La lutte fut rude. Aussi trois cent cinq des soldats de la charité congréganiste furent atteints du fléau à Montréal, et quinze y succombèrent. » [1]

[1] M. l'abbé Maurice.

La statistique ne pouvait pas tout dire. J'ai le devoir, comme votre premier pasteur, de la compléter. A cause de votre vie cachée, mes bien chers Frères et Soeurs, beaucoup se demandent à quoi vous employez vos journées; certains parlent parfois, à votre sujet, d'inutilité; d'autres se défendent mal d'une indifférence assez prononcée. Cette fois, on vous a vus à l'oeuvre au grand jour. Votre genre de vie, on l'a compris, ne contribue à former ni des égoïstes ni des ignorants. Il prépare dans l'ombre des coeurs vaillants et des esprits ouverts, à la hauteur les uns et les autres de tous les sacrifices et de tous les besoins.

Dans d'autres quartiers, des cloisons, épaissies à plaisir, sont tombées d'elles-mêmes sous les coups de votre silencieuse abnégation. Les journaux ont cité ce mot d'un protestant: « Je ne savais pas ce que c'étaient qu'un Frère et une Soeur. Maintenant, je le sais; je les ai vus à l'oeuvre, Dorénavant, quand j'en rencontrerai, je les saluerai chapeau bas ». C'est donc la cause de l'Eglise que vous avez servie en laissant éclater votre zèle au grand jour. Une religion qui inspire des sacrifices pareils aux vôtres ne peut qu'être vraie et sainte, donc divine.

D'autres préjugés encore se sont évanouis. Aux offres de rémunération vous répondiez invariablement: « *Ce n'est rien!* » Vous avez remarqué vous-mêmes l'étonnement qui se marquait parfois sur les figures de ceux que vous soigniez. Jai recueilli moi aussi, de lèvres peu

faites à de tels aveux, le témoignage de l'admiration provoquée par votre désintéressement. En maints endroits, ce désintéressement à donné son coup de mort à la légende de congrégations accapareuses, ambitieuses de richesses.

Le plus consolant, le plus persistant de tous les résultats, mes chers Frères et Soeurs, ce sera cependant le bien que vous avez fait aux consciences. Le rapport cité plus haut faisait aussi cette remarque : « Ce que la cornette partout apporta, ce que nul autre ne pouvait faire entendre avec autant de douceur et de succès, ce furent les doux accents de la prière, les paroles de foi et de résignation, les lueurs d'éternité. Toutes ces choses fortifient, consolent, ramènent à la santé ou dorent les plus grandes souffrances et l'agonie la plus cruelle des espérances de la patrie commune et des prochains au revoir ».

Aussi combien d'âmes révoltées se sont, à vous entendre, réconciliées avec la douleur! Combien ont senti le besoin de recourir au prêtre pour déposer dans son coeur leur fardeau de péchés! Combien, appelées à comparaître au tribunal de Dieu, y sont arrivées purifiées par votre intermédiaire! Vous avez ouvert à beaucoup la voie du salut; d'autres ont été ramenés dans le bon chemin. Vous avez consolé le orphelins et les veuves, adouci aux mourants les affres de la dernière heure, tempéré pour tous les douleurs du mal. Ces bienfaits de l'ordre spirituel doivent l'emporter infiniment, à tous les yeux, sur tous les autres.

Votre premier pasteur eût manqué à son devoir, mes très chers Frères et Soeurs, s'il n'avait pas inséré cette page d'héroïsme dans le livre d'or du diocèse. Je devais à vos concitoyens, émerveillés et reconnaissants de votre zèle, de vous exprimer leur gratitude et leur admiration. En satisfaisant par cette lettre à ce sentiment du public, j'obéis aussi à la parole du Maître: « *Que votre lumière brille devant les hommes, afin qu'ils voient vos oeuvres bonnes et en glorifient le Seigneur* ».[2] S'il vous convenait, à vous, de cacher vos oeuvres, il m'incombait, à moi, de les dévoiler.

A cet hommage, que j'aurais voulu plus ému encore, souffrez que j'ajoute, en vue de l'année nouvelle, mes voeux les plus ardents pour votre bonheur ainsi que ma plus paternelle bénédiction.

✠ PAUL, ARCH. DE. MONTRÉAL.

[2] Matth., v. 16.

No 138

CIRCULAIRE

DE

Mgr L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal,
le 23 décembre 1918.

I — La Conférence de la paix. Prières.

II — A propos de juridiction.

III — Publication d'ouvrages et collaboration aux journaux.

IV — Sujets de sermons pour 1919.

Chers collaborateurs,

I

LA CONFÉRENCE DE LA PAIX — PRIÈRES

Le Seigneur a condescendu à nos prières en nous accordant la cessation des hostilités. Mais l'armistice n'est pas encore la paix. Celle-ci sera le fruit de longues délibérations.

La Conférence où elles auront lieu va se réunir bientôt. Les repésentants des différentes nations auront besoin de beaucoup de lumière, de beaucoup de prudence, de beaucoup de modération. La stabilité de la paix ne

sera assurée que par une entente parfaite et une commune abnégation.

Afin d'obtenir aux plénipotentiaires ces deux qualités, nous prierons nous-mêmes et nous ferons prier nos familles. Nous leur dirons d'invoquer celle que l'Eglise appelle la Mère du Bon Conseil. Recourons toujours au saint Rosaire. C'est ce que nous demande Sa Sainteté Benoît XV. Répondant à son désir, nous ferons encore une fois violence au ciel. Et puis, prions pour le pape lui-même.

Puisse-t-on reconnaître les immenses services rendus par lui durant la guerre et ne pas oublier la salutaire et bienfaisante influence dont il peut disposer pour la solution des grands problèmes du moment. C'est une grâce à obtenir qui intéresse l'Eglise catholique tout entière.

A partir du 1er janvier prochain, l'oraison commandée à la messe sera celle du Saint-Esprit.

II

À PROPOS DE JURIDICTION

Dans l'appendice à l'*Ordo*, page XXXVII, à l'article « Juridiction », le paragraphe 5o doit se lire comme suit :

« Juridiction pour prêcher et pour confesser dans les paroisses du diocèse, est accordée aux prêtres approuvés, en règle avec les dispositions du droit canonique et exerçant un emploi soit dans le diocèse, soit dans un diocèse étranger, si Messieurs les curés jugent utile de solliciter leurs services. »

III

PUBLICATION D'OUVRAGES ET COLLABORATION AUX JOURNAUX

J'attire l'attention de tous les prêtres séculiers et réguliers sur le canon 1386 du Code canonique :

§ 1 *Vetantur clerici saeculares sine consensu suorum Ordinariorum, religiosi vero sine licentiâ sui Superioris maioris et Ordinarii loci, libros quoque, qui de rebus profanis tractent, edere, et in diariis, foliis vel libellis periodicis scribere vel eadem moderare.*

Cette règle, je l'espère, sera partout fidèlement observée.

IV

SUJETS DE SERMONS POUR 1919

LES SACREMENTS

Insister particulièrement sur la partie liturgique et expliquer aux fidèles les cérémonies si belles et si touchantes. Ne pas manquer de faire connaître les modifications apportées par le Code canonique au sujet des sacrements.

I — LES SACREMENTS EN GÉNÉRAL

Définition.

Matière et forme ; institution immédiate ou médiate par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nombre.

CONSULTER : Théologie : *Manuel Tanquerey* ou autre étudié au séminaire,—Monsabré, 1883.—Mgr Besson : *Les sacrements*, 4e conférence, Lacordaire 1849.

II — LES SACREMENTS EN GÉNÉRAL (suite)

Grâce sanctifiante.

Grâce sacramentelle.

Caractère.

CONSULTER : Mêmes auteurs. — Mgr Gibier : *Les sources officielles de la grâce.*

III — LE BAPTÊME

Définition.

Nécessité.

Effets et obligations : pour les enfants, pour les adultes.

CONSULTER : Monsabré, 1883. — Bourdaloue, vol. VI. — Mgr Pie : *Oeuvres pastorales.*

IV — LE BAPTÊME (suite)

Ministre.

Parrain et marraine : Pourquoi baptiser l'enfant avant l'âge de raison ?

Cérémonies.

V — LA CONFIRMATION

Nature et forme. Ministre.

Effets.

Nécessité.

CONSULTER : Auteurs déjà cités.

VI — L'EUCHARISTIE

Institution.

Mode de la présence réelle.

CONSULTER : Bourdaloue et auteurs déjà cités.

VII — L'EUCHARISTIE : SACRIFICE

Fins du sacrifice.

Fruits du sacrifice.

CONSULTER : Bourdaloue. — Mgr Besson, 12e conférence. — Berthier : *Le sacrifice.* — Bossuet : *La messe.* — Monsabré, 1884, 4e conférence.

VIII — L'EUCHARISTIE

Nos devoirs envers l'eucharistie :

La messe.

La communion (fréquente),

La visite au Saint-Sacrement.

CONSULTER : Mêmes auteurs que No VII. — *Visites au Saint-Sacrement*, de SaintAlphonse de Liguori. — P. Nouet : *Le chrétien à l'école du tabernacle.*

IX — LA PÉNITENCE

Existence : institution par Notre-Seigneur Jésus-Christ

Nature : matière et forme.

Effets : rémission des péchés, réviviscence des mérites.

CONSULTER : Bossuet : *Pénitence.* — P. MacCarthy. — Monsabré, 1885, *Retraite.*

X — LA PÉNITENCE : LA CONTRITION

Nature.

Espèces.

Nécessité et qualités.

CONSULTER : Auteurs cités au No IX et P. de Ravignan.

XI — LA PÉNITENCE : LA CONFESSION

Définition et institution.

Avantages et nécessité.

Objections.

CONSULTER : Bourdaloue. — Mgr Besson, 8e conférence. — Mgr Mermillod : *Conférences aux dames de Lyon.*

XII — LE PÉNITENCE : LA SATISFACTION

Nature.

Nécessité.

Moyens : oeuvres de satisfaction.

CONSULTER : Auteurs déjà cités.

XIII — LES INDULGENCES

Définitions : pouvoir de l'Eglise.

Conditions et application.

CONSULTER : Bourdaloue : *Jubilé.* — P. Beringer : *Les indulgences.*

XIV — L'EXTRÊME-ONCTION

Nature : matière et forme.

Existence.

Effets : pour l'âme et pour le corps.

Ne pas s'effrayer de le recevoir.

Consulter : Mêmes auteurs.

XV — L'ORDRE : LE SACREMENT

Nature : matière et forme, institution divine.

Nombre des ordres.

Effets de ce sacrement.

XVI — L'ORDRE : LE PRÊTRE

Préparation : vocation. S'intéresser à l'oeuvre des vocations.

Dignité et pouvoirs du prêtre.

Devoirs des fidèles envers lui.

Consulter : Auteurs déjà cités. — Mgr Lelong : *Le saint prêtre.*

XVII — LE MARIAGE

Existence de ce sacrement.

Nature : Le contrat n'est pas distinct du sacrement.

Consulter : Mêmes auteurs. — Mgr Giraud. — Mgr Gibier : *Désorganisation de la famille.*

XVIII — LE MARIAGE : UNITÉ ET INDISSOLUBILITÉ

Preuves d'Ecriture Sainte.

Preuves de raison : inconvénients du divorce.

Consulter : Auteurs cités. — Balmes : *Protestantisme comparé au catholicisme.* — Mgr Gibier.

XIX — LE MARIAGE

La législation du mariage appartient à l'Eglise. Ce que peut l'autorité civile. — Les empêchements.

XX — LES MARIAGES MIXTES

Horreur de l'Eglise pour ces mariages.

Le grand moyen de les diminuer, c'est d'empêcher les fréquentations entre catholiques et protestants.

Du mariage devant un ministre hérétique.

Agréez, chers collaborateurs, avec l'assurance de mon affectueux dévouement, mes voeux de bonne et heureuse année.

✠ PAUL, ARCH. DE. MONTRÉAL.

LA « LIVRE »
DES PETITES SŒURS DES PAUVRES

Montréal, le 29 décembre 1918.

Monsieur le curé,

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française organise pour le 7 janvier prochain la « Livre » des Petites Soeurs des Pauvres. C'est à la demande de S. G. Mgr l'archevêque qu'elle vient solliciter une aumône pour cette oeuvre admirable d'hospitalisation.Les Petites Soeurs des Pauvres accueillent dans leur maison de la rue des Seigneurs près de 200 vieillards, hommes et femmes. Elles ne peuvent exiger d'eux aucune pension. Ce sont les pauvres, et eux seulement, qu'elles admettent. Les communautés religieuses, les collèges et quelques particuliers charitables ont jusqu'ici pourvu à leurs besoins. La guerre est venue, le prix des vivres a augmenté d'une façon étonnante. Les donateurs malgré leur bonne volonté, se sont vus forcés de diminuer la part des Petites Soeurs des Pauvres, pendant que celles-ci voyaient le nombre de leurs pensionnaires se multiplier.

Par un prodige d'économie, les religieuses ont réussi à passer au travers de toutes les épreuves. Les vivres se

font de plus en plus rares. Les soeurs ne veulent pas diminuer davantage la ration de leurs vieilles et de leurs vieux. Elles continuent à leur donner la nourriture qu'exige leur état. Comment ces vaillantes femmes s'y prennent-elles pour ne pas refuser à leurs protégés le repas qui prolongera leur vie? Une visite au réfectoire de la communauté, à l'heure du dîner, nous renseignera. Nous ne sommes plus en présence de l'économie la plus stricte, nous rencontrons la privation. Dieu seul connaît les sacrifices des religieuses pour subvenir aux besoins de leurs vieillards.

C'est pour remédier à cette pénible situation que l'A.C.J.C. tend la main à la population de Montréal. Elle le fait avec d'autant plus d'ardeur que les Petites Soeurs des Pauvres n'ont jamais demandé au public. Aucune organisation n'a été entreprise en leur faveur. Euchre, tombola, kermesse, loterie sont inconnus chez elles. Ce premier appel au bénéfice des Petites Soeurs des Pauvres ne sera pas fait en vain. Vos paroissiens se souviendront pendant ces jours de fêtes qu'il existe tout près d'eux, dans leur ville, une communauté de femmes où l'on souffre de la faim. Afin de permettre à tous, riches ou pauvres, de contribuer à cette oeuvre, nous ne demandons qu'une *livre* de denrées. Chacun apportera au dépôt ouvert dans votre paroisse la *livre* de thé, ou de sucre, ou de beurre ou de tout autre comestible qu'il prendra sur son superflu pour les pauvres. Dans chaque famille on coupera lundi soir le gâteau des Rois, on

y fera la part de Dieu. Que cette tradition se généralise cette année, que cette part de Dieu soit donnée aux assistés des Petites Soeurs des Pauvres. Ce sont les infortunés qui, en ce jour de l'Epiphanie, viennent frapper à vos demeures au nom de l'Enfant-Jésus.

Mardi le 7 janvier est le jour choisi pour cette collecte. Nous vous prions de bien vouloir :

1. Ouvrir un dépôt où les dons pourront être reçus.

2. Transmettre immédiatement l'adresse de ce dépôt au secrétariat de l'A.C.J.C., 90, rue Saint-Jacques, avec les heures pendant lesquelles il sera ouvert, afin que la liste des dépôts soit publiée dans les journaux.

3. Annoncer au prône les 5 et 6 janvier la « Livre » des Petites Soeurs des Pauvres, l'endroit et les heures pendant lesquelles on recevra les dons.

4. Demander aux donateurs d'inscrire sur leurs paquets la quantité et la nature du contenu.

L'A.C.J.C. se charge de transporter chez les Petites Soeurs des Pauvres les dons reçus dans les dépôts paroissiaux.

Nous comptons sur votre collaboration pour le succès de cette initiative. C'est une oeuvre de charité à laquelle tous vos paroissiens voudront contribuer.

Veuillez agréer, monsieur le curé, l'hommage de nos souhaits respectueux pour la nouvelle année.

Pour le Comité central de l'A.C.J.C.,

Le Secrétaire général,

Jean-Chrysostôme Martineau.

Je prie messieurs les curés, de vouloir bien seconder l'action des membres de l'A.C.J.C., en faveur de nos admirables Petites Soeurs des pauvres.

✠ PAUL, arch. de. Montréal.

No 139

CIRCULAIRE

DE

Mgr L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal,
le 1 février 1919.

I — Visite *ad limina.*
II — Temps pascal et carême.
III — Absolution des cas réservés.
IV — Oeuvre de la Propagation de la foi.
V — Rapports financiers.
VI — Hôpitaux protestants et oeuvres sociales.
VII — Tarif des grand'messes.
VIII — *Le Droit paroissial.*
IX — Recommandations diverses.

Chers collaborateurs,

I

VISITE « AD LIMINA »

Les événements de ces dernières années ne m'ont pas encore permis d'aller présenter mes hommages et ceux de mon diocèse à Notre Très Saint-Père le pape Benoît

XV. Il me sera donné de remplir bientôt ce devoir de piété filiale. Je partirai pour Rome le 18 février. M. le chanoine Chartier sera mon compagnon de voyage. Dans la récitation de votre bréviaire,et pendant la sainte messe, je vous demande d'avoir une pensée toute spéciale pour nous et de recommander au Sacré-Coeur de Jésus toutes mes intentions.

Les communautés religieuses voudront bien aussi, j'en suis sûr, prier pour moi avec leurs enfants, leurs pauvres et leurs malades. Aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ et dans les pieux pèlerinages que j'aurai le bonheur de faire, aucun de mes diocésains ne sera oublié.

Je nomme Mgr Gauthier, mon dévoué auxiliaire, administrateur du diocèse.

Pendant la maladie de Mgr Roy, mon vicaire-général, maladie dont Dieu, je l'espère, nous accordera à tous de voir la fin avant bien longtemps, M. le chanoine Harbour continuera de remplir les fonctions de vice-gérant.

II

TEMPS PASCAL ET CARÊME

Je suis autorisé à vous dire qu'il n'y aura pas de changement cette année dans notre diocèse, relativement à la durée du temps pascal. Ce temps commencera donc comme autrefois le mercredi des cendres et se terminera le dimanche de Quasimodo, nonobstant les prescriptions nouvelles du *Code canonique*.

A moins d'avis contraire qui vous sera donné en temps opportun, toutes les règles du carême seront celles de l'année dernière pour ce qui regarde l'abstinence et le jeûne.

Les oeuvres nombreuses qui sont à la charge de l'archevêché se recommandent à la charité des fidèles. Vous aurez la bonté, chers collaborateurs, d'insister sur ce point au début de la sainte quarantaine. Vous rappellerez donc le devoir de l'aumône en même temps que celui de la pénitence, surtout pour ceux qui ne peuvent pas observer le précepte du jeûne ou de l'abstinence.

Dans chaque église et chapelle il devra y avoir un tronc spécial destiné à recevoir les aumônes du carême que vous enverrez après Pâques à l'archevêché. Une très grande partie de ces aumônes sera employée à faire les travaux qui s'imposent à la chapelle de la Réparation, notre sanctuaire si populaire des pèlerinages en l'honneur du Sacré-Coeur dans le diocèse. Votre coopération pour cette oeuvre me sera précieuse et je vous en aurai une grande reconnaissance.

Le rapport complet des collectes de l'an dernier, faites par ordre du Souverain Pontife ou de l'Ordinaire, vous sera adressé bientôt par M. le procureur de l'archevêché.

III

ABSOLUTION DES CAS RÉSERVÉS

C'est par erreur que la page de l'*Ordo* où il est question des cas réservés a été omise dans l'*Ordo* de 1919. La

partie de cet article VIII, supplément de l'*Ordo* de 1918, concernant les cas réservés aux évêques et au pape, mais *non spécialement*, reste la même.

Quant aux cas réservés *spécialement* ou *très spécialement* au Souverain-Pontife, le *Code canonique* a fait un changement important. Les indults qui permettaient aux évêques d'absoudre, et de déléguer la faculté d'absoudre de ces cas ont été abrogés. L'absolution des cas énumérés dans le *Code* relève directement du Saint-Siège et c'est à lui qu'il faut recourir dans l'occasion. Toutefois je suis heureux de vous informer que Mgr le délégué apostolique a des pouvoirs spéciaux pour l'absolution de tous ces cas, et au besoin vous pourrez vous adresser à Son Excellence, en lui envoyant une supplique à Ottawa.

Etudiez avec soin, je vous prie, dans le *Code*, tout ce qui a trait à cette question.

IV

ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

Cette oeuvre si belle, si apostolique doit nous tenir au coeur. Il faut la mettre au premier rang parmi toutes les oeuvres de zèle dans notre diocèse. Je regrette de dire qu'elle a été négligée dans ces dernières années. Je vous supplie de vous unir tous à moi pour lui imprimer un nouvel élan. Vous savez les précieuses indulgences accordées par l'Eglise à tous ceux qui veulent bien lui donner leur concours efficace. On pourrait facilement faire pour elle ce qui a été fait récemment pour l'Œuvre

de la Sainte-Enfance. Celle-ci fonctionne aujourd'hui admirablement grâce aux méthodes qui ont été adoptées.

Chaque paroisse devra donc rivaliser d'ardeur et de générosité pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Je vous demande de la prendre sous votre protection spéciale. Faites-vous-en le prédicateur et l'apôtre. Il n'y aura, je l'espère, d'abstention nulle part. Veuillez commencer votre organisation sans retard. A votre invitation, les zélateurs et les zélatrices se présenteront nombreux. Vous saurez facilement trouver dans vos pieuses congrégations les chefs de dizaines. Chaque dizaine doit donner cinq dollars, chaque associé cinquante sous par année.

Vous voudrez bien tenir un cahier spécial à cette fin. Les argents perçus devront être envoyés fidèlement au directeur de l'Œuvre, le procureur de l'archevêché.

Les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception pourront être pour vous des aides très utiles. Chargées de collecter dans les paroisses les dons et souscriptions pour la Sainte-Enfance, elles consentent, à ma demande, à s'occuper également de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Elles sont autorisées à recueillir quand elles passeront chez vous les souscriptions pour cette dernière oeuvre et les transmettront à l'archevêché.

Deux oeuvres admirables marcheront ainsi de front. Elles ont un lien commun : la conversion et la sanctification des âmes. Que de bien nous pourrons, par ce moyen, accomplir chez nous et dans les pays de missions!

Il sera rendu compte, chaque année, des sommes reçues et de la distribution qui en aura été faite.

V

RAPPORTS FINANCIERS

L'évêque a besoin d'être exactement renseigné sur l'état financier de chaque paroisse.

Pour arriver à cette fin il faut :

1. Que les rapports financiers soient envoyés tous et au temps fixé, à l'archevêché, avec tous les détails demandés ;

2. Que les sommes d'argent reçues et déboursées soient indiquées, non d'une façon globale, mais par titres distincts et logiques ;

3. Que la tenue des comptes de fabrique ne comprenne que les chiffres qui tombent sous la juridiction de la fabrique.

Les autres sources de revenus et de déboursés devraient faire l'objet d'une tenue séparée dans un livre d'oeuvres et d'associations paroissiales, dont l'évêque prend connaissance. De cette nature sont les collectes commandées dans les diocèses, la quarte funéraire, l'Union de Prières, les argents de messe. Ajoutons même les argents de congrégations, si le curé a été prié de s'en occuper. Alors un livre de banque peut être ouvert au compte de ces « oeuvres et congrégations paroissiales ».

4. Le passif de chaque paroisse doit être nettement déterminé et par les dettes courantes et par la liste fidèlement tenue et fournie des billets d'emprunts, des dépôts, des obligations, en ayant soin toujours de séparer le capital de ses intérêts. L'actif doit comprendre tout ce qui est dû à la fabrique, à quelque titre que ce soit.

Sans ces renseignements, il est impossible à l'évêque de déterminer la valeur financière de son diocèse.

VI

HÔPITAUX PROTESTANTS ET ŒUVRES SOCIALES

Deux oeuvres particulières sollicitent notre charité dans une ville telle que Montréal : le service religieux des malades catholiques dans les hôpitaux protestants et les oeuvres sociales dans nos paroisses ouvrières. Et comme toutes les paroisses en bénéficient, il convient qu'elles ne soient pas laissées à des initiatives et à des générosités isolées.

Pour quelles se soutiennent et se développent, il importe que toutes les paroisses contribuent à la création de deux fonds spéciaux qui subviendraient aux divers besoins. Il serait facile d'assigner à cette fin un pourcentage de recettes particulières telles que les revenus des cierges. La contribution proportionnelle sera établie d'après les feuilles de reddition des comptes.

VII

TARIF DES GRAND'MESSES

A partir du 1er mars prochain, l'honoraire de toute grand'messe sera de cinq dollars, dont un dollar sera remis au prêtre célébrant, sans qu'il en soit tenu compte au casuel de la fabrique.

Ce règlement n'affecte point les grand'messes offertes avant ce jour.

Les grand'messes qui ne pourront pas être chantées au cours d'une année dans les églises où elles ont été offertes, *devront* être remises à l'archevêché, et elles seront confiées aux paroisses qui en sont dépourvues.

VIII

DROIT PAROISSIAL

Il est important que chaque fabrique possède *Le Droit paroissial de la province de Québec* que vient de publier M. l'avocat Pouliot, et qui a reçu l'approbation de Son Eminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec, ainsi que celle de Son Excellence le délégué apostolique. Je vous autorise à en acheter un exemplaire.

IX

RECOMMANDATIONS DIVERSES

Qu'aucun prêtre ne manque de faire son testament selon ce qui a été déjà prescrit dans des circulaires pré-

cédentes. On devra adresser à l'archevêché une enveloppe cachetée dans laquelle sera indiquée le lieu où le testament se trouve.

Ce serait une excellente chose,et je vous la recommande, de placer, le dimanche, à l'entrée de l'église, une feuille sur laquelle seraient indiqués les principaux offices de la semaine : messes recommandées, services anniversaires, heure sainte, etc. La chose se pratique déjà dans quelques églises, et les fidèles en sont très contents.

Je rappelle à messieurs les curés que dans les chapelles des communautés religieuses de leur paroisse où le Saint-Sacrement est conservé, la messe doit être dite au moins une fois la semaine.

Je prie ceux qui sont nommés confesseurs extraordinaires de religieuses de s'acquitter fidèlement de l'honorable ministère qui leur est confié. S'ils en sont empêchés qu'ils ne manquent pas d'en prévenir la supérieure et de dire quel jour on devra les attendre.

Les constitutions prescrivent généralement aux religieuses la confession hebdomadaire. Messieurs les curés voient donc le devoir qui leur incombe. Ils ne manqueront pas, je l'espère, de le remplir à des jours et à des heures déterminés. Qu'ils veuillent bien aussi ne pas manquer de faire dans ces communautés, au moins une fois le mois, le petit entretien spirituel que j'ai demandé ou qu'ils se fassent remplacer par un prêtre dont le nom me sera soumis.

Il y a des négligences malheureusement constatées au sujet des conférences ecclésiastiques. Ces conférences ne sont pas simplement conseillées, mais ordonnées. On ne saurait s'en dispenser sans une raison grave, et alors il y a obligation de faire le travail demandé et de l'adresser au président de la conférence. Messieurs les vicaires forains devront envoyer à l'archevêché, d'ici quinze jours, un rapport exact sur la manière dont les conférences se font dans leur vicariat. Il est nécessaire de suivre les ordonnances du *Code canonique* sur ce point comme sur tous les autres.

Je prie messieurs les vicaires-forains de relire dans les circulaires passées les obligations de leur charge et de s'en acquitter scrupuleusement. Chaque année, ils seront

tenus, au mois de juillet, d'envoyer leur rapport à l'archevêché. [1]

Agréez, chers collaborateurs, l'expression de nos sentiments très affectueux et très dévoués en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE. MONTRÉAL.

P. S.—Vous voudrez bien lire en chaire les articles I, II, IV, VI, VII.

[1] Voir *Code Canonique, Livre* II: *Des personnes,* ch. VIII, canons 445 et suivants.

No 140

RAPPORT DES ŒUVRES DIOCÉSAINES

POUR L'ANNÉE 1918

ŒUVRE DU DENIER DE SAINT-PIERRE

ÎLE DE MONTRÉAL

PAROISSES ET CHAPELLES

La Cathédrale		
Quêtes		$192.11
Notre-Dame (Saint-Nom-de-Marie)		
Quêtes		104.01
La Présentation (Dorval)		
Quêtes		11.45
Notre-Dame-de-Grâce		
Quêtes	$25.30	
Fabrique	10.00	
Hommes et jeunes gens	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	50.30
Notre-Dame-des-Anges		
Quêtes	7.00	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	14.00

Notre-Dame-des-Neiges		
Quêtes	18.00	
Fabrique	3.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	25.00
Notre-Dame-della-Difesa		
Quêtes		8.50
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Verdun)		
Quêtes	95.00	
Fabrique	25.00	
Associations	5.00	125.00
Notre-Dame-des-Victoires (Parc-Terminal)		
Quêtes		5.00
Notre-Dame-du-Bon-Conseil		
Quêtes	60.00	
Fabrique	40.00	
Confrérie du Saint-Rosaire	5.00	105.00
Notre-Dame-du-Saint-Rosaire (Villeray)		
Quêtes	30.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	35.00
Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours		
Quêtes	29.30	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	3.50	
Enfants de Marie	5.00	52.80

La Nativité de la Bienheureuse-Vierge-Marie, Hochelaga		
Quêtes		67.00
Notre-Dame-du-Mont-Carmel		
Quêtes		2.00
Sacré-Coeur		
Quêtes	101.00	
Fabrique	50.00	
Enfants de Marie	5.00	
Dames de Saint-Anne	5.00	
Hommes	5.00	
Jeunes gens	5.00	171.00
Sainte-Agnès		
Quêtes		49.10
Saint-Alphonse		
Quêtes	14.72	
Fabrique	5.00	19.72
Saints-Anges (Lachine)		
Quêtes	105.45	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	125.45
Sainte-Anne		
Quêtes	170.84	
Fabrique et associations	40.00	210.84

Saint-Anselme

Quêtes	30.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	40.00

Saint-Antoine

Quêtes	45.00	
Fabrique	20.00	
Ligue du Sacré-Coeur	10.00	75.00

Saint-Arsène

Quêtes		7.00

Saint-Bernardin

Quêtes		5.26

Sainte-Brigide

Quêtes	40.00	
Fabrique	20.00	
Congrégations	10.00	70.00

Saint-Casimir (Lithuaniens)

Quêtes		22.00

Sainte-Catherine

Quêtes	115.60	
Fabrique	20.00	
Ligue du Sacré-Coeur	5.00	
Enfants de Marie	5.00	145.60

Sainte-Cécile

Quêtes		4.50

Saint-Charles

Quêtes		6.00

Sainte-Claire (Tétraultville)

Quêtes		3.38

Saint-Clément (Viauville)

Quêtes		67.75

Sainte-Clotilde

Quêtes		74.00

Sainte-Cunégonde

Quêtes	35.00	
Fabrique	10.00	
Ligue du Sacré-Coeur	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	60.00

Saint-Denis

Quêtes	22.45	
Fabrique	25.00	
Congrégations	20.00	78.56

Saint-Edouard

Quêtes	63.56	
Dames de Sainte-Anne	15.00	78.56

Sainte-Elisabeth-du-Portugal

Quêtes	108.66	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Hommes	5.00	133.66

Saint-Enfant-Jésus (Montréal)

Quêtes	67.67	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Tiers-Ordre	10.00	
Enfants de Marie	5.00	
Hommes et jeunes gens	5.00	
Ligue du Sacré-Coeur	10.00	127.67

Saint-Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles)

Quêtes	28.70	
Fabrique	10.00	
Ligue du Sacré-Coeur	2.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	2.00	47.70

Saint-Etienne

Quêtes	55.50	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	75.50

Saint-Eusèbe

Quêtes	62.00	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Hommes et jeunes gens	5.00	97.00

Saint-François-d'Assise

Quêtes	20.00	
Fabrique et associations	30.50	50.50

Saint-François-Solano

Quêtes	23.10	
Congrégations	4.00	27.10

Saint-Gabriel

Quêtes	78.00	
Fabrique	50.00	128.00

Sainte-Geneviève

Quêtes	38.20	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	10.00	68.20

Saint-Georges (Montréal)

Quêtes	35.93	
Fabrique	5.00	40.93

Sainte-Hélène

Quêtes	25.00	
Fabrique	25.00	
Associations	8.00	58.00

Saint-Henri

Quêtes	110.98	
Fabrique	50.00	
Congrégations	20.00	180.98

Immaculée-Conception

Quêtes	168.28	
Hommes	10.00	
Jeunes gens	10.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	10.00	
Groupe Pie IX, A.C.J.C.	10.00	
Ligue du Sacré-Coeur	15.00	
Zélatrices du Sacré-Coeur	7.00	
Servants de messes	3.00	243.28

Saint-Irénée

Quêtes	30.95	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	50.95

Saint-Jacques

Quêtes	116.00	
Hommes	16.51	
Dames de Sainte-Anne	15.00	147.51

Saint-Jean-Baptiste

Quêtes	29.83	
Fabrique	10.00	
Hommes	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	59.83

Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle

Quêtes	40.23	
Fabrique	10.00	50.23

Saint-Jean-Berchmans

Quêtes	11.76	
Fabrique	5.00	
Union de prières	5.00	
Congrégations	2.00	23.76

Saint-Jean-de-la-Croix

Quêtes		44.30

Saint-Joachim (Pointe-Claire)

Quêtes		10.55

Saint-Joseph (rue Richmond)		
Quêtes	80.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Coeur	5.00	105.00
Saint-Joseph (Rivière-des-Prairies)		
Quêtes		8.55
Saint-Joseph (Bordeaux)		
Quêtes	23.43	
Fabrique	5.00	
Enfants de Marie	2.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	32.43
Saint-Laurent		
Quêtes	97.65	
Fabrique	30.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	5.00	142.65
Saint-Léon (Westmount)		
Quêtes		154.83
Saint-Léonard-de-Port-Maurice		
Quêtes		10.00
Saint-Louis-de-France		
Quêtes	138.99	
Fabrique	25.00	163.99

Saint-Louis-de-Gonzague		
Quêtes	16.00	
Fabrique	10.00	26.00
Sainte-Madeleine		
Quêtes	25.20	
Fabrique	4.00	29.20
Saint-Marc		
Quêtes		7.00
Saint-Michel		
Quêtes	85.84	
Fabrique	50.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	145.84
Saint-Nicholas (Ahuntsic)		
Quêtes		27.75
Saint-Pascal-Baylon		
Quêtes		10.28
Saint-Patrice		
Quêtes	66.66	
Fabrique	100.00	
Hommes	10.00	176.00
Saint-Paul		
Quêtes	55.50	
Fabrique	5.00	

Hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	75.50

Sainte-Philomène

Quêtes	16.30	
Fabrique	2.00	
Hommes	2.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	
Union de prières	10.00	34.30

Saint-Pierre

Quêtes	80.69	
Fabrique	52.84	133.53

Saint-Pierre-aux-Liens

Quêtes	55.00	
Fabrique	10.00	
Ligue du Sacré-Coeur	2.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	71.00

Saint-Pierre-Claver

Quêtes		105.00

Saint-Rédempteur

Quêtes		33.75

Saint-Stanislas-de-Kostka

Quêtes	60.00	
Fabrique	10.00	
Apostolat de la Prière	5.00	
Hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	90.00

Saint-Thomas-d'Aquin

Quêtes		11.80

Très-Saint-Nom-de-Jésus

Quêtes	122.00	
Fabrique	10.00	
Hommes	5.00	
Jeunes gens	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Coeur	5.00	
Société de tempérance	2.00	159 00

Très-Saint-Sacrement (Parc-Dominion)

Quêtes	25.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	8.00	
Enfants de Marie	5.00	48.00

Saint-Viateur

Quêtes	115.92	
Fabrique	10.00	
Enfants de Marie	5.00	130.92

Saint-Victor

Quêtes		23.27

Saint-Vincent-de-Paul

Quêtes	118.00	
Fabrique	25.00	
Associations	30.00	173.00

Saint-Willibrod

Quêtes	19.00	
Fabrique	10.00	29.00

Saint-Zotique

Quêtes		224.13
Fabrique	30.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	10.00	
Dames de Charité	5.00	
Hommes et jeunes gens	10.00	289.13

Pères du Saint-Sacrement

Quêtes		120.00

Institution des Sourdes-Muettes

Quêtes		21.03

Chapelle du Bon-Pasteur

Quêtes		8.95

Chapelle de l'Hôtel-Dieu

Quêtes		22.00

Chapelle de la Miséricorde

Quêtes		3.93

CAMPAGNE (RIVE-NORD)

L'Annonciation (Oka)

Quêtes	10.72	
Fabrique	1.00	
Dames de la Sainte-Famille	2.00	
Enfants de Marie	2.00	15.72

L'Assomption

Quêtes	38.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	48.00

La Purification (Repentigny)

Quêtes		2.00

Sainte-Adèle

Quêtes	10.50	
Fabrique	10.00	20.50

Sainte-Anastasie (Lachute)		
Quêtes		10.25
Sainte-Anne-des-Plaines		
Quêtes	21.60	
Fabrique	10.00	
Congrégations	7.00	38.60
Saint-André (Argenteuil)		
Quêtes	6.50	
Fabrique	1.00	7.50
Sainte-Anne-de-Bellevue		
Quêtes	23.13	
Fabrique	10.00	
Ligue du Sacré-Coeur	1.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	36.14
Saint-Augustin		
Quêtes	14.40	
Fabrique	5.00	19.40
Saint-Benoit		
Quêtes	10.25	
Fabrique	5.00	15.25
Saint-Canut		
Quêtes	6.70	
Fabrique	4.00	
Tiers-Ordre	1.30	12.00

Saint-Charles (Lachenaie)

Quêtes	7.00	
Fabrique	5.00	12.00

Saint-Christophe

Quêtes		3.40

Saint-Colomban

Quêtes	2.00	
Fabrique	2.00	4.00

Sainte-Dorothée

Quêtes		12.50

Saint-Elzéar

Quêtes		2.00

Saint-Eustache

Quêtes	22.11	
Fabrique	5.00	
Union de prières	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	37.11

Saint-François-de-Sales

Quêtes	15.35	
Fabrique	5.00	20.35

Saint-Gérard-Majella (Vaucluse)

Quêtes	3.58	
Fabrique	2.00	
Congrégations	3.00	8.58

Saint-Hermas		
Quêtes	6.34	
Fabrique	12.00	18.34
Saint-Hippolyte		
Quêtes		5.17
Saint-Janvier		
Quêtes	14.50	
Dames de Sainte-Anne	8.00	22.50
Saint-Jérôme		
Quêtes	105.00	
Fabrique	25.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	10.00	150.00
Saint-Joseph-du-Lac		
Quêtes	5.70	
Fabrique	2.00	
Congrégations	2.00	9.70
Saint-Louis (Terrebonne)		
Quêtes	32.15	
Fabrique	25.00	57.15
Sainte-Lucie		
Quêtes		4.05
Sainte-Marguerite (Lac Masson)		
Quêtes		20.46

Saint-Martin

Quêtes	25.00	
Fabrique	10.00	
Associations	10.00	45.00

Sainte-Monique

Quêtes	6.10	
Fabrique	1.00	7.10

Saint-Paul-l'Ermite

Quêtes		12.92

Saint-Placide

Quêtes		6.63

Saint-Raphaël (Ile-Bizard)

Quêtes	9.25	
Fabrique	1.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	12.25

Sainte-Rose

Quêtes		32.00

Saint-Sauveur

Quêtes	9.25	
Fabrique	10.00	19.25

Sainte-Scholastique

Quêtes	33.10	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	48.10

Saints-Simon-et-Jude (Charlemagne)

Quêtes	13.75	
Fabrique	5.00	
Congrégations	10.00	
Ecoles	1.50	30.25

Sainte-Sophie

Quêtes		2.48

Saint-Sulpice

Quêtes	5.38	
Fabrique	2.62	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	12.00

Sainte-Thérèse

Quêtes	77.00	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	3.00	
Ligue du Sacré-Coeur	5.00	110.00

Saint-Vincent-de-Paul (Laval)

Quêtes	48.00	
Fabrique	5.00	

Dames de Sainte-Anne	3.00	
Enfants de Marie	2.00	58.00
Notre-Dame-du-Bon-Pasteur		
Quêtes		12.40
Mont-Rolland (Saint-Joseph)		
Quêtes		13.11

CAMPAGNE (RIVE-SUD)

La Nativité de la Bienheureuse-Vierge-Marie (Laprairie)		
Quêtes	30.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	50.00
Notre-Dame-Auxiliatrice (St-Jean)		
Quêtes		9.75
Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Lacolle)		
Quêtes	9.96	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Tiers-Ordre	1.00	
Dons	2.50	14.46
Saint-Amable		
Quêtes	4.25	
Fabrique	1.40	5.56

Sainte-Anne (Varennes)

Quêtes	13.36	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	33.36

Saint-Antoine (Longueuil)

Quêtes	120.05	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	130.05

Saint-Basile-le-Grand

Quêtes		6.80

Saint-Bernard (Lacolle-Sud)

Quêtes		3.52

Saint-Blaise

Quêtes	6.50	
Fabrique et Dames de Ste-Anne	5.00	11.50

Saint-Bruno

Quêtes		11.60

Saint-Coeur-de-Marie (Chambly-Canton)

Quêtes		13.64

Saint-Constant

Quêtes	12.07	
Fabrique	2.00	

Dames de Sainte-Anne	2.00	
Tiers-Ordre	2.00	18.07
Saint-Cyprien (Napierville)		
Quêtes	17.58	
Fabrique	15.00	
Dames de Sainte-Anne	2.50	
Enfants de Marie	2.50	37.58
Saint-Edouard		
Quêtes	7.40	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	14.40
Sainte-Famille (Boucherville)		
Quêtes		40.30
Saint-François-Xavier (Caughnawaga)		
Quêtes	11.60	
Fabrique	5.00	16.60
Saint-François-Xavier (Verchères)		
Quêtes	14.08	
Fabrique	20.00	
Confrérie du Saint-Rosaire et Dames de Sainte-Anne	2.00	36.08
Saint-Georges (Montréal-Sud)		
Quêtes	5.30	
Enfants de Marie	.50	5.80

Saint-Hubert		
Quêtes	25.00	
Fabrique	10.00	
Enfants de Marie	2.00	37.00
Saint-Isidore		
Quêtes	33.61	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	4.00	
Enfants de Marie	4.00	
Ligue du Sacré-Coeur	4.00	55.61
Saint-Jacques-le-Mineur		
Quêtes	23.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	
Tiers-Ordre	1.00	36.00
Saint-Jean		
Quêtes	34.00	
Fabrique	20.00	
Congrégations	35.00	89.00
Saint-Josaphat		
Quêtes		15.95
Saint-Joseph (Chambly-Bassin)		
Quêtes	45.38	
Fabrique	25.00	
Enfants de Marie	5.00	75.38

Sainte-Julie

Quêtes		8.40

Saint-Lambert

Quêtes	10.31	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	30.31

Saint-Luc

Quêtes	6.83	
Fabrique	3.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	1.00	12.83

Sainte-Marguerite (L'Acadie)

Quêtes	13.50	
Fabrique	10.00	23.50

Saint-Michel (Napierville)

Quêtes	8.01	
Fabrique et associations	5.00	13.01

Saint-Patrice (Sherrington)

Quêtes		7.70

Saint-Paul (Ile-aux-Noix)

Quêtes	10.60	
Fabrique	5.00	15.60

Saint-Philippe		
Quêtes	13.67	
Fabrique	5.00	18.67
Saint-Rémi		
Quêtes	50.43	
Fabrique	10.00	
Congrégations	12.00	72.43
Sainte-Théodosie		
Quêtes		3.94
Sainte-Trinité (Contrecoeur)		
Quêtes	12.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	26.00
Saint-Valentin		
Quêtes	7.90	
Fabrique	5.00	12.90

CLERGÉ ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Archevêché de Montréal	$200.00
Clergé séculier	707.75
Compagnie de Saint-Sulpice	200.00
Clercs Saint-Viateur	25.00
Pères Dominicains	10.00
Pères Rédemptoristes, Sainte-Anne	5.00
Pères Rédemptoristes, Youville	5.00
Pères du Saint-Sacrement	120.00
Compagnie de Marie (Ste-Hélène et Dorval)	25.00
Frères de Charité, Asile Saint-Benoit	50.00
Frères de Saint-Gabriel	20.00
Tiers-Ordre et syndicat apostolique	400.00
Congrégation de Notre-Dame	200.00
Hôtel-Dieu	25.00
Semaine religieuse	25.00
Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang	25.00
Sœurs Grises	127.25
Sœurs de la Providence	100.00
Sœurs de Sainte-Croix	75.00
Sœurs de Miséricorde	50.00
Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie	25.00
Sœurs du Bon-Pasteur	15.00
Sœurs de l'Espérance (rue Sherbrooke)	8.00
Sœurs Carmélites	10.00
Sœurs de la Sainte-Famille	30.00
Petites Filles de St-Joseph (rue Sherbrooke)	25.00

Petites Filles de St-Joseph (N.-D.-de-Lourdes)	25.00
Petites Sœurs des Pauvres	5.00

MAISONS D'ÉDUCATION

Université Laval	$100.00
Collège de Montréal	25.00
Collège Sainte-Marie	62.00
Séminaire de théologie	57,89
Séminaire de philosophie	17.00
Collège Loyola	17.65
Collège Saint-Laurent (C.S.C.)	25.00
Collège de Sainte-Thérèse	30.00
Collège de L'Assomption	18.00
Ecole du Plateau	10.00
Ecole Garneau	17.00

Frères des Ecoles Chrétiennes

Académie Sainte-Brigide	25.00
Académie de l'archevêché	10.00
Académie Piché	17.00
Académie Saint-Joseph	15.00
Académie Saint-Paul	15.00
Collège du Sacré-Coeur (Longueuil)	10.00
Ecole Saint-Léon	19.75
Ecole de Viauville	13.15
Ecole Saint-Charles	10.00
Ecole Sainte-Cunégonde	19.00
Ecole Saint-Edouard	25.43

Ecole Saint-Jacques	18.00
Ecole d'Oka	2.00
Ecole Saint-Patrice	5.10
Ecole Plessis	10.00
Ecole de Salaberry	15.00
Pensionnat Mont-Saint-Louis	25.00
Pensionnat Saint-Laurent	10.00

Clercs de Saint-Viateur

Académie Saint-Jean-Baptiste	14.32
Académie Saint-Michel (Saint-Lambert)	2.75
Collège de Saint-Rémi	5.00
Collège de Terrebonne	10.00
Ecole Saint-Joseph	2.50
Ecole Saint-Louis	4.00
Académie Querbes	8.00
Ecole Saint-Jean-de-la-Croix	5.00
Ecole Notre-Dame-du-Saint-Rosaire	9.00
Ecole Sainte-Cécile	7.75
Institution des Sourds-Muets	16.00

Clercs de Sainte-Croix

Académie St-Joseph (N.-D.-des-Neiges)	2.00
Ecole Baril	5.00
Ecole de Cartierville	4.10
Académie Saint-Joseph (rue Désery)	7.00
Noviciat de Sainte-Geneviève	2.00
Oratoire Saint-Joseph	25.00

Scolasticat des Frères de Sainte-Croix ..	25.00
Externat du Collège Saint-Laurent	2.00
Ecole Laurier	5.00
Juvénat de Sainte-Croix, Saint-Laurent	3.00
Frères de l'Instruction Chrétienne	
Académie Saint-Paul (rue Drolet)	20.00
Académie Saint-Stanislas	10.00
Ecole Sainte-Elisabeth	5.00
Ecole Sainte-Famille	22.80
Ecole Saint-François-Xavier	30.00
Ecole Saint-Jean-Berchmans	13.17
Sainte-Anne-de-Bellevue	7.00
Sainte-Scholastique	3.25
Frères du Sacré-Coeur	
Collège Commercial	37.00
Ecole Meilleur	16.06
Notre-Dame-de-Grâce	5.50
Notre-Dame-des-Victoires	3.38
Académie Roussin	21.60
Ecole Saint-Victor	3.70
Frères de Saint-Gabriel	
Académie Christophe-Colomb	5.00
Saint-Martin	1.75
Sainte-Thérèse	2.30
Ecole Saint-Etienne	19.38
Ecole Sainte-Hélène	8.75

L'Assomption	5.00
Patronage Saint-Vincent-de-Paul	10.00
Orphelinat Saint-Arsène	5.00
Frères Maristes des Ecoles	
Académie Saint-Pierre	35.11
Collège Laval (St-Vincent-de-Paul)	25.00
Ecole Desrosiers	20.00
Ecole Saint-Georges	5.02
Frères Irlandais de la Présentation	
Ecole Chauveau	3.72
Congrégation Notre-Dame	
Académie Bourgeoys	18.33
Académie Bourget	34.50
Académie Marguerite-Lemoyne	48.60
Académie Notre-Dame-des-Anges	10.00
Académie Saint-Denis	10.00
Académie St-Joseph (rue N.-Dame O.)	10.00
Académie Saint-Joseph (Verdun)	12.00
Académie Saint-Léon	14.00
Académie Saint-Louis-de-France	14.00
Académie Saint-Paul	25.00
Académie Saint-Urbain	5.00
Académie Visitation	13.75
Couvent de Laprairie	3.80
Couvent de Saint-Jean	12.00
Couvent de Tétraultville	8.00

Ecole Bonsecours	5.00
Ecole d'Enseignement Supérieur	10.00
Ecole Jeanne-Leber	5.00
Ecole Normale	15.00
Ecole Notre-Dame	2.00
Ecoles N.-D.-de-Grâce et St-Dominique	18.60
Ecole de Rosemont	14.95
Ecole de Saint-Eusèbe	22.00
Mont-Sainte-Marie	10.00
Ecole Notre-Dame-de-la-Paix	7.00
Ecole Sainte-Hélène	3.00
Pensionnat Sainte-Catherine	30.00
Pensionnat Villa-Maria	25.00

Soeurs Grises

Asile Bethléem	5.00
Asile Nazareth	10.00
Asile Sainte-Cunégonde	10.00
Asile Saint-Henri	10.00
Asile Saint-Patrice	10.00
Hôpital Notre-Dame	5.00
Hôpital Saint-Jean (Saint-Jean)	5.00
Hôpital Saint-Joseph	5.00
Hospice Lajemmerais (Varennes)	5.00
Hospice Saint-Antoine (Longueuil)	15.00
Hospice Saint-Joseph	5.00
Hospice d'Youville (Saint-Benoit)	5.00
Orphelinat Catholique	5.00

Patronage d'Youville	10.00
St. Bridget's Home	10.00
Hôpital Saint-Paul	5.00
Saint-Joseph (Beauharnois)	5.00
Soeurs du Bon-Pasteur	
Couvent de Saint-Hubert	5.00
Asile Sainte-Darie	15.00
Académie Saint-Louis-de-Gonzague	10.00
Maison de Lorette	5.00
Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie	
Académie de Marie-Immaculée	7.00
Académie Marie-Rose	10.00
Académie du Sacré-Coeur	15.00
Académie des Saints-Anges	5.00
Académie du Saint-Coeur-de-Marie	6.00
Académie de la Sainte-Famille	15.00
Académie des Saints-Noms de Jésus et de Marie (rue Cherrier)	7.10
Académie des Saints-Noms de Jésus et de Marie (rue Mont-Royal)	5.00
Couvent de Saint-Josaphat	5.00
Couvent de Verchères	5.00
Couvent de Contrecoeur	5.00
Couvent de Lachenaie	5.00
Couvent de Longueuil	5.00
Couvent de Saint-Paul-l'Ermite	5.00
Couvent de Saint-Lambert	5.00

Ecole Baril	13.00
Ecole Saint-Anselme	2.25
Ecole Saint-Clément	8.44
Ecole Saint-Jean-Berchmans	2.58
Pensionnat d'Outremont	15.00
Pensionnat Hochelaga	10.00
Ecole Saint-Georges (Longueuil)	5.00
Ecole Saint-Léonard-de-Port-Maurice	5.00
Ecole Lafontaine	5.00
Couvent de Waterloo	2.00
Province d'Hochelaga	33.30

Soeurs de Sainte-Anne

Académie du Boulevard	5.00
Académie Saint-Pierre-aux-Liens	6.00
Académie Saint-Zotique	15.00
Couvent de Notre-Dame-des-Victoires	5.00
Couvent de Ste-Anne (Caughnawaga)	5.00
Couvent de Ste-Anne (Ste-Geneviève)	10.00
Couvent de Saint-Cyprien	10.00
Couvent de Saint-Henri	15.00
Couvent de Saint-Jean-de-la-Croix	10.00
Couvent de Saint-Remi	5.00
Couvent de Saint-Michel	3.05
Ecole Sainte-Elisabeth	5.00
Ecole Saint-Michel	12.00
Ecole Saint-Arsène	5.00
Ecole Saint-Victor	2.00

Ecole Saint-Irénée	5.00
Ecole Savaria	7.00
Pensionnat de l'Ange-Gardien	20.00
Couvent de Saint-Jérôme	5.00
Pensionnat Sainte-Angèle	5.00
Mont-Sainte-Anne, Lachine	10.00
Académie Sainte-Anne, rue Albert	5.00
Sœurs de Sainte-Croix	
Académie Laurier	29.00
Académie Sainte-Brigide	5.00
Académie Saint-Edouard	22.12
Académie Saint-Ignace	12.00
Académie Saint-Jean-l'Evangéliste	5.00
Académie d'Youville	2.70
Couvent de Saint-Nicholas	4.25
Couvent de Sainte-Rose	5.00
Couvent de Sainte-Scholastique	2.00
Couvent de Cartierville	9.00
Couvent de Varennes	5.00
Couvent de Villeray	9.00
Ecole de Bordeaux	6.40
Ecole Sainte-Cécile	12.29
Couvent de Saint-Martin	3.00
Pensionnat Saint-Basile	16.75
Couvent des Sœurs Sainte-Croix (rue Christophe-Colomb)	13.61
Pensionnat de Saint-Laurent	36.00
Académie Saint-Alfred, (St-Laurent)	7.00

Soeurs de la Providence

Asile Saint-Vincent-de-Paul (rue Sainte-Catherine)	5.00
Asile Saint-Vincent-de-Paul (Ile Jésus)	5.00
Providence, (Maison Mère)	5.00
Hôpital des Incurables	10.00
Hôpital Saint-Jean-de-Dieu	10.00
Hôpital Saint-Joseph (Lachine)	2.00
Hospice Auclair	5.00
Hospice Bourget	2.00
Hospice Drapeau (Sainte-Thérèse)	5.00
Hospice Gamelin	5.00
Hospice Notre-Dame (L'Assomption) ..	5.00
Hospice Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Laprairie)	5.00
Hospice de la Providence (Maisonneuve)	5.00
Institution des Sourdes-Muettes	5.00
Jardin d'Enfance Saint-André	5.00
Orphelinat Saint-Alexis	5.00
Providence (Lac Masson)	2.00
Providence (Sainte-Adèle)	2.00
Providence (Saint-Enfant-Jésus)	5.00
Providence (Sainte-Geneviève)	2.00
Providence Sainte-Anne de Montréal ..	5.00
Salle d'Asile Saint-Vincent-de-Paul	5.00

Religieuses du Sacré-Coeur

Académie du Sacré-Cœur	15.00
Pensionnat (Sault-au-Récollet)	50.00

Filles de la Sagesse

Hôpital Sainte-Justine	5.00
Maison de Dorval	2.00

Soeurs de la Sainte Famille

Séminaire Sainte-Thérèse	5.00
Jardin de l'Enfance (Demontigny est)	10.00

Soeurs Franciscaines

Ecole Notre-Dame-de-la-Défense	3.71

Soeurs de l'Espérance

Saint-Laurent	5.00
Soeurs de l'Immaculée Conception	10.00

PAROISSES ÎLE DE MONTRÉAL	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Soeurs Grises	Séminaristes pauvres	Incurables	Abris des soldats	Société protect. et de renseig.
La Cathédrale S.-Jacques (Montréal)	$18.80	$22.28	$70.41	$52.82	$17.21	390.00	$24.19	$28.57	$55.30	48.61
La Présentation (Dorval) "	6.00	6.00	1.50	9.00	5.00	23.00	5.00	.....	55.00	5.00
La Visitation (Slt-au-Récollet) "	5.00	10.00	2.00	12.40	2.20	20.00	3.75	0.75	8.00	5.00
Notre-Dame (S.-N.-de-Marie) "	13.88	25.30	132.00	28.65	10.25	1,019.80	66.00	262.72	149.75	17.25
N.-D.-des-Anges (Cartierville) "	1.50	3.80	7.56	7.20	1.40	48.50	2.75	.....	12.40	3.80
Notre-Dame-de-Grâce "	15.00	33.26	32.96	39.68	21.00	55.00	32.00	.....	110.65	22.00
Notre-Dame-des-Neiges "	6.82	13.00	32.00	16.00	6.00	37.00	8.00	.....	25.00	10.00
N.-D.-des-Sept-Doul. (Verdun) "	10.00	12.00	30.00	20.00	10.00	150.00	12.00	2.00	50.00	15.00
N.-D.-des-Vict. (P.-Terminal) "	3.00	3.00	2.00	7.70	3.00	12.00	4.20	2.15	4.00	3.10
Notre-Dame-du-Bon-Conseil "	3.51	5.38	5.00	22.90	5.00	45.00	13.38	7.40	.....	15.00
N.-D.-du-S.-Rosaire (Villeray) "	10.50	18.00	20.00	11.00	9.00	50.00	13.00	.....	30.00	10.00
Notre-Dame-du-Mont-Carmel "	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	131.05	.....
N.-D.-du-Perpétuel-Secours "	10.00	25.30	30.00	23.90	12.00	30.00	21.75	.....	35.00	10.20
N.-D.-de-la-Défense "	2.00	3.15	1.00	2.15	3.00	8.00	2.10	.....	5.00	.....
La Nativité de la B.-V.-M. (Hoch.) "	15.00	30.00	12.50	62.00	13.50	70.00	30.00	.....	75.00	18.00
Sacré-Coeur "	35.00	14.75	63.00	92.00	35.00	255.00	46.50	15.00	84.33	42.00
Sainte-Agnès "	21.40	.....	.....	42.31	.....	101.10	51.00	.....	206.80	33.17
Saint-Alphonse "	3.45	11.80	6.03	10.00	5.32	59.78	7.03	.....	13.00	4.80
Saints-Anges (Lachine) "	18.25	23.30	15.10	65.45	17.20	71.25	20.40	.....	218.01	16.00

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Soeurs Grises	Séminaristes pauvres	Incurables	Abris des soldats	Société protect. et de renseig.
Sainte-Anne (Montréal)	$14.94	$12.37	$ 6.96	$25.35	$13.76	$22.94	$14.00	$10.00	300.00	.....
Sainte-Anne-de-Bellevue "	8.46	32.65	10.78	32.91	9.83	.....	5.18	.....	55.80	5.00
Saint-Anselme "	.....	.....	.....	10.25	.....	.....	10.00	.....	21.40	9.85
Saint-Antoine "	10.00	6.00	15.00	22.00	6.00	250.00	15.00	12.00	550.00	25.00
Saint-Arsène "	3.50	4.00	1.50	3.00	3.00	25.00	5.00	6.00	.....	.....
Saint-Augustin-de-Cantorb. "	3.27	7.57	9.36	.....	2.33	100.00	5.00	.....	148.72	.....
Saint-Bernardin "	2.93	3.84	5.70	4.69	3.20	8.00	2.30	2.98	6.39	2.10
Sainte-Brigide "	10.00	20.00	60.00	20.00	10.00	500.00	10.00	25.00	200.00	10.00
Saint-Casimir (Lithuaniens) "	2.47	2.00	2.00	8.00	.....	10.00	8.00	.....	.....	3.00
Sainte-Catherine "	13.25	31.10	48.50	50.70	9.08	63.40	17.55	.....	130.25	10.20
Sainte-Cécile "	1.75	2.00	4.15	1.30	1.50	5.00	2.25	.....	10.57	.....
Saint-Charles "	.....	.....	.....	5.00	3.00	23.79	4.00	.....	5.00	.....
Sainte-Claire (Tétraultville) "	4.50	6.38	14.50	13.75	3.50	50.00	3.56	5.24	25.00	2.25
Saint-Clément (Viauville) "	8.40	15.25	60.61	23.05	8.85	54.00	16.50	.....	77.15	.....
Sainte-Clotilde "	9.50	24.08	10.71	14.39	8.50	44.00	18.93	2.04	7.54	26.50
Sainte-Cunégonde "	.....	16.00	15.00	22.00	10.00	111.00	5.00	.....	80.00	.....
Saint-Denis "	8.50	23.25	53.05	18.75	5.15	34.25	13.25	.....	29.25	12.25
Saint-Dominique "	10.54	18.75	8.61	6.89	4.26	50.27	2.40	2.20	.....	3.00
Saint-Edouard "	20.00	30.00	33.00	23.45	10.34	200.00	25.45	.....	75.00	50.00
Sainte-Elisabeth-du-Portugal "	16.40	15.45	1.60	23.91	11.80	80.00	22.70	2.00	60.00	12.50
Saint-Enfant-Jésus (Mile-End) "	13.19	50.00	52.40	43.96	14.52	182.02	24.82	.....	147.32	21.12

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Soeurs Grises	Séminaristes pauvres	Incurables	Abris des soldats	Société protect. et de renseig.
St-Enf.-Jésus (Pte-aux-Tr.) (Montréal)	$19.34	$13.37	$20.10	$26.20	$12.71	$79.41	$ 7.53	$ 1.45	$98.50	13.85
Saint-Etienne "	8.65	15.83	15.53	17.00	8.00	50.00	14.00	2.60	160.00	8.50
Saint-Eusèbe "	10.00	40.00	60.00	28.00	10.00	69.00	35.00	15.00	60.00	25.00
Saint-François-d'Assise "	11.20	23.00	30.00	37.70	10.00	100.00	17.12	.....	50.00	19.40
Saint-François-Solano "	4.09	9.35	2.00	8.46	5.00	14.52	7.32	.....	10.40	5.15
Saint-Gabriel "	8.25	5.25	3.15	36.00	18.50	99.25	45.00	9.15	210.15	40.00
Sainte-Geneviève "	9.65	10.25	20.25	24.50	14.00	45.00	15.45	5.00	58.00	11.00
Saint-Georges "	3.75	4.20	30.60	10.00	2.50	52.30	5.62	8.00	18.43	7.94
Sainte-Hélène "	8.80	12.40	14.30	5.30	8.56	26.25	7.50	.....	40.00	11.05
Saint-Henri "	8.75	20.26	8.25	37.93	8.00	315.18	40.00	.....	207.00	.....
Sainte-Herménégilde "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8.00	4.20
Immaculée-Conception "	52.18	65.36	172.19	56.28	34.29	187.78	46.40	27.85	134.79	22.77
Saint-Irénée "	4.25	10.40	6.60	7.30	5.33	111.83	6.23	.....	38.25	4.47
Saint-Jacques "	50.00	55.00	198.00	150.00	50.00	245.00	40.00	25.00	6.00	25.00
Saint-Jean-Baptiste "	11.78	30.59	112.71	21.25	12.11	400.37	16.86	.....	93.19	43.97
Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle "	5.20	15.00	11.75	26.27	5.00	35.00	5.40	.....	50.00	5.27
Saint-Jean-Berchmans "	1.48	4.73	14.29	4.09	1.62	9.89	1.94	4.33	9.91	10.95
Saint-Jean-de-la-Croix "	4.65	8.00	12.00	18.25	4.50	18.00	7.00	2.50	4.20	12.90
Saint-Joachim (Pointe-Claire) "	.....	.....	18.56	7.75	.....	6.22	10.65	.....	77.58	.....
Saint-Joseph (306, Richmond) "	7.00	30.00	31.00	16.00	7.00	75.00	19.00	.....	10.00	8.00
Saint-Joseph (Riv.-des-Prairies) "	3.00	4.00	12.50	3.00	5.70	13.00	3.25	.....	16.75	2.40

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Soeurs Grises	Séminaristes pauvres	Incurables	Abris des soldats	Société protect. et de renseig.
Saint-Joseph (Bordeaux) (Montréal)	$ 6.15	$ 6.75	$13.15	$20.73	$ 8.50	$23.00	$12.45	.....	$30.00	$8.35
Saint-Laurent "	17.00	52.15	37.60	36.90	14.00	83.00	17.65	7.00	50.00	14.00
Saint-Léon (Westmount) "	1.32	1.24	8.01	8.01	1.98	140.31	11.14	.....	240.00	.....
Saint-Léonard-de-Port-Maurice "	5.00	6.25	6.50	6.75	10.00	34.25	8.00	.....	.....	.....
Saint-Louis-de-France "	16.90	25.40	76.49	29.64	15.15	315.00	14.00	.....	221.25	19.00
Saint-Louis-de-Gonzague "	3.50	2.80	1.60	10.00	4.10	21.00	6.00	1.30	100.00	5.00
Sainte-Madeleine "	5.05	9.50	22.10	13.45	5.30	59.10	5.10	2.65	21.00	5.15
Saint-Marc "	2.06	5.03	6.04	2.00	.....	4.52	.....	.....	6.50	2.10
Saint-Michel "	7.62	9.23	2.59	33.69	32.28	75.00	43.22	.....	500.00	29.44
Saint-Nicholas (Ahuntsic) "	2.00	3.00	14.75	6.40	2.50	16.00	5.00	.....	37.50	3.00
Saint-Pascal-Baylon "	4.60	5.10	13.08	9.50	3.09	21.74	4.50	.....	9.00	.....
Saint-Patrice "	19.78	8.40	17.00	36.74	23.30	1,000.00	23.33	25.00	2,000.00	50.00
Saint-Paul "	8.00	16.00	30.25	16.00	6.55	30.00	13.50	.....	80.00	7.00
Sainte-Philomène (Rosemont) "	4.05	5.20	4.13	10.10	3.28	18.73	5.85	1.90	15.45	6.15
Saint-Pierre (Oblats) "	24.36	36.22	51.06	39.79	.....	78.57	16.00	12.61	26.47	13.81
Saint-Pierre-aux-Liens "	13.35	25.00	20.00	21.00	15.00	43.00	10.00	1.50	41.00	7.00
Saint-Pierre-Claver "	9.00	48.64	70.00	24.61	9.00	122.20	13.00	5.00	58.00	15.44
Saint-Rédempteur "	4.85	11.65	12.10	9.00	2.85	33.75	3.50	.....	100.00	3.00
Saint-Stanislas-de-Kostka "	20.00	13.60	50.00	50.00	25.00	5.00	25.00	.....	100.00	20.00
Saint-Thomas-d'Aquin "	3.11	9.93	4.37	8.09	4.10	20.67	.....	.....	169.08	.....
T.-S.-Nom-de-Jésus (Maisonn.) "	14.00	20.25	54.90	120.00	11.09	101.91	17.00	4.00	216.64	25.00

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Soeurs Grises	Séminaristes pauvres	Incurables	Abris des soldats	Société protect. et de renseig.
T.-S.-Sacrement (P.-Domin.) (Montréal)	3.00	3.00	22.00	20.00	3.00	33.00	10.00	5.00	20.00	8.00
Saint-Viateur "	9.25	35.72	158.18	33.39	15.00	293.86	30.34	1.15	220.77	41.10
Saint-Victor "	0.50	9.40	4.20	11.72	3.40	23.05	11.19	.....	11.00	5.58
Saint-Vincent-de-Paul "	11.50	20.50	105.00	63.50	4.00	78.00	20.00	3.00	51.25	25.60
Saint-Willibrod "	10.00	9.00	2.00	15.00	7.50	14.21	5.00	1.80	43.50	.....
Saint-Zotique "	14.00	50.00	14.61	46.20	16.25	180.00	15.30	.....	231.25	20.00
Mission: Polonais "	.....	.....	.....	.....	.....	25.00	.....	.....	.....	.....
Mission: Syriens "	.....	.....	.....	.....	.....	20.00	.....	.....	.....	.....
Gésû "	.....	.....	59.44	.....	.....	85.00	.....	.....	.....	.....
Saint-Ignace-de-Loyola "	.....	.....	7.50	3.35	6.20	14.95	.....	.....	.....	.....
Saint-Nazaire "	.....	6.21	5.79	.....	.....	17.90	.....	.....	.....	.....
Notre-Dame-de-la-Paix "	0.95	.....	.....	.....	.....	10.00	.....	.....	.....	.....
COMMUNAUTÉS										
RR. PP. du Très-Saint-Sacrement	22.50	25.00	50.00	.....	.....	400.00	.....	.....	100.00	.....
Soeurs de la Prov., Sourdes-Muettes.....	15.75	7.70	10.61	15.97	10.15	30.00	10.40	.....	17.31	10.00
" du Bon-Pasteur (Ville).....	3.80	2.45	6.17	6.80	3.30	18.45	4.40	.....	3.95	2.55
" de l'Hôtel-Dieu.....	10.00	9.00	9.10	18.00	12.00	27.00	12.00	.....	27.00	11.00
" de la Miséricorde.....	1.39	3.30	1.26	1.50	2.27	4.40	2.93	7.19	3.80	1.86
Oratoire Saint-Joseph.....	.....	.....	18.25	.....	.....	15.50	.....	.....	18.00	.....

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Soeurs Grises	Séminaristes pauvres	Incurables	Abris des soldats	Société protect. et de renseig.
Particuliers	.....	.....	.....	.....	.....	.....	55.00	.....	5.00	.....
Soeurs du Précieux-Sang	.....	.....	.....	.....	.....	12.00	.....	.....	.....	.....
Grand Séminaire	.....	.....	.....	.....	.....	40.70	.....	.....	.....	.....
Le Carmel	.....	10.00	4.60	.....	.....	5.00	.....	.....	1.52	.....
Chapelle N.-D.-de-Bon-Secours	.....	.....	.....	.....	.....	40.00	.....	.....	.....	.....
Cong. des hommes de Ville-Marie	.....	.....	.....	.....	.....	50.00	.....	.....	.....	.....
Directeur prov. des C. de S.-Viateur	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50.00	.....
Collège Sainte-Marie	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40.00	.....
Mont-Sainte-Anne	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10.00	.....
Séminaire de Philosophie	.....	.....	14.00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Collège N.-D. Côte-des-Neiges	.....	.....	.....	.....	.....	50.00	.....	.....	.....	.....
Chapelle de Marie-Réparatrice	.....	.....	20.00	.....	.....	11.00	.....	.....	.....	.....
CAMPAGNE (RIVE-NORD)										
L'Annonciation (Oka)	6.00	5.00	12.20	6.10	6.25	18.76	5.25	1.73	15.00	5.00
L'Assomption	15.00	17.00	50.00	28.50	14.50	43.00	13.00	.....	44.00	13.00
La Purification (Repentigny)	2.00	2.00	5.00	2.25	.....	.....	1.50	.....	.....	2.75
Sainte-Adèle	3.95	14.00	14.35	10.00	3.00	11.00	4.50	3.00	20.00	10.00
Sainte-Anastasie (Lachute)	2.00	4.12	30.00	8.00	2.00	40.00	5.50	.....	27.50	6.05
Sainte-Anne-des-Plaines	9.50	15.00	6.00	19.80	10.10	50.00	12.00	5.00	25.00	9.60

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Soeurs Grises	Séminaristes pauvres	Incurables	Abris des soldats	Société protect. et de renseig.
Saint-André-d'Argenteuil	$ 2.00	$ 2.75	$ 6.00	$ 5.25	$ 3.00	$ 3.45	$ 3.25	$ 2.15	$ 8.00	$2.25
Saint-Augustin	6.25	13.50	25.50	12.85	8.00	25.00	6.20	0.50	15.00	4.60
Saint-Benoît	5.00	4.25	15.50	7.20	5.00	23.00	5.00	1.00	7.80	2.55
Saint-Canut	3.35	1.75	2.55	3.65	3.85	4.20	1.80	1.50	6.50	1.80
Saint-Charles (Lachenaie)	3.00	5.00	28.00	7.00	3.00	12.00	5.00	5.00	5.00	3.00
Saint-Christophe	0.95	1.90	2.20	3.45	1.75	2.00	1.05	1.10	1.80	1.50
Saint-Colomban	0.90	1.00	1.00	1.60	1.00	0.60	0.90	1.00	.....	.....
Sainte-Dorothée	1.75	2.00	7.25	4.75	2.10	12.40	2.00	8.25	10.00	5.00
Saint-Elzéar	2.00	1.50	1.00	2.00	.....	3.25	.....	.....	4.00	.....
Saint-Eustache	9.08	7.68	8.50	20.61	10.65	35.31	10.35	.....	27.39	12.22
Saint-François-de-Sales	3.10	2.00	1.50	9.63	2.50	5.00	3.25	2.00	10.00	8.00
Saint-Gérard-Majella	2.37	1.50	23.00	3.73	1.76	5.72	2.01	1.00	9.13	2.86
Saint-Hermas	3.94	4.53	11.80	7.10	4.15	14.14	3.63	5.00	16.28	2.44
Saint-Hippolyte	2.44	2.05	6.73	4.61	3.45	4.25	2.00	2.25	5.77	1.42
Saint-Janvier	10.50	10.00	15.25	14.60	7.75	20.00	10.00	6.00	15.00	4.25
Saint-Jérôme	20.00	25.00	15.00	40.00	20.00	60.00	24.00	15.00	70.00	18.75
Saint-Joseph-du-Lac	3.65	2.60	6.40	7.82	4.08	14.03	3.40	2.02	11.11	2.68
Saint-Joseph (Mont-Rolland)	8.35	8.00	7.00	6.50	8.82	6.52	8.85	.....	15.00	10.25
Saint-Louis-de-Terrebonne	12.00	20.00	10.00	30.10	14.25	60.00	13.50	4.00	65.00	10.00
Sainte-Lucie	3.70	2.30	4.15	5.00	2.35	8.00	2.45	2.30	5.00	.....
Sainte-Marguerite (Lac Masson)	3.00	2.25	8.00	5.41	5.00	8.00	4.91	.....	31.85	4.05

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Soeurs Grises	Séminaristes pauvres	Incurables	Abris des soldats	Société protect. et de renseig.
Saint-Martin	$ 6.00	$10.00	$22.00	$11.00	$ 6.00	$45.00	$ 5.00	$ 5.00	$45.00	$4.00
Sainte-Monique	3.00	8.50	5.30	4.40	2.86	17.00	2.75	1.00	32.50	2.25
Saint-Paul-l'Ermite	5.80	5.92	10.68	10.01	4.78	12.71	5.14	.....	24.54	4.05
Saint-Placide	2.00	2.25	4.10	2.53	2.95	5.50	3.29	0.82	6.00	2.50
Saint-Raphaël (Ile-Bizard)	3.70	3.00	9.70	5.65	4.70	7.40	2.00	1.00	16.00	1.65
Sainte-Rose	.....	11.00	44.00	7.50	6.00	31.00	10.00	.....	47.00	.....
Saint-Sauveur	4.50	6.25	3.25	8.75	5.00	7.00	4.50	2.50	12.50	2.50
Sainte-Scholastique	26.90	10.00	20.50	30.25	17.25	62.00	15.00	1.70	51.50	12.00
Saints-Simon-et-Jude (Charlemagne)	7.00	7.00	7.00	12.45	5.40	16.25	10.00	.....	.....	4.00
Sainte-Sophie	1.20	2.15	4.55	2.27	1.15	2.73	1.20	1.05	2.25	1.60
Saint-Sulpice	3.23	3.31	8.26	6.59	7.00	3.45	.....	.....	6.00	2.55
Sainte-Thérèse	17.50	24.60	20.50	61.00	22.60	28.50	20.00	8.00	38.00	16.00
Saint-Vincent-de-Paul (Ile-Jésus)	16.00	17.00	16.00	23.75	15.00	26.50	17.00	.....	108.00	20.50
Notre-Dame-du-Bon-Pasteur	1.50	4.00	4.00	6.65	3.75	9.00	3.60	6.00	25.25	4.10
Chapelle: Bois des Filion	.....	1.88	5.55	2.00	.....	5.03	.....	.....	.....	.....
Mission des C. S. V. (Ste-Geneviève)	.....	.....	.....	.....	.....	2.00	.....	.....	.....	.....
Prêtres du séminaire Sainte-Thérèse	.....	.....	1.70	.....	.....	20.00	.....	.....	.....	.....

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Univer-	Université Laval	Ruthènes	Soeurs Grises	Séminaristes pauvres	Incurables	Abris des soldats	Société protect. et de renseig.
CAMPAGNE (RIVE-SUD)										
La Nativité de la B.-V.-M. (Laprairie)	$ 7.50	$14.00	$27.00	$22.00	$8.00	$50.00	$11.00	$7.30	$35.00	$7.00
Notre-Dame-Auxiliatrice	5.43	15.25	4.00	5.40	4.90	12.00	4.50	1.00	14.00	.....
N.-Dame-du-Mont-Carmel (Lacolle)	2.85	4.08	4.10	9.60	3.00	40.25	4.22	1.12	14.00	3.10
Saint-Amable	2.45	2.50	2.50	4.50	1.75	2.00	2.00	1.50	4.00	2.00
Sainte-Anne (Varennes)	6.45	10.50	46.50	18.20	7.15	20.82	5.88	2.50	52.55	6.05
Saint-Antoine (Longueuil)	9.25	16.25	34.60	21.50	9.00	100.00	14.30	5.00	49.00	9.05
Saint-Basile-le-Grand	2.50	3.50	6.50	6.25	5.00	5.00	3.50	.....	35.36	2.25
Saint-Bernard (Lacolle-Sud)	1.25	1.25	3.10	2.80	1.50	10.00	5.00	1.00	4.80	1.40
Saint-Blaise	3.50	3.25	17.00	6.00	3.00	65.00	2.00	.....	21.00	2.50
Saint-Bruno	4.46	4.90	13.40	9.37	6.17	19.00	3.79	.....	22.10	3.09
Saint-Coeur-de-Marie	3.46	6.42	7.23	8.68	5.42	10.61	5.28	.....	30.31	4.11
Saint-Constant	5.21	5.65	40.00	9.47	5.10	50.00	3.34	.....	60.00	6.25
Saint-Cyprien	13.07	10.80	33.93	11.48	9.52	42.96	8.82	5.85	26.60	14.04
Saint-Edouard	3.50	3.00	25.40	8.85	4.25	11.00	2.50	1.00	17.00	3.25
Sainte-Famille (Boucherville)	12.43	14.00	50.00	22.60	5.25	32.35	14.50	.....	20.10	14.30
Saint-François-Xavier (Caughnawaga)	5.80	8.48	3.80	10.45	6.05	25.00	5.80	5.00	19.40	3.90
Saint-François-Xavier (Verchères)	9.00	6.55	29.90	11.02	4.90	22.25	4.62	.....	22.00	10.50
Saint-Georges (Montréal-Sud)	0.61	3.43	4.28	1.07	0.47	4.55	3.35	2.55	0.63	0.53
Saint-Hubert	7.50	8.65	23.15	14.00	8.00	26.00	8.50	2.00	20.00	5.75
Saint-Jacques-le-Mineur	11.15	15.00	23.75	8.65	10.25	21.50	10.30	3.00	73.00	4.25

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Aumônes du Carême	Université Laval	Ruthènes	Soeurs Grises	Séminaristes pauvres	Incurables	Abris des soldats	Société protect. et de renseig.
Saint-Isidore	$ 8.60	$ 9.25	$70.03	$17.43	$ 9.20	$59.13	$ 8.60	$ 7.00	$52.00	$8.63
Saint-Jean	17.45	28.15	11.40	42.00	16.00	80.18	20.50	21.00	38.00	20.00
Saint-Josaphat	3.00	5.25	2.00	4.92	4.80	15.00	3.86	.....	2.03	.....
Saint-Joseph (Chambly)	9.93	7.87	49.05	33.93	5.00	47.58	10.52	6.58	51.00	5.12
Sainte-Julie	6.02	3.64	13.51	21.58	3.10	8.30	5.80	.....	17.50	4.85
Saint-Lambert	3.56	9.78	16.41	9.00	3.82	50.00	4.96	4.00	61.00	5.00
Saint-Luc	2.14	4.00	20.00	6.80	3.80	11.77	3.20	2.05	7.40	2.00
Sainte-Marguerite (L'Acadie)	2.42	8.29	17.12	7.20	6.13	27.70	3.25	0.80	9.25	4.23
Saint-Maxime	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6.00	.....
Saint-Michel	5.08	3.50	8.55	7.87	4.80	12.00	3.00	1.00	7.21	3.25
Saint-Patrice (Sherrington)	4.40	3.00	8.05	5.80	3.55	9.60	2.65	.....	9.60	4.60
Saint-Paul (Isle-aux-Noix)	4.40	1.70	9.55	3.67	2.50	10.50	3.50	3.00	.....	.....
Saint-Philippe	5.15	6.30	25.00	12.03	6.29	32.60	7.23	.....	16.50	3.18
Saint-Rémi	7.83	13.75	56.00	14.55	7.82	60.00	10.00	14.00	92.00	13.35
Sainte-Théodosie	2.46	1.75	11.31	1.62	1.18	10.25	1.70	.....	7.60	.....
Très-Sainte-Trinité (Contrecoeur)	6.50	7.00	50.00	10.50	4.00	30.00	6.00	5.00	18.00	12.00
Saint-Valentin	3.50	2.40	18.25	6.20	3.30	15.30	1.78	1.75	12.25	1.55
Collège de Saint-Rémi	.....	.....	1.00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Archevêché de Montréal, le 17 février 1919.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

No 141

CIRCULAIRE

DE

Mgr L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

À L'OCCASION DE LA VISITE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL MERCIER

Archevêché de Montréal,
le 26 septembre 1919.

Bien chers collaborateurs,

Comme vous l'avez appris, l'illustre cardinal Mercier nous honorera bientôt de sa visite. Il désire, m'a-t-il dit, nous témoigner sa gratitude pour ce que nous avons fait pendant la guerre en faveur de la Belgique si cruellement éprouvée.

Si sa grande délicatesse le fait hésiter à solliciter de nouveaux secours, nous comprenons tous combien ces secours lui sont cependant nécessaires dans l'état si triste où se trouvent aujourd'hui son clergé et son peuple. L'Université de Louvain qu'il faut reconstruire lui tient particulièrement au coeur. Il me semble qu'il n'est pas

possible de le laisser passer parmi nous sans lui donner un témoignage sensible de notre admiration pour ses éminentes vertus et de notre sympathie pour ses douleurs. Je désirerais lui présenter, au nom du diocèse, au moins cinq mille dollars.

En conséquence, je viens faire appel à la générosité de tous mes diocésains, sûr d'aller au devant de leurs désirs. A cet appel il sera répondu généreusement comme toujours, je n'en doute pas.

Nos communautés religieuses seront heureuses de s'unir à nous dans ce bel acte de charité.

Je vous prie de faire une collecte dans votre église ou de prendre un autre moyen, si vous le préférez, pour obtenir les contributions de vos paroissiens et vous voudrez bien y joindre votre offrande personnelle selon vos moyens.

Cette contribution paroissiale devra être envoyée à M. le procureur de l'archevêché aussitôt que possible, et le 22 octobre au plus tard.

Agréez, chers collaborateurs, l'expression de mes sentiments très affectueux et très dévoués en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

NOTE. — Nos communautés religieuses sont aussi respectueusement priées d'adresser leur offrande à M. le procureur de l'archevêché.

No 142

LETTRE PASTORALE

DE

Mgr L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

EN FAVEUR de L'INSTITUTION des SOURDS-MUETS

PAUL BRUCHESI, par la grâce de Dieu et du Siège apostolique, archevêque de Montréal.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

Nous venons vous parler aujourd'hui d'une des institutions les plus belles et les plus méritantes de notre diocèse et de notre Province, celle des sourds-muets dont les Clercs de Saint-Viateur ont la direction. Il se fait dans cette maison une oeuvre admirable, dont voici l'histoire en peu de mots.

Un avocat de Québec, M. McDonald, avait eu, le premier, l'idée de fonder une école pour les garçons sourds-muets. Il l'avait commencée et s'y était dévoué de tout son coeur, mais, après cinq années de labeurs et de sacrifices, il se vit contraint d'y renoncer. C'était en 1836. Depuis cette époque, d'autres efforts furent tentés au

collège de Saint-Hyacinthe, pour l'établissement d'une oeuvre dont l'importance et la nécessité étaient reconnues de tous. Ils échouèrent malheureusement, devant les obstacles qui parurent insurmontables. Mais les premiers et zélés amis des sourds-muets en notre pays ne sauraient être oubliés et c'est avec un sentiment d'admiration égal à celui de notre reconnaissance que nous citons ici les noms de M. l'abbé Prince, de M. Antoine Caron, de M. l'abbé Lagorce, de M. David et de M. Mazurette. Laïcs et prêtres, on le voit, s'étaient unis pour cette charitable entreprise.

Mgr Bourget, qui semblait avoir pris à coeur de soulager toutes les infortunes, à l'exemple de saint Vincent de Paul qu'il imitait si bien, ne pouvait rester indifférent à celle des pauvres sourds-muets. Il obtint, en 1850, de M. Pierre Beaubien, un terrain sur lequel il fit construire une maison, au Côteau Saint-Louis : ce devait être l'asile et l'école des sourds-muets. L'oeuvre était fondée, il fallait lui donner des ouvriers.

Mgr Bourget songea aux Clercs de Saint-Viateur. Comme toujours il avait été heureusement inspiré et l'avenir devait prouver la sagesse de son choix. M. l'abbé Lagorce, qui avait fait le sacrifice de sa cure pour se consacrer aux sourds-muets, entra dans la communauté de ces religieux.Un des professeurs de l'Institut Forestier de Lyon, le Frère Young, y entra également et vint en 1856 seconder le Père Lagorce, dans cette école bienfaisante

dont toute la province de Québec devait profiter et que les Pères Bélanger, Boucher, Manseau, Cadieux, ont rendue célèbre par les fruits de science et de piété qu'elle a produits.

Elle était prospère et nous donnait les plus belles espérances lorsque, en 1904, s'abattit tout-à-coup sur elle un orage qui menaça de la détruire. Ce fut pour ses directeurs et pour nous un moment de pénible angoisse. Mais Dieu, invoqué par nous tous, ne nous abandonna pas et cette grande épreuve devint l'occasion de la manifestation la plus éclatante peut-être de la charité et de la solidarité catholiques. Non, l'Institution des sourds-muets ne pouvait pas périr. C'est alors que nous n'avons pas hésité à faire appel aux amis de l'oeuvre, qui en ont accepté la lourde administration, à nos communautés religieuses qui lui ont accordé leur si efficace patronage, au gouvernement de Québec et à la Législature qui l'ont protégée avec une touchante et intelligente sympathie. L'Ecole a été sauvée, et ceux qui ne partageaient pas nos croyances, voyant notre unité parfaite dans cette oeuvre de salut, disaient de nous ce que l'on disait jadis des premiers chrétiens: « Voyez donc comme ils s'aiment ». Un désastre était évité et la charité chrétienne triomphait.

Mais plusieurs années se passèrent avant qu'il fut permis aux Clercs de Saint-Viateur de songer à donner à leur école les développements nécessaires. La maison,

beaucoup trop petite, ne leur permettait pas de recevoir tous les enfants qui se présentaient. Une autre plus vaste était devenue nécessaire. On continua de vivre de privations et de sacrifices, on s'appliqua à amasser des fonds et enfin, comptant sur la protection de la Providence, on entreprit la construction nouvelle sur le Boulevard Saint-Laurent. Il importe qu'elle soit terminée le plus tôt possible et nous venons la recommander à votre sympathie.

La demande que nous vous adressons, Nos Seigneurs les archevêques et évêques de la Province de Québec voudront bien la faire à tous leurs diocésains, car quel est le diocèse où il n'y a pas plusieurs sourds-muets? Ils sont, dit-on, neuf cents garçons dans la Province entière, et l'école actuelle ne peut pas loger sous son humble toit tous ceux qui sont en âge de scolarité. Cependant, durant les soixante-dix années de son existence, près de quatorze cents ont été convenablement instruits. Leur intelligence s'est ouverte à toutes les vérités de la foi et aux connaissances les plus diverses. La science, la patience, l'habileté de leurs maîtres ont opéré en eux les prodiges que le Christ opérait par sa toute-puissance sur les pauvres sourds-muets qui lui étaient présentés. Leurs yeux ont appris à lire sur les lèvres la pensée de leurs semblables, leur langue s'est en quelque sorte déliée et leur a permis de communiquer avec la société dont ils se trouvaient autrefois séparés, leurs mains se sont familiarisées avec des métiers au moyen desquels ils gagnent

honorablement leur vie ; ils sont devenus des citoyens qui élèvent d'honorables familles et peuvent remplir tous leurs devoirs de chrétiens.

Voilà, nos très chers frères, l'oeuvre que vous appréciez et aimez déjà et à laquelle nous vous demandons de donner votre plus sympathique encouragement. C'est la première fois, du reste, que l'Institution Saint-Viateur s'adresse à la charité individuelle des catholiques. Pour nos pauvres sourds-muets, nos très chers frères, au nom de Notre-Seigneur lui-même, nous vous tendons la main. Nous serions reconnaissant à Messieurs les curés qui croiraient pouvoir organiser, dans leur paroisse, une collecte à domicile, par un comité de dévoués zélateurs ou zélatrices.

Mais afin que tous les fidèles sans exception aient l'occasion de participer à cette oeuvre de philantropie chrétienne en même temps que de patriotisme, nous voulons qu'une quête spéciale soit faite, le neuf novembre prochain, à chacune des messes, dans toutes les églises et chapelles du diocèse. En retour de ces dons généreux, nous prions, nos très chers frères, le Dieu qui a promis de ne pas laisser sans récompense le simple verre d'eau donné en son nom de répandre sur vous et sur vos familles ses plus précieuses bénédictions.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office public, le dimanche qui précé-

dera celui où se fera la collecte, c'est-à-dire le deux novembre.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre chancelier, le vingt-deuxième jour d'octobre, mil neuf cent dix-neuf.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Par ordre de Monseigneur,

Albert VALOIS,
chancelier.

LETTRE PASTORALE

DE

L'ÉPISCOPAT DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

SUR L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

A tous les fidèles des diocèses de Montréal, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield et Joliette, composant la province ecclésiastique de Montréal, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

L'un des problèmes les plus importants qui aient jamais préoccupé notre province ecclésiastique vient de recevoir sa solution définitive. Un rescrit du Saint-Siège, daté du 8 mai dernier, décrète la séparation de la section montréalaise de l'Université Laval d'avec celle de Québec. Une nouvelle institution d'enseignement supérieur, autonome et indépendante, l'Université de Montréal, prend place aux côtés de celle qui en fut la fondatrice, qui en était l'associée depuis l'année 1889 et qui en restera toujours la mère.

L'histoire de la succursale universitaire de Montréal est bien connue; nous la résumons à grands traits.

Dès 1850, le deuxième évêque de Montréal, Mgr Bourget, de sainte mémoire, avait demandé à Rome la consti-

tution d'une université pour sa ville épiscopale. L'établissement à Québec, deux ans plus tard, de l'Université Laval fit ajourner le projet. Mgr Bourget revint à la charge en 1865, dans un nouveau mémoire. Mais Rome ne crut pas encore l'heure venue. Elle craignait de nuire au recrutement de l'université naissante en lui donnant une émule, sur le territoire de l'unique province ecclésiastique qui comprenait à cette époque toute la province civile de Québec.

En 1876 seulement, le 9 mars, par une lettre du cardinal Franchi, le Saint-Siège constituait à Montréal une succursale de l'Université Laval. Le chancelier et le recteur de Québec, par l'entremise d'un vice-recteur, également de Québec, géraient toutes les affaires de la succursale. Les professeurs de Montréal devaient cependant figurer dans l'unique conseil universitaire. Les facultés respectives, tant de Québec que de Montréal, n'en formaient qu'une seule. Les dépenses de la succursale étaient mises tout entières à la charge du diocèse de Montréal. Québec faisait subir les examens et percevait, avec les honoraires des cours, les frais de diplômes des élèves montréalais. Partout les programmes devaient être uniformes. Les collèges affiliés relevaient de Québec seul.

Montréal accepta loyalement la situation créée par cette décision pontificale. A la longue, toutefois, la succursale constata que, dans de pareilles conditions, elle ne pouvait ni se maintenir ni s'étendre. Des raisons

d'ordre administratif, auxquelles vint s'ajouter, en 1886, l'érection de la province ecclésiastique de Montréal, autorisaient la succursale à réclamer plus de liberté. L'épiscopat de la nouvelle province prit sur lui de solliciter à Rome l'amélioration désirée. Le Saint-Siège répondait le 2 février 1889, en accordant la Constitution *Jamdudum*.

En vertu de ce document, la succursale de Montréal devenait une section, un autre siège (*altera sedes*), de l'Université Laval. Le chancelier et le recteur de Québec gardaient la haute main sur les deux sections. Mais le vice-recteur était désigné par les seuls évêques de la nouvelle province. Les facultés de Montréal devenaient distinctes de celles de Québec; dans chacune les professeurs formaient un conseil pour la nomination des maîtres et l'adoption des programmes. Financièrement, la section de Montréal continuait à se pourvoir par elle-même. Québec, ne faisant plus subir les examens, octroyait cependant des grades comme par le passé, et percevait les frais de diplômes. Enfin, l'affiliation des collèges à la seule section de Québec était maintenue. La constitution *Jamdudum* comportait donc pour Montréal presque l'indépendance. Quatre liens seulement rattachaient encore la succursale à l'Université Laval. Le conseil universitaire, tout en ne comprenant que des professeurs de Québec, demeurait unique. Tous les évêques de la province civile faisaient partie du conseil de vigilance. Québec devait ratifier la nomination des doyens

et des professeurs de certaines Facultés. Elle gardait aussi le monopole de la concession des grades.

Cette quasi-indépendance fut à la fois confirmée et accrue par notre législature provinciale. Une loi du 30 décembre 1890 accordait la personnalité civile à la Faculté de médecine de Montréal. Une autre loi concédait, le 24 juin 1892, le même privilège à la Faculté de droit et un statut spécial créait, pour la succursale, le conseil local d'administration et son comité exécutif appelé bureau des gouverneurs.

Que manquait-il donc à la section de Montréal pour être une véritable université? N'ayant pas le droit de décerner ses propres grades, elle apparaissait aux yeux de tous comme privée du pouvoir principal de toute institution d'enseignement supérieur. Elle n'avait pas de corps central ayant autorité pour unifier les efforts, imprimer la direction, assurer la discipline et gérer les finances. L'absence de ce corps suprême, indépendant de Québec et responsable à Montréal, empêchait l'affluence des dons et fondations sans lesquels aucune institution de ce genre ne peut se maintenir. La section montréalaise était une juxtaposition, non une fusion, de Facultés et d'Ecoles.

Cet état de choses a duré trente ans. C'était un progrès; mais l'expérience a fait voir ses inconvénients pour notre jeunesse, aussi bien que pour nos Facultés et nos Ecoles. Elle a pareillement démontré que deux universités pouvaient, par suite de l'accroissement de la

population, co-exister dans notre province civile, sans se nuire l'une à l'autre. De fait, quand les deux sections de l'université unique avaient une Faculté ou Ecole commune, il était rare qu'un étudiant de Québec vînt à Montréal et qu'un étudiant de Montréal fréquentât Québec. Il n'y avait d'échange entre les deux sections que dans les écoles propres à chacune. La séparation se marquait de plus en plus, et Rome elle-même semblait encourager les aspirations vers l'autonomie complète en accordant ou en augmentant les pouvoirs demandés successivement pour la section montréalaise.

En 1910, à l'occasion du Congrès eucharistique, le moment favorable parut être arrivé. D'autres oeuvres cependant concentrèrent l'attention et l'on crut devoir patienter encore. Enfin, en 1917, les instances devinrent plus pressantes. Les Facultés et Ecoles réclamaient une dernière modification. Elles acceptèrent même le principe d'un projet de fusion, qui faciliterait les pourparlers. Il fut donc décidé de porter à Rome un suprême recours.

La demande était appuyée d'un long mémoire signé par tout l'épiscopat de la province de Montréal. Elle fut présentée à la Sacrée Congrégation préposée aux études dans les séminaires et universités, en octobre 1918, par Mgr le vice-recteur de Montréal. Selon l'usage, Rome interpella tour à tour Québec et Montréal, représentés tous deux à cet effet dans la Ville éternelle. Des explications furent fournies, des mémoires soumis de part et

d'autre. La question fut étudiée et élucidée dans tous ses moindres détails. La Congrégation convoqua pour le 29 avril 1919 une réunion plénière de ses membres, et le résultat des délibérations se trouve consigné dans le rescrit du 8 mai de la même année, dont voici la traduction :

« Le 15 août 1918, les Illustrissimes et Révérendissimes archevêque et évêques de la province ecclésiastique de Montréal exprimèrent au Saint-Siège un désir. Ils demandaient que l'université-succursale de Montréal fût érigée en université indépendante, complètement séparée de l'Université Laval.

La question fut déférée à cette Sacrée Congrégation préposée aux études dans les séminaires et universités. Les Eminentissimes et Révérendissimes Pères, les cardinaux membres de cette Congrégation, dans une réunion plénière tenue le 29 avril 1919, après avoir tout pesé avec un soin attentif, accédèrent aux prières de l'archevêque et des évêques de la province ecclésiastique de Montréal.

Leur avis fut le suivant:

1. La succursale de Montréal doit être érigée en une université autonome, pourvue de tous ses droits et privilèges ;

2. Elle portera le nom d'Université de Montréal (*Universitas Montis Regii*) ;

3. Elle sera constituée de telle sorte que tout ce qui concerne les statuts et l'organisation des études, tout ce qui se rapporte à son fonctionnement, sera réglé d'après les lois et constitutions du Saint-Siège, surtout d'après la constitution de Sa Sainteté le pape Léon XII, *Quod divina sapientia*, du 25 août 1824 ;

4. Les maisons d'enseignement situées dans la province ecclésiastique de Montréal, qui jusqu'ici relevaient de l'Université Laval, seront affiliées à l'avenir à l'Université de Montréal ;

5. Enfin, la Bulle d'érection ne doit pas être expédiée avant que l'université ait obtenu la charte civile ni avant que les Facultés, qui se sont déclarées prêtes à abdiquer leur autonomie et à ne former en quelque sorte qu'un seul corps avec la nouvelle université de Montréal, aient réellement pris cette mesure.

Cet avis des Eminentissimes Pères les cardinaux, Sa Sainteté le pape Benoît XV l'a ratifié et confirmé dans l'audience accordée le même jour au soussigné, secrétaire de la même Sacrée Congrégation.

Donné à Rome, au secrétariat de la Congrégation préposée aux études dans les séminaires et universités, le 8 mai 1919.

Le préfet :

GAËTAN card. BISLETI,

Le secrétaire :

JACQUES SINIBALDI, *évêque de Tibériade* »

Ainsi donc, nos très chers frères, en attendant la bulle pontificale qui suivra la charte civile, ce rescrit provisoire annonce officiellement la fin d'une situation qui dure depuis quarante-trois ans. C'est une ère nouvelle qui s'ouvre, avec l'Université de Montréal. Avant d'y entrer, jetant sur tout le passé un regard d'ensemble, et voyant les diverses étapes parcourues, nous ne pouvons qu'admirer la prudence et la haute sagesse du Saint-Siège qui, avant de leur donner la consécration définitive, attend que les institutions naissantes aient fait leurs preuves. Et alors elle les couvre de sa puissante et bienveillante protection.

Puis, à l'heure où nous allons nous détacher de Québec, c'est pour nous un devoir de reconnaître hautement la bienveillance marquée de tout temps par l'Université de Québec à la succursale de Montréal. La nouvelle université tiendra à honneur de considérer Laval comme sa mère. Ses maîtres voudront continuer les traditions de zèle pieux, d'intégrité doctrinale, de patriotisme éclairé et de compétence pédagogique qui sont la gloire de Québec. Une saine et fraternelle émulation contribuera à élever encore le prestige depuis longtemps acquis à l'enseignement supérieur dans cette province.

Nous tenons encore à reconnaître l'appui substantiel accordé à la succursale de Montréal par les autorités civiles et nous avons le ferme espoir que cette libéralité du ministère provincial et du conseil municipal s'accentuera en même temps que grandiront leurs ressources et

que les besoins mêmes de l'Université seront plus pressants.

Il nous serait difficile de mentionner en détail tous ceux qui ont jusqu'à présent accordé à l'oeuvre de l'Université, à Montréal, le bienfait de leur sympathie active et d'une générosité allant jusqu'aux sacrifices les plus méritoires. Leur récompense la plus appréciée se trouve sans doute dans le succès même d'une entreprise longue et difficile dont ils peuvent aujourd'hui contempler le plein épanouissement.

Que dire, par exemple, de tous ces doyens, directeurs ou professeurs, la plupart disparus au cours de ces cinquante années? Tous ont consacré à l'oeuvre universitaire toute leur abnégation. Les uns ont bénévolement abdiqué leurs titres de fondateurs pour faire, de l'oeuvre privée due à leur initiative, un seul tout avec la succursale. Les autres, pour des salaires plus que modestes, ont ajouté à l'intensité de leur labeur professionnel la tâche toujours si rude de l'enseignement. A tous ces hommes de sacrifice, qu'animait une grande pensée religieuse et patriotique, nous offrons le tribut de notre admiration reconnaissante.

Nous ne pouvons non plus passer sous silence la Compagnie de Saint-Sulpice, la Providence visible et constante de toutes nos oeuvres d'éducation et de charité, la Providence surtout de la succursale montréalaise de l'Université Laval. Ce sera l'honneur de cette société de prêtres vénérés, l'honneur de ses supérieurs, d'avoir

assuré par leur sagesse la création, l'extension et le complément de cette institution.

Cette université nouvelle, la vôtre, nos très chers frères, nous vous la présentons comme le château-fort vers lequel doivent converger toutes les énergies de notre province ecclésiastique. Nous vous présentons ses six Facultés de théologie, de droit, de médecine, de philosophie, de lettres et de sciences; ses douze collèges classiques pour jeunes gens; ses six écoles de sciences appliquées, de médecine comparée, de chirurgie dentaire, de pharmacie, d'agriculture et de commerce; ses quatre écoles de musique religieuse et profane, de chant grégorien, de dessin et d'économie domestique; son école d'enseignement secondaire pour jeunes filles; et enfin son institut d'enseignement moderne, comprenant cinq congrégations religieuses d'hommes.

Ainsi constituée, dans cet ample cadre, l'université nouvelle a besoin d'augmenter ses musées, de multiplier ses laboratoires et ses bibliothèques, d'agrandir ses salles de conférences. C'est à vous tous, nos très chers frères, qu'il appartient de lui assurer les ressources nécessaires. L'oeuvre universitaire s'impose encore plus que par le passé et fait davantage appel à votre généreux concours.

Un incendie désastreux vient de détruire en quelques heures l'édifice central de l'Université, celui qui contenait les bureaux de l'administration, les Facultés de droit, de médecine et des arts, et l'Ecole de pharmacie. Les laboratoires sont désorganisés, les classes démem-

brées, les bibliothèques endommagées. Votre sympathie doit se manifester d'autant plus vive que les pertes sont plus considérables. C'est ce qu'ont fort bien compris les citoyens les plus éclairés et les plus influents de la ville de Montréal. Voyant que l'heure est venue de créer à Montréal le centre de l'enseignement supérieur catholique exigé par l'importance de la ville et de la province ecclésiastique ; considérant d'ailleurs la nécessité de fournir à l'Université les terrains et les constructions que demandent les progrès modernes ; voulant particulièrement assurer la formation d'un personnel enseignant de plus en plus compétent et convenablement rétribué, ces hommes dévoués se sont mis à l'oeuvre et ont lancé l'idée d'une souscription publique. Une commission, qui unit toutes les classes de la société et qui étendra ses ramifications dans toutes les paroisses de cette province ecclésiastique, mettra chacun à même de répondre à l'appel et, avec eux, nous avons lieu d'espérer une abondante récolte pour l'Université de Montréal.

D'ailleurs, nos très chers frères, l'importance primordiale de l'Université doit vous encourager aux sacrifices inévitables. Dans tous les pays, chez tous les peuples, et à toutes les époques, l'université a été considérée comme la source d'où émanent les grands courants religieux, nationaux, sociaux, économiques et même politiques. Et tous ont tiré leur orgueil de l'étendue et de la valeur de cette institution. Nous aussi, nous devrons faire de la nôtre un vrai foyer de science et de haute culture ; nous

devrons aussi, selon le voeu du pape Benoît XV, en faire une école de sainteté : « L'histoire dira, écrivait naguère Notre Saint-Père, que la nouvelle université nous appartient par son origine ; mais nous voulons qu'elle appartienne au Saint-Siège par la pureté de sa doctrine. Aussi appelons-nous les bénédictions de Dieu sur le recteur, les professeurs et les élèves de la nouvelle institution, afin qu'elle soit un séminaire de saints et une pépinière de savants ».

Ces élèves, nos très chers frères, ce sont vos enfants qui accourent, chaque année, pour demander à l'université l'instruction professionnelle ou technique et le complément de leur formation morale et religieuse.

Ces jeunes gens, vos fils, rentreront ensuite dans la société pour travailler, avec toute l'influence de leur développement intellectuel, au bien commun de la religion et de la patrie.

Telle est, en effet, nos très chers frères, la mission de notre université. Elle doit maintenir et étendre parmi nous un sens catholique qui pénètre la vie publique autant que la vie privée du citoyen. Elle doit, avec la fidélité à l'Eglise, entretenir le vrai patriotisme, celui qui conserve toutes les traditions de foi profonde, de vivante charité, de labeur constant, d'honneur intact et de parfaite loyauté. En assurant à vos fils ces nobles sentiments puisés déjà à votre foyer, c'est au bonheur de vos familles que travaillera l'université nouvelle.

Vos sacrifices, en leur assurant le bienfait de l'ensei-

gnement supérieur catholique, auront donc ce suprême résultat d'asseoir solidement une oeuvre grandiose, qui portera en elle-même le gage de la prospérité et du bonheur pour vos familles et pour le pays tout entier.

A cette fin, nos très chers frères, en union avec Notre très Saint-Père le pape Benoît XV, nous appelons les plus précieuses bénédictions de Notre-Seigneur sur l'Université de Montréal à son berceau,sur ses professeurs et ses élèves et sur tous ceux qui aideront au soutien et au développement de cette institution dont les intérêts se confondront désormais avec ceux de la religion et de la patrie.

Sera la présente lettre collective lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public et en chapître dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Fait et signé par Nous le vingt-cinquième jour de décembre, en la fête de Noël, mil-neuf-cent-dix-neuf.

† PAUL, archevêque de Montréal.
† JOSEPH-MEDARD, évêque de Valleyfield.
† PAUL, évêque de Sherbrooke.
† ALEXIS-XYSTE, évêque de Saint-Hyacinthe.
† GUILLAUME, évêque de Joliette.

Par ordre de Nos Seigneurs,

Albert Valois, prêtre,
chancelier de l'archevêché de Montréal.

TEXTE ORIGINAL DU RESCRIT

Sacra Congregatio.

De Seminariis et Studiorum Universitatibus.

Quum Ill. mi ac Rev. mi Provinciae ecclesiasticae Marianopolitanae Archiepiscopus atque Episcopi die XV augusti anno MCMXVIII ad Sanctam Sedem vota obtulerint, ut Succursale Montis Regii Athenaeum in Universitatem autonomam, a Lavallensi omnino sejunctam, erigeretur, — re ad hanc Sacram Congregationem de Seminariis et Studiorum Universitatibus delata, — E. mi ac Rev. mi ejusdem S. C. Patres Cardinales, in conventu plenario, habito die XXIX aprilis anno MCMXIX, omnibus attento ac sedulo studio perpensis, Archiepiscopi et Episcoporum Provinciae ecclesiasticae Marianopolitanae precibus annuentes, censuere: 1o Montis Regii Succursalem in Universitatem autonomam, suis juribus ac privilegiis ornatam, erigendam esse; 2o eam nuncupandam esse Universitatem Montis Regii; 3o ita vero eamdem constituendam esse, ut — quae ad Statuta ac rationem studiorum exarandam, atque ad omnem ipsius vitam pertinent — ex Apostolicae Sedis legibus et Constitutionibus moderanda sint, praecipue ex Constitutione S. P. Leonis XII "Quod divina sapientia" diei XXV augusti anno MDCCCXXIV; 4o Scholas, quae in Provincia ecclesiastica Marianopolitana sunt, et hucusque ad Lavallensem Universitatem pertinebant, Universitati

Montis Regii in posterum aggregandas; 5o denique non antea expediendam erectionis Bullam, quam nova Universitas chartam auctoritatis civilis obtinuerit, et Facultates, quae sese paratas declaraverunt ad suam autonomiam abdicandam, ut unum cum nova Universitate Montis Regii velut corpus efficerent, ita reapse praestiterint. — Hanc vero E.morum P. P. Cardinalium sententiam S. P. Benedictus, PP. XV, in audientia infrascripto ejusdem Sacrae Congregationis a secretis eodem die concessa, ratam habuit et confirmavit.

Datum Romae, e Secretaria S. C. de Seminariis et Studiorum Universitatibus, die VIII maii anno MCM XIX.

CAIETANUS, Card. BISLETI,

Praefectus.

JACOBUS SINIBALDI,

Ep. Tiberien., a Secretis.

No 143

CIRCULAIRE

DE

Mgr L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal,
le 20 décembre 1919.

SUJETS DE SERMONS POUR 1920

APOLOGÉTIQUE

I — DIEU : EXISTENCE

Preuves: Affirmation du genre humain.
L'ordre et les beautés de la nature.

II — L'ÂME HUMAINE

Spiritualité: faculté de sentir, de penser, de juger.
Immortalité: nature de l'âme.
persuasion du genre humain.

III — NÉCESSITÉ D'UNE RELIGION

La religion est un droit de Dieu.
La religion est un devoir et un besoin de l'homme.

IV — RECHERCHE DE LA VRAIE RELIGION

Toutes les religions sont-elles également bonnes?
Nécessité d'une enquête à ce sujet.

V — DE LA RELIGION RÉVÉLÉE

Nature : caractère surnaturel.
Possibilité du côté de Dieu et du côté de l'homme.
Nécessité : absolue et relative.

VI — DU RATIONALISME ET DE SES ERREURS

1. Il exagère la puissance de la raison.
2. Il nie l'ordre surnaturel.

VII — SIGNES DE LA DIVINITÉ DE LA RELIGION RÉVÉLÉE

a) Le miracle : nature et possibilité.
Valeur apologétique du miracle.

VIII—SIGNES DE LA DIVINITÉ DE LA RELIGION RÉVÉLÉE (suite)

b) La prophétie : nature et possibilité.
Valeur apologétique.

IX — EXISTENCE DE LA RÉVÉLATION

Révélation mosaïque.
Révélation chrétienne.

X — CONSERVATION DU DÉPÔT DE LA RÉVÉLATION

1. Raison d'être de l'Eglise.
2. Nature de l'Eglise.

XI — DE LA VÉRITABLE ÉGLISE OU EXPLICATION DE L'AXIÔME: « HORS DE L'ÉGLISE POINT DE SALUT »

Du corps de l'Eglise.
De l'âme de l'Eglise.

XII — DE LA VÉRITABLE ÉGLISE (suite)

Unité de l'Eglise.
Catholicité de l'Eglise.
Apostolicité de l'Eglise.

XIII — DE LA VÉRITABLE ÉGLISE (suite)

De la Sainteté de l'Eglise.

XIV — LES FAUSSES ÉGLISES

Les Eglises hérétiques.
Les Eglises schismatiques.

XV — POUVOIR D'ENSEIGNER DE L'ÉGLISE

Le Christ a donné l'infaillibilité dans la doctrine aux apôtres et à leurs successeurs.

Les évêques sont les successeurs des apôtres.

XVI — POUVOIR DE GOUVERNER DE L'ÉGLISE

Qu'est-ce que le pouvoir de juridiction?
Les apôtres l'ont reçu de Notre-Seigneur.
Les successeurs des apôtres en ont besoin

XVII — DE LA PRIMAUTÉ DE SAINT PIERRE

Le Christ a donné à saint Pierre la primauté de juridiction.

Les Souverains-Pontifes ont cette même primauté.

XVIII — DES RELATIONS ENTRE L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

Chez les peuples catholiques.

Chez les peuples non catholiques.

XIX — LES ŒUVRES DE L'ÉGLISE

Dans l'ordre naturel : justice, charité.

Dans l'ordre surnaturel : miracles, conversions.

XX — NOS DEVOIRS ENVERS L'ÉGLISE

Respect.

Affection.

Obéissance.

AUTEURS À CONSULTER : Frayssinous, *Défense du christianisme.* — Mgr Gibier, *Monsabré, introduction au dogme.* — Gondal, *Du spiritualisme au christianisme.* — Mgr Besson, *l'Eglise, oeuvre de l'homme-Dieu.* — Monsabré, *Carêmes* 1881, 1882. — J.-H. Newman, *Loss and Gain ; Difficulties of Anglicans ; On the development of christian doctrine, etc.* — N. Wiseman, *Lectures on the principal Doctrines and Practices of the Church.*

Veuillez agréer, chers collaborateurs, avec mes meilleurs voeux pour la prochaine année, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués et les plus affectueux.

✠ PAUL, arch. de Montréal.

No 144

RAPPORT DES ŒUVRES DIOCÉSAINES

POUR L'ANNÉE 1919

ŒUVRE DU DENIER DE SAINT-PIERRE

ÎLE DE MONTRÉAL

PAROISSES ET CHAPELLES

La Basilique		
Quêtes		$283.81
Notre-Dame (Saint-Nom-de-Marie)		
Quêtes		51.40
Notre-Dame-de-Grâce		
Quêtes	$42.15	
Fabrique	10.00	
Hommes et jeunes gens	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	67.15
Notre-Dame-des-Anges		
Quêtes	9.00	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	16.00

Notre-Dame-des-Neiges

Quêtes		30.00

Notre-Dame-della-Difesa

Quêtes		9.00

Nntre-Dame-des-Sept-Douleurs (Verdun)

Quêtes	120.00	
Fabrique	25.00	
Associations	5.00	150.00

Notre-Dame-des-Victoires (Parc-Terminal)

Quêtes		15.00

Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Quêtes	60.00	
Fabrique	40.00	
Confrérie du Saint-Rosaire	5.00	105.00

Notre-Dame-du-Saint-Rosaire (Villeray)

Quêtes		31.25

Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Quêtes		20.55

Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours

Quêtes	35.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Saint-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	55.00

La Nativité de la Bienheureuse-Vierge-Marie, Hochelaga		
Quêtes		220.38
Notre-Dame-de-la-Paix		
Quêtes	2.50	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	2.00	14.50
Sacré-Coeur		
Quêtes	89.00	
Fabrique	25.00	
Hommes	5.00	
Jeunes gens	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	134.00
Sainte-Agnès		
Quêtes		110.12
Saint-Alphonse		
Quêtes	16.00	
Fabrique	5.00	21.00
Saints-Anges (Lachine)		
Quêtes	113.20	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	133.20
Sainte-Anne		
Quêtes		212.91

Saint-Anselme

Quêtes		48.00

Saint-Antoine

Fabrique	20.00	
Associations	20.00	40.00

Saint-Arsène

Quêtes		10.00

Saint-Augustin-de-Cantorbury

Quêtes		26.40

Saint-Bernardin

Quêtes		5.22

Sainte-Brigide

Quêtes	50.00	
Fabrique	20.00	
Congrégations	10.00	80.00

Saint-Casimir (Lithuaniens)

Quêtes		43.00

Sainte-Catherine

Quêtes	130.95	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Coeur	5.00	165.95

Sainte-Cécile

Quêtes		5.00

Saint-Charles

Quêtes		16.00

Saint-Christophe

Quêtes		3.65

Sainte-Claire (Tétraultville)

Quêtes		30.00

Saint-Clément (Viauville)

Quêtes	61.90	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Hommes	5.00	76.90

Sainte-Clotilde

Quêtes		67.69

Sainte-Cunégonde

Quêtes	55.00	
Fabrique	10.00	
Hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	80.00

Saint-Denis

Quêtes	24.12	
Fabrique	25.00	
Congrégations	20.00	69.12

Saint-Dominique

Quêtes		9.80

Saint-Edouard

Quêtes	56.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	66.00

Sainte-Elisabeth-du-Portugal

Quêtes	126.55	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Hommes	5.00	151.55

Saint-Enfant-Jésus (Montréal)

Quêtes	116.79	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Tiers-Ordre	10.00	
Enfants de Marie	5.00	
Hommes et jeunes gens	10.00	
Ligue du Sacré-Coeur	5.00	166.79

Saint-Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles)

Quêtes	35.97	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	2.00	52.97

Saint-Etienne

Quêtes	93.40	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	113.40

Saint-Eusèbe

Quêtes	92.00	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Hommes et jeunes gens	5.00	127.00

Saint-François-d'Assise

Quêtes	80.00	
Associations	15.00	95.00

Saint-François-Solano

Quêtes	26.45	
Fabrique	1.00	
Congrégations	1.00	28.45

Saint-Gabriel

Quêtes		74.25

Sainte-Geneviève

Quêtes	33.20	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	43.20

Saint-Georges (Montréal)		
Quêtes		18.28
Sainte-Hélène		
Quêtes	10.00	
Fabrique	40.00	
Dames de Sainte-Anne	4.00	
Enfants de Marie	4.00	58.00
Saint-Henri		
Quêtes	115.00	
Fabrique	50.00	
Congrégations	20.00	185.00
Saint-Herménégilde		
Quêtes		10.70
Immaculée-Conception		
Quêtes	200.43	
Hommes	8.00	
Jeunes gens	10.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	10.00	
Groupe Pie IX, A. C. J. C.	15.00	
Ligue du Sacré-Coeur	10.00	
Zélatrices du Sacré-Coeur	6.00	
Servants de messes	2.00	271.43
Saint-Ignace-de-Loyola		
Quêtes		38.60

Saint-Irénée

Quêtes	95.00	
Fabrique	25.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
A. C. J. C.	5.00	135.00

Saint-Jacques

Quêtes	91.00	
Hommes	8.50	
Jeunes Gens	12.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	121.50

Saint-Jean-Baptiste

Quêtes		36.91

Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle

Quêtes	49.17	
Fabrique	10.00	59.17

Saint-Jean-Berchmans

Quêtes	12.06	
Fabrique	5.00	
Union de prières	5.00	
Congrégations	2.00	24.06

Saint-Jean-de-la-Croix

Quêtes		41.25

Saint-Joachim (Pointe-Claire)		
Quêtes		34.24
Saint-Joseph (rue Richmond)		
Quêtes	94.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	114.00
Saint-Joseph (Rivière-des-Prairies)		
Quêtes		7.10
Saint-Joseph (Bordeaux)		
Quêtes	18.51	
Enfants de Marie	2.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	22.51
Saint-Laurent		
Quêtes	150.00	
Fabrique	30.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	5.00	
Un particulier	5.00	200.00
Saint-Léon (Westmount)		
Quêtes		151.10
Saint-Léonard-de-Port-Maurice		
Quêtes	10.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	12.00

Saint-Louis-de-France		
Quêtes	212.39	
Fabrique	25.00	237.39
Saint-Louis-de-Gonzague		
Quêtes	25.35	
Fabrique	10.00	35.25
Sainte-Madeleine		
Quêtes		25.00
Saint-Marc		
Quêtes		13.43
Saint-Michel		
Quêtes	160.00	
Fabrique	25.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	10.00	
Ligue du Sacré-Coeur	10.00	215.00
Saint-Nicholas (Ahuntsic)		
Quêtes		24.75
Saint-Pascal-Baylon		
Quêtes		11.09
Saint-Patrice		
Quêtes	60.22	
Fabrique	100.00	
Congrégations	10.00	170.22

Saint-Paul

Quêtes	5.75	
Fabrique	5.00	
Hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	65.75

Sainte-Philomène

Quêtes	35.85	
Fabrique	1.00	
Hommes	2.00	
Dame de Sainte-Anne	2,00	
Union de prières	5.00	47.85

Saint-Pierre

Quêtes		143.89

Saint-Pierre-aux-Liens

Quêtes	45.05	
Fabrique	10.00	55.05

Saint-Pierre-Claver

Quêtes		110.00

Saint-Rédempteur

Quêtes		31.25

Saint-Stanislas-de-Kostka

Quêtes	80.00	
Fabrique	10.00	
Hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	105.00

Saint-Thomas-d'Aquin		
Quêtes		16.18
Très-Saint-Nom-de-Jésus		
Quêtes	110.00	
Fabrique	10.00	
Hommes	5.00	
Jeunes gens	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Coeur	5.00	
Société de tempérance	2.00	147.00
Très-Saint-Sacrement (Parc-Dominion)		
Quêtes	35.00	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	3.00	
Enfants de Marie	2.00	45.00
Saint-Viateur		
Quêtes	84.54	
Fabrique	10.00	94.54
Saint-Victor		
Quêtes		29.79
Saint-Vincent-de-Paul		
Quêtes	106.00	
Fabrique	50.00	
Associations	35.00	191.00

Saint-Willibrord

Quêtes	19.00	
Fabrique	5.00	24.00

Saint-Zotique

Quêtes	256.70	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	10.00	
Dames de Charité	5.00	301.70

Pères du Saint-Sacrement

Quêtes	235.00

Le Gésu

Quêtes	60.90

Institution des Sourdes-Muettes

Quêtes	26.09

Chapelle du Bon-Pasteur

Quêtes	11.00

Chapelle de l'Hôtel-Dieu

Quêtes	15.00

Chapelle des Soeurs de Marie-Réparatrice

Quêtes	17.35

Chapelle de Bon-Secours

Quêtes	25.00

CAMPAGNE (RIVE-NORD)

L'Annonciation (Oka)

Quêtes	13.00	
Congrégations	5.00	18.00

L'Assomption

Quêtes	34.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	44.00

La Purification (Repentigny)

Quêtes		5.02

Sainte-Adèle

Quêtes	14.50	
Fabrique	10.00	
Dames de la Sainte-Famille	2.00	
Enfants de Marie	2.00	28.50

Sainte-Anastasie (Lachute)

Quêtes		22.41

Sainte-Anne-des-Plaines

Quêtes	26.85	
Fabrique	10.00	36.85

Saint-André (Argenteuil)

Quêtes	9.25	
Fabrique	2.00	11.25

Sainte-Anne-de-Bellevue

Quêtes	28.00	
Fabrique	10.00	
Congrégations	5.00	43.00

Saint-Augustin

Quêtes	16.70	
Fabrique	5.00	21.70

Saint-Benoit

Quêtes	10.13	
Fabrique	10.00	20.13

Saint-Canut

Quêtes	7.45	
Fabrique	4.00	
Tiers-Ordre	1.50	12.95

Saint-Charles (Lachenaie)

Quêtes	7.00	
Fabrique	5.00	12.00

Saint-Colomban

Quêtes		2.27

Sainte-Dorothée

Quêtes		9.10

Saint-Elzéar

Quêtes		9.00

Saint-Eustache

Quêtes		22.91

Saint-François-de-Sales

Quêtes	6.45	
Fabrique	3.00	9.45

Saint-Gérard-Majella (Vaucluse)

Quêtes	4.87	
Fabrique	2.00	
Congrégations	3.00	9.87

Saint-Hermas

Quêtes	6.86	
Fabrique	12.00	18.86

Saint-Hippolyte

Quêtes		4.24

Saint-Janvier

Quêtes	20.05	
Dames de Sainte-Anne	7.00	27.05

Saint-Jérôme

Quêtes	104.00	
Fabrique	25.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	139.00

Saint-Joseph-du-Lac

Quêtes	7.00	
Fabrique	2.00	
Congrégations	2.66	11.66

Saint-Julien

Quêtes		16.04

Saint-Louis (Terrebonne)

Quêtes	40.00	
Fabrique	20.00	
Associations	5.00	65.00

Sainte-Lucie

Quêtes		4.41

Sainte-Marguerite (Lac Masson)

Quêtes		20.20

Saint-Martin

Quêtes	11.50	
Fabrique	10.00	
Associations	10.00	31.50

Sainte-Monique

Quêtes	6.25	
Fabrique	1.00	7.25

Saint-Paul-l'Ermite		
Quêtes		10.33
Saint-Placide		
Quêtes		8.00
Saint-Raphaël (Ile-Bizard)		
Quêtes	7.70	
Fabrique	1.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	10.70
Sainte-Rose		
Quêtes		24.00
Saint-Sauveur		
Quêtes	19.00	
Fabrique	8.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	29.00
Sainte-Scholastique		
Quêtes	35.45	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anee	5.00	50.45
Saints-Simon-et-Jude (Charlemagne)		
Quêtes	20.00	
Fabrique	5.00	
Congrégations	7.00	32.00

Sainte-Sophie		
Quêtes		4.13
Saint-Sulpice		
Quêtes	5.12	
Fabrique	4.03	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	13.15
Sainte-Thérèse		
Quêtes	86.00	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Coeur	5.00	121.00
Saint-Vincent-de-Paul (Laval)		
Quêtes	68.75	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	3.00	
Enfants de Marie	2.00	78.75
Notre-Dame-du-Bon-Pasteur		
Quêtes		3.00
Mont-Rolland (Saint-Joseph)		
Quêtes		12.55

CAMPAGNE (RIVE-SUD)

La Nativité de la Bienheureuse-Vierge-Marie (Laprairie)

Quêtes	27.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Saint-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	47.00

Notre-Dame-Auxiliatrice (Saint-Jean)

Quêtes		22.75

Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Lacolle)

Quêtes	11.55	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Tiers-Ordre	1.00	18.55

Saint-Amable

Quêtes		4.90

Sainte-Anne (Varennes)

Quêtes	7.30	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	27.30

Saint-Antoine (Longueuil)

Quêtes	156.22	
Tiers Ordre	3.00	159.22

Saint-Basile-le-Grand

Quêtes		3.05

Saint-Bernard (Lacolle-Sud)

Quêtes		5.05

Saint-Blaise

Quêtes	5.65	
Fabrique	2.00	
Dames de Sainte-Anne	3.00	10.65

Saint-Bruno

Quêtes	12.50	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	3.00	
Enfants de Marie	2.00	22.50

Saint-Coeur-de-Marie (Chambly-Canton)

Quêtes		14.65

Saint-Constant

Quêtes	11.98	
Fabrique	2.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Tiers-Ordre	2.00	17.98

Saint-Cyprien (Napierville)

Quêtes	14.12	
Fabrique	15.00	

Dames de Sainte-Anne	2.50	
Enfants de Marie	2.50	
Union de prières	5.00	39.12

Saint-Edouard

Quêtes	7.00	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	14.00

Sainte-Famille (Boucherville)

Quêtes		79.35

Saint-François-Xavier (Caughnawaga)

Quêtes		9.17

Saint-François-Xavier (Verchères)

Quêtes	4.68	
Fabrique	20.00	24.68

Saint-Georges (Montréal-Sud)

Quêtes	1.36	
Enfants de Marie	.50	1.86

Saint-Hubert

Quêtes	17.75	
Fabrique	5.00	
Enfants de Marie	4.00	26.75

Saint-Isidore

Quêtes	51.82	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	
Ligue du Sacré-Coeur	2.00	67.82

Saint-Jacques-le-Mineur

Quêtes	24.50	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	
Tiers-Ordre	1.00	37.50

Saint-Jean

Quêtes	41.25	
Fabrique	15.00	
Congrégations	10.00	66.25

Saint-Josaphat

Quêtes		5.58

Saint-Joseph (Chambly-Bassin)

Quêtes	36.42	
Fabrique	25.00	
Enfants de Marie	5.00	66.42

Sainte-Julie

Quêtes	12.44	
Fabrique	1.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	17.44

Saint-Lambert

Quêtes	22.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	42.00

Saint-Luc

Quêtes		5.53

Sainte-Marguerite (L'Acadie)

Quêtes	7.74	
Fabrique	10.00	17.74

Saint-Michel (Napierville)

Quêtes	4.85	
Fabrique	2.00	
Associations	2.00	28.85

Saint-Patrice (Sherrington)

Quêtes		5.50

Saint-Paul (Ile-aux-Noix)

Quêtes		7.10

Saint-Philippe

Quêtes	14.36	
Fabrique	5.00	19.36

Saint-Remi

Quêtes	74.51	
Fabrique	10.00	
Congrégations	9.00	93.51

Sainte-Théodosie

Quêtes		1.70

Sainte-Trinité (Contrecoeur)

Quêtes	17.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Enfants de Marie	2.00	31.00

Saint-Valentin

Quêtes	4.40	
Fabrique	2.00	6.40

CLERGÉ ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Archevêché de Montréal	$200.00
Clergé séculier	783.30
Compagnie de Saint-Sulpice	200.00
Pères Dominicains	10.00
Pères Rédemptoristes	5.00
Frères de la Charité, Asile Saint-Benoit	50.00
Tiers-Ordre et syndicat apostolique	450.00
Congrégation de Notre-Dame	200.00
Hôtel-Dieu	25.00
Semaine religieuse	25.00
Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang	20.00
Sœurs de la Providence	100.00
Sœurs de Sainte-Croix	75.00
Sœurs de Miséricorde	50.00
Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie	100.00
Sœurs du Bon-Pasteur	20.00
Sœurs de l'Espérance (rue Sherbrooke)	8.00
Sœurs Carmélites	10.00
Sœurs de la Sainte-Famille	30.00
Petites Filles de St-Joseph (rue Sherbrooke)	25.00
Petites Filles de S.-Joseph (N.-D.-de-Lourdes)	25.00
Société de Marie-Réparatrice	5.00
Petites Sœurs des Pauvres	5.00

MAISONS D'ÉDUCATION

Université de Montréal	$100.00
Collège de Montréal	25.00
Séminaire de philosophie	14.00
Collège Saint-Laurent (C.S.C.)	25.00
Séminaire de Sainte-Thérèse	30.00
Collège Saint-Jean	4.85
Ecole du Plateau	10.00
Ecole Garneau	22.50
Académie Viger	2.80
Frères des Ecoles Chrétiennes	
Académie Sainte-Brigide	45.00
Académie de l'archevêché	10.00
Académie Piché	15.00
Académie Saint-Jean-Baptiste	12.00
Académie Saint-Joseph	23.25
Collège Saint-Paul	10.00
Collège du Sacré-Coeur (Longueuil)	15.00
Collège Saint-Jérôme	8.00
Ecole Saint-Léon	16.85
Ecole de Viauville	15.50
Ecole Saint-Charles	15.00
Ecole Sainte-Cunégonde	15.00
Ecole Saint-Edouard	50.73
Ecole Saint-Henri	6.14
Ecole Saint-Jacques	40.00
Ecole d'Oka	1.00
Ecole Saint-Patrice	9.75

Ecole Saint-Paul	15.00
Ecole Plessis	15.00
Ecole de Salaberry	15.00
Mont-Lasalle, Laval-des-Rapides	25.00
Pensionnat Mont-Saint-Louis	30.00
Pensionnat Saint-Laurent	26.50
La Procure	10.00

Clercs de Saint-Viateur

Collège de Terrebonne	10.00

Clercs de Sainte-Croix

Collège Notre-Dame (Côte-des-Neiges)	25.00
Académie Saint-Joseph (rue Déséry)	12.04
Oratoire Saint-Joseph	25.00

Frères de l'Instruction Chrétienne

Maison Provinciale (Laprairie)	75.00
Ecole Sainte-Elisabeth	10.00
Ecole Saint-François-Xavier	20.00
Sainte-Anne-de-Bellevue	6.25
Sainte-Scholastique	3,21

Frères du Sacré-Coeur

Académie Coindre	3.50
Collège Commercial	3.58
Ecole Meilleur	18.27
Ecole Saint-Bernardin	3.40

Frères de Saint-Gabriel

Académie Sainte-Rose	5.82
Sainte-Thérèse	3.00
Ecole Saint-Etienne	6.50
Ecole Sainte-Hélène	.21

Congrégation Notre-Dame

Académie Bourget	40.50
Académie Marguerite Lemoyne	59.00
Académie St-Joseph (rue N.-Dame O.)	17.25
Académie Saint-Urbain	15.15
Académie Visitation	6.70
Couvent de Saint-Jean	20.00
Couvent de Sainte-Thérèse	15.85
Couvent de Tétraultville	5.00
Ecole Jeanne Leber	16.45
Ecole Normale	20.00
Ecole Notre-Dame	2.00
Ecole de Rosemont	26.50
Ecole de Saint-Eusèbe	16.00
Mont-Sainte-Marie	10.00
Ecole Sainte-Hélène	7.00
Pensionnat Sainte-Catherine	23.00
Pensionnat Villa-Maria	25.00

Soeurs Grises

Asile Bethléem	10.00
Asile Nazareth	20.00

Asile Sainte-Cunégonde	20.00
Asile Saint-Henri	20.00
Asile Saint-Patrice	10.00
Hôpital Notre-Dame	20.00
Hôpital Saint-Jean (Saint-Jean)	10.00
Hôpital Saint-Joseph	5.00
Hospice Saint-Antoine	10.00
Hospice Saint-Antoine (Longueuil)	15.00
Hospice Saint-Joseph	10.00
Hospice d'Youville (Saint-Benoit)	5.00
Orphelinat Catholique	10.00
Orphelinat Saint-Patrice	10.00
Patronage d'Youville	20.00
St. Bridget's Home	15.00
Refuge Sainte-Brigide	10.00

Soeurs du Bon-Pasteur

Académie Saint-Louis-de-Gonzague	10.00
Asile Sainte-Darie, rue Fullum	15.00

Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie

Différentes maisons	244.50

Soeurs de Sainte-Anne

Académie du Boulevard	5.00
Académie Saint-Pierre-aux-Liens	4.70
Académie Saint-Zotique	15.00
Académie Saint-Georges	6.00

Couvent de Notre-Dame-des-Victoires ..	5.00
Couvent de Sainte-Anne (Caughnawaga)	5.00
Couvent de Sainte-Anne (Ste-Geneviève)	5.00
Couvent de Sainte-Anne-des-Plaines ..	10.00
Couvent de Saint-Henri	40.00
Couvent de Saint-Jean-de-la-Croix	15.00
Couvent de Saint-Remi	5.00
Couvent de Saint-Michel	3.00
Couvent de Sainte-Clotilde	5.29
Ecole Sainte-Elisabeth	5.00
Ecole Saint-Michel	21.65
Ecole Saint-Victor	5.00
Ecole Saint-Irénée	5.00
Ecole Savaria	11.00
Pensionnat Sainte-Angèle	5.00
Mont-Sainte-Anne, Lachine	10.00
Académie Sainte-Anne, rue Albert	7.30

Soeurs de Sainte-Croix

Académie Laurier	20.00
Académie Sainte-Brigide	5.00
Académie Saint-Edouard	36.75
Académie Saint-Etienne	12.25
Académie Saint-Ignace	12.00
Académie Saint-Gabriel	29.30
Académie Saint-Jean-l'Evangéliste	25.00
Académie d'Youville	5.30
Académie Saint-Pascal-Baylon	4.40
Couvent de Saint-Nicholas	6.00

Couvent de Sainte-Rose	9.00
Couvent de Cartierville	15.05
Couvent de Lachute	6.15
Couvent de Varennes	7.00
Couvent de Villeray	11.00
Ecole de Bordeaux	6.45
Ecole Sainte-Cécile	15.00
Couvent de Saint-Martin	5.30
Pensionnat Saint-Basile	15.00
Ecole de Sainte-Madeleine, Outremont	5.00
Pensionnat de Notre-Dame-des-Anges	51.20
Académie Saint-Alfred, (St-Laurent)	4.65

Soeurs de la Providence

Asile Saint-Vincent-de-Paul (Ile-Jésus)	5.00
Providence (Maison Mère)	5.00
Hôpital des Incurables	10.00
Hôpital Saint-Jean-de-Dieu	10.00
Maison de la Providence, rue Eléonore	5.00
Hôpital Saint-Joseph (Lachine)	2.00
Hospice Auclair	5.00
Hospice Bourget	2.00
Hospice Drapeau (Sainte-Thérèse)	5.00
Hospice Gamelin	5.00
Hospice Notre-Dame (L'Assomption)	10.00
Hosp. N.-D.-des-Sept-Douleurs, Laprairie	5.00
Hospice de la Providence (Maisonneuve)	5.00
Institution des Sourdes-Muettes	5.00
Jardin d'Enfance (Saint-André)	5.00

Orphelinat Saint-Alexis	13.00
Providence (Lac Masson)	2.00
Providence (Sainte-Adèle)	2.00
Providence (Saint-Enfant-Jésus)	5.00
Providence (Sainte-Geneviève)	2.00
Salle d'Asile Saint-Vincent-de-Paul	5.00
Dons particuliers	8.00

Religieuses du Sacré-Coeur

Académie du Sacré-Coeur	20.00
Pensionnat (Sault-au-Récollet)	50.00

Soeurs de l'Espérance

Saint-Laurent	5.00

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Ruthènes	Société protect. et de renseig.	Université de Montr.	Séminaristes pauvres	Aumônes du Carême	Cardinal Mercier	Sourds-muets
VILLE ET BANLIEUE									
La Basilique Saint-Jacques (Montréal)	$17.30	$18.83	$26.67	$59.98	$63.46	$39.91	$47.05	100.88	$232.80
La Présentation (Dorval) —	5.00	17.22	9.15	8.00	8.64	4.81	4.56	26.00	33.08
La Visitation (Sault-au-Récollet) —	3.00	5.00	2.50	3.00	17.00	4.00	3.00		2.00
Notre-Dame (St-Nom-de-Marie) —	22.25	38.50	14.50	38.00	63.75	33.00	173.00		83.00
Notre-Dame-des-Anges (Cartierville) —	2.35	3.60	2.30	7.15	10.10	4.00	7.36	15.00	10.40
Notre-Dame-de-Grâce —	14.28	38.50	19.00	41.00	48.00	37.88	41.50	50.75	53.91
Notre-Dame-de-la-Paix —	1.25	5.58	1.50	2.00	1.45		1.42	15.00	15.00
Notre-Dame-des-Neiges —	9.00	10.00	6.00	10.00	17.00	10.00	30.00	39.65	25.00
N.-D.-des-Sept-Douleurs (Verdun) —	10.00	15.50	12.00	13.00	24.00	15.00	35.00	100.00	200.00
N.-D.-des-Victoires (P.-Terminal) —	4.00	4.00	3.00	9.10	10.00	4.00	3.00	20.00	12.00
Notre-Dame-du-Bon-Conseil —	7.20	7.05	11.62	14.00	16.25	13.25	17.00	106.83	50.00
N.-D.-du-Saint-Rosaire (Villeray) —	10.25	20.50	9.00	10.50	10.00	11.25	25.75	75.00	70.00
Notre-Dame-du-Mont-Carmel —	2.00	2.00	1.00	1.00	5.00	1.00	2.00		
N.-Dame-du-Perpétuel-Secours —	10.00	17.50	17.00	20.00	33.00	20.25	30.00	50.00	20.00
Notre-Dame-de-la-Défense —	2.00	3.15	3.00	1.90	4.00	2.10	1.00	5.00	8.00
Nativité de la B.-V.-M. (Hochelaga) —	20.00	41.85	26.89	25.19	68.21	30.05	46.72	100.00	156.56
Sacré-Coeur —	35.00	25.54	46.00	41.50	93.00	45.00	143.50	100.00	130.00

PAROISSES		Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Ruthènes	Société protect. et de renseig.	Université de Montr.	Séminaristes pauvres	Aumônes du Carême	Cardinal Mercier	Sourds-muets
Sainte-Agnès	(Montréal)	$19.12	$23.72	$30.41	$29.16	106.38	$42.57	$19.12	$68.47	$34.50
Saint-Alphonse	—	6.33	11.90	5.41	6.35	12.75	8.78	14.28	15.25	27.20
Saints-Anges (Lachine)	—	17.55	25.40	16.25	17.25	46.50	15.55	17.20	104.00	101.15
Sainte-Anne	—	10.00	22.75	15.00	15.00	20.00	25.00	9.78	150.00	100.00
Sainte-Anne-de-Bellevue	—	5.00	11.00	9.00	10.00	19.00	10.00	14.10	32.00	30.00
Saint-Anselme	—	8.25	17.96	.....	14.81	15.02	16.90	14.04	15.00	61.00
Saint-Antoine	—	9.00	10.00	12.00	25.00	35.00	.....	15.00	325.00	100.00
Saint-Arsène	—	3.25	30.00	3.00	10.00	3.00	3.00	2.00	25.00	30.00
Saint-Augustin-de-Cant.	—	2.90	3.42	3.10	5.40	5.50	4.23	3.60	73.00	47.25
Saint-Bernardin	—	3.00	3.86	2.97	2.00	5.80	2.39	2.70	3.85	5.90
Sainte-Brigide	—	10.00	15.00	8.00	10.00	20.00	10.00	110.00	250.00	500.09
Saint-Casimir (Lithuaniens)	—	4.00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	70.00	46.00
Sainte-Catherine	—	9.50	33.25	11.25	30.00	55.10	22.10	37.00	79.60	278.78
Sainte-Cécile	—	1.12	1.45	1.20	5.00	10.00	2.00	2.00	.....	12.04
Saint-Charles	—	5.00	10.00	5.00	6.00	11.00	5.00	40.00	.....	.....
Sainte-Claire (Tétraultville)	—	3.10	3.00	3.00	9.50	14.35	6.98	7.35	35.00	25.00
Saint-Clément (Viauville)	—	10.30	18.30	9.25	39.00	39.25	21.75	128.75	40.00	60.00
Sainte-Clotilde	—	8.31	13.00	8.44	14.70	20.36	15.75	10.97	20.00	64.93
Sainte-Cunégonde	—	10.00	10.00	10.00	35.00	22.00	10.00	10.00	32.00	72.00
Saint-Denis	—	7.15	24.92	6.04	14.60	18.15	21.00	51.12	.....	75.00
Saint-Dominique	—	2.10	3.85	2.30	3.18	7.19	.....	4.33	22.58	.....

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Ruthènes	Société protect. et de renseig.	Université de Montr.	Séminaristes pauvres	Aumônes du Carême	Cardinal Mercier	Sourds-muets
Saint-Edouard (Montréal)	$19.00	$18.50	$13.00	$25.00	$74.27	$65.00	$25.00	$25.00	$357.00
Sainte-Elisabeth-du-Portugal —	13.25	16.25	12.00	11.62	36.10	18.00	6.25	31.00	41.50
Saint-Enfant-Jésus (Mile-End) —	23.52	45.00	21.27	102.00	57.26	29.67	66.41	53.18	666.77
St-Enfant-Jésus (Pte-aux-Trembles) —	8.90	17.00	9.80	20.92	21.27	12.68	22.48	55.00	50.30
Saint-Etienne —	8.03	16.50	12.20	12.25	27.50	15.00	12.40	110.00	75.00
Saint-Eusèbe —	18.00	35.00	25.00	30.00	53.00	30.00	74.00	70.00	150.00
St-Frs-d'Assise (Longue-Pointe) —	13.80	22.02	20.00	45.00	56.35	20.00	20.12	50.00	135.00
Saint-François-Solano —	4.00	7.90	5.50	5.05	11.75	6.00	2.00	10.00	18.40
Saint-Gabriel —	15.00	7.35	31.75	35.00	50.00	40.09	5.00	175.00	35.00
Sainte-Geneviève —	11.45	11.05	16.20	13.75	27.50	10.40	19.00	24.00	31.20
Saint-Georges —	6.82	7.03	8.62	23.14	29.44	10.36	27.00	.....	98.10
Sainte-Hélène —	9.36	13.24	7.84	12.21	18.30	10.00	20.82	25.00	35.00
Saint-Herménégilde —	3.70	4.00	4.50	2.80	7.45	8.00	9.00	3.30	15.00
Saint-Henri —	5.50	11.74	8.00	40.80	126.00	69.70	8.50	100.00	.....
Saint-Ignace-de-Loyola —	.....	10.57	.....	10.00	.....	.....	9.40	35.75	73.25
Immaculée-Conception —	36.47	75.81	33.00	48.00	74.70	76.00	249.85	120.00	133.00
Saint-Irénée —	5.00	10.00	10.00	40.00	35.00	38.00	15.00	50.00	80.00
Saint-Jacques —	30.00	30.00	62.00	75.00	280.00	74.00	211.00	100.00	115.00
Saint-Jean-Baptiste —	10.34	42.14	15.20	47.90	49.55	19.05	158.65	279.07	205.41
Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle —	5.35	15.00	7.23	5.60	15.27	8.00	13.00	20.00	70.04
Saint-Jean-Berchmans —	1.52	4.56	1.57	8.95	3.29	2.08	35.97	11.12	16.42

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Ruthènes	Société protect. et de renseig.	Université de Montr.	Séminaristes pauvres	Aumônes du Carême	Cardinal Mercier	Sourds-muets
Saint-Jean-de-la-Croix (Montréal)	$ 2.50	$ 5.60	$ 3.30	$25.45	$ 7.60	$ 7.00	$ 8.00	.....	$40.00
Saint-Joachim (Pointe-Claire) —	7.28	5.85	15.42	12.72	14.76	11.14	7.40	10.00	19.20
Saint-Joseph (rue Richmond) —	7.00	17.35	18.00	32.00	38.75	19.50	19.25	35.00	70.00
Saint-Joseph (Rivière-des-Prairies) —	3.00	3.50	3.60	3.40	4.15	2.60	11.00	10.50	5.00
Saint-Joseph (Bordeaux) —	7.14	7.11	8.10	12.75	22.03	11.63	17.18	15.25	59.17
Saint-Laurent —	11.00	33.00	15.50	.....	47.20	13.27	30.00	75.00	34.20
Saint-Léon (Westmount) —	2.24	1.36	1.75	55.00	7.25	7.49	8.52	210.15	96.00
Saint-Léonard-de-Port-Maurice —	10.00	6.00	5.36	6.50	10.00	5.00	14.50	20.00	25.00
Saint-Louis-de-France —	10.00	30.81	12.96	78.00	69.90	39.60	101.99	100.95	215.00
Saint-Louis-de-Gonzague —	4.30	3.00	3.00	7.00	10.00	21.00	1.60	31.00	30.00
Sainte-Madeleine —	7.00	15.75	4.75	32.00	23.05	12.00	36.25	20.00	49.00
Saint-Marc —	3.00	6.12	4.00	6.24	8.29	4.00	5.85	8.00	10.00
Saint-Michel —	9.37	11.76	7.09	19.20	59.94	22.90	4.03	150.00	25.00
Saint-Nazaire —	....	5.60	.....	.....	.....	.....	8.20	10.90	.....
Saint-Nicholas (Ahuntsic) —	2.20	3.25	3.50	6.00	10.00	8.50	14.15	25.00	22.00
Saint-Pascal-Baylon —	3.51	7.80	4.21	4.11	10.26	6.80	10.00	.....	9.50
Saint-Patrice —	13.65	9.50	22.40	50.00	48.58	35.63	50.15	300.00	250.00
Saint-Paul —	7.40	19.00	7.40	8.00	25.05	8.55	26.30	25.00	32.33
Sainte-Philomène —	5.60	6.75	4.15	24.75	13.10	10.75	2.76	26.00	27.66
Saint-Pierre (Oblats) —	21.28	42.01	22.45	25.15	78.66	34.75	57.13	50.00	86.40
Saint-Pierre-aux-Liens —	10.00	37.00	11.00	10.00	23.78	15.76	13.00	15.00	25.26

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Ruthènes	Société protect. et de renseig.	Université de Montr.	Séminaristes pauvres	Aumônes du Carême	Cardinal Mercier	Sourds-muets
Saint-Pierre-Claver (Montréal)	$14.14	$56.80	$12.00	$25.00	$23.00	$21.68	$98.31	$35.00	$85.00
Saint-Rédempteur —	2.90	18.75	3.00	6.00	9.50	7.00	6.00	5.00	18.70
Saint-Stanislas —	20.00	30.00	25.00	22.00	69.11	35.00	64.67	65.00	46.69
Saint-Thomas-d'Aquin —	4.14	7.08	4.07	3.17	13.51	5.13	1.05	43.10	25.00
T.-S.-Nom-de-Jésus (Maisonneuve) —	12.00	25.00	25.00	35.00	115.00	20.00	48.51	115.00	114.50
T.-S.-Sacrement (Parc-Dominion) —	3.00	3.00	3.00	8.00	20.00	15.00	15.50	12.00	15.00
Saint-Viateur —	34.43	37.06	10.81	163.45	81.52	48.42	191.40	130.00	805.00
Saint-Victor —	5.95	10.00	8.55	5.15	12.85	11.34	2.14	7.85	26.95
Saint-Vincent-de-Paul —	9.80	25.25	10.00	25.00	65.10	16.00	145.50	75.00	100.00
Saint-Willibrord —	.....	11.00	11.00	.....	17.00	12.00	2.00	15.00	42.00
Saint-Zotique —	24.11	42.79	11.25	54.07	22.88	5.00	24.61	80.00	156.65
Mission: Syriens —	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25.00	.....
COMMUNAUTÉS									
RR. PP. du Saint-Sacrement (Montréal)	.....	7.85	.....	25.00	.....	.....	55.00	70.00	60.00
Srs de la Providence (Sourdes-Muettes)	14.50	.....	8.71	8.98	21.72	9.95	8.85	.....	14.10
Soeurs du Bon-Pasteur (ville).....	3.70	2.10	5.65	3.95	7.80	3.80	.....	.....	8.35
Soeurs de l'Hôtel-Dieu.....	8.00	9.00	13.00	11.00	23.00	12.00	13.00	72.00	16.00
Soeurs de la Miséricorde.....	1.46	2.81	1.62	.....	6.05	.....	5.34	12.55	15.00
Soeurs de Marie-Réparatrice.....	.....	.....	3.00	4.50	3.00	7.25	12.80	5.00	8.56

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Ruthènes	Société protect. et de renseig.	Université de Montr.	Séminaristes pauvres	Aumônes du Carême	Cardinal Mercier	Sourds-muets
Oratoire Saint-Joseph	.....	.....	.....	.....	.....	.....	$16.78	$50.00	$20.93
Séminaire de Philosophie	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16.00	23.00	8.00
Le Gésu	.....	.....	.....	70.00	.....	.....	84.10	.....	.....
Grand Séminaire	16.00	19.80	.....	.....	.....	.....	37.91	.....	.....
Collège de Saint-Jean	.....	.....	.....	.....	.....	.....	19.19	.....	.....
Diverses autres communautés	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1696.78	.....
CAMPAGNE (RIVE-NORD)									
L'Annonciation (Oka)	5.00	5.07	6.61	5.34	8.96	6.50	10.57	11.88	10.25
L'Assomption	17.00	17.00	14.00	16.00	30.50	14.00	48.00	37.00	25.00
La Purification (Repentigny)	5.00	.....	1.75	2.50	6.15	1.02	.....	.....	.....
Bon-Pasteur (Laval)	1.50	1.50	1.50	1.70	3.20	1.45	1.30	.....	13.50
Sainte-Adèle	5.00	13.00	9.50	13.00	14.15	6.00	13.75	11.00	15.50
Sainte-Anastasie (Lachute)	4.00	6.96	3.09	5.53	9.70	5.00	14.00	20.00	43.00
Sainte-Anne-des-Plaines	10.60	11.70	7.11	14.14	27.00	8.00	10.00	32.00	14.00
Saint-André (Argenteuil)	3.05	1.50	3.20	5.00	6.00	5.25	5.57	7.10	5.00
Saint-Augustin	7.50	15.00	8.50	8.10	12.90	7.40	25.85	10.00	13.25
Saint-Benoit	3.95	2.90	5.10	5.00	9.20	5.00	18.00	25.00	10.00
Saint-Canut	3.00	2.00	4.75	3.75	7.80	3.20	3.15	2.90	3.20
Saint-Charles (Lachenaie)	3.00	7.00	2.00	3.50	6.00	5.00	27.00	13.00	7.15

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Ruthènes	Société protect. et de renseig.	Université de Montr.	Séminaristes pauvres	Aumônes du Carême	Cardinal Mercier	Sourds-muets
Saint-Christophe	$ 1.15	$ 2.10	$ 1.30	$ 1.45	$ 2.00	.....	$ 1.40	.....	$5.00
Saint-Colomban	2.47	1.00	2.00	.....	0.60	.....	1.00	.....	.....
Sainte-Dorothée	1.25	0.50	1.75	11.65	7.65	3.20	10.00	.....	10.00
Saint-Elzéar	2.00	5.00	3.00	5.00	6.00	5.00	3.60	.....	5.00
Saint-Eustache	11.50	10.18	13.23	.....	11.00	12.00	10.33	26.00	.....
Saint-François-de-Sales	3.25	3.50	1.75	3.00	6.25	3.00	5.37	28.00	3.00
Saint-Gérard-Majella	4.25	1.00	2.00	3.78	4.98	2.01	24.90	4.46	2.50
Saint-Hermas	4.85	6.05	2.85	3.15	5.86	4.13	15.00	19.14	5.39
Saint-Hippolyte	1.45	2.41	2.34	2.36	4.30	1.72	.....	8.00	.....
Saint-Janvier	7.95	8.10	6.50	11.00	14.80	5.80	8.75	22.00	12.25
Saint-Jérôme	21.35	24.00	24.00	25.00	47.55	40.00	20.00	65.00	130.00
Saint-Joseph-du-Lac	3.35	3.81	3.34	4.23	6.81	4.00	5.54	10.00	2.28
Saint-Joseph (Mont-Rolland)	3.00	13.50	4.25	3.75	14.00	7.25	44.00	7.00	14.75
Saint-Louis-de-Terrebonne	14.00	25.00	18.00	20.00	34.00	15.00	20.00	50.00	50.00
Sainte-Lucie	3.20	2.85	2.26	5.00	8.00	3.91	8.20	8.00	5.25
Sainte-Marguerite (Lac Masson)	7.21	5.24	10.14	8.00	4.50	6.17	18.67	24.00	11.26
Saint-Martin	5.50	10.00	5.00	5.50	8.00	5.50	30.00	50.00	50.00
Sainte-Monique	3.24	9.75	2.90	3.25	5.50	2.50	7.75	20.00	17.00
Saint-Paul-l'Ermite	7.36	5.11	6.35	3.67	8.70	4.15	8.90	8.90	10.14
Saint-Placide	2.50	2.75	2.22	3.50	4.59	3.42	1.30	1.50	3.40
Saint-Raphaël (Ile-Bizard)	2.62	5.00	3.25	3.10	6.00	3.80	17.00	10.00	7.40

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Ruthènes	Société protect. et de renseig.	Université de Montr.	Séminaristes pauvres	Aumônes du Carême	Cardinal Mercier	Sourds-muets
Sainte-Rose	$ 9.00	$13.00	$ 5.00	$10.00	$22.00	$10.00	$48.00	$45.00	$25.00
Saint-Sauveur	6.00	7.00	4.00	7.00	12.00	5.00	5.00	10.00	10.00
Sainte-Scholastique	16.65	14.00	16.00	22.20	35.00	16.45	17.50	39.40	45.00
Saints-Simon-et-Jude (Charlemagne)	5.75	9.00	4.00	5.50	12.25	10.00	15.00	16.00	10.00
Sainte-Sophie	1.46	1.90	1.54	1.25	5.03	2.13	3.90	10.00	3.65
Saint-Sulpice	2.87	2.94	2.20	2.39	9.48	2.50	10.90	4.40	7.25
Sainte-Thérèse	17.00	23.50	20.00	20.00	80.00	22.50	37.00	80.00	68.00
Saint-Vincent-de-Paul	17.00	20.00	14.00	18.00	33.00	32.00	21.00	55.00	50.00
CAMPAGNE (RIVE-SUD)									
La Nativité de la B.-V.-M. (Laprairie)	7.00	15.00	11.60	12.00	25.00	16.00	34.00	110.00	25.00
Notre-Dame-Auxiliatrice	5.38	9.70	4.70	4.40	15.25	8.33	3.00	26.70	17.80
Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Lacolle)	5.80	5.50	6.65	12.00	10.60	6.47	15.15	30.00	15.00
Saint-Amable	1.35	2.00	2.00	2.00	4.85	2.75	3.00	5.00	2.50
Sainte-Anne (Varennes)	7.00	14.30	6.00	7.00	15.07	7.80	43.70	25.00	11.00
Saint-Antoine (Longueuil)	10.00	22.00	10.00	13.00	26.00	15.00	34.00	56.02	56.00
Saint-Basile-le-Grand	3.50	2.40	3.50	4.00	4.80	3.00	5.00	5.00	18.00
Saint-Bernard (Lacolle-Sud)	2.00	1.00	1.00	1.50	1.50	2.33	3.00	10.00	5.00
Saint-Blaise	3.25	4.30	2.35	3.25	6.25	3.25	16.50	25.00	3.00
Saint-Bruno	5.53	1.49	5.40	4.50	14.01	4.45	4.71	8.57	11.40

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Ruthènes	Société protect. et de renseig.	Université de Montr.	Séminaristes pauvres	Aumônes du Carême	Cardinal Mercier	Sourds-muets
Saint-Coeur-de-Marie	$ 9.48	$ 4.63	$ 4.67	$10.24	$21.31	$ 8.44	$ 6.55	$12.00	$ 8.66
Saint-Constant	4.80	5.25	4.00	19.00	11.38	5.58	39.00	25.00	25.00
Saint-Cyprien	11.15	12.99	8.86	8.91	16.23	4.35	49.52	29.21	25.04
Saint-Edouard	4.75	4.75	3.25	6.00	6.50	2.50	16.25	6.00	8.50
Sainte-Famille (Boucherville)	8.50	13.00	10.00	12.65	16.35	14.00	52.00	24.67	29.50
Saint-François-Xavier (Caughnawaga)	3.40	7.25	5.50	4.10	10.75	4.85	3.00	15.00	9.70
Saint-François-Xavier (Verchères)	5.56	6.22	4.68	11.00	18.25	7.30	39.75	16.02	18.45
Saint-Georges (Montréal-Sud)	3.00	0.75	0.53	0.79	1.35	0.55	2.35	5.90	5.00
Saint-Hubert	7.60	8.50	8.00	10.00	13.00	6.00	25.00	17.00	13.50
Saint-Isidore	9.38	8.16	9.04	9.77	17.02	9.25	65.66	87.45	22.64
Saint-Jacques-le-Mineur	10.30	15.00	12.00	4.25	9.75	11.50	24.30	27.30	15.50
Saint-Jean	25.25	26.60	14.15	22.25	63.60	28.00	20.25	50.00	71.00
Saint-Josaphat	1.62	4.68	2.15	1.88	1.70	1.82	.....	2.63	3.11
Saint-Joseph (Chambly)	4.50	11.40	9.44	10.00	39.31	11.96	51.85	36.72	37.25
Sainte-Julie	5.35	13.39	5.14	5.00	8.80	5.00	23.03	7.00	9.55
Saint-Lambert	4.72	11.75	5.00	12.00	18.50	5.00	25.21	65.00	63.83
Saint-Luc	3.33	2.15	3.20	2.17	6.94	2.71	13.25	3.20	5.19
Sainte-Marguerite (L'Acadie)	3.50	5.49	3.63	3.83	7.34	4.30	24.82	22.00	12.50
Saint-Michel	5.82	4.35	4.42	4.56	4.38	.....	19.00	6.40	6.45
Saint-Patrice (Sherrington)	3.70	3.50	4.25	10.00	10.90	5.00	8.25	.....	8.30
Saint-Paul (Ile-aux-Noix)	3.60	5.00	4.40	3.50	9.90	3.60	8.25	9.00	4.30

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Ruthènes	Société protect. et de renseig.	Université de Montr.	Séminaristes pauvres	Aumônes du Carême	Cardinal Mercier	Sourds-muets
Saint-Philippe	4.08	5.27	5.80	10.20	25.10	12.00	30.85	34.00	20.05
Saint-Rémi	9.00	15.70	.....	18.00	18.88	10.64	48.60	116.40	62.15
Sainte-Théodosie	.....	1.20	1.05	1.08	1.10	1.63	1.10	3.50	.....
Très-Sainte-Trinité (Contrecoeur)	7.00	8.50	7.00	6.00	14.25	9.00	54.50	20.00	10.00
Saint-Valentin	2.60	4.55	3.41	2.73	3.45	4.10	12.75	2.80	11.20

Archevêché de Montréal, le 20 février 1920.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

CIRCULAIRE

Monsieur le Curé,

Monseigneur l'archevêque me prie de signaler à votre attention la grave question des syndicats catholiques d'ouvriers. Ce n'est pas d'hier, vous le savez, que cette question préoccupe l'autorité diocésaine. Dès les premières années de son épiscopat, il paraissait souverainement important à notre premier pasteur d'assurer à nos ouvriers, au moyen de l'organisation syndicale catholique, l'allègement de leurs besoins matériels et la sécurité de leurs convictions religieuses. De nouvelles causes sont venues s'ajouter aux anciennes, qui nous indiquent clairement notre devoir. Le bouleversement qui empêche le monde de retrouver son équilibre tient surtout à la diffusion des doctrines sociales les plus dangereuses. C'est pourquoi l'oeuvre de protection matérielle et d'affermissement moral, poursuivie par les syndicats catholiques, devient, dans notre pays, d'une pressante nécessité.

Des tentatives ont été faites dans ces dernières années qui ont été couronnées de succès. Un directeur des oeuvres sociales s'est employé avec fruit à les multiplier. Le moment est venu de faire davantage : il faut à ces syndicats catholiques des organisateurs salariés.

La raison en est évidente et consacrée par l'expérience. Dans les assemblées fréquentes qu'ils tiennent, les promoteurs des syndicats catholiques et nationaux peuvent bien semer la bonne parole, éveiller le sentiment national, rappeler la direction bienfaisante de l'Eglise en matière sociale. Ce n'est encore que le travail préparatoire à la fondation des syndicats. Ce premier effort doit être suivi d'un second qui est plus ardu, et qui consiste à recruter des membres. Ce travail, duquel dépend en grande partie le succès des syndicats, ne peut être mené à bonne fin que par des organisateurs spécialement entraînés, et qui y consacrent tout leur temps.

Il faut encore remarquer que ces syndicats se fondent non par groupement paroissial, mais par affinités de métiers. Les ouvriers qui appartiennent aux différents métiers sont disséminés dans plus de quatre-vingts paroisses: ils travaillent dans des usines et sur des chantiers situés dans toutes les directions. On ne peut les atteindre que par des organisateurs qui visitent les chantiers, pénètrent dans les usines, et font sur place le recrutement, par une propagande individuelle plus efficace souvent que la propagande collective.

Ce qui doit nous encourager et nous pousser sans retard à l'action, c'est que l'oeuvre vient à son heure. La sympathie des patrons, catholiques aussi bien que protestants, nous est assurée, car les principes et les doctrines qui sont à la base des syndicats ont fait leurs preuves. Tous sentent que seuls, ces doctrines et ces principes, appliqués à l'ordre social, peuvent produire la sécurité

qui est le grand besoin de l'heure présente. Notre province de Québec inspire, en ce moment, aux industriels étrangers, une confiance qui nous fait honneur. Nous pouvons affirmer que c'est à la mise en pratique de ces saines doctrines qu'elle le doit.

Ce succès nous pouvons l'obtenir facilement avec votre collaboration. Pour défrayer les dépenses qu'entraîne l'organisation de ces syndicats, Monseigneur l'archevêque a pensé que l'on pourrait prélever sur les revenus des paroisses un tiers de un pour cent. Les syndicats d'ailleurs se suffiront bientôt à eux-mêmes, et tout fait prévoir qu'il ne sera pas nécessaire de prolonger au-delà de trois ou quatre ans, cette contribution spéciale. Le tableau qui a été préparé démontre que la somme versée par chaque paroisse serait encore peu considérable, et Monseigneur l'archevêque vous autorise à la prendre sur le revenu des cierges ou des quêtes. Vous recevrez à temps, de Monseigneur l'archidiacre, l'avis indiquant le montant fixé, et je suis sûr que vous vous associerez, avec votre zèle accoutumé, à la grande oeuvre que nous entreprenons ensemble.

Recevez, monsieur le curé, l'assurance de mon religieux dévouement.

✠ GEORGES, ÉV. DE PHILIP.,
administrateur.

Montréal, le 19 mars 1920.

No 145

CIRCULAIRE

DE

Mgr L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

CANONISATION DE JEANNE D'ARC ET DE MARGUERITE-MARIE

Archevêché de Montréal,
le 10 mai 1920.

Bien chers collaborateurs,

La semaine dans laquelle nous sommes entrés est une grande semaine pour le monde catholique tout entier et particulièrement pour la France. L'Eglise, fidèle à sa mission de directrice des peuples, propose solennellement, ces jours-ci, à leur admiration et à leur imitation, de nouveaux bienheureux et de nouveaux saints. Hier, 9 mai, la vénérable Louise de Marillac, co-fondatrice, avec saint Vincent de Paul, des Filles de la Charité, était béatifiée. Jeudi prochain, 13 mai, jour de l'Ascension de Notre-Seigneur, la bienheureuse Marguerite-Marie-Alacoque, la confidente du Sacré-Coeur, et le bien-

heureux Gabriel dell'Adolorata, le pieux passionniste, seront canonisés. Et enfin, trois jours plus tard, le dimanche 16 mai, la bienheureuse Jeanne d'Arc, la plus grande héroïne que l'histoire ait connue, sera aussi proclamée sainte.

Pour nous, qui sommes des fils de la France, la canonisation, en particulier, de Jeanne d'Arc et de Marguerite-Marie est de nature à nous réjouir profondément.

Jeanne d'Arc a vécu au XVe siècle, de 1412 à 1431, et Marguerite-Marie, au XVIIe, de 1647 à 1690. Par des voies très différentes, la première à la tête des armées, l'autre au fond d'un monastère de visitandines, elles ont, par leur vaillance et leurs mérites, magnifiquement glorifié Dieu et honoré leur pays. C'est au nom du Seigneur Jésus que Jeanne chassait l'ennemi hors de la France. C'est de la dévotion au Coeur de Jésus que Marguerite se fit l'apôtre inlassable. L'une et l'autre ont laissé derrière elles le renom de la plus pure sainteté. Sur quelque champ d'action qu'elle se manifeste, la vertu est toujours grande et belle. Il se trouve aujourd'hui que l'Eglise, qui sait discerner partout, et dans quelque position qu'ils soient, les vrais serviteurs de Dieu, unit dans une gloire commune ces deux héroïnes, en les plaçant presqu'au même jour, sur les autels.

La France, vous le savez, chers collaborateurs, s'en montre tout émue. Par une coïncidence providentielle, la voici qui vient renouer officiellement ses relations diplomatiques traditionnelles avec le Saint-Siège. Une mission extraordinaire, à la tête de laquelle est placé l'un des

plus distingués historiens de Jeanne d'Arc, représentera le gouvernement de la république à l'apothéose de la canonisation de la pucelle d'Orléans. Les cardinaux et les évêques de France seront là en grand nombre. Le Canada y sera noblement représenté par Son Eminence le cardinal archevêque de Québec et par plusieurs membres de son épiscopat.

Nous aussi, chers collaborateurs, nous avons le droit et le devoir de nous réjouir et de remercier Dieu avec nos frères de France. Au XVe et même au XVIIe siècle, nos ancêtres et nos pères étaient français, et, nous-mêmes, de coeur, ne le sommes-nous pas restés? Ce sentiment de foi très vive et cette joie patriotique intense, qui font là-bas vibrer tous les coeurs, n'ont-ils pas lieu de faire battre les nôtres? C'est pourquoi, chers collaborateurs, tous, clergé et fidèles, nous nous unirons à eux, en ces grands jours de fête, dans une pensée de prière et de reconnaissance.

Dimanche prochain, le 16 mai, dans toutes les églises et chapelles du diocèse où l'on fait l'office public, à l'issue de la grand'messe ou de la messe principale, on chantera le *Te Deum*, pour remercier et louer Dieu, si admirable dans ses saints.

Veuillez agréer, bien chers collaborateurs, l'assurance de mon sincère dévouement en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

AVIS PARTICULIERS AU DIOCÈSE DE MONTRÉAL

DE CASIBUS RESERVATIS

Casus reservati tres sunt in Provincia Marianopolitana, scilicet :

a) Concubinatus publicus et notorius ;

b) Locatio domus meretricibus publice notis ;

c) Perjurium publicum ; (Conc. Marianop.).

1. ab his reservatis possunt absolvere omnes sacerdotes, etiam non approbati, *in periculo mortis* (can. 882).

2. Haec facultas absolvendi competit ipso jure : *a*) Canonico poenitentiario ; *b*) *Parocho*, aliisve qui nomine parochorum in jure censentur, *toto tempore* ad praeceptum paschale adimplendum utile ; *c*) Missionariis, tempore missionis. (can. 899).

3. Quaevis reservatio episcopalis omni vi caret, ideoque quivis sacerdos approbatus absolvere potest a reservatis episcopalibus : *a*) cum confessionem peragunt, sive aegroti qui domo egredi non valent, sive sponsi matrimonium ineundi causa ; *b*) quoties vel legitimus superior petitam pro aliquo determinato casu absolvendi facultatem denegaverit, aut *c*) *prudenti* Confessarii judicio,

absolvendi facultas a legitimo Superiore peti nequeat sine gravi poenitentis incommodo, aut sine periculo violationis sigilli sacramentalis; *d*) extra territorium reservantis. (can. 900).

4. Cuilibet Confessario suae dioecesis Archiepiscopus Marianopolitanus licentiam impertitur absolvendi a tribus reservatis tempore pascali, tempore missionis vel jubilaei,in oratione 40 Horarum,in precibus novemdialibus et triduanis, in concursu populi ratione primae Communionis solemnis, Confirmationis, funerum sacerdotis, feriae VI quae prima unoquoque in mense occurrit, Indulgentiae Portiunc. (1a Dom. Augusti), Indulgentiae Rosar. (1a Dom. Octobris), Commemor. defunct. (2a Novembris), Nativitatis Domini Nostri Jesu Christi.

DE CENSURIS

Ex censuris a jure reservatis, aliae sunt reservatae *Ordinario*, aliae *Apostolicae Sedi*.

Ex reservatis Apostolicae Sedi, aliae sunt reservatae *simpliciter*, aliae *speciali modo*, aliae *specialissimo modo*. (can. 2245).

1. *In periculo mortis*, omnes sacerdotes, etiam non *approbati*, possunt absolvere quoslibet poenitentes a quibusvis censuris, quantumvis reservatis, cum onere tamen recurrendi, postquam convaluerint, sub poena reincidentiae, ad S. Poenitentiariam, si agatur de censura *specialissimo modo* Apostolicae Sedi reservata, vel si agatur de

censura *ab homine*, ad illum qui eam tulit, eorumque mandatis parendi. (can. 2252).

2. Extra mortis periculum, *in casibus urgentioribus*, quilibet confessarius, in foro sacramentali absolvere, potest a censuris quovismodo reservatis Ordinario vel Apostolicae Sedi, sed injuncto onere recurrendi, sub poena reincidentiae, infra mensem, saltem per epistolam et per confessarium, si id fieri possit sine gravi incommodo, reticito nomine, ad Ordinarium vel ad S. Poenitentiariam, et standi ejus mandatis, nisi in casu aliquo extraordinario hic recursus sit moraliter impossibilis; tunc absolutio datur sine onere de quo supra. (can. 2254, 1, et 3.).

Casus urgentior datur si nempe censura latae sententiae exterius servare nequeat sine periculo gravis scandali, vel infamiae, aut si durum sit poenitenti in statu gravis peccati permanere per tempus necessarium, ut Superior competens provideat. (can. 2254).

3. A censuris *Ordinario* reservatis, necnon a censuris *Apostolicæ Sedi* reservatis *simpliciter*, in casibus *occultis*, absolvendi facultatem concedit Archiepiscopus Marianop. cuilibet confessario suae dioecesis temporibus supra dictis ad 4o de casibus reservatis.

4. Eidem confessario, iisdem temporibus, facultatem concedit Archiepiscopus Marianop. excipiendi coram saltem duobus testibus abjurationem, cujus actus exaratus ad Cancellariam domus Archiepiscopalis transmittendus

erit, et absolvendi ab haeresi, apostasia a fide et a schismate, quovismodo ad forum externum Ordinarii deductis.

JURIDICTION

1. Tout prêtre, exerçant un emploi dans le diocèse de Montréal, a juridiction pour *prêcher* dans tout le diocèse, à la demande du curé ou du desservant.

2. Tout prêtre, dans les mêmes conditions, a juridiction pour *confesser les fidèles* dans toutes les paroisses du diocèse, avec la permission au moins présumée du curé ou du desservant.

3. Tout prêtre, *ut supra*, a juridiction pour confesser les malades dans les hôpitaux du diocèse.

4. Les prêtres retirés du ministère doivent s'entendre avec l'Ordinaire sur l'exercice et l'étendue de leur juridiction.

5. Les curés, desservants et vicaires des diocèses voisins, exerçant le ministère dans les paroisses ou missions limitrophes de celles du diocèse de Montréal, ont juridiction pour prêcher et confesser dans celles-ci, à la demande du curé ou du desservant.

6. Les curés ou desservants des paroisses où existe une communauté religieuse — frères ou soeurs — sans aumônier spécialement désigné par l'Ordinaire, sont confesseurs ordinaires dans ces communautés.

7. Outre les confesseurs extraordinaires (Quatre-Temps), sont nommés confesseurs extraordinaires *ad casum* pour chacune des communautés religieuses du diocèse MM. les chanoines titulaires et honoraires de la basilique, les vicaires forains, les supérieurs ecclésiastique des communautés, les supérieurs provinciaux et locaux des instituts religieux, les aumôniers des maisons-mères ou desservants des paroisses voisines de celles où se trouve une communauté religieuse.

Montréal, 1er octobre 1920.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

No 146

CIRCULAIRE

DE

Mgr L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal.
le 18 novembre 1920.

I — Le cinquantenaire du Patronage de Saint-Joseph.

II — Intentions de messes.

Bien chers collaborateurs,

I

LE CINQUANTENAIRE DU PATRONAGE DE SAINT JOSEPH

J'ai déjà porté à votre connaissance, par la *Semaine religieuse* du 30 août 1920,le *motu proprio* de Sa Sainteté Benoît XV, [1] à l'occasion du cinquantenaire de la proclamation de saint Joseph comme patron de l'Eglise universelle. Chaque phrase de cet important document est à méditer, et les titres de saint Joseph à notre vénération et à notre confiance y sont tous rappelés.

[1] Voir plus bas, page 298.

Il faut se reporter à ce 8 décembre 1870, au moment où l'Europe était en proie aux tristesses de la guerre, et l'Eglise assaillie de toutes parts dans ses croyances et sa discipline, pour comprendre le sentiment d'angoisse et de confiance qui porta le saint pape Pie IX à proclamer saint Joseph patron de l'Eglise universelle. Ce sont les mêmes épreuves et les mêmes sentiments qui, de nos jours, portent Benoît XV à donner un nouvel éclat et une plus large expansion à la dévotion à saint Joseph. Vous voudrez, j'en suis sûr, commenter dans vos prédications ce que le Saint-Père écrit de la désorganisation produite par la guerre dans la famille et la société, et des affinités si touchantes qui devraient répandre dans les classes ouvrières le culte de saint Joseph. Il y a là une abondance de doctrine que vous pouvez, de la façon la plus opportune, rappeler à vos fidèles.

Le Saint-Père demande encore que « dans l'année à dater du 8 décembre on célèbre par tout l'univers catholique une cérémonie solennelle en l'honneur de saint Joseph, époux de la bienheureuse Vierge Marie et patron de l'Eglise catholique, au temps et de la manière que fixera chaque évêque ».

Il nous sera bien facile d'entrer dans ces intentions de l'Eglise. Dès l'origine notre pays a toujours été profondément attaché à saint Joseph. Notre diocèse en particulier, sous l'active impulsion de Mgr Bourget, a donné de cet attachement les témoignages les plus persévérants. Je n'oserais dire que c'est à notre zèle et à notre confiance qu'est due la protection si visible dont saint Joseph a couvert notre clergé, nos communautés, nos paroisses

et nos familles; car nous pouvons nous demander en toute humilité si nous avons droit aux faveurs divines. Mais je ne puis m'empêcher de considérer comme un insigne honneur fait à notre diocèse qu'il ait été choisi par la divine Providence, pour être le centre d'un pèlerinage déjà célèbre en l'honneur de saint Joseph. En 1855, dans le mandement qui promulgue les décrets du deuxième concile provincial de Québec, Mgr Bourget écrivait: « Il faut donc à saint Joseph une église qui fasse en quelque sorte son service, pour toutes les autres, et dans laquelle il pourra recevoir, tous les jours des honneurs publics dûs à ses éminentes vertus ». Il ajoutait: « Nous voulons consacrer à le faire honorer dans cette église tout ce qui nous reste de force et de vie, en faisant de cette église un lieu de pèlerinage, où l'on vienne le visiter, comme l'on va visiter sa glorieuse épouse à l'église de Bonsecours ». Le saint évêque pensait alors à faire de sa cathédrale ce lieu de pèlerinage. La divine Providence, en exaucant ses voeux, nous a donné plus et mieux. L'oratoire de saint Joseph qui s'élève sur la pente du Mont-Royal est maintenant consacré par de telles prières et de telles faveurs célestes que nous ne pouvons douter ni du désir de saint Joseph d'y être honoré ni des bénédictions divines qu'il y obtient à ses fidèles serviteurs.

Le désir de notre Saint-Père le pape, les besoins pressants de l'Eglise, la prédilection divine dont nous sommes l'objet, le souci qui doit nous animer de garder notre peuple fidèle à ses croyances et à ses pratiques religieuses, tout nous fait un devoir de répandre de toutes nos forces la dévotion à saint Joseph.

Je règle donc ce qui suit :

1. Avec ma cordiale approbation, les Pères qui desservent avec tant de dévouement l'oratoire Saint-Joseph préparent un *triduum* qui se terminera le 8 décembre. Ce sera le début des solennités qui devront marquer partout dans le diocèse cette année jubilaire.

2. Au cours de l'année 1921, soit pendant le mois de mars, soit en préparation à la fête du patronage de saint Joseph, qui se célèbre en carême, ou au moment que vous jugerez le plus favorable, vous voudrez bien prescrire dans votre paroisse un *triduum* de prières. Le Saint-Père accorde une indulgence plénière à tous ceux qui prendront part à ces pieux exercices.

3. Vous voudrez bien aussi donner au mois de mars, consacré à saint Joseph, la plus grande solennité. Ouvrez-le par le chant du *Veni Creator;* qu'il y ait chaque jour un exercice approprié : instruction, lecture pieuse ou chant de motets liturgiques à l'honneur de saint Joseph. Vous terminerez ce mois par le chant du *Te Deum*, en actions de grâces pour les bienfaits obtenus par la puissante intercession du grand patriarche.

4. Enfin nous reprendrons une pratique qui était autrefois en honneur dans notre diocèse. A l'avenir, à commencer du 8 décembre, on ajoutera au salut du Saint-Sacrement, avant le chant du *Tantum ergo*, le motet *Fidelis servus et prudens*, suivi du verset et de l'oraison : *Deus qui ineffabili providentia.*

II

INTENTIONS DE MESSES

A l'avenir, dès le premier janvier 1921, l'honoraire des messes basses sera de 50 centins.

Vous voudrez bien lire cette lettre-circulaire à vos fidèles aux messes du dimanche qui suivra sa réception.

Veuillez agréer, bien chers collaborateurs, l'assurance de mon sincère dévouement en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Montréal, 9 novembre 1920

Monsieur le curé,

Pour nous permettre de répondre à une demande de renseignements que nous adresse le Saint-Siège, nous vous prions de nous donner IMMEDIATEMENT les informations suivantes :

1. Au sujet des emprunts contractés par votre paroisse depuis 1912 :

a) Dates et montants des emprunts faits en vertu des résolutions de la paroisse et des approbations de l'Ordinaire.

b) Dates des approbations de l'Ordinaire.

2. Au sujet des ventes des propriétés ecclésiastiques depuis 1912 :

a) Dates des contrats de ventes et prix de vente.

b) Dates des approbations de l'Ordinaire.

Agréez mes meilleurs saluts en N. S.,

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Montréal, 26 novembre 1920.

Monsieur le curé,

Auriez-vous la bonté de me dire s'il y a dans votre paroisse une répartition qui couvre les emprunts contractés pour fins religieuses ?

Votre tout dévoué,

F.-X. DE LA DURANTAYE,
Vicaire-général.

No 147

CIRCULAIRE

DE

Mgr L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal,
le 20 décembre 1920.

I — Sujets de sermons pour 1921.

II — Entreprises financières.

Bien chers collaborateurs,

I

SUJETS DE SERMONS POUR 1921 : LE SYMBOLE

Nous laissons de côté les sujets qui ont été traités l'année dernière dans le cours d'apologétique, de même que ceux qui ont leur place naturelle dans le traité des sacrements ou qui reviennent aux grandes fêtes liturgiques de Noël, de Pâques, de l'Ascension, etc.

1. SCIENCE DE LA RELIGION

Fait de l'ignorance religieuse.

Causes : après la sortie de l'école on n'étudie plus sa religion ; on rencontre des objections qui inquiètent, etc.

Nécessité d'apprendre sa religion : objet et fin de cette science.

Moyens : assister aux sermons — enseigner le catéchisme aux enfants dans la famille — lire de bons livres.

2. EXISTENCE DE DIEU

I — Preuves physiques : 1. Existence de la matière ; 2. Ordre et beauté de l'univers.

II — Preuves morales : 1. Existence de la loi naturelle ; 2. Consentement unanime des peuples.

3. PROVIDENCE DE DIEU

I — Ce qu'on entend par Providence : 1. Dans l'ordre matériel ; 2. Dans l'ordre moral.

II — Il y a une Providence : 1. Ecriture Sainte ; 2. Raison : *a*) les perfections de Dieu ; *b*) croyance universelle ; *c*) prière.

III — Dispositions de notre part : Soumission, abandon.

4. MYSTÈRE DE LA SAINTE-TRINITÉ

I — Exposition du mystère.

II — Preuves : 1. Ancien et Nouveau Testament ; 2. Enseignement des SS. Pères ; 3. Croyance générale et constante de l'Eglise ; 4. Liturgie.

III — Effets de la croyance en ce mystère : 1. Hommage de foi ; 2. Sujet d'espérance ; 3. Motif et modèle de charité et d'union.

5. CRÉATION DU MONDE

Ce que c'est que créer. Preuves : Ecriture, raison.

Origine du monde : cosmogonie biblique et la science.

6. LES BONS ANGES

Leur nature — Leurs occupations.

Nos devoirs à leur égard.

7. LES MAUVAIS ESPRITS

Leur existence. — Leur histoire. — Leurs occupations.

Tentations, obsession, possession. Magie et spiritisme.

8. L'HOMME

Origine de l'homme : par création.

Unité du genre humain.

Elévation à l'état surnaturel.

9. LA CHUTE DE L'HOMME

Existence du péché originel — dans nos premiers parents, dans leurs descendants.

Effets — dans nos premiers parents — dans leurs descendants — en cette vie et en l'autre — Enfants qui meurent sans le baptême.

10. L'INCARNATION DE N.-S. JÉSUS-CHRIST

I — Exposé du mystère. Prouver la dualité de nature et l'unité de personne : Ecriture, Tradition.

II — Liberté ; convenance quant au fait, à la manière, au temps ; merveilles de ce mystère.

11. DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST

I — Prouvée par son propre témoignage. Notre-Seigneur a proclamé sa divinité devant ses disciples, devant le peuple, devant ses juges.

II — Or, cette affirmation est vraie. Donc...

12. DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST

Prouvée par ses miracles. Valeur du miracle en général. Or, Notre-Seigneur a fait des miracles par sa propre puissance et dans le but de prouver sa divinité. Donc...

13. LA RÉDEMPTION

I — Enoncé de la doctrine : 1. Son auteur ; 2. Maux dont il nous a délivrés ; 3. Comment il l'a fait.

II — 1. Jésus-Christ a satisfait pour nous ; 2. Jésus-Christ a mérité pour nous que Dieu nous rendît son amitié et ses faveurs.

14. DESCENTE AUX ENFERS

I — Mort : 1. Circonstances : récit évangélique ; 2. Vertus que Jésus y pratique ; 3. Sentiments qu'elle doit nous inspirer.

II — Sépulcre : 1. Circonstances ; 2. Motifs : v. g. pour prouver la vérité de la Résurrection.

III — Descente aux enfers : 1. Quel est ce lieu ; 2. Motifs de cette descente.

15. CULTE DÛ À JÉSUS-CHRIST

I — Culte de l'humanité de Notre-Seigneur.

II — Culte du Sacré-Coeur.

III — Explication et justification.

16. LE SAINT-ESPRIT

I — En lui-même : Ce qu'est le Saint-Esprit, sa divinité : Ecriture, Tradition.

II — Par rapport à nous : C'est un Esprit de vérité, de sainteté, de force et de consolation. Dons du Saint-Esprit.

17. LA COMMUNION DES SAINTS

I — En quoi elle consiste : 1. En tant qu'unissant entre eux les membres de l'Eglise militante ; 2. En tant que nous unissant aux âmes du purgatoire ; 3. En tant que nous unissant aux saints du ciel.

II — Existence de la communion des saints : 1. Les Ecritures ; 2. La tradition.

III — Pratique : Etat de grâce ; prière pour les âmes du purgatoire ; invocation des saints.

18. LA RÉSURRECTION DES MORTS

Résurrection :

I — En quoi elle consiste.

II — Preuves : 1. Ancien et Nouveau Testament ; 2. Tradition ; 3. Raisons de convenance.

III — Qualité des corps ressuscités : 1. Des élus ; 2. Des réprouvés.

19. LE JUGEMENT

I — Particulier et général.

II — Preuves.

20. LA VIE ÉTERNELLE

I — Pour les élus — le ciel : 1. Existence : l'Ecriture et la tradition ; 2. Béatitude du ciel, en quoi elle consiste ; 3. Durée éternelle.

II — Pour les réprouvés — l'enfer : 1. Existence : Ecriture, tradition ; raison ; consentement du genre humain ; 2. Peines de l'enfer ; 3. Eternité.

Auteurs à consulter : D'abord et surtout le *Manuel de Théologie* qu'on a étudié au séminaire. Bourdaloue, Monsabré, Mgr Besson : *l'homme-Dieu*. L'abbé Plat : *le symbole*.

II

ENTREPRISES FINANCIÈRES

De toutes parts on sollicite le clergé de s'intéresser à diverses entreprises financières. Nous vous renouvelons les conseils de prudence et de discrétion, que nous vous faisions donner, à ce sujet, par Mgr le vicaire-général, au cours de la dernière retraite pastorale. Vous voudrez bien, surtout, ne recommander, en chaire, aucun de ces projets, quelque avantageux qu'il soit ou qu'il paraisse, sans en avoir obtenu de nous ou de notre vicaire général, l'autorisation expresse.

Agréez, mes chers collaborateurs, avec l'assurance de mes bien dévoués sentiments, mes souhaits d'heureuse et sainte année pour vous et pour toutes les âmes confiées à vos soins.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

LETTRE DE Mgr L'ARCHEVÊQUE

LA SOUSCRIPTION POUR L'UNIVERSITÉ

Montréal, le 5 janvier 1920,

Mon cher monsieur Frigon, [1]

J'ai suivi fidèlement, de ma chambre de malade, et avec une émotion que je ne saurais exprimer, l'admirable travail qui se poursuit en faveur de notre université. Dans l'assemblée de citoyens, qui s'est tenue dans ma maison, le 28 novembre dernier, quelques jours à peine après l'incendie, l'on a jeté, sans retard, les bases d'une organisation qui s'est imposé la tâche de prélever une souscription publique. On a compris qu'il ne s'agit pas seulement de restaurer, mais de créer plus grand, plus solide, plus complet, et il n'y a rien de plus touchant que la sympathie avec laquelle le projet du comité a été accueilli par toutes les classes de la population.

Vous avez eu l'heureuse pensée de demander aux évêques de la province ecclésiastique de Montréal à laquelle la nouvelle université devra surtout se dévouer, d'être

[1] M. Frigon est le directeur général de la campagne de souscription pour l'oeuvre de l'université.

les patrons d'honneur de votre comité. Ai-je besoin de vous dire, pour ma part, avec quelle joie j'y consens? Nous venons d'exprimer dans notre lettre collective les sentiments que nous inspire l'insigne faveur que le Saint-Siège a daigné nous accorder. Je veux saisir l'occasion qui s'offre d'exprimer à tous ceux qui se dévouent à l'oeuvre universitaire ma reconnaissance la plus vive. J'aurais voulu collaborer de plus près à votre travail, car tous ensemble vous écrivez, en ce moment, une belle page d'histoire. La maladie m'en empêche. Sachez, au moins, que vous avez mes meilleurs voeux et que du fond du coeur je demande au bon Dieu de bénir vos efforts.

Croyez, cher monsieur Frigon, à mon entier dévouement.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

LETTRE DU SAINT-PÈRE

À LA SUPÉRIEURE GÉNÉRALE DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME

Très Révérende supérieure générale,

Notre Saint-Père le pape Benoît XV, a appris avec une particulière satisfaction, par votre lettre du 18 février, hautement recommandée ar Sa Grandeur Mgr Gauthier, votre vénéré et bien-aimé évêque-auxiliaire, que vous célèbrerez prochainement le troisième centenaire de la naissance de votre fondatrice, la vénérable Marguerite Bourgeoys.

Afin de vous préparer à célébrer plus dignement cette date mémorable, vous avez eu la salutaire pensée de convoquer extraordinairement à la maison-mère, pour les exercices spirituels, les supérieures provinciales locales ainsi que les anciennes religieuses.

S'associant en esprit à vos fêtes, le Souverain Pontife ne doute pas que les grâces abondantes attachées à ces solennités vous aideront à grandir dans la ferveur de votre vocation et à vous renouveler dans l'esprit de votre vénérable fondatrice, afin que vous poursuiviez toujours plus efficacement votre saint apostolat.

Comme gage de ces faveurs divines et en témoignage de sa paternelle bienveillance, Sa Sainteté vous accorde

de coeur ainsi qu'à votre conseil, aux supérieures locales, aux anciennes religieuses et à tous les membres de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal la bénédiction apostolique implorée.

Heureux d'être l'interprète de ces sentiments du Saint-Père je saisis volontiers l'occasion qui m'est offerte de vous exprimer, Très Révérende supérieure générale, mon religieux dévouement en Notre-Seigneur.

(signé) P. card. GASPARRI.

LETTRE

DE

Mgr L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

À LA SUPÉRIEURE GÉNÉRALE DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME

Ma Révérende Mère,

Vous allez célébrer dans quelques jours les grandes fêtes du troisième centenaire de la vénérable Marguerite Bourgeoys.

Je ne pourrai pas, malheureusement, y prendre toute la part que j'aurais désirée. C'est un nouveau sacrifice que m'impose la maladie dont je souffre depuis plusieurs mois. Mais je n'ai pas besoin de vous dire que je m'unis à vous dans la joie et la reconnaissance.

Cette fête de votre communauté est, à vrai dire, une fête pour tout notre pays. Pure gloire de l'Eglise, Marguerite Bourgeoys n'est-elle pas aussi une bienfaitrice de la nation canadienne? De toutes nos familles, des villes et des campagnes, la louange ne monte-t-elle pas vers elle? Bientôt, à Rome, Jeanne d'Arc, la sainte de la patrie française, sera canonisée et, plus vraiment encore

qu'en la Cathédrale de Reims elle sera à l'honneur après avoir été à la peine. Quand verrons-nous notre vénérable Marguerite solennellement placée sur les autels? C'est le voeu de notre peuple tout entier! Mais permettez-moi d'ajouter que c'est tout particulièrement le mien. Je me rappelle avec émotion qu'un jour, jeune prêtre, j'eus le bonheur de prendre entre mes mains, dans la ville même de Troyes, le livre où se trouve consigné le baptême de Marguerite Bourgeoys et que je baisai avec respect la page où était écrit un nom qui devait nous devenir si cher. Je ne puis oublier un ministère qui, pendant de longues et bonnes années, m'a mis en contact intime avec votre oeuvre et m'a permis d'en apprécier hautement la direction et les fruits. J'aime à redire, comme évêque, les bienfaits répandus par vous sur toute notre société, l'esprit vraiment religieux qui fait de vous les auxiliaires dociles des premiers pasteurs, ainsi que l'intelligence et le dévouement qui leur allègent le souci de l'éducation des femmes chrétiennes. Au surplus, Rome elle-même a déjà commencé à parler. Elle a reconnu et proclamé l'héroïcité de ses vertus. Elle n'attend plus que le troisième miracle qui nous permettra d'espérer sa béatification.

Au nom de la religion, je vous remercie de tout ce que la Congrégation nous a donné. Je vous félicite des progrès accomplis. Je vous souhaite des recrues nombreuses, animées du plus pur esprit de votre institut. Mais, parmi tous les voeux qui, de mon coeur, montent vers Dieu

je me plais à revenir, en terminant sur celui de voir le jour où nous pourrons chanter la bienheureuse Marguerite du Canada.

Agréez, ma Révérende Mère, l'assurance de mon religieux dévouement en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Montréal, en ce saint jour de Pâques, 4 avril 1920.

LE SAINT-PÈRE
ET LA « SEMAINE SOCIALE » DE MONTRÉAL

Lettre du secrétaire général de la commission de la « Semaine sociale » de Montréal à Sa Sainteté Benoît XV

Très Saint-Père,

L'*Ecole sociale populaire*, oeuvre catholique d'éducation dirigée à Montréal par les Pères de la Compagnie de Jésus, désireuse de suivre les directions données par Votre Sainteté dans son mémorable discours du 18 mars dernier sur l'encyclique *Rerum novarum*, a décidé d'en diffuser au Canada l'admirable doctrine.

Une commission nommée dans ce but et composée de prêtres et de laïcs organise, sous le bienveillant patronage de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, une *Semaine sociale*, qui aura lieu dans cette ville du 21 au 25 juin prochain, et qui sera exclusivement consacrée à l'étude de la célèbre encyclique.

Convaincus que « cet admirable document — ainsi que Votre Sainteté l'a déclaré — devrait être toujours sous les yeux comme la grande charte et qu'à sa lumière devraient être toujours examinés et résolus les problèmes en rapport avec la question des ouvriers », nous tâche-

rons, suivant les moyens que Votre Sainteté a elle-même indiqués, d'en faire apprécier toute la valeur et de montrer comment ses enseignements contiennent la solution des graves problèmes qui agitent actuellement la société.

Pour réussir dans cette entreprise, dont l'exécution n'est pas sans présenter de réelles difficultés, nous venons en toute confiance, Très Saint-Père, nous jeter à vos pieds et solliciter humblement votre bénédiction et vos encouragements.

Pour la commission de la *Semaine sociale*,

GUY VANIER,

Montréal, ce 11 janvier 1920. *secrétaire général.*

* * *

Lettre de Sa Sainteté le pape Benoît XV au secrétaire général de la commission de la « Semaine sociale » de Montréal

A notre cher fils, Guy Vanier, à Montréal,

Cher fils, salut et bénédiction apostolique,

Bien que la question ouvrière ne trouble pas chez vous les esprits et la paix au même degré que dans presque tous les autres pays, néanmoins le projet que vous avez conçu de répandre et de faire connaître par tout le Canada l'encyclique *Rerum novarum* ne peut manquer de produire les fruits que vous en attendez. Il est plus sage et plus expédient de prévenir le mal et d'empêcher les doctrines socialistes d'infecter les esprits que d'avoir à guérir une maladie déjà invétérée.

Aussi ce projet — vraiment béni et si nécessaire au temps présent — ainsi que celui qui lui est étroitement lié de tenir chez vous ces assemblées qu'on appelle *Semaines sociales*, non seulement nous les approuvons, mais nous vous en félicitons de tout coeur. Nous désirons, en effet, nous désirons même vivement, que tous les ouvriers catholiques, qui se laissent entraîner au désordre plutôt par une convoitise immodérée et les séductions des agitateurs que par le désir légitime d'adoucir leur sort, apprennent, non seulement dans les édifices sacrés, de la bouche des prêtres, mais ailleurs aussi, grâce au concours de laïcs compétents, les moyens que l'Eglise notre mère, leur enseigne et leur conseille de mettre en oeuvre pour améliorer leur condition.

Afin que la grâce céleste vous seconde dans votre entreprise, à vous, fils bien-aimé, de même qu'à tous ceux qui par la parole ou la plume collaboreront à ce double projet, à tous ceux enfin qui présideront ou assisteront à ses assemblées, dont nous avons parlé, nous accordons très affectueusement en Notre-Seigneur, comme témoignage de notre bienveillance, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le cinquième jour de mai de l'année 1920, la sixième de notre pontificat.

BENOIT XV, pape.

Mgr L'ARCHEVÊQUE
ET LA « SEMAINE SOCIALE » DE MONTRÉAL

Archevêché de Montréal, le 7 juin 1920.

M. Guy Vanier,
secrétaire de la *Semaine sociale* de Montréal.

Monsieur le secrétaire,

Vous savez avec quel bonheur j'ai accueilli le projet d'une *Semaine sociale* à Montréal. J'ai grand plaisir aujourd'hui, en répondant à votre lettre du 3 juin, de vous réitérer mon entière approbation et de vous offrir tous mes voeux de succès.

Comment ce succès ne serait-il pas assuré? Vous et vos amis avez apporté à la préparation des travaux qui doivent faire l'objet de ces belles journées d'études avec votre zèle tout votre esprit de foi. Vous avez l'encouragement et la sympathie de l'épiscopat et voici que le Souverain Pontife lui-même vous adresse un bref signé de son auguste main, pour vous féliciter de votre si louable initiative, vous tracer en quelque sorte la route que vous devez suivre et vous assurer, vous et tous ceux qui s'associent à vos labeurs, de sa paternelle bénédiction. Ce témoignage de particulière bonté du chef de l'Eglise à votre égard me réjouit. En même temps qu'il vous honore, il doit vous remplir de confiance. C'est déjà pour vous une récompense précieuse.

Les *Semaines sociales* ont certainement fait beaucoup de bien en Europe. La vôtre en fera également dans notre pays où tant de problèmes sociaux tourmentent les esprits tout comme de l'autre côté de l'océan. Ces problèmes, vous vous proposez de les étudier à la lumière de la magistrale encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII sur la condition des ouvriers. Laissez-moi vous dire que vous ne pouviez pas être mieux inspiré, d'autant plus que vous répondez ainsi au désir même de Benoît XV qui disait naguère : « La période déjà longue écoulée depuis la publication de ce document n'a enlevé ni leur sagesse, ni leur fraîcheur, aux observations qu'il contient. Au contraire, on peut dire que le développement successif des événements, tout en justifiant les sombres couleurs sous lesquelles les différentes classes de la société moderne étaient représentées, a mieux montré comment l'harmonie des classes sociales ne peut être obtenue sans le triomphe de la justice et de la charité. »

Vous allez donc, mon cher ami, faire une belle et bonne oeuvre et c'est en union avec le Souverain Pontife que je vous bénis, vous et tous vos collègues, du fond du coeur.

Votre sincèrement dévoué,

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

ENCYCLIQUE

DE SA SAINTETÉ BENOÎT XV

SUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX CHRÉTIENNE

BENOIT XV

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

aux patriarches, primats, archevêques, évêques et autres ordinaires en paix et communion avec le Saint-Siège

Vénérables frères,

Salut et bénédiction apostolique,

La paix, ce beau don de Dieu, « dont le nom, comme dit saint Augustin,[1] est en ce monde, le plus doux à entendre, le bien le plus désirable et le meilleur », la paix, appelée pendant plus de quatre ans, par les voeux ardents des gens de bien, par les prières des âmes pieuses et les larmes des mères, commence enfin à briller sur les peuples. Nous en sommes heureux plus que tous et nous nous en réjouissons vivement. Mais cette joie même de notre coeur paternel bien des amertumes la troublent. Car, si à peu près partout la paix est rétablie d'une cer-

[1] *De civ. Dei.* I XIX, c. XI.

taine façon et les traités signés, il reste cependant des germes des anciennes inimitiés. Et vous savez bien, vénérables frères, qu'il n'y a pas de paix stable, ni de traités durables, bien qu'établis après de longues et laborieuses conférences et dûment signés, si le retour de la charité mutuelle n'apaise les haines et les inimitiés. Voilà, vénérables frères, le sujet douloureux et plein de dangers dont nous voulons vous entretenir et qui nous fait adresser avec sollicitude des recommandations à vos peuples.

Pour nous, depuis que nous avons été élevé, par une secrète volonté de Dieu, à la dignité de cette chaire, jamais, durant la guerre, nous n'avons cessé de faire tous nos efforts pour que les peuple reprissent, le plus vite possible, des relations fraternelles. Prières instantes, exhortations réitérées, propositions de moyens de paix, essais de toute sorte, pour ouvrir aux hommes, si Dieu le permettait, la voie à une paix juste, honnête et durable, efforts paternels pour apporter un soulagement aux grandes douleurs et tristesses qu'entraînait l'horrible guerre, nous n'avons rien épargné. La charité de Jésus-Christ qui nous poussait dès le début si difficile de notre pontificat, soit à procurer le retour de la paix, soit à mitiger les horreurs de la guerre, cette même charité, aujourd'hui qu'une paix relative est enfin revenue, nous pousse à exhorter les enfants de l'Eglise et tous les hommes à rejeter désormais de leurs coeurs les haines et à y accueillir la concorde et un mutuel amour.

Il n'est certes pas besoin de beaucoup de raisons pour montrer que la société humaine subirait de grands dom-

mages, si, la paix signée, de sourdes inimitiés et rivalités persévéraient entre les nations. Nous laissons de côté les pertes de tous ces biens qui alimentent et accroissent la vie civile comme le commerce, l'industrie, les arts, les lettres, toutes choses qui ne vivent que grâce aux relations tranquilles de tous les peuples. Ce qui est le plus grave, c'est que la vie chrétienne, qui consiste essentiellement dans la charité, serait gravement atteinte dans sa forme et son essence même, puisque la prédication même du christianisme s'appelle l'évangile de paix.

Vous le savez, en effet, et nous vous l'avons fréquemment rappelé, rien n'a été enseigné si souvent et avec tant de soin par le Seigneur Jésus à ses disciples que ce précepte de la charité mutuelle, et cela, parce qu'il contient tous les autres. Le Christ l'appelait le commandement nouveau, le sien. Il voulait qu'il fût comme le signe des chrétiens, auquel on les distinguerait facilement. Enfin, sur le point de mourir, il le leur laissa comme testament en leur demandant de s'aimer les uns les autres et de s'efforcer ainsi d'imiter l'ineffable unité des personnes divines dans la Trinité: « Qu'ils soient tous un... comme nous sommes un... Que leur unité soit parfaite. »

Les apôtres, suivant les traces du divin maître, et se conformant à sa parole et à ses ordres, exhortaient assidûment les fidèles à remplir ce devoir: « Avant tout, conservez la charité mutuelle. Mais avant tout, ayez la charité, qui est le lien de la perfection. » « Très chers frères, aimons-nous les uns les autres, car la charité est

de Dieu. » Ils suivaient bien ces commandements du Christ et des apôtres, nos frères des premiers temps. Appartenant à des nations différentes et rivales, ils oubliaient cependant volontairement leurs différends et vivaient dans la concorde. Et vraiment, auprès des mortelles inimitiés dont la société humaine d'alors était consumée, une telle entente et union des coeurs contrastait merveilleusement.

Ce qui a été dit jusqu'ici en faveur de la charité vaut encore pour enseigner l'oubli des injures que le Seigneur commande aussi précisément : « Mais moi, je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient. Soyez ainsi les fils de votre père du ciel qui fait luire son soleil sur les bons et les méchants. » Et saint Jean dit très sévèrement : « Celui qui hait son frère est un homicide. Or, vous savez que l'homicide n'a pas en lui la vie éternelle. » Enfin, le Seigneur Jésus-Christ, en nous apprenant à prier Dieu, nous fait déclarer que nous voulons qu'il nous soit pardonné si nous pardonnons aux autres : « Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. »

Si l'obéissance à cette loi est quelquefois bien ardue et bien pénible, nous avons pour écarter la difficulté non seulement l'aide opportune de la grâce du Rédempteur divin, mais aussi son exemple. Lorsqu'il était attaché à la croix, il excusait ainsi devant son Père ceux qui le torturaient d'une façon si injuste et si indigne : « Mon père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » Nous

donc, devant plus que tous imiter la miséricorde et la bonté de Jésus-Christ, dont nous tenons la place sans aucun mérite personnel, à son exemple, nous pardonnons de tout coeur à tous nos ennemis, à tous ceux qui sciemment ou par ignorance ont déchiré ou déchirent des traits de leurs injures notre personne ou notre oeuvre. Tous, nous les embrassons dans notre affection et notre bienveillance et nous ne perdons aucune occasion de les combler de tous les bienfaits en notre pouvoir. C'est ce que les chrétiens dignes de ce nom doivent faire à l'égard de ceux qui, durant la guerre, leur ont fait du tort.

Et la charité d'un chrétien ne doit pas se contenter de ne pas haïr ses ennemis et de les aimer comme des frères, elle exige aussi que nous les traitions avec bonté, marchant sur les traces de notre Rédempteur, qui « a passé en faisant le bien et en guérissant tous ceux que le démon opprimait » et a consommé le cours de sa vie mortelle, qui se mesure par les plus grands bienfaits pour les hommes, en répandant pour eux son sang. C'est pourquoi saint Jean déclare : « Nous avons connu l'amour de Dieu en ce qu'il a donné sa vie pour nous ; nous aussi nous devons donner notre vie pour nos frères. Si quelqu'un possède les biens du monde, et que, voyant son frère dans le besoin, il lui ferme son coeur, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui ? Mes petits enfants, n'aimons pas de paroles et de bouche, mais en action et en vérité. »

Or jamais il n'a paru plus nécessaire de « dilater sa charité » qu'en ces jours où les plus grandes angoisses

nous étreignent et nous accablent. Jamais peut-être, pour le genre humain, une bienfaisance universelle, née de l'amour des autres, pleine de dévouement et de zèle, ne fut nécessaire comme aujourd'hui. En effet, si nous portons les yeux partout où la fureur de la guerre s'est déchaînée, d'immenses territoires se présentent, solitaires et dévastés, incultes, abandonnés. On voit des foules réduites à manquer de vivres, d'habillement et même d'abri, des veuves et des orphelins sans nombre privés de tout, une incroyable multitude de gens exténués, surtout de petits enfants et d'adolescents qui portent sur leurs corps affaiblis les marques de cette guerre atroce.

Quand on contemple toutes ces misères dont le genre humain est frappé, on songe naturellement à ce voyageur de l'Evangile qui, descendant de Jérusalem à Jéricho, tomba au milieu de brigands qui le dépouillèrent, le chargèrent de coups et le laissèrent demi-mort. Il y a une grande ressemblance entre les deux. Et comme ce malheureux trouva un Samaritain pitoyable qui s'approcha de lui, banda ses plaies, les oignit d'huile et de vin, le conduisit à une hôtellerie et prit soin de lui, de même il faut que Jésus-Christ, dont le Samaritain était la figure, porte sa main sur les blessures de la société pour les guérir.

Cette oeuvre, cette fonction, l'Eglise la revendique pour elle-même en propre, elle qui garde l'esprit de Jésus-Christ, dont elle est l'héritière, l'Eglise, disons-nous, dont toute l'existence est tissue de bienfaits variés. En effet, cette mère des chrétiens, dans toute la force du

terme, embrasse de telle manière l'amour du prochain et la charité, que c'est elle qui offre les remèdes les meilleurs pour les diverses maladies dont les âmes souffrent en raison de leurs péchés. C'est pourquoi elle traite et enseigne les enfants avec grande tendresse, les jeunes gens avec énergie, les vieillards avec douceur, en tenant compte non seulement de l'âge, mais aussi de la maturité d'esprit de chacun. [2] On ne saurait croire à quel point ces procédés de la bienfaisance chrétienne, en adoucissant les coeurs, facilitent le retour à la tranquillité publique.

C'est pourquoi, vénérables frères, nous vous en prions et nous vous en conjurons, par la miséricorde et la charité du Christ, efforcez-vous, avec tout votre zèle et toute votre diligence, non seulement d'exciter tous ceux qui sont confiés à vos soins à l'abandon de leurs haines et au pardon mutuel des injures, mais plus pratiquement encore de les pousser à développer toutes les institutions de bienfaisance chrétienne qui aident les pauvres, consolent les affligés, soulagent les infirmités et enfin apportent une aide opportune et appropriée à tous ceux qui ont beaucoup souffert de la guerre. Mais, ce que nous désirons par-dessus tout, exhortez les prêtres, qui sont les ministres de la paix chrétienne, à recommander avec la plus grande constance cet amour envers le prochain et même envers les ennemis qui est l'essentiel de la vie chrétienne et, « se faisant tout à tous », [3] donnant l'exemple

[2] S. Augustin, *De moribus Ecclesiae catholicae.*

[3] I Cor, IX, 22.

aux autres, à déclarer la guerre à la haine et à l'inimitié et à la semer, cette paix, avec ardeur, en tout lieu, faisant ainsi une chose très agréable au coeur très aimant de Jésus et à celui qui,malgré son indignité,tient sa place sur la terre.

A ce propos, il faut avertir et même prier instamment les écrivains catholiques qui composent des livres ou collaborent à des journaux ou des revues, de se revêtir, comme des élus de Dieu, saints et bien-aimés, de miséricorde et de bénignité. Qu'ils montrent dans leurs écrits cette charité, en s'abstenant non seulement de fausses et de vaines accusations mais aussi de toute violence outrageuse de langage, toutes choses contraires à la loi chrétienne et bonnes seulement à rouvrir des cicatrices mal fermées, le moindre contact ennemi irritant vivement un coeur dont la blessure est fraîche.

Ce que nous disons ici aux particuliers du devoir de la charité, nous voulons aussi le faire entendre aux peuples délivrés du fardeau d'une longue guerre. Ecartant autant que possible les causes de discordes et sauvegardant tous les droits de la justice, qu'ils renouent entre eux des relations amicales. L'Evangile n'a pas, en effet, une loi de charité pour les individus et une autre pour les Etats et les peuples, qui sont, en fin de compte, formés et constitués de ces mêmes individus. La guerre finie, tout semble porter les peuples à la réconciliation générale, non seulement pour une raison de charité mais par nécessité. Les nations sont naturellement rapprochées par le besoin qu'elles ont les unes des autres et

par le lien d'une bienveillance mutuelle, et, aujourd'hui surtout, la civilisation plus raffinée et la facilité merveilleusement accrue des relations resserrent ces liens.

Cet oubli des offenses et cette réconciliation fraternelle des peuples, que la loi très sainte de Jésus-Christ commande et que les exigences même de la vie civile et du commerce humain appellent, ce Siège apostolique n'a pas cessé, pendant la guerre, comme nous l'avons rappelé plus haut, de les demander avec instance. Il n'a jamais permis que les rivalités et les haines les fissent perdre de vue. A plus forte raison, maintenant que les traités de paix sont signés, les encourage-t-il et les recommande-t-il, par exemple, dans la lettre envoyée, il y a peu de temps, à tout l'épiscopat d'Allemagne,[4] et dans celle adressée au cardinal-archevêque de Paris.[5]

Cette concorde des nations civilisées est sauvegardée et favorisée par la coutume moderne des visites et des réunions où les gouvernants et les princes aiment à traiter les affaires les plus importantes. Aussi tout pesé, étant donné le nouvel état de choses et la force des circonstances actuelles, pour aider à cette concorde, nous ne serions pas éloigné de relâcher un peu la sévérité des conditions que nos prédécesseurs avaient justement établies, en raison du renversement de la puissance civile du Siège apostolique, à la visite officielle des chefs d'Etat catholiques à Rome. Mais nous déclarons formellement

[5] *Epist.* "*Amor ille*", 7 octobre 1919.

[4] *Litt. apost.* "*Diuturni*", 15 juillet 1919.

que l'indulgence de notre conduite, qui semble conseillée et même demandée par les circonstances particulièrement graves où se trouve aujourd'hui la société, ne devra jamais être interprétée comme une abdication tacite de ses droits sacrés par le Siège apostolique, comme s'il acquiesçait enfin aux conditions illégales qui lui sont faites actuellement. Mais bien plutôt, nous profitons de l'occasion, et « ces réclamations que nos prédécesseurs firent à plusieurs reprises, non pas conduits par des motifs humains, mais pour remplir les saints devoirs de leur charge, c'est-à-dire pour défendre les droits et la dignité du Siège apostolique », pour les mêmes causes, nous les renouvelons ici, demandant de nouveau et plus instamment que, la paix une fois établie entre les nations, « le chef de l'Eglise cesse d'être dans une situation fausse qui nuit gravement et pour plusieurs motifs à la tranquillité même des peuples ». [6]

Une fois ces choses obtenues, l'ordre de la justice et de la charité rétabli et les peuples conciliés, il est bien à souhaiter, vénérables frères, que tous les Etats, écartant de part et d'autre tout soupçon, se réunissent en une association, ou plutôt en une sorte de famille, apte aussi bien à conserver la liberté de chacun qu'à protéger l'ordre de la société humaine. Ce qui, entre autres choses, appelle cette association des peuples, c'est la nécessité communément reconnue de faire tous les efforts pour supprimer ou diminuer les dépenses militaires dont les

[6] Lettre encyclique *Ad beatissimi*, 1 novembre 1914.

Etats ne peuvent plus porter le poids énorme et conjurer ainsi ces guerres désastreuses ou du moins en éloigner le plus possible le danger. De cette façon, chaque peuple verrait assurée, avec son indépendance, l'intégrité de son territoire, enfermé, bien entendu, dans de justes limites.

L'Eglise ne refusera pas son concours zélé aux Etats unis sous la loi chrétienne pour toutes leurs entreprises inspirées par la justice et la charité. En même temps qu'elle est un modèle parfait de société universelle, elle possède, par son organisation même et par ses institutions, une merveilleuse force pour unir les hommes non seulement en vue de leur salut éternel mais aussi pour l'acquisition du bien-être en ce monde. Elle les conduit par les biens temporels à l'acquisition sûre des biens éternels.

L'histoire le dit, les anciens peuples de l'Europe, barbares et cruels, dès que l'esprit de l'Eglise pénétra parmi eux, sentirent peu à peu s'atténuer leurs nombreuses et irréductibles oppositions et s'éteindre leurs querelles. Ils se fondirent enfin en une société homogène, et ainsi naquit l'Europe chrétienne qui, sous la conduite et les auspices de l'Eglise, tout en maintenant la diversité des nations, tendait à une certaine unité favorable à sa prospérité et à sa gloire. Saint Augustin dit très bien à ce propos: « Cette cité céleste, dans la vie de ce monde, appelle à soi des citoyens de toutes les nations, et de toutes les langues elle forme une société variée. Elle n'est pas embarrassée par les diversités de leurs moeurs, de

leurs institutions, qui servent à leur conquérir ou à leur garder la paix de ce monde. Elle n'en déchire ni n'en détruit rien, mais plutôt elle garde tout, s'adapte à tout. Et tout cela, quoique différent selon les nations, concourt fort bien cependant à une même fin, celle du bonheur terrestre, pourvu qu'il ne fasse pas obstacle à la religion qui enseigne le culte de Dieu vrai et souverain. »[7] Et le saint docteur s'adresse ainsi à l'Eglise : « Citoyens et citoyens, nations et nations, tous des hommes, en leur rappelant leur communauté d'origine, tu en fais non pas seulement une société, mais comme une fraternité.» [8]

Aussi, pour revenir au point d'où nous sommes parti, embrassant nos fils, tous nos fils, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous les prions et les supplions de nouveau de s'appliquer à effacer par un oubli volontaire les luttes et les offenses mutuelles et à s'unir entre eux par les liens sacrés de la charité chrétienne qui n'exclut personne et ne regarde personne comme étranger. Nous supplions ensuite toutes les nations d'établir entre elles une vraie paix, inspirée par la bienveillance juste et par là même stable. Enfin, nous appelons tous les hommes et tous les peuples à se joindre d'esprit et de coeur à l'Eglise catholique et par elle au Christ Rédempteur du genre humain, pour que nous puissions leur adresser en toute vérité les paroles de saint Paul aux Ephésiens : « Maintenant que vous êtes dans le Christ

7 *De civitate Dei*, I. XIX, c. XVII.

8 *De moribus Ecclesiae catholicae*, I, c. XXX.

Jésus, vous qui en étiez autrefois éloignés, vous avez été rapprochés par le sang de ce même Christ. C'est lui qui est notre paix, lui qui, des deux choses en a fait une seule, détruisant le mur de séparation..., tuant en lui-même leurs inimitiés. En venant il a annoncé la paix, et à vous qui étiez loin, et à ceux qui étaient près. » [9] Elles ne sont pas moins opportunes ces paroles qu'il adresse aux Colossiens : « Ne mentez point les uns aux autres. Dépouillez le vieil homme avec ses oeuvres et revêtez l'homme nouveau qui se renouvelle dans la connaissance selon l'image de celui qui l'a créé. Dans ce renouvellement il n'y a plus ni gentil, ni juif, ni circoncis, ni barbare ni scythe, ni esclave ni homme libre, mais le Christ est tout en tous. » [10]

Confiant dans le patronage de Marie, la Vierge Immaculée, que nous avons récemment fait invoquer par tous sous le titre de reine de la paix, et dans l'intercession des trois bienheureux à qui nous venons de décerner les honneurs des saints, nous supplions humblement le Saint-Esprit, le Paraclet, de « donner à son Eglise, dans sa bonté, les dons de l'unité et de la paix » et de renouveler la face du monde par une effusion nouvelle de sa charité pour le salut de tous.

Comme gage des faveurs divines et en témoignage de notre bienveillance, nous vous accordons de grand coeur la bénédiction apostolique, à vous, vénérables frères, à votre clergé et à votre peuple.

[9] *Eph.*, II, 13 et suiv.

[10] *Col.*, III, 9-11.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 23 mai, en la fête de la Pentecôte, l'année 1920, la sixième de notre pontificat.

BENOIT XV, PAPE

« MOTU PROPRIO »
DE SA SAINTETÉ BENOÎT XV

AU SUJET DU CINQUANTENAIRE DU PATRONAGE DE SAINT JOSEPH

Nos vénérables frères, [1]

Ce fut à coup sûr une heureuse et féconde journée pour le nom chrétien quand Pie IX, notre prédécesseur d'immortelle mémoire, proclama saint Joseph, le très chaste époux de la Vierge mère de Dieu et le père nourricier du Verbe incarné, patron de l'Eglise catholique. Puisque, en décembre prochain, il y aura cinquante ans que s'est accompli cet acte béni, nous pensons qu'il y aura un immense avantage à en commémorer solennellement l'anniversaire dans le monde entier.

Si nous jetons un regard sur ces cinquante dernières années, nous voyons se dérouler sous nos yeux comme un cortège ininterrompu d'institutions pieuses qui témoignent que le culte du très saint patriarche s'est développé progressivement jusqu'à nos jours parmi les fidèles chrétiens. Mais si nous considérons la situation difficile où

[1] Les cardinaux, les archevêques du monde catholique tout entier.

se débat aujourd'hui le genre humain, il semble qu'il soit nécessaire de recommander beaucoup plus chaudement cette dévotion aux nations et de lui donner une diffusion beaucoup plus large encore.

En effet, dans notre récente encyclique sur la « restauration chrétienne de la paix », nous avons montré tout ce qui manquait encore, au sortir du duel si néfaste de la guerre, pour que refleurisse la tranquillité générale de l'ordre et nous avons étudié les rapports mutuels d'ordre civil tout spécialement tant des peuples que des individus.

Aujourd'hui, il nous faut examiner une autre source de malaise, autrement grave celle-là, puisqu'elle a pénétré jusqu'aux veines et au coeur même de la société humaine. De fait, le fléau de la guerre s'est abattu sur les nations le jour où les avait profondément infectées le « naturalisme », cette peste effroyable de notre époque, dont le germe, en se développant, énerve le désir des biens célestes, étouffe la flamme de l'amour de Dieu, soustrait l'homme à l'influence médicinale et élevante de la grâce du Christ et le livre, privé finalement de la lumière de la foi et muni des seules énergies infirmes et corrompues de la nature, au débordement des passions morales. Beaucoup trop d'hommes bornaient leurs désirs aux choses qui passent, et alors qu'une envie mortelle et une lutte sans merci opposaient déjà le travail et le capital, une guerre longue et générale est venue développer et exaspérer encore cette haine entre les classes, étant donné surtout qu'elle a, d'une part, imposé à la

masse un intolérable renchérissement de la vie, et, de l'autre, accumulé d'un coup la richesse aux mains d'un très petit nombre.

Pour comble de malheur, la sainteté de la foi conjugale et le respect de l'autorité paternelle ont été bien atteints chez beaucoup du fait de la guerre, soit que, par l'éloignement, l'un des époux laissât se relâcher le lien de ses devoirs envers l'autre, soit que, par l'absence de toute tutelle, les jeunes filles surtout fussent imprudemment entraînées à prendre de trop grandes libertés. Aussi, spectacle douloureux, les moeurs sont-elles plus corrompues et dépravées qu'elles ne furent jamais, et la question sociale, comme l'on dit, en devient de jour en jour si grave, que l'on peut redouter les derniers malheurs. Voici, en effet, que mûrit l'idée — que tous les pires fauteurs de désordre appellent de leurs voeux et dont ils escomptent la réalisation — de l'avènement d'une république universelle, basée sur les principes d'égalité absolue des hommes et de communauté de biens, d'où soit bannie toute distinction de nationalités et qui ne reconnaisse ni l'autorité du père sur ses enfants, ni celle du pouvoir public sur les citoyens, ni celle de Dieu sur la société humaine. Mises en pratique, ces théories doivent fatalement déclancher un régime de terreur inouïe, et aujourd'hui déjà une partie notable de l'Europe en fait la douloureuse expérience. Or, ce triste régime, nous voyons qu'on le veut étendre à d'autres peuples encore. Nous voyons l'audace de quelques exaltés soulever la populace et, par suite, de violentes émeutes se produire ici ou là.

Préoccupé tout le premier du cours que prennent les choses, nous avons saisi toute occasion de rappeler leur devoir aux enfants de l'Eglise, témoin notre récente lettre à l'évêque de Bergame et celle aux évêques de Vénétie. Dans le même sens, le souci de retenir dans le devoir tous nos enfants, quelque nombreux et où qu'ils soient, qui gagnent leur vie du travail de leurs mains, et de les préserver de la contagion du socialisme, ennemi mortel s'il en est de la doctrine chrétienne, nous a poussé à leur proposer avec instance, à eux surtout, saint Joseph comme modèle et patron spécial à imiter et à honorer.

Saint Joseph, en effet, a passé sa vie dans le même genre d'existence qu'eux-mêmes, et c'est pourquoi le Christ-Dieu, encore qu'il fût le fils unique du Père éternel, a voulu être appelé le « fils du charpentier ». Or, nous savons par quel ensemble de hautes vertus Joseph releva l'humilité de son foyer et de son état. Ce sont celles qu'on devait s'attendre à voir briller en celui qui fut l'époux de Marie Immaculée et le père putatif du Seigneur Jésus.

En conséquence que tous apprennent à l'école de saint Joseph à ne considérer les biens éphémères du temps présent qu'à la lumière des biens stables de l'éternité, trouvant dans l'espérance des biens célestes une consolation aux souffrances de la vie humaine, qu'ils s'exerceront à mériter par la soumission à la volonté de Dieu, c'est-à-dire par une vie renoncée, juste et pieuse. Pour le cas particulier des ouvriers, nous avons plaisir à reprendre les paroles de Léon XIII, notre prédécesseur d'heureuse

mémoire, sur la même question. Elles conviennent si bien qu'il semble impossible de rien dire qui soit plus approprié : « Ces considérations doivent rendre courage et égalité d'âme aux malheureux et à tous ceux qui gagnent leur vie du travail de leurs mains. Il leur est bien permis de sortir du besoin et d'arriver à une situation meilleure par des moyens légitimes. Mais ni la raison ni la justice ne les autorisent à renverser l'ordre voulu par la providence de Dieu. Bien plus, les recours à la violence et toutes les tentatives de sédition et d'émeute ne sont qu'un calcul insensé qui n'aboutit presque toujours qu'à rendre plus graves encore les malheurs qu'on rêve d'adoucir. Loin de faire crédit aux promesses des fauteurs de troubles, les prolétaires feront preuve de sagesse en plaçant leur espoir dans l'exemple et le patronage de saint Joseph, comme aussi dans l'amour maternel de l'Eglise qui prend un soin chaque jour plus attentif de leur situation. »

A mesure que se développera parmi nos fidèles le culte de saint Joseph, on peut s'attendre à voir augmenter en même temps leur dévotion envers la sainte famille de Nazareth dont il fut l'auguste chef. Chacune, en effet, de ces deux dévotions sort tout naturellement de l'autre, comme une fleur de sa tige. Joseph nous amène directement à Marie, et Marie à la source de toute sainteté, Jésus, qui, par sa soumission à Joseph et Marie, a consacré les vertus familiales. Or, notre désir est de voir toutes les familles chrétiennes se renouveler en se conformant à de si beaux exemples de vertus. Ainsi, dès

lors que la communauté du genre humain repose sur le fondement de la famille, le jour où la société domestique acquerra plus de stabilité, où la sainteté conjugale, la concorde et la fidélité y seront plus religieusement sauvegardées, du même coup on verra comme une force nouvelle et comme un sang renouvelé se répandre par tous les membres de la société humaine et la vertu du Christ pénétrer jusqu'en ses derniers replis. Ce jour-là, nous verrons fleurir la réforme, non seulement des moeurs privées, mais encore de la vie sociale et nationale.

Pour nous, pleinement confiant dans le patronage de celui à la prévoyante vigilance duquel Dieu a voulu confier son fils unique, le Verbe incarné, et la Vierge mère de Dieu, nous demandons à tous les évêques du monde catholique d'exhorter les fidèles, en cette période si décisive pour la chrétienté, à implorer avec plus de ferveur encore le secours de saint Joseph. Le Siège Apostolique ayant déjà approuvé plusieurs exercices de dévotion envers le saint patriarche, particulièrement pour tous les mercredis et pour tous les jours du mois qui lui est consacré, nous demandons que ces exercices, vivement recommandés par l'ordinaire, soient suivis aussi assidûment que possible dans chaque diocèse.

Mais saint Joseph passe surtout et à juste titre pour le très fidèle assistant des mourants, lui qui mourut entre les bras de Jésus et de Marie. Aussi, nos vénérables frères auront le devoir d'assurer tout l'appui et la faveur de leur autorité aux associations pieuses destinées à prier saint Joseph pour les mourants, telles que les asso-

ciations *de la bonne mort, du trépas de saint Joseph, pour les agonisants.*

De plus, pour commémorer l'anniversaire du décret pontifical rappelé plus haut, nous ordonnons et décrétons que, dans l'année, à dater du 8 décembre prochain, on fasse, par tout l'univers catholique, des prières solennelles en l'honneur de saint Joseph, époux de la bienheureuse Vierge Marie et patron de l'Eglise catholique, au temps et de la manière que fixera chaque évêque. Nous accordons à tous ceux qui prendront part à ces prières une indulgence plénière de leurs péchés, à gagner aux conditions ordinaires.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 25 juillet, fête de saint Jacques apôtre, de l'année 1920, sixième de notre pontificat.

BENOIT XV, pape.

AVIS OFFICIEL

Le *motet* qui doit être chanté au salut du saint Sacrement, d'après la récente circulaire de Mgr l'archevêque (No 146) est bien l'antienne *Ecce fidelis servus et prudens* qui se trouve aux IIe vêpres de l'office de saint Joseph.

Ce *motet* doit se chanter séparément, après la première série d'oraisons accoutumées *de Maria Virgine, pro papa* et *pro archiepiscopo*, et avant le chant du *Tantum ergo*.

Pour répondre à diverses consultations, nous sommes autorisé à publier que, dans tout le diocèse, dans les chapelles de communautés où l'on dit une ou plusieurs messes à minuit, à Noël, la messe de minuit proprement dite pourra, suivant la coutume établie, être une messe chantée.

Par ordre de Mgr l'archevêque,

15 décembre 1920.

L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

Archevêché de Montréal, 21 mai 1920,

Monsieur le curé,

Je viens recommander spécialement à votre sympathie l'Hôpital Sainte-Justine, en faveur duquel on désire faire appel à notre population. La campagne que l'on se propose d'entreprendre est assurément justifiée et je lui ai donné mon entière approbation.

Cet hôpital vous est connu. Vous savez la belle oeuvre qu'il accomplit depuis treize ans. Y a-t-il à Montréal une seule paroisse où plusieurs familles ne lui soient pas redevables du soulagement ou de la guérison d'un de leurs enfants? C'est pour les petits enfants que cette maison a été fondée. Elle est, ce me semble, l'objet spécial des prédilections de Notre-Seigneur qui a dit: « Ce que vous faites au plus petit des miens, c'est à moi-même que vous le faites. » A nous aussi elle doit être particulièrement chère. On ne saurait trop louer le zèle et le dévouement des personnes charitables qui se sont consacrées à cette oeuvre si importante et si touchante à la fois. Jour et nuit c'est une sollicitude, que je pourrais appeler maternelle, qui veille sur des berceaux. J'ai sous les yeux le rapport annuel de 1919. Il donne les chiffres plus éloquents que tous les discours, puisque

1134 petits malades ont été traités à Sainte-Justine dans le seul cours d'une année, ce qui représente 27,918 jours d'hospitalisation. Au dispensaire de médecine on a donné 9,895 consultations. Mais depuis longtemps le besoin d'agrandissement se fait sentir. On est tellement à l'étroit dans les chambres et les salles, et l'on se voit si souvent forcé, hélas! de ne pas accéder aux demandes de pauvres parents éprouvés dans ce qu'ils ont de plus cher! Une aile nouvelle permettra à la charité de s'exercer plus librement. Les ressources manquent pour la construire, et l'on va tendre la main à nos concitoyens dont la générosité en faveur des pauvres ne se lasse jamais. Les directrices de l'hôpital vous verront et solliciteront votre appui. Veuillez faire à leur requête le plus cordial accueil, et, dans le temps opportun, recommander chaleureusement leur demande à vos paroissiens qui, je n'en doute pas, y répondront avec empressement et avec joie.

Agréez, monsieur le curé, l'assurance de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

No 148

CIRCULAIRE

DE

Mgr L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Archevêché de Montréal,
le 1 février 1921.

I — Règlement du carême.

II — Temps de la communion pascale.

III — Aumônes du carême.

Bien chers collaborateurs,

I

RÈGLEMENT DU PROCHAIN CARÊME

Voici le règlement du prochain carême dont vous voudrez bien donner connaissance aux fidèles, le dimanche de la quinquagésime. C'est le même que celui de l'année dernière.

1. Tous les jours du carême, excepté les dimanches, sont des jours de jeûne d'obligation ;

2. Tous les mercredis et vendredis, de même que le samedi des Quatre-Temps, sont, en plus, des jours d'abstinence, où l'on est tenu de faire maigre aux trois repas ;

3. Les lundis, mardis, jeudis et samedis, sauf le samedi des Quatre-Temps, il est permis de faire gras au repas principal. Ces jours-là les personnes non soumises à la loi du carême, ou légitimement empêchées de jeûner, peuvent faire gras aux trois repas ;

4. Aux jours de jeûne où l'abstinence n'est pas imposée et où, par conséquent, on peut faire gras, il n'est plus défendu de manger de la viande et du poisson au même repas ;

5. Le principal repas se prend indifféremment le midi ou le soir ;

6. La loi de l'abstinence et du jeûne cesse le Samedi-Saint à midi. Il est donc permis, ce jour-là, de faire gras à midi et de faire un repas en gras et complet le soir ;

7. Le matin, ceux qui jeûnent peuvent prendre deux onces environ de la nourriture en usage les jours maigres en notre pays ;

8. La loi de l'abstinence oblige tous les fidèles qui ont 7 ans révolus, et la loi du jeûne tous ceux qui ont 21

ans révolus et qui n'ont pas encore commencé leur 60e année.

Vous voudrez bien rappeler aux fidèles que si l'Eglise adoucit la rigueur des lois du carême, ils ne sont cependant pas dispensés de l'obligation de se mortifier et de faire pénitence.

Nous demandons avec instance aux vrais enfants de l'Eglise de s'abstenir des théâtres, des bals, des soirées mondaines, des fêtes bruyantes. Qu'ils se livrent plutôt à la prière, aux bonnes oeuvres, au soulagement des misères de leurs frères.

Travaillez, chers collaborateurs, par votre zèle et votre charité à ramener à la pratique de leurs devoirs religieux ceux qui l'auraient abandonnée, et à préparer à une fervente communion pascale toutes les âmes dont vous avez la charge.

II

TEMPS DE LA COMMUNION PASCALE

Comme les années passées, les fidèles pourront remplir le devoir de la communion pascale à partir du mercredi des cendres jusqu'au dimanche de la Quasimodo inclusivement.

III

AUMÔNES DE CARÊME

Vous voudrez bien faire placer, comme d'habitude, dans vos églises un tronc destiné à recevoir les aumônes

du carême. Ces offrandes des fidèles recueillies pendant le carême sont consacrées aux multiples oeuvres de charité du diocèse. On est prié de les envoyer à M. le procureur de l'archevêché, aussitôt après Pâques.

Veuillez agréer, bien chers collaborateurs, l'assurance de mon sincère dévouement en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

No 149

RAPPORT DES ŒUVRES DIOCÉSAINES

POUR L'ANNÉE 1920

ŒUVRE DU DENIER DE SAINT-PIERRE

ÎLE DE MONTRÉAL

PAROISSES ET CHAPELLES

La Basilique		
Quêtes		$485.48
La Présentation (Dorval)		
Quêtes		31.50
La Visitation (Sault-au-Récollet)		
Quêtes		35.00
Notre-Dame (Saint-Nom-de-Marie)		
Quêtes		108.68
Notre-Dame-de-Grâce		
Quêtes	$102.00	
Fabrique	10.00	
Hommes et jeunes gens	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	127.00

Notre-Dame-des-Anges		
Quêtes	10.60	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	17.60
Notre-Dame-des-Neiges		
Quêtes	45.00	
Dames de Sainte-Anne	3.00	
Enfants de Marie	2.00	50.00
Notre-Dame-della-Difesa		
Quêtes		8.00
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Verdun)		
Quêtes	122.00	
Fabrique	25.00	
Associations	5.00	152.00
Notre-Dame-des-Victoires (Parc-Terminal)		
Quêtes		18.00
Notre-Dame-du-Bon-Conseil		
Quêtes	75.00	
Fabrique	25.00	
Confrérie du Saint-Rosaire	5.00	105.00
Notre-Dame-du-Saint-Rosaire (Villeray)		
Quêtes		38.00
Notre-Dame-du-Mont-Carmel		
Quêtes		6.00

Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours

Quêtes	48.50	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	68.50

La Nativité de la Bienheureuse-Vierge-Marie, Hochelaga

Quêtes	220.56	
A. C. J. C.	5.00	225.56

Notre-Dame-de-la-Paix

Quêtes		15.00

Sacré-Coeur

Quêtes	93.00	
Fabrique	25.00	
Hommes	5.00	
Jeunes gens	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	138.00

Sainte-Agnès

Quêtes		

Saint-Alphonse

Quêtes		10.84

Saints-Anges (Lachine)

Quêtes	57.25	
Fabrique	44.50	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	111.75

Sainte-Anne

Quêtes	207.00	
Fabrique	40.00	247.00

Saint-Anselme

Quêtes	87.65	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Coeur	5.00	102.65

Saint-Antoine

Quêtes	225.00	
Fabrique	15.00	
Associations	10.00	250.00

Saint-Arsène

Quêtes		15.00

Saint-Bernardin

Quêtes		5.92

Sainte-Brigide

Quêtes	48.45	
Fabrique	20.00	
Congrégations	40.87	109.32

Sainte-Catherine

Quêtes	185.80	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	195.80

Sainte-Cécile

Quêtes		4.45

Saint-Charles

Quêtes		27.00

Saint-Christophe

Quêtes		2.25

Sainte-Claire (Tétraultville)

Quêtes		4.50

Saint-Clément (Viauville)

Quêtes	73.50	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Coeur	5.00	88.50

Sainte-Clotilde

Quêtes		89.75

Sainte-Cunégonde

Quêtes		65.00

Saint-Denis

Quêtes	30.35	
Fabrique	25.00	
Congrégations	25.00	80.35

Saint-Dominique

Quêtes		7.20

Saint-Edouard		
Quêtes		59.00
Sainte-Elisabeth-du-Portugal		
Quêtes	139.25	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Hommes	5.00	164.25
Saint-Enfant-Jésus (Montréal)		
Quêtes	158.39	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Tiers-Ordre	10.00	
Enfants de Marie	5.00	
Hommes et jeunes gens	10.00	
Ligue du Sacré-Coeur	5.00	208.39
Saint-Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles)		
Quêtes	69.25	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	2.00	
Ligue du Sacré-Coeur	2.00	88.25
Saint-Etienne		
Quêtes	107.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	127.00

Saint-Eusèbe

Quêtes	88.55	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Hommes et jeunes gens	5.00	123.55

Saint-François-d'Assise

Quêtes	68.75	
Associations	25.00	93.75

Saint-François-Solano

Quêtes	32.05	
Congrégations	2.00	34.05

Saint-Gabriel

Quêtes		215.08

Sainte-Geneviève

Quêtes	36.50	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	51.50

Saint-Georges (Montréal)

Quêtes		33.52

Sainte-Hélène

Quêtes	21.04	
Dames de Sainte-Anne	4.00	
Enfants de Marie	4.00	29.04

Saint-Henri

Quêtes	110.50	
Fabrique	50.00	
Congrégations	20.00	180.50

Saint-Herménégilde

Quêtes		13.50

Immaculée-Conception

Quêtes	159.53	
Hommes	10.00	
Jeunes gens	10.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	10.00	
Groupe Pie IX A. C. J. C.	10.00	
Ligue du Sacré-Coeur	10.00	
Zélatrices du Sacré-Coeur	6.00	
Servants de messe	2.00	227.53

Saint-Ignace-de-Loyola

Quêtes		50.00

Saint-Irénée

Quêtes	182.00	
Fabrique	20.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	212.00

Saint-Jacques

Quêtes	213.10	
Hommes	3 99	
Jeunes Gens	15.00	
Dames de Sainte-Anne	8.00	246.09

Saint-Jean-Baptiste

Quêtes	37.20	
Fabrique	10.00	
Enfants	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Hommes	10.00	67.20

Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle

Quêtes	48.52	
Fabrique	10.00	58.52

Saint-Jean-Berchmans

Quêtes		46.04

Saint-Jean-de-la-Croix

Quêtes		54.45

Saint-Joachim (Pointe-Claire)

Quêtes		23.44

Saint-Joseph (rue Richmond)

Quêtes	109.95	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Ligue du Sacré-Coeur	5.00	
Enfants de Marie	5.00	134.95

Saint-Joseph (Rivière-des-Prairies)

Quêtes		7.35

Saint-Joseph (Bordeaux)

Quêtes		13.50

Saint-Laurent

Quêtes	235.00	
Fabrique	25.00	
Rosaire	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Curé et vicaire	20.00	300.00

Saint-Léon (Westmount)

Quêtes		157.25

Saint-Léonard-de-Port-Maurice

Quêtes		11.50

Saint-Louis-de-France

Quêtes		252.91

Saint-Louis-de-Gonzague

Quêtes		12.00

Sainte-Madeleine

Quêtes		33.00

Saint-Marc

Quêtes		18.18

Saint-Michel

Quêtes	30.75	
Fabrique	75.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Coeur	5.00	120.75

Saint-Nicholas (Ahuntsic)

Quêtes		34.75

Saint-Pascal-Baylon

Quêtes		13.41

Saint-Patrice

Quêtes	82.38	
Fabrique	100.00	
Congrégations	10.00	192.38

Saint-Paul

Quêtes	50.64	
Fabrique	10.00	
Hommes	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	80.64

Sainte-Philomène

Quêtes	58.73	
Fabrique	1.00	
Hommes	4.00	
Dames de Sainte-Anne	4.00	
Enfants de Marie	4.00	
Union de prières	8.00	79.73

Saint-Pierre

Quêtes		143.68

Saint-Pierre-aux-Liens

Quêtes		39.10

Saint-Pierre-Claver

Quêtes		120.85

Saint-Rédempteur

Quêtes		36.90

Saint-Stanislas-de-Kostka

Quêtes		95.00
Hommes	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	8.00	113.00

Saint-Thomas-d'Aquin

Quêtes		6.11

Très-Saint-Nom-de-Jésus

Quêtes	130.00	
Fabrique	10.00	
Hommes	5.00	
Jeunes gens	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	
Ligue du Sacré-Coeur	5.00	
Société de tempérance	2.00	167.00

Très-Saint-Sacrement (Parc-Dominion)		
Quêtes	45.00	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	6.00	
Enfants de Marie	4.00	65.00
Saint-Viateur		
Quêtes	145.10	
Fabrique	20.00	165.10
Saint-Victor		
Quêtes		34.97
Saint-Vincent-de-Paul		
Quêtes	139.50	
Fabrique	50.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	10.00	
Hommes	5.00	
Jeunes gens	5.00	
Un particulier	5.00	224.50
Saint-Willibrord		
Quêtes	14.00	
Fabrique	8.00	22.00
Saint-Zotique		
Quêtes	222.50	
Fabrique	30.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	10.00	272.50

Pères du Saint-Sacrement

Quêtes 105.00

Le Gésu

Quêtes 75.00

Institution des Sourdes-Muettes

Quêtes 27.90

Chapelle du Bon-Pasteur

Quêtes 11.30

Chapelle de l'Hôtel-Dieu

Quêtes 13.00

Chapelles des Soeurs de Marie-Réparatrice

Quêtes 12.25

Chapelle des Soeurs de Miséricorde

Quêtes 2.40

Chapelle du Carmel

Quêtes 10.00

CAMPAGNE (RIVE-NORD)

L'Annonciation (Oka)

Quêtes $14.75

Fabrique 5.00 $19.75

L'Assomption

Quêtes	63.00	
Union de prières	5.00	
Enfants de Marie	5.00	73.00

La Purification (Repentigny)

Quêtes		1.50

Sainte-Adèle

Quêtes		14.25

Sainte-Anastasie (Lachute)

Quêtes	25.00	
Fabrique	10.00	
Associations	5.00	40.00

Saint-André (Argenteuil)

Quêtes	11.80	
Fabrique	3.00	14.80

Sainte-Anne-de-Bellevue

Quêtes	36.00	
Fabrique	10.00	
Congrégations	5.00	51.00

Saint-Augustin

Quêtes	15.10	
Fabrique	5.00	20.10

Saint-Benoit

Quêtes		11.00

Saint-Canut

Quêtes	5.00	
Fabrique	4.00	
Tiers-Ordre	1.50	10.50

Saint-Charles (Lachenaie)

Quêtes	6.45	
Fabrique	5.00	11.45

Saint-Colomban

Quêtes		2.00

Sainte-Dorothée

Quêtes		8.76

Saint-Elzéar

Quêtes		6.00

Saint-Eustache

Quêtes		13.25

Saint-François-de-Sales

Quêtes		3.15

Saint-Gérard-Majella (Vaucluse)

Quêtes	7.43	
Fabrique	2.00	
Ligue du Sacré-Coeur	1.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	12.43

Saint-Hermas		
Quêtes	8.03	
Fabrique	12.00	20.03
Saint-Hippolyte		
Quêtes		8.40
Saint-Janvier		
Quêtes		21.85
Saint-Jérôme		
Quêtes	71.95	
Fabrique	25.00	
Congrégations	15.00	111.95
Saint-Joseph-du-Lac		
Quêtes	8.10	
Fabrique	1.00	
Congrégations	2.00	11.10
Saint-Louis (Terrebonne)		
Quêtes	28.00	
Fabrique	20.00	
Associations	5.00	53.00
Sainte-Lucie		
Quêtes		17.50
Sainte-Marguerite (Lac Masson)		
Quêtes		19.43

Saint-Martin		
Quêtes	21.00	
Dames de Sainte-Anne	10.00	
Enfants de Marie	10.00	41.00
Sainte-Monique		
Quêtes	8.83	
Fabrique	1.00	
Enfants de Marie	1.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	11.83
Saint-Paul-l'Ermite .		
Quêtes		16.77
Saint-Placide		
Quêtes		5.62
Saint-Raphaël (Ile-Bizard)		
Quêtes	10.15	
Fabrique	1.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	13.15
Sainte-Rose		
Quêtes		48.50
Saint-Sauveur		
Quêtes	13.40	
Fabrique	8.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	23.40

Sainte-Scholastique

Quêtes	41.40	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	56.40

Saints-Simon-et-Jude (Charlemagne)

Quêtes	24.00	
Fabrique	5.00	
Congrégations	12.00	41.00

Sainte-Sophie

Quêtes		5.20

Saint-Sulpice

Quêtes	9.45	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	11.45

Sainte-Thérèse

Quêtes	82.00	
Fabrique	20.00	
Tiers-Ordre	5.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Rosaire	5.00	
Ligue	5.00	122.00

Saint-Vincent-de-Paul (Laval)

Quêtes	74.00	
Fabrique	5.00	
Dames de Sainte-Anne	3.00	
Enfants de Marie	2.00	84.00

Bons-Pasteur (Laval-des-Rapides)

Quêtes		2.35

Mont-Rolland (Saint-Joseph)

Quêtes		21.00

CAMPAGNE (RIVE-SUD)

La Nativité de la Bienheureuse-Vierge-Marie, (Laprairie)

Quêtes	51.00	
Fabrique	15.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	76.00

Notre-Dame-Auxiliatrice (St-Jean)

Quêtes		19.65

Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Lacolle)

Quêtes		6.85

Saint-Amable

Quêtes		2.50

Sainte-Anne (Varennes)

Quêtes	18.90	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	38.90

Saint-Antoine (Longueuil)

Quêtes	156.50	
Tiers-Ordre	3.00	
Dames de Sainte-Anne	5.00	
Enfants de Marie	5.00	169.50

Saint-Basile-le-Grand

Quêtes		6.90

Saint-Bernard (Lacolle-Sud)

Quêtes		5.50

Saint-Blaise

Quêtes		17.47

Saint-Bruno

Quêtes	12.71	
Fabrique	5.00	17.71

Saint-Coeur-de-Marie (Chambly-Canton)

Quêtes		18.63

Saint-Constant

Quêtes	15.95	
Fabrique	2.00	
Dames de Sainte-Anne	2.00	
Tiers-Ordre	2.00	21.95

Saint-Cyprien (Napierville)		
Quêtes	16.42	
Fabrique	15.00	
Dames de Sainte-Anne	2.50	
Enfants de Marie	2.50	36.42
Saint-Edouard		
Quêtes	6.80	
Fabrique	5.00	
Congrégations	1.00	12.80
Sainte-Famille (Boucherville)		
Quêtes		47.71
Saint-François-Xavier (Caughnawaga)		
Quêtes	16.23	
Fabrique	5.00	21.23
Saint-François-Xavier (Verchères)		
Quêtes	17.10	
Fabrique	20.00	37.10
Saint-Georges (Montréal-Sud)		
Quêtes		2.40
Saint-Hubert		
Quêtes	18.00	
Fabrique	5.00	
Congrégations	2.00	25.00
Saint-Isidore		
Quêtes		17.71

Saint-Jacques-le-Mineur

Quêtes	23.75	
Fabrique	10.00	
Dames de Sainte-Anne	1.00	
Enfants de Marie	1.00	
Tiers-Ordre	1.00	36.75

Saint-Jean

Quêtes	56.50	
Fabrique	20.00	
Congrégations	15.00	91.50

Saint-Josaphat

Quêtes		7.29

Saint-Joseph (Chambly-Bassin)

Quêtes		41.59

Saint-Luc

Quêtes		7.84

Sainte-Marguerite (L'Acadie)

Quêtes	13.40	
Fabrique	10.00	23.40

Saint-Maxime

Quêtes		8.00

Saint-Michel (Napierville)

Quêtes	13.40	
Fabrique et Congrégations	5.00	18.40

Saint-Patrice (Sherrington)		
Quêtes		11.95
Saint-Paul (Ile-aux-Noix)		
Quêtes	9.00	
Fabrique	2.50	
Dames de Sainte-Anne	2.50	14.00
Saint-Philippe		
Quêtes		14.00
Saint-Remi		
Quêtes	59.37	
Fabrique	10.00	
Congrégations	12.00	81.37
Sainte-Théodosie		
Quêtes		1.60
Sainte-Julie		
Quêtes		11.2-
Saint-Lambert		
Quêtes		24.13
Sainte-Trinité (Contrecoeur)		
Quêtes	24.35	
Fabrique	10.00	
Congrégations	4.00	38.35
Saint-Valentin		
Quêtes	12.10	
Fabrique	5.00	17.10

CLERGÉ ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Archevêché de Montréal	$200.00
Clergé séculier	767.25
Compagnie de Saint-Sulpice	200.00
Clercs Saint-Viateur	50.00
Pères du Saint-Sacrement	150.00
Pères Rédemptoristes	15.00
Frères de Saint-Gabriel	20.00
Frères de la Charité, Asile Saint-Benoit	50.00
Tiers-Ordre et syndicat apostolique	450.00
Congrégation Notre-Dame	200.00
Hôtel-Dieu	40.00
Semaine religieuse	25.00
Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang	25.00
Soeurs de la Providence	100.00
Soeurs Sainte-Anne (maison-mère)	30.00
Soeurs de Sainte-Croix	75.00
Soeurs Grises	100.00
Soeurs de Miséricorde	50.00
Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie	250.00
Soeurs du Bon-Pasteur	25.00
Soeurs de la Sainte-Famille	30.00
Petites Filles de S.-Joseph (rue Sherbrooke)	25.00
Petites Filles de S.-Joseph (N.-D.-de-Lourdes)	25.00
Petites Soeurs des Pauvres	5.00
Tertiaires Dominicains	40.00

MAISONS D'ÉDUCATION

Université de Montréal	$100.00
Séminaire de théologie	97.00
Collège de Montréal	30.00
Séminaire de philosophie	17.00
Collège Sainte-Marie	45.00
Collège Saint-Laurent (C.S.C.)	25.00
Collège Notre-Dame (C. S. C.)	25.00
Séminaire de Sainte-Thérèse	40.00
Collège de l'Assomption	57.00
Collège de Saint-Jean	29.91
Ecole du Plateau	15.00
Académie Viger	11.85
Ecole Laurier	10.00

Frères des Ecoles Chrétiennes

Académie Sainte-Brigide	$81.17
Académie Piché	15.00
Académie Saint-Jean-Baptiste	15.00
Académie Saint-Joseph	15.00
Collège Saint-Paul	14.39
Collège du Sacré-Coeur (Longueuil)	25.00
Ecole de Viauville	14.25
Ecole Saint-Charles	15.00
Ecole Sainte-Cunégonde	15.00
Ecole Saint-Edouard	18.03
Ecole Saint-Henri	35.00
Ecole Saint-Jacques	50.00

Ecole d'Oka	2.00
Ecole Saint-Patrice	15.00
Collège Saint-Paul, Varennes	23.15
Ecole Plessis	20.00
Ecole de Salaberry	20.00
Pensionnat Mont-Saint-Louis	50.00
Pensionnat Saint-Laurent	20.00
La Procure	10.00

Clercs de Sainte-Croix

Noviciat de Sainte-Geneviève	3.15
Ecole Beaudet, Saint-Laurent	4.00
Académie Saint-Joseph (rue Déséry)	18.00
Juvénat Sainte-Croix, Saint-Laurent	10.00
Collège de Verchères	3.00

Frères de l'Instruction Chrétienne

Académie Saint-Paul	20.00
Académie Saint-Stanislas	12.00
Ecole Sainte-Famille	10.14
Ecole Saint-François-Xavier	10.00
Ecole Saint-Edouard	25.00

Frères du Sacré-Coeur

Collège Commercial, Verdun	31.56
Académie Coïndre	6.00
Ecole Saint-Victor	7.50
Ecole Notre-Dame-de-la-Paix	3.75

Ecole Meilleur	23.89
Académie Roussin	40.00
Notre-Dame-des-Victoires	10.35

Frères de Saint-Gabriel

Académie Christophe-Colomb	10.00
Académie Sainte-Rose	7.70
Sainte-Thérèse	6.80
Ecole Saint-Etienne	5.68
Ecole Saint-Martin	3.52
Patronage Saint-Vincent-de-Paul	10.00
Orphelinat Saint-Arsène	8.56

Frères Maristes des Ecoles

Académie Saint-Pierre	20.50
Collège Saint-Vincent-de-Paul	25.00
Ecole Desrosiers	10.00
Ecole Dollard	48.50

Clercs de Saint-Viateur

Académie Saint-Jean-Baptiste	35.00
Collège de Saint-Eustache	4.25
Collège de Terrebonne	20.00
Ecole Saint-Louis	10.00
Ecole Querbes	16.95
Ecole Saint-Jean-de-la-Croix	5.00
Notre-Dame-du-Saint-Rosaire	23.50
Sourds-Muets	23.05

Ecole Bordeaux	5.10
Acadmie de Saint-Lambert	11.70
Ecole de Sainte-Cécile	14.00
Ecole d'Ahuntsic	5.00

Congrégation Notre-Dame

Académie St-Joseph, Verdun	10.00
Académie Saint-Léon	5.00
Académie Notre-Dame-des-Anges	15.00
Académie Bourgeois	7.20
Académie Bourget	38.40
Académie Saint-Louis-de-France	15.00
Académie Marguerite-Lemoyne	35.00
Académie Saint-Paul	25.00
Académie St-Joseph (rue Notre-Dame O.)	15.25
Académie Saint-Urbain	19.30
Académie Visitation	15.32
Couvent de Saint-Jean	20.00
Couvent de Laprairie	8.40
Couvent de Sainte-Thérèse	18.85
Académie du Saint-Rosaire	15.00
Académie Saint-Denis	10.00
Ecole Normale	25.00
Ecole Bonsecours	5.00
Ecole Notre-Dame	2.00
Ecole de Notre-Dame-de-la-Paix	5.00
Ecole de Rosemont	35.97
Ecole de Saint-Eusèbe	26.30
Mont-Sainte-Marie	15.00

Ecole Sainte-Hélène	9.00
Pensionnat Sainte-Catherine	60.00
Pensionnat Villa-Maria	50.00
Ecoles N.-D.-de-Grâce et Saint-Dominique	49.80

Soeurs Grises

Asile Bethléem	5.00
Asile Nazareth	10.00
Asile Sainte-Cunégonde	10.00
Asile Saint-Henri	10.00
Asile Saint-Patrice	10.00
Hôpital Notre-Dame	10.00
Hôpital Saint-Jean (Saint-Jean)	10.00
Hôpital Saint-Joseph (Chambly)	5.00
Hospice Saint-Antoine	16.63
Hospice Saint-Antoine (Longueuil)	5.00
Hospice Lajemmerais (Varennes)	10.00
Hospice d'Youville (Saint-Benoit)	5.00
Orphelinat Catholique	5.00
Patronage d'Youville	10.00
Refuge Sainte-Brigide	10.00

Soeurs du Bon-Pasteur

Couvent de Saint-Hubert	5.00
Académie Saint-Louis-de-Gonzague	10.00
Maison de Lorette, Laval-des-Rapides	5.00
Asile Sainte-Darie, rue Fullum	15.00
Maison Ste-Domitille, Laval-des-Rapides	9.00

Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie

Province d'Hochelaga	117.00
Province de Longueuil	66.25
Couvent de Charlemagne	5.00
Couvent de Lachenaie	5.00
Couvent de Saint-Lambert	2.10
Couvent de Saint-Paul-l'Ermite	5.00
Pensionnat d'Hochelaga	15.00
Pensionnat d'Outremont	25.00
Ecole italienne	10.00
Académie Marie-Anne	30.00

Soeurs de Sainte-Anne

Académie Saint-Luc	26.35
Académie du Boulevard	30.00
Académie Saint-Pierre-aux-Liens	8.25
Académie Saint-Zotique	15.00
Académie Saint-Georges	6.00
Couvent de Notre-Dame-des-Victoires	7.00
Couvent de Sainte-Anne (Caughnawaga)	15.00
Couvent de Sainte-Anne (Ste-Geneviève)	5.00
Couvent de Sainte-Anne-des-Plaines	5.00
Couvent de Saint-Henri	50.00
Couvent de Saint-Remi	8.00
Couvent de Saint-Michel	5.00
Couvent de Sainte-Clotilde	3.00
Ecole Sainte-Elisabeth	9.00
Ecole Saint-Victor	5.00

Ecole Saint-Irénée	10.00
Académie Sainte-Cunégonde	5.00
Couvent de Sainte-Anne, Lachine	12.40
Couvent de Saint-Cyprien	8.00
Couvent de Saint-Arsène	5.00
Couvent de Saint-Jérôme	10.00
Pensionnat de l'Ange-Gardien	20.00
Ecole Modèle, L'Acadie	4.00
Ecole Savaria	8.00
Pensionnat Sainte-Angèle	12.00
Ecole Saint-Sacrement	3.00

Soeurs de Sainte-Croix

Académie Laurier	21.50
Académie Sainte-Brigide	5.00
Académie Saint-Edouard	81.03
Académie Saint-Ignace	15.00
Académie Saint-Gabriel	22.90
Académie Saint-Jean-l'Evangéliste	45.00
Académie d'Youville	7.50
Académie Saint-Pascal-Baylon	6.00
Couvent de Saint-Nicholas	6.00
Couvent de Sainte-Rose	10.00
Couvent de Cartierville	7.07
Couvent de Lachute	6.00
Couvent de Varennes	10.00
Couvent de Villeray	24.19
Ecole de Bordeaux	22.00
Ecole Sainte-Cécile	25.00

Couvent de Saint-Martin	7.30
Pensionnat Saint-Basile	24.00
Ecole de Sainte-Madeleine, Outremont ..	5.00
Académie Saint-Alfred, (St-Laurent) ...	12.25
Pensionnat de Saint-Laurent	67.00

Soeurs de la Providence

Asile Saint-Vincent-de-Paul (Ile Jésus).	5.00
Hôpital des Incurables	10.00
Hôpital Saint-Jean-de-Dieu	10.00
Maison de la Providence, rue Eléonore .	5.00
Hôpital Saint-Joseph (Lachine)	2.00
Hospice Auclair	5.00
Hospice Bourget	5.00
Hospice Drapeau (Sainte-Thérèse)	5.00
Hospice Gamelin	5.00
Hospice Notre-Dame (L'Assomption) ...	5.00
Hospice Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Laprairie)	5.00
Hospice de la Providence (Maisonneuve)	5.00
Institution des Sourdes-Muettes	5.00
Jardin d'Enfance Saint-André	5.00
Orphelinat Saint-Alexis	27.72
Providence (Lac Masson)	2.00
Providence (Saint-Enfant-Jésus)	5.00
Providence (Sainte-Geneviève)	2.00
Salle d'Asile Saint-Vincent-de-Paul	5.00
Asile Providence (Sainte-Catherine-Est)	5.00
Orphelinat, Montréal-Est	2.00

Religieuses du Sacré-Coeur

Académie du Sacré-Coeur	25.00
Pensionnat (Sault-au-Récollet)	50.00

Soeurs de l'Espérance

Noviciat de Saint-Laurent	5.00
Maison de Montréal (rue Sherbrooke) ..	8.00

Filles de la Sagesse

Hôpital Sainte-Justine	5.00
Maison de Dorval	5.00

Soeurs Franciscaines de l'Immaculée-Conception

Ecole italienne, N.-D.-de-la-Défense	6.00

Don particulier	1.00

RAPPORT DES ŒUVRES DIOCÉSAINES POUR L'ANNÉE 1920

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Carême	Université de Mtl	Orphel. de guerre	Société protect. et renseig.	Séminaristes	Incurables	Prop. de la Foi	Syndicats catholiques
VILLE ET BANLIEUE										
La Basilique Saint-Jacques (Montréal)	$31.45	$34.41	125.90	$69.90	123.73	148.61	$73.34	$87.60	$	$74.44
La Présentation (Dorval) "	4.83	10.00	3.18	6.48	9.18	8.60	8.20			17.75
La Visitation (Sault-au-Récollet) "	4.00	7.00	1.00	10.00	30.00	18.00	5.00		88.00	42.39
Notre-Dame (St-Nom-de-Marie) "	26.14	46.80	124.98	14.02	77.50	100.00	41.18	316.49		109.02
N.-Dame-des-Anges (Cartierville) "	2.80	5.40	9.85	4.20	4.75	10.42	6.25			37.63
Notre-Dame-de-Grâce "	27.50	59.18	39.00	43.00	22.00	52.00	42.23		70.00	44.59
Notre-Dame-des-Neiges "	11.00	15.00	30.00	10.00	10.00	8.00	15.00			19.97
N.-D.-des-Sept-Douleurs (Verdun) "	14.00	47.00	45.00	18.00	52.00	30.00	18.00	3.00	10.00	103.64
N.-D.-des-Victoires (P.-Terminal) "	4.00	6.00	5.00	8.00	14.00	10.20	7.00			24.53
Notre-Dame-du-Bon-Conseil "	4.50	10.85	6.69	6.25	100.00	30.00	18.22	15.63	4.05	10.00
N.-D.-du-Saint-Rosaire (Villeray) "	10.00	25.00	30.00	13.00	25.00	14.00	12.00	10.50	10.00	67.39
Notre-Dame-du-Mont-Carmel "	2.00	2.00	2.00	2.00	10.00	2.00	2.00	2.00		10.00
N.-Dame-du-Perpétuel-Secours "	19.20	30.50	35.00	17.50	35.00	18.00	26.50			67.26
Notre-Dame-de-la-Paix "	5.03	10.00	3.48	9.50	10.00	5.50	5.75			44.78
Notre-Dame-de-la-Défense "	2.00	2.00	1.00	2.00	10.50	2.00	2.00			3.00
Nativité de la B.-V.-M. (Hochelaga) "	29.29	55.46	67.39	37.58	28.00	30.00	30.00		70.00	73.86
Sacré-Coeur "	38.00	22.40	78.81	35.00	36.00	46.00	36.00			112.58

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Carême	Université de Mtl	Orphel. de guerre	Société protect. et renseig.	Séminaristes	Incurables	Prop. de la Foi	Syndicats catholiques
Sainte-Agnès (Montréal)										
Saint-Alphonse "	$7.00	$13.32	$15.70	$8.25	$28.50	$4.75	$9.19			$8.61
Saints-Anges (Lachine) "	15.40	27.50	20.25	33.70	80.00	16.30	23.25			140.21
Sainte-Anne "	10.00	21.80	23.75	10.00	115.00	50.00	25.00			80.69
Sainte-Anne-de-Bellevue "	8.35	13.00	9.60	15.00	15.00	13.00	12.00		1.00	29.22
Saint-Anselme "	8.40	33.60	15.29		25.00	13.00	30.50			44.52
Saint-Antoine "	10.00	10.00	15.00	25.00	160.00	55.00	50.00			51.65
Saint-Arsène "	4.00	12.00	2.50	6.00	4.00	4.50	10.00			70.82
Saint-Bernardin "	3.57	3.88	3.00	4.86	6.40	3.25	3.64	1.34	11.00	45.45
Sainte-Brigide "	7.00	7.00	72.95	15.00	18.45	15.00	21.00			74.86
Saint-Casimir (Lithuaniens) "	2.50	5.00	2.50	10.00						3.00
Sainte-Catherine "	24.45	41.00	45.00	17.50		100.00	26.50			89.66
Sainte-Cécile "	1.05	1.25	2.41	1.00	2.00	5.00	2.00		1.28	30.00
Saint-Charles "	5.00	5.00	40.00		45.00	10.00	10.00		39.75	
Sainte-Claire (Tétraultville) "	6.25	5.25	8.70	10.50		10.50				34.58
Saint-Clément (Viauville) "	8.50	25.00	74.70	18.00	54.25	34.00	25.00	28.84	12.71	70.76
Sainte-Clotilde "	10.00	23.00	3.89	13.58	23.40	11.68	22.15			60.00
Sainte-Cunégonde "	10.00	15.00	15.00	10.00	50.00	10.00	10.00		1.00	133.00
Saint-Denis "	9.25	34.10	50.70	10.20	55.00	27.15	17.25		25.00	61.43
Saint-Dominique "	2.05	1.80	2.10	9.40	2.70	4.60	3.60			
Saint-Edouard "	13.82	18.00	23.92	16.50	16.50	20.00	60.00			117.49

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Carême	Université de Mtl	Orphel. de guerre	Société protect. et renseig.	Séminaristes	Incurables	Prop. de la Foi	Syndicats catholiques
Sainte-Elisabeth-du-Portugal (Montréal)	$15.00	$20.50	$6.00	$21.00	$42.00	$30.00	$20.50			$56.60
Saint-Enfant-Jésus (Mile-End) "	17.30	92.18	50.00	20.75	43.25	28.40	35.81		195.55	
St-Enfant-Jésus (Pte-aux-Tr.) "	9.00	24.94	17.74	29.47	34.70	16.10	13.75	3.81	5.52	21.76
Saint-Etienne "	8.60	17.60	19.70	26.00	45.00	16.50	15.00			44.47
Saint-Eusèbe "	22.00	42.00	93.00	29.00	32.50	21.50	36.00		73.50	63.87
St-Frs-d'Assise (Longue-Pte) "	20.00	27.00	30.00	20.75	5.00	26.95	22.88	30.24		49.10
Saint-François-Solano "	5.20	3.40	.50	7.94	9.00	8.00	6.40			26.10
Saint-Gabriel "	9.57	15.52	10.00	87.52	33.00	45.00	30.64			48.59
Sainte-Geneviève "	11.70	12.30	14.00	16.00	17.40	15.25	14.00	6.85	25.60	21.41
Saint-Georges "	12.94	25.79	13.86	12.28	18.75	12.50	15.00			58.03
Sainte-Hélène "	6.25	12.90	12.00	9.60	31.41	17.25	13.70			45.25
Saint-Henri "	15.04	28.50	11.13	60.00	25.00	30.00	45.00	3.72	11.00	64.27
Saint-Herménégilde "	3.50	4.50	11.00	3.00	6.45	4.80	5.80			9.10
Immaculée-Conception "	53.65	77.47	203.86	53.80	135.60	43.62	78.50		347.62	158.99
Saint-Ignace-de-Loyola "		6.50	14.25	45.00	35.85					
Saint-Irénée "	25.00	50.00	53.50	15.00	100.00	50.00	40.00	2.00	4.00	68.02
Saint-Jacques "	54.00	32.00	232.03	80.00	50.00	70.00	77.00	9.63		132.49
Saint-Jean-Baptiste "	14.55	45.49	207.34	21.84	93.25	41.25	19.25			177.59
Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle "	8.00	19.58	8.10	20.59	7.18	7.40	7.40		10.00	
Saint-Jean-Berchmans "	2.67	8.34	25.26	2.11	30.00	79.00	30.00			32.24
Saint-Jean-de-la-Croix "	4.45	10.00	11.35	22.00	11.50	20.00	6.50			62.33

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Carême	Univers-sité de Mtl	Orphel. de guerre	Société protect. et renseig.	Sémi-naristes	Incura-bles	Prop. de la Foi	Syndi-cats catholi-ques
Saint-Joachim (Pte-Claire) (Montréal)	$6.31	$5.48	$7.35	$9.25	$17.60	$26.19	$17.23			$13.02
Saint-Joseph (rue Richmond) "	20.50	14.00	21.50	40.40	46.00	13.00	19.00			48.30
Saint-Joseph (Riv.-des-Prairies) "	3.00	7.00	13.00	7.00	20.00	6.00	3.75			
Saint-Joseph (Bordeaux) "	7.04	7.01	16.78	11.40	1.00	14.55	1.00			22.54
Saint-Laurent "	10.17	64.02	108.65	33.90	11.80	18.79	10.17			31.78
Saint-Léon (Westmount) "	1.94	1.47	7.90	7.25	2.04	70.10	6.37			
Saint-Léonard-de-Port-Maurice "	5.00	6.00	10.50	4.50	6.23	6.00	5.48		2.00	18.58
Saint-Louis-de-France "	23.00	48.26	92.07	79.28	42.48	77.20	50.00			$96.71
Saint-Louis-de-Gonzague "	3.80	4.00	2.00	5.00	5.00		6.00			62.96
Sainte-Madeleine "	8.00	15.35	23.05	7.00	18.00	21.70	14.35			33.38
Saint-Marc "	6.40	7.50	10.04	3.00	5.00	7.00	7.26			15.68
Saint-Michel "	12.50	12.50	3.12	26.09	150.00		22.75			174.20
Saint-Nazaire "		5.50								8.56
Saint-Nicholas (Ahuntsic) "	2.40	4.00	15.00	6.00	23.00	6.50	16.00			22.04
Saint-Pascal-Baylon "	4.61	10.66	6.57	6.30		4.65	5.40			34.75
Saint-Patrice "	18.94	17.67	14.54	72.54	250.00	309.94	27.17	25.00		100.00
Saint-Paul "	7.50	22.50	42.00	12.00	41.08	25.00	24.55	6.50	2.00	23.55
Sainte-Philomène "	8.55	9.45	.50	15.25	26.45	25.60	9.57	6.88		34.29
Saint-Pierre (Oblats) "	26.82	60.05	65.59	110.69	45.84	21.35	22.34	18.52	268.26	60.56
Saint-Pierre-aux-Liens "	11.25	9.61		14.30	14.09	13.66	19.43			45.94
Saint-Pierre-Claver "	19.25	51.00	74.54	17.75	15.00	18.00	18.00			132.16

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Carême	Université de Mtl	Orphel. de guerre	Société protect. et renseig.	Séminaristes	Incurables	Prop. de la Foi	Syndicats catholiques
Saint-Rédempteur (Montréal)	$3.70	$8.00	$17.00	$3.75	$26.00	$4.00	$4.25			
Saint-Stanislas "	20.00	33.00	75.00	75.00	100.00	25.00	25.00			136.32
Saint-Thomas d'Aquin "	3.25	4.11	1.08	13.00	75.00	11.50	13.40			71.70
T.-S.-Nom-de-Jésus (Maisonneuve) "	15.00	25.00	52.60	60.20	50.00	37.00	25.00	6.37	25.00	92.85
T.-S.-Sacrement (Parc-Dominion) "	3.00	4.00	15.00	11.00	15.00	10.00	20.00			32.94
Saint-Viateur "	15.22	45.00	149.27	12.43	176.50	46.94	60.02		5.00	63.17
Saint-Victor "	7.08	7.40	1.70	6.19	16.00	6.55	10.25			12.61
Saint-Vincent-de-Paul "	11.00	33.50	195.00	55.00	50.00	32.50	37.50	3.00	100.00	68.31
Saint-Willibrord "	6.00	13.00	4.00	7.00	2.00	12.00	12.00			44.93
Saint-Zotique "	22.50	30.00	20.30	18.00	102.00	40.00	27.22			103.94
Mission: Syriens "					23.00					
Dons particuliers "			5.00		66.00		137.00	20.00	404.43	2000.
COMMUNAUTÉS										
RR. PP. du Saint-Sacrement	50.00	75.00	80.00		101.50	30.00				
Srs de la Providence (Sourdes-Muettes)	11.65	10.55	11.00	27.59	27.08	12.47	14.05			
Soeurs du Bon-Pasteur (ville)	8.10	2.50	5.30	7.95		4.50	5.00			
Soeurs de l'Hôtel-Dieu	11.00	10.00	17.00	32.00	23.00	17.00	13.00		52.00	
Soeurs de la Miséricorde		4.40	2.00		2.44	1.00	2.66			
Soeurs de l'Espérance			10.00							

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Carême	Université de Mtl	Orphel. de guerre	Société protect. et renseig.	Séminaristes	Incurables	Prop. de la Foi	Syndicats catholiques
Clercs de Saint-Viateur					$39.32					
Saint-Patrick's Orphanage					35.00					
Ecole Dollard										20.00
Le Carmel		5.00			12.44			9.02	5.00	
Soeurs de Marie-Réparatrice			8.75			7.75	3.85			
Grand Séminaire	40.15	14.36	33.14							
Oratoire Saint-Joseph			18.92					13.11		
Séminaire de Philosophie			15.00							
Collège de Montréal									50.00	
Eglise du Gésu			70.50			60.00				
Acad. St-Jean-l'Evangéliste (S. S.-Croix)									45.00	
CAMPAGNE (RIVE NORD)										
L'Annonciation (Oka)	6.15	5.50	20.37	8.14	2.00	7.25	6.82			10.40
L'Assomption	19.00	12.00	50.00	20.00	44.00	24.00	18.00		50.00	16.67
La Purification (Repentigny)	2.00	1.05	5.10				1.25			
Sainte-Adèle	5.00	9.50	15.00	8.00	9.50	10.00	6.50	5.00		11.95
Saint-Anastasie (Lachute)	8.00	16.62	41.25	12.39	22.22	15.00	17.68			19.00
Sainte-Anne-des-Plaines	12.75	14.00	8.00	11.15	19.00	10.22	11.50	5.00	64.27	22.78
Saint-André d'Argenteuil	3.40		8.00	5.25	17.55	7.15	5.50			9.00

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Carême	Université de Mtl	Orphel. de guerre	Société protect. et renseig.	Séminaristes	Incurables	Prop. de la Foi	Syndicats catholiques
Saint-Augustin	$7.80	$13.30	$17.30	$8.30	$21.00	$8.30	$9.13		$6.00	$11.70
Bon-Pasteur (Laval-des-Rapides)	1.35	1.20		1.10	2.75	2.50	1.25			
Saint-Benoit	5.00	4.40	21.60	5.00	25.00	5.10	5.00			17.56
Saint-Canut	2.05	1.80	2.50	2.30	4.70	4.50	3.40	1.50	1.50	5.72
Saint-Charles (Lachenaie)	5.00	6.00	25.00	3.22	10.00	4.00	5.00	3.00	14.75	6.26
Saint-Christophe	2.00	1.00	2.00	2.00	2.00					14.70
Saint-Colomban	2.00	1.00	1.00	1.05	2.00	1.90	1.40			.93
Sainte-Dorothée	5.40	.60	11.20	14.00	7.00	7.25	5.10	8.00	5.00	11.09
Saint-Elzéar	3.00	3.00	2.00	3.00	5.00	3.00	3.00			12.47
Saint-Eustache	12.80	7.85	21.05	14.05	15.00					20.37
Saint-François-de-Sales	3.25	1.50	5.75	2.25	6.03	2.29	3.15		37.50	20.22
Saint-Gérard-Majella	2.18	1.25	20.60	3.60	4.12	3.20	2.30		34.70	18.51
Saint-Hermas	4.05	5.15	13.00	5.30	4.23	5.46	3.00	2.65	7.50	7.26
Saint-Hippolyte	2.61	1.32	5.38	7.47		4.73	4.07	6.34		3.49
Saint-Janvier	7.00	9.00	14.50	9.00	23.00	19.00	13.20		32.00	11.30
Saint-Jérôme	20.00	35.00	13.00	26.48	30.00	30.00	32.30			18.20
Saint-Joseph-du-Lac	3.34	2.50	6.44	5.00	6.40	5.00	4.39			7.89
Saint-Joseph (Mont-Rolland)		8.50	32.00	9.00	8.00	7.35	8.75			18.95
Saint-Louis-de-Terrebonne	20.00	20.00	15.00	15.00	20.00	27.00	15.00	5.00	67.00	18.55
Sainte-Lucie	5.30	4.75	6.50	4.22	9.00	7.75	5.50			3.29
Sainte-Marguerite (Lac Masson)	8.75	3.33	14.85	5.40	5.90	8.50	7.64			10.46

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Carême	Université de Mtl	Orphel. de guerre	Société protect. et renseig.	Séminaristes	Incurables	Prop. de la Foi	Syndicats catholiques
Saint-Martin	$5.00	$10.00	$25.00	$4.00	$25.00	$15.00	$5.00		$70.00	$15.04
Sainte-Monique	3.10	8.50	5.00	3.35	17.50	4.00	5.19	1.00	3.00	9.55
Saint-Paul-l'Ermite	8.68	6.02	12.36	6.41	8.51	7.12	4.95		25.00	14.99
Saint-Placide	3.06	2.68	3.05	4.64	3.46	2.55	3.58	1.72	6.00	8.70
Saint-Raphael (Ile-Bizard)	5.52	5.60	5.00	8.00	5.50	6.50	5.00			17.64
Sainte-Rose	9.00	11.00	32.00	18.00		18.00	20.00		21.00	19.23
Saint-Sauveur	5.00	7.00	1.05	5.00	30.00	7.50	30.00	1.00		10.76
Sainte-Scholastique	17.50	31.00	20.00	18.55	50.00	24.00	23.30	3.00	6.50	19.66
Saints-Simon-et-Jude (Charlemagne)	8.00	20.00	12.15		14.00	11.10	13.00		121.50	23.74
Sainte-Sophie	1.87	1.57	5.75	2.56	5.00	1.44	1.46			4.31
Saint-Sulpice	2.33	2.50	15.40	3.00	5.40	4.85	3.26		15.30	6.25
Sainte-Thérèse	24.00	24.00	30.00	53.00	50.00	25.00	39.00		77.65	28.95
Saint-Vincent-de-Paul	28.75	34.50	10.75	50.00	48.00	25.50	30.00		25.00	19.35
Chapelle: Lesage										1.21
Chapelle: Filion										3.81
CAMPAGNE (RIVE SUD)										
La Nativité de la B.-V.-M. (Laprairie)	10.00	20.00	30.00	40.00	40.00	20.00	26.00	10.00	65.00	29.93
Notre-Dame-Auxiliatrice	5.35	26.25	3.00	6.40	6.25	5.20	7.25	1.00	1.00	16.32
Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Lacolle)	4.00	10.00	19.00	6.35	10.00	9.55	12.85		3.50	8.62

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre-Sainte	Carême	Université de Mtl	Orphel. de guerre	Société protect. et renseig.	Séminaristes	Incurables	Prop. de la Foi	Syndicats catholiques
Saint-Amable	$2.50	$5.50	$5.00	$2.00	$2.00	$2.00	$2.00			
Sainte-Anne (Varennes)	9.17	16.30	35.50	8.50	25.00	12.12	12.60	9.50	33.00	20.12
Saint-Antoine (Longueuil)	13.80	35.00	55.00	22.70	34.00	12.80	22.00	5.00	11.20	41.66
Saint-Basile-le-Grand	3.75	2.50	3.00	3.35	5.00	5.00	4.14			5.93
Saint-Bernard (Lacolle-Sud)	2.25	2.00	5.00	1.53	10.00	3.00	6.00	2.00	3.00	7.83
Saint-Blaise	3.00	4.00	16.75	6.00	8.25	6.30	6.25			6.77
Saint-Bruno	5.59	4.19	10.72	5.39	21.30	5.89	4.95	1.42		12.00
Saint-Coeur-de-Marie	8.93	4.34	6.25	20.58	8.13	8.48	7.39		20.70	13.76
Saint-Constant	6.00	6.20	35.00	8.60	9.00	9.00	9.00		90.00	12.37
Saint-Cyprien	7.08	10.00	65.63	9.81	27.12	9.52	6.71		31.50	8.67
Saint-Edouard	2.50	3.00	14.00	2.80	8.50	5.00	4.00	1.50	4.00	8.59
Sainte-Famille (Boucherville)	15.00	12.11	60.53	12.28	47.58	19.00	32.87		41.35	16.82
Saint-François-Xavier (Caughnawaga)	5.50	10.66	5.05	9.40	15.24	9.08	10.04	5.00	10.00	
Saint-François-Xavier (Verchères)	8.22	6.00	20.17	5.80	8.50	10.00	9.60		35.60	20.48
Saint-Georges (Montréal-Sud)	.70	.80	2.40	1.30	1.33	1.55	.95			
Saint-Hubert	6.50	10.00	35.00	7.00	7.00	10.00	10.30	3.00		6.85
Saint-Isidore	10.55	10.66	61.16		19.50	32.63	20.70			9.61
Saint-Jacques-le-Mineur	10.50	11.50	15.60	8.50	37.50	10.50	12.50	5.00	10.50	7.30
Saint-Jean	18.00	36.25	25.70	33.80	65.00	30.00	26.00	28.00	36.50	48.56
Saint-Josaphat	1.75	4.32	2.15	1.38	2.36	2.70	1.69			10.75
Saint-Joseph (Chambly)	8.12	8.48	81.55	19.38		10.00	11.30			24.63

PAROISSES	Abolit. de l'esclavage	Terre Sainte	Carême	Université de Mtl	Orphel. de guerre	Société protect. et renseig.	Séminaristes	Incurables	Prop. de la Foi	Syndicats catholiques
Sainte-Julie	$5.39	$12.13	$22.54	$8.33	$6.93	$5.16	$4.59	$3.49		$11.79
Saint-Lambert	7.39	14.38	18.01	6.24	57.00	12.46	5.00		93.00	26.16
Saint-Luc	2.91	2.50	9.50	2.51	2.20	3.05	2.25			5.32
Sainte-Marguerite (L'Acadie)	4.49	7.00	15.70	18.51	7.81	5.50	6.54	13.00	2.16	12.87
Saint-Maxime	3.00	3.15		32.72	3.00	2.00	2.00		8.00	15.83
Saint-Michel	4.93	3.75	15.50		9.00	7.00	5.36		65.25	9.85
Saint-Patrice (Sherrington)	5.00	2.25	1.00	6.25	9.00	6.75	7.40			5.00
Saint-Paul (Ile-aux-Noix)	3.90	5.00	8.00	3.70	11.00	6.60	5.40			8.13
Saint-Philippe	5.33	3.61		2.25	80.00	8.23	13.00		25.00	7.00
Saint-Rémi	11.35	24.52	51.00	15.20	16.25	16.23		20.00	150.00	32.78
Sainte-Théodosie	1.73	1.32	1.27	1.05	.95	.68	1.10			3.57
Très-Sainte-Trinité (Contrecoeur)	10.00	8.00	60.00	10.00	18.20	5.50	9.15			12.75
Saint-Valentin	5.50	3.90	9.20	4.85	26.15	6.00	5.75			7.76
Collège de Saint-Jean			8.93							

Archevêché de Montréal, le 21 février 1921.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

No 150

LETTRE

Mgr L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

HÔPITAL SAINT-JOSEPH DES CONVALESCENTES

Archevêché de Montréal,
le 23 mars 1921.

Bien chers collaborateurs,

Il y a deux ans, au moment de partir pour Rome, nous réclamions votre sympathie et celle de nos diocésains en faveur d'une oeuvre qui doit nous tenir au coeur. L'hôpital des Convalescentes, établi alors rue de la Roche, avait déjà soutenu bien des infortunes. Des âmes d'élite, avec peu de ressources, s'y dévouaient dans l'ombre au soulagement des femmes malades, pauvres la plupart et ne trouvant pas à leur foyer les attentions et le repos nécessaires. En constatant ce dévouement obscur, tous se sentirent émus. Et l'on répondit magnifiquement à l'appel que nous faisions entendre. La quête fut abondante et permit à l'oeuvre de se maintenir.

Aujourd'hui, en face de nécessités nouvelles, la direction de l'hôpital a dû se pourvoir d'un local plus vaste.

Elle vient d'acheter une propriété convenable au No 50, rue Pontiac, sur la paroisse Saint-Denis. Seulement, pour le mettre en parfait état, il a fallu faire subir à l'immeuble d'importantes réparations. Il est maintenant en état d'hospitaliser bon nombre de convalescentes. Mais tout ceci, on le comprend, a entraîné des dépenses considérables.

Cette oeuvre, née de l'initiative privée, a droit, nous semble-t-il, à l'encouragement du public. La direction nous a demandé de lui accorder, une fois de plus, le produit d'une quête diocésaine. Nous avons cru, chers collaborateurs, aller au-devant de vos désirs en condescendant à cette requête. Notre population si chrétienne et si généreuse n'a jamais refusé les occasions de soulager les membres souffrants de Jésus-Christ. Quand on ne peut contribuer directement à leur faire du bien, c'est encore les soulager que de fournir des moyens de leur venir en aide.

En conséquence, le dimanche de Quasimodo, 3 avril prochain, il sera fait une quête dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse au bénéfice de l'hôpital Saint-Joseph des Convalescentes. Cette collecte sera annoncée le dimanche de Pâques, 27 mars. On voudra bien, selon l'habitude, en transmettre immédiatement le produit au procureur de l'archevêché.

Veuillez agréer, bien chers collaborateurs, l'assurance de mon sincère dévouement en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

No 151

LETTRE PASTORALE

DE

Mgr L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

SUR LES MAUX DE L'HEURE PRÉSENTE

PAUL BRUCHESI, PAR LA GRÂCE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

A plusieurs reprises, en ces derniers temps, le Souverain Pontife a exhorté le peuple chrétien à se pénétrer davantage des enseignements de l'Evangile. Leur pratique avait arraché le monde aux hontes du paganisme, leur oubli nous y ramène peu à peu.

Avant l'apparition de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les religions, hormis celle du peuple de Dieu, étaient, suivant l'expression même d'un adversaire du christianisme, des « écoles d'immoralité ». Bossuet ajoute cette réflexion où la mention d'un fait étonnant comporte

son explication profonde : « Les nations les plus éclairées étaient les plus aveugles sur la religion : tant il est vrai qu'il y faut être élevé par une grâce particulière et par une sagesse plus qu'humaine ! » Aussi bien, dans leurs plus beaux jours, Athènes et Rome, par leur prodigieuse splendeur, ne firent qu'attirer les autres peuples dans la voie de leurs propres égarements.

Jésus paraît. Il ne commence pas, à la manière des rhéteurs et des philosophes païens, par exposer sa doctrine en des sentences sonores, sous des portiques, devant une élite intellectuelle, quitte à raccorder ensuite tant bien que mal sa vie avec son enseignement. Il veut d'abord faire, puis dire ; il emploie l'action avant la parole, l'exemple avant le précepte, *coepit Jesus facere et docere.*[1] Les preuves multiples de ses éminentes vertus remplissent les pages de nos saints Evangiles. Ils en font le livre à la fois le plus humain et le plus divin qui existe, le vrai miroir de l'Homme-Dieu.

« Allez par tout le monde et prêchez l'Evangile à toute créature »,[2] avait dit Notre-Seigneur à ses apôtres en les quittant. Ce mot d'ordre fut suivi. Par la parole ardente des premiers missionnaires et de leurs successeurs, des moeurs nouvelles transformèrent peu à peu les sociétés païennes.

* * *

1 Act., I, 1.

2 Marc, XVI, 16.

Contrecarrée souvent par les grands de la terre, cette action moralisatrice de l'Eglise reçut parfois leur appui. Elle en bénéficia dans notre pays surtout. Les lettres patentes de François Ier à Jacques Cartier, comme celles de Louis XIII à Samuel de Champlain, enjoignent de conserver le Canada sous l'obéissance de Sa Majesté, d'y favoriser l'agriculture, d'y élever des forts, mais surtout d'y « faire instruire, provoquer et émouvoir les sauvages à la connaissance et au service de Dieu, à la lumière de la foi et religion catholique, apostolique et romaine », d'y « établir » cette religion et d'en « maintenir la profession et l'exercice ». Champlain était homme à entrer pleinement dans ces vues. Ne disait-il pas que « le salut d'une seule âme vaut mieux que la conquête d'un empire » et que « les rois ne doivent songer à étendre leur domination dans les pays où règne l'idolâtrie que pour les soumettre à Jésus-Christ » ?

Pour atteindre ce but, l'on apporta un soin extrême au choix des colons. Tous les historiens sérieux ont signalé ce soin, qui faisait dire au Père de Charlevoix, en 1736 : « Tout le monde sait de quelle manière la plupart des colonies se sont formées dans l'Amérique ; mais on doit rendre cette justice à celle de la Nouvelle-France, que la source de presque toutes les familles qui y subsistent encore aujourd'hui est pure, et n'a aucune de ces taches que l'opulence a bien de la peine à effacer. C'est que les premiers habitants étaient ou des ouvriers qui y ont toujours été occupés à des travaux utiles, ou des personnes de bonne famille... »

Certes nous ne prétendons pas que tout y fût parfait. La colonie naissante, encore que pétrie d'Evangile, a connu les faiblesses humaines. Mais la foi était vive, la piété sincère, agissante, généreuse. Elle aidait à porter la croix, dont on multipliait les symboles le long des grandes routes. La famille surtout était pénétrée d'Evangile. Elle vivait dans une atmosphère d'Evangile. Les pensées, les projets, les paroles, les chants, les actes s'inspiraient de la morale chrétienne. Le christianisme fondait chez nous ces traditions de pudeur, de fécondité, de justice, de travail et d'économie, d'esprit paroissial et de sympathie fraternelle, qui s'y sont épanouies à l'ombre de l'église, du presbytère et de l'école.

Cette vue de nos origines et des gloires de nos ancêtres remplit l'âme d'une légitime fierté et permet les plus robustes espérances.

Cependant, nos très chers frères, au cours de cette vingt-quatrième année de notre épiscopat, notre attention, éclairée par l'expérience personnelle et les communications de nos zélés collaborateurs, se porte sur les divers courants de pensées et d'aspirations, sur les propos, les habitudes, la conduite, l'ensemble enfin des moeurs du peuple confié à notre charge. Et nous éprouvons le besoin de vous ouvrir notre coeur, de vous dire ses peines et ses appréhensions, de vous exprimer l'ardent désir qu'il forme de voir tous les fidèles de ce vaste diocèse s'adonner davantage à la pratique sérieuse, virile, persévérante, de l'Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est que, si nous constatons avec joie, dans la

société dont nous avons la garde, des exemples magnifiques de vie chrétienne, nous ne pouvons pas ne pas voir en même temps une série croissante d'actes répréhensibles. Ce sont ces maux que nous voulons ici vous signaler, afin de vous en indiquer les remèdes.

* * *

Une folie coupable s'est répandue en tous pays. Contre elle ne cessent de s'élever le pape et les évêques, les prêtres et les laïques raisonnables. C'est la folie des modes. Les unes ne sont que ridicules; le ridicule ne les tue point. Les autres, joignant au mauvais goût l'indécence, révoltent la conscience chrétienne. La juste réserve qui sied si bien à la femme est violée, la pudeur outragée. Quoi que pensent et disent des personnes par ailleurs bien intentionnées, la provocation au mal est certaine. Elle l'est non seulement lorsque la chair est exposée nue aux regards, mais aussi, et davantage peut-être, lorsqu'un voile transparent, une gaze légère, s'ingénie à la produire plutôt qu'à la couvrir. Ces toilettes ne conviennent pas même aux personnes sans aveu. Et cependant des mères de famille, des jeunes filles bien nées les étalent dans les salons, dans les réunions mondaines, sur la place publique, jusque dans nos temples, jusqu'au tribunal de la pénitence, et même jusqu'à la Table sainte. Se peut-il aberration plus manifeste? Comment le sens chrétien de nos populations n'a-t-il pas fait depuis longtemps bonne justice de ces mises importées?

A l'épidémie des modes immorales il faut joindre le

fléau de la danse. C'est une véritable frénésie. On danse à tout propos et hors de tout propos, chez soi, chez des amis, dans les clubs, dans les restaurants, dans les hôtels. Les soirées de famille, où jadis l'on causait, chantait, s'amusait aimablement, permettaient aux jeunes gens et aux jeunes filles de se connaître mieux et d'amorcer ainsi des unions plus heureuses. Ces soirées sont devenues trop souvent des sauteries, des bals, des réunions turbulentes, sensuelles, troublantes pour l'âme des jeunes.

Et quelles danses ne s'y permet-on pas? Les plus modernes, les plus dangereuses pour la vertu, les plus provocantes. Pourtant ces dances exotiques et barbares, tout les condamne : la loi naturelle, qui est la loi de Dieu inscrite au fond des coeurs, les prescriptions de l'Eglise de Jésus-Christ, nos traditions les plus saines et les plus estimables.

Le cinématographe pourrait, par le choix de ses pellicules, rendre de grands services à la bonne éducation des foules. Il est devenu, lui aussi, un agent corrupteur. Chaque jour, dans nos grandes et petites villes, des milliers et des milliers d'enfants, de jeunes gens et de jeunes filles, de femmes et d'hommes, pénètrent dans les salles obscures et malsaines. L'âme a encore plus à y perdre, par la suggestion criminelle des vues, que le corps, par la fatigue des yeux et l'oppression des poitrines. Des enquêtes sérieuses ont dévoilé la profondeur du mal qui guette là sa proie. Les passions les plus déshonnêtes s'y donnent libre cours, parce qu'elles y sont

excusées, presque glorifiées. L'amour impur, sous ses formes les plus abjectes de séductions, de prostitutions, de rapts, d'adultères, de mariages voués au ridicule, est le roi du cinéma. Il trône sur la toile, pour régner ensuite en maître dans le coeur de ses victimes. Ajoutez ces scènes de violence, ces bagarres, ces vols, ces incendies, ces meurtres, dont les acteurs sont présentés comme des héros. N'arrive-t-il pas que des jeunes gens, des enfants presque, devenus comme envieux de cette prétendue gloire, se font les imitateurs de ces criminels?

Le théâtre rivalise avec le cinéma dans sa course à l'argent et à la corruption. Par ses titres alléchants, ses affiches éhontées, ses drames cyniques, par l'annonce nouvelle et vraiment odieuse de représentations dites « de nuit », il entretient une industrie qui est intolérable dans une ville honnête. Et l'on voit des journaux favoriser ces désordres, par les réclames de la veille et les chroniques du lendemain!

Signalons aussi la diffusion d'une littérature légère, grivoise, obscène. On la distribue dans les théâtres, on la colporte de maisons en maisons, on la vend dans un nombre sans cesse croissant de grands et de petits magasins, à côté d'objets honnêtes et même pieux.

Quiconque sait un peu l'histoire de l'antique civilisation gréco-romaine est frappé de l'extraordinaire similitude de ces tendances actuelles avec les moeurs des temps reculés Les costumes déshonnêtes, les danses lascives, les amours libres, les hymens sans fidélité, l'éducation sans vigueur des enfants: ce sont autant de traits qui apparentent les deux époques.

Qui donc nous a ramenés si loin et conduits si bas? Qui nous a acculés à cette crise des moeurs? Le mot de Jésus dans la parabole du semeur d'ivraie fournit la réponse: « C'est l'ennemi qui a fait cela »,[3] le semeur d'ivraie parmi le froment, l'adversaire acharné de la nature humaine, « l'homicide dès le commencement ».[4]

* * *

Contre les embûches de Satan, contre ses filets d'autant plus dangereux qu'ils sont plus dissimulés, vous devez, nos très chers frères, armer vos âmes Il est plus que temps d'opposer à cette marée montante de paganisme une digue solide. Si elle n'est pas infranchissable, du moins elle brisera d'abord la violence des flots impurs et peu à peu les refoulera dans leur lit. Il y va du salut de la société, du maintien de la civilisation chrétienne.

Le péril une fois dénoncé — et nous venons de le faire avec toute notre autorité de premier Pasteur de ce diocèse —, il faut prendre les moyens de l'éviter. C'est dans l'exercice des pratiques religieuses que se puise d'abord cette force, dans la prière, la prière surtout en commun, au foyer. Il faut que se répande davantage la pieuse dévotion du chemin de la croix, redevenue heureusement en honneur parmi les fidèles de notre ville Il faut que s'étendent l'assistance à la sainte messe et la communion fréquente. Il faut multiplier les re-

[3] Math., XIII, 28.

[4] Joan., VIII, 44.

traites paroissiales qui attirent les foules et rappellent les devoirs oubliés, les retraites fermées destinées à former une élite nécessaire. Tel est le premier remède que nous vous indiquons. Puissiez-vous tous l'appliquer avec courage et persévérance.

Le second remède appuie le premier. Son succès dépend d'une classe d'hommes, peu nombreux mais puissants, les journalistes. On sait assez l'énorme influence qu'exerce le journal. Tout le monde le lit, jeunes et vieux, riches et pauvres, instruits et ignorants. Combien ne lisent que le journal, tel journal, toujours le même! Ils s'y forment une pensée, une opinion, une manière de voir, une conduite conformes à celles du journal. Leur cerveau, travaillé, façonné, modelé à la ressemblance du journal, réagit ensuite sur la volonté, le coeur, les sens même du lecteur, et le pousse à l'action. Aussi l'on peut, en un sens, appliquer à tout lecteur ou lectrice, en le modifiant à peine, le vieux proverbe: Dis-moi le journal que tu lis, je te dirai qui tu es.

Qui ne voit par là la très grande responsabilité des journalistes, de ceux qui alimentent le journal, de ceux surtout qui lui donnent son esprit, sa direction, son attitude en matière de foi et de moeurs? Ce n'est pas exagérer que de prétendre qu'ils ont charge d'âmes, qu'ils répondront devant le souverain Juge de celles qui auront subi leur action. Dès lors, ne faut-il pas déplorer la conduite de ceux qui, par leurs réclames et leurs comptes rendus, pervertissent les intelligences et dérèglent les coeurs? Comment, d'autre part, ne pas louer les jour-

naux honnêtes,sérieux,sobres,distingués dans leur tenue? Ils éclairent les esprits par l'excellente qualité de leur information doctrinale. Ils portent toujours plus haut les âmes par la noblesse de leur attitude en toutes rencontres. Ils les informent vraiment par le triage judicieux des nouvelles et la manière délicate de les présenter. Le regard le plus chaste n'a point à se détourner de ces éducateurs des foules. Ils remplissent, autant qu'il dépend d'eux, les conditions du journal que demandent à la fois l'individu, la famille, la société, l'Eglise.

L'élite est, par définition et selon l'étymologie du mot, un choix; elle ne comprend que le petit nombre. Mais ce petit nombre, bien organisé, bien discipliné, bien entraîné, peut arracher la masse à ses passions et la conduire vers les hauteurs. C'est à lui qu'il appartient d'appliquer le troisième remède, le plus efficace, l'exemple.

Déjà de louables efforts ont été tentés. Tout récemment, plusieurs dames appartenant à la première société de notre ville se liguaient pour combattre les maux que nous venons de signaler. Elles s'engagent à s'abstenir en particulier des modes indécentes et des danses coupables, puis à user de leur influence pour qu'on les bannisse complètement des familles. Nous ne saurions trop approuver cette association et nous recommandons aux dames et aux jeunes filles d'y adhérer en grand nombre.

Une autre initiative, un peu plus ancienne, a déjà produit d'excellents résultats: c'est la *Ligue des bonnes mœurs*. Ses cadres sont moins larges. Elle ne groupe que

quelques hommes, quatre ou cinq par paroisse, mais actifs, déterminés. Ceux-là peuvent d'ailleurs compter sur l'aide des groupements nombreux dont ils font partie: Société de Saint-Vincent-de-Paul, Ligue du Sacré-Coeur, Tiers-Ordre et autres. Ces hommes s'intéressent personnellement à la moralité de leur quartier. Ils se rendent d'abord compte de son état; ils voient s'il y existe des foyers de désordre et de quelle manière les autorités s'en occupent. Ils avisent ensuite aux mesures salutaires à prendre. De telles ligues existent dans plusieurs villes. Elles y sont nécessaires. L'action des citoyens doit venir en aide aux autorités, suppléer même, s'il le faut, leur inertie. Ce qui caractérise la Ligue des bonnes moeurs de Montréal, c'est son caractère nettement catholique. Recrutée parmi les membres de nos groupements paroissiaux, elle est dirigée par un comité d'hommes dévoués, sûrs, habitués des retraites fermées. Elle agit avec prudence et énergie, d'après les directions ecclésiastiques. Son influence serait encore plus grande, si ces comités fonctionnaient dans chaque paroisse de notre ville. C'est notre vif désir qu'il en soit ainsi. Nous comptons qu'on s'efforcera de l'exaucer.

* * *

Il nous reste, nos très chers frères, avant de terminer cette lettre, à vous signaler un dernier danger. Nous le traitons à part, à cause de son caractère spécial. Ce ne sont plus les moeurs qu'il met en péril, mais la foi elle-même. Nous voulons parler de l'association connue sous le nom de *Y. M. C. A.*

La Congrégation du Saint-Office vient de la dénoncer à l'épiscopat du monde entier. « De telles associations, dit-elle, sous couleur d'apporter la lumière aux jeunes gens, les détournent du magistère de l'Eglise, constitué par Dieu pour être le flambeau de la vérité. Elles les incitent à ne demander qu'à leur propre conscience, et donc au foyer étroit de la raison humaine, la lumière qui doit les guider. Les principales victimes de ces pièges sont les jeunes étudants de l'un et l'autre sexe. Ces adolescents, pour apprendre la doctrine chrétienne et conserver la foi héritée de leurs pères, ont le plus grand besoin du secours d'autrui. Or, ils subissent là l'emprise de personnes qui les dépouillent de ce précieux patrimoine, qui les amènent insensiblement aujourd'hui à hésiter entre des opinions contraires, demain à douter de toutes, quelles qu'elles soient, finalement à adopter une sorte de religion vague et indécise, qui n'a absolument rien de commun avec la religion prêchée par Jésus-Christ ».

Le devoir de notre jeunesse catholique de l'un et de l'autre sexe, de l'une et de l'autre langue, est tout tracé. Elle doit fuir ces associations comme dangereuses pour sa foi. Elle doit éviter d'assister aux conférences de caractère moral qui y sont données. Elle doit s'abstenir de lire leurs organes et leurs publications, que nous déclarons interdites de droit, comme nous y oblige le décret de Rome.

Nous demandons en retour à nos sociétés patriotiques, bien connues pour leur esprit catholique, de s'intéresser

encore plus, si c'est possible, à la jeunesse, de lui fournir les moyens de se récréer honnêtement. Notre excellente *Association catholique de la Jeunesse* a déjà fait beaucoup pour attirer dans ses rangs l'élite des jeunes; un bon nombre de curés ont fondé des cercles paroissiaux. Mais il reste encore place pour des initiatives nouvelles.

* * *

Et maintenant, nos très chers frères, permettez-nous de nous tourner vers le grand saint que nous honorons spécialement cette année. Proclamé par Pie IX, voici cinquante ans, patron de l'Eglise universelle, choisi par nos pères, au début de la colonie, comme premier patron de ce pays, chargé par Dieu lui-même de protéger la sainte Famille, saint Joseph est tout désigné pour garder les âmes dont nous avons le soin.

Nous les lui avons confiées plus d'une fois; ce geste, nous le renouvelons aujourd'hui solennellement. Puisse le saint Patriarche veiller sur nos familles comme il veilla sur celle de Nazareth! Puisse-t-il en écarter les maux qui les menacent et y faire fleurir les vertus chrétiennes par la pratique de l'Evangile! C'est le voeu que nous formons en ce jour de la solennité de saint Joseph.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office public, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre chancelier, le treize avril mil neuf cent vingt et un.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Par ordre de Monseigneur,

Albert VALOIS, prêtre,
chancelier.

APPENDICES

I — Bref de nomination de Mgr Bruchési comme assistant au trône pontifical et comme comte romain.

II — Décret d'érection de la cathédrale de Montréal en basilique mineure.

BENEDICTUS PP. XV

VENERABILIS FRATER, salutem et apostolicam benedictionem. Compertum plane Nobis est, te in lectissimum eorum Antistitum numerum iure meritoque esse accensendum, quos praeclara in Pastorali munere obeundo prudentia et singularis in Romanam Cathedram fides cum flagranti catholici nominis provehendi studio coniuncta commendat. Peculiari igitur Nostrae voluntatis significatione eximia haec tua merita rependere volentes, his te Litteris, auctoritate Nostra, TITULO AC PRIVILEGIIS EPISCOPORUM PONTIFICIO SOLIO ADSTANTIUM libenti quidem animo afficimus. Propterea te inter Praelatos Nostros Domesticos adnumeramus, ac nobilem te eadem auctoritate Nostra creantes, titulo Comitis te exornamus, et concedimus ut singulis quibusque privilegiis ac iuribus frui possis, quibus viri Comitatensi titulo aucti uti possunt poteruntque in futurum. Commoditati autem ac spirituali quoque utilitati tuae prospicientes, ita privilegium oratorii privati tibi concedimus, ut licite possis in domibus catholicorum tuae vel alienae dioecesis, quae Apostolica auctoritate oratorii

privati indulto fruantur, et in quibus non hospiteris (si enim ibi hospitio exceptus eris, id ex iure communi legitime perages) Missam quotidie celebrare, alteramque in tua praesentia jubere, praesertim in Sacrificii per te peracti gratiarum actionem, quin ullum ibidem huiusmodi indultis damnum obvenire existimetur; quae utraque Missa singulis inhabitantibus domum tuisque familiaribus implendo festis quibusve diebus Ecclesiastico mandato suffragetur. Facultatem tibi propterea facimus, vestes praelatitias ex serico gestandi, pariterque tibi jus damus in Pontificiis Cappellis locum obtinendi Antistitibus Nostro Solio adstantibus reservatum. Porro statuimus, ut huius dignitatis in te collatae notitia ad acta Conlegii Episcoporum Pontificio Solio adsistentium ex-officio transmittatur. Non obstantibus contrariis Constitutionibus et Ordinationibus Apostolicis, nec non speciali licet atque individua mentione ac derogatione dignis, esterisque omnibus quibuscumque. Datum Romae apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die VIII mensis aprilis anno MCMXIX, Pontificatus Nostri quinto.

(subscr.) P. Card. GASPARRI,
a Secretis Status.

Venerabili Fratri Paulo Bruchesi,
Archiepiscopo Marianopolitano.

BENEDICTUS PP. XV

AD PERPETUAM REI MEMORIAM. Quae catholici orbis templa vel molis amplitudine insignibusque artium monumentis vel Sanctorum Reliquiis et fidelium ceteris praestent, ea, decessorum Nostrorum, vestigia persequentes, singularibus titulis ac privilegiis honestare consuevimus. Constat quidem inter sacras eiusmodi Aedes merito recensendam esse Metropolitanam archidiocesis Marianopolitanae Ecclesiam, quae, in honorem Jacobi Maioris Apostoli Deo dicata, Canadensium catholicorum fidem ac largitatem luculenter ostendit atque effert. Collecta enim intra archidioecesis fines ingenti stipe, templum a fundamentis excitari coeptum, totum lapide libyco exstructum est, additis fronti porticibus; pars interior Basilicam Vaticanam, minore sane spatio, refert et imitatur, neque operibus atque artificiis caret; arae vero maximae aulaeo ornatae tholus superstat altissimus. Sanctorum autem Reliquiae haud mediocri numero ibidem adservantur; supellex sacra item affluit, eademque pretiosa, ad divina officia peragenda, quibus Ordo canonicorum cum reliquo clero, non sine magno domus Dei decore et praeclara animorum utilitate, studiose perfungitur. Placet ad haec commemorare, in eamdem S. Jacobi Aedem, anno MCMX, innumerabiles undique gentium convenisse catholicos, coetum habituros cultui Sanctissimae Eucharistiae provehendo, cui Pater Cardinalis praefuit Apostolicae Sedis Legatus, centum et viginti episcoporum corona circumdatus. Quibus omni-

bus permotus, Venerabilis Frater Paulus Bruchési, Archiepiscopus Marianopolitanus, nomine cum suo, tum Ordinis canonicorum et cleri populique universi sibi commissi, a Nobis efflagitavit, ut peculiari honoris titulo Metropolitanum templum afficeremus. Piis hisce votis eo libentius concedendum censemus, quod, si eius templi decus auxerimus, videmur rem facturi esse dignam pietate erga S. Jacobum Maiorem Nostra, cuius Apostoli nomen ad sacrum baptismi fontem impositum Nobis est. Itaque, auditis VV. FF. S. R. E. Cardinalibus S. Rituum Congregationi praepositis, apostolica auctoritate Nostra, harum Litterarum vi, Metropolitanam Ecclesiam Marianopolitanam, titulo Jacobi Maioris Apostoli, AD BASILICAE MINORIS DIGNITATEM EVEHIMUS, eique privilegia omnia tribuimus quae Minoribus Almae huius Urbis Basilicis de iure competunt. Decernentes praesentes Litteras Nostras firmas, validas atque efficaces semper exstare, suosque plenarios atque integros effectus obtinere ac sortiri, illisque ad quos spectant vel spectare poterunt in posterum plenissime suffragari; sicque rite indicandum esse et definiendum, irritumque et inane fore si secus quicquam super his a quolibet, auctoritate quavis, scienter vel ignoranter attentari contigerit. Non obstantibus contrariis quibuslibet. Datum Romae apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die XXIX mensis aprilis anno MCMXIX, Pontificatus Nostri quinto.

(subscr.) P. Card. GASPARRI,
a Secretis Status.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

Nos		Pages
129—	Circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse:	
	1o Le prochain carême	7
	Oeuvre du Denier de Saint-Pierre pour 1917	13
	2o Rapport des oeuvres diocésaines pour 1917..	50
130—	Lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Montréal en faveur des Soeurs Grises et de leurs oeuvres de charité	59
	Pour la Crèche des Soeurs Grises: communiqué de l'archevêché	65
131—	Lettre pastorale et mandement de Mgr l'archevêque de Montréal sur la célébration de la fête du Sacré-Coeur	69
132—	Circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse: Prières publiques	76
	Proclamation	78
133—	Lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse: Pèlerinage de réparation au Sacré-Coeur de Jésus	80
134—	Circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse: L'oeuvre des abris pour nos soldats	86

Nos PAGES

135—Circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse:

1o Actions de grâces pour la victoire et la paix 89

2o L'Oeuvre de la Croix-Rouge canadienne..... 93

136—Circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse: Règlement concernant l'heure des messes le dimanche, à Montréal et dans la banlieue 96

137—Lettre de Mgr l'archevêque de Montréal aux communautés religieuses de son diocèse, sur leur conduite admirable durant l'épidémie..... 99

138—Circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse:

1o La Conférence de la paix. Prières..... 106

2o A propos de juridiction..... 107

3o Publication d'ouvrages et collaboration aux journaux 108

4o Sujets de sermons pour 1919..... 108

(Les sacrements)

1. Les sacrements en général..... 108

2. Les sacrements en général (*suite*)..... 109

3. Le Baptême 109

4. Le Baptême (*suite*)..... 109

5. La Confirmation..... 109

6. L'Eucharistie 110

Nos PAGES

7. L'Eucharistie: sacrifice 110
8. L'Eucharistie 110
9. La Pénitence 110
10. La Pénitence: La contrition..... 111
11. La Pénitence: La confession..... 111
12. La Pénitence: La satisfaction..... 111
13. Les indulgences 111
14. L'Extrême-Onction 111
15. L'Ordre: Le sacrement..... 112
16. L'Ordre: Le prêtre..... 112
17. Le Mariage 112
18. Le Mariage: Unité et indissolubilité..... 112
19. Le Mariage 113
20. Les Mariages mixtes..... 113

La « Livre » des Petites Soeurs des Pauvres..... 114

139—Circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse:

1o Visite *ad limina* 118
2o Temps pascal et carême..... 119
3o Absolution des cas réservés..... 120
4o Oeuvre de la Propagation de la Foi..... 121
5o Rapports financiers 123
6o Hôpitaux protestants et oeuvres sociales.... 124
7o Tarif des grand'messes..... 125

Nos PAGES

8o Droit paroissial 125

9o Recommandations diverses 125

140—Rapport des oeuvres diocésaines pour l'année 1918: Oeuvre du Denier de Saint-Pierre..... 129

141—Circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse, à l'occasion de la visite de Son Eminence le cardinal Mercier..... 176

142—Lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Montréal en faveur de l'Institution des Sourds-Muets..... 178

—Lettre pastorale de l'Episcopat de la Province ecclésiastique de Montréal, sur l'Université de Montréal 184

Texte original du rescrit..... 197

143—Circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse 199

Sujets de sermons pour 1920: Apologétique:

1. Dieu: existence 199

2. L'âme humaine 199

3. Nécessité d'une religion..... 199

4. Recherche de la vraie religion..... 200

5. De la religion révélée..... 200

6. Du rationalisme et de ses erreurs..... 200

7. Signes de la divinité de la religion révélée.. 200

8. Signes de la divinité de la religion (*suite*).. 200

9. Existence de la révélation..... 200

Nos PAGES

10. Conservation du dépôt de la révélation..... 200

11. De la véritable Eglise ou explication de l'axiôme: « Hors de l'Eglise point de salut » 201

12. De la véritable Eglise (*suite*)..... 201

13. De la véritable Eglise (*suite*)..... 201

14. Les fausses Eglises 201

15. Pouvoir d'enseigner de l'Eglise..... 201

16. Pouvoir de gouverner de l'Eglise..... 201

17. De la primauté de saint Pierre..... 202

18. Des relations entre l'Eglise et l'Etat..... 202

19. Les oeuvres de l'Eglise..... 202

20. Nos devoirs envers l'Eglise..... 202

144—Rapport des Oeuvres diocésaines pour l'année 1919: Oeuvre du Denier de Saint-Pierre..... 204

—Circulaire à Messieurs les curés..... 248

145—Circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse: Canonisation de Jeanne d'Arc et de Marguerite-Marie..... 251

—Avis particuliers au diocèse de Montréal..... 254

145—Circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse:

1o Le cinquantenaire du Patronage de Saint-Joseph 259

2o Intentions de messes..... 263

Nos PAGES

147—Circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse:

1o Sujets de sermons pour 1921: Le Symbole.... 265

1. Science de la religion..... 266
2. Existence de Dieu..... 266
3. Providence de Dieu..... 266
4. Mystère de la Sainte-Trinité..... 266
5. Création du monde..... 267
6. Les bons anges..... 267
7. Les mauvais esprits..... 267
8. L'homme 267
9. La chute de l'homme..... 267
10. L'incarnation de N.-S. Jésus-Christ..... 268
11. Divinité de Jésus-Christ..... 268
12. Divinité de Jésus-Christ..... 268
13. La rédemption 268
14. Descente aux enfers..... 268
15. Culte dû à Jésus-Christ..... 269
16. Le Saint-Esprit 269
17. La communion des saints..... 269
18. La résurrection des morts..... 270
19. Le jugement 270
20. La vie éternelle..... 270

2o Entreprises financières 271

Nos PAGES

—Lettre de Mgr l'archevêque: La souscription pour l'Université 272

—Lettre du Saint-Père à la supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame..... 274

—Lettre de Mgr l'archevêque de Montréal à la supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame 276

—Le Saint-Siège et la *Semaine sociale* de Montréal: Lettre du secrétaire général de la commission de la *Semaine sociale* de Montréal à Sa Sainteté Benoît XV 279

Lettre de Sa Sainteté le pape Benoît XV au secrétaire général de la commission de la *Semaine sociale* de Montréal..... 280

—Mgr l'archevêque et la *Semaine sociale* de Montréal 282

—Encyclique de Sa Sainteté Benoît XV sur le rétablissement de la paix chrétienne..... 284

—*Motu proprio* de Sa Sainteté Benoît XV, au sujet du cinquantenaire du Patronage de saint Joseph. 298

—Avis officiel 305

—L'Hôpital Sainte-Justine 306

148—Circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse:

1o Règlement du prochain carême..... 308
2o Temps de la communion pascale..... 310
3o Aumônes du carême 310

Nos PAGES

149—Rapport des oeuvres diocésaines pour l'année 1920: Oeuvre du Denier de Saint-Pierre..... 312

150—Lettre de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse: Hôpital Saint-Joseph des convalescentes 356

151—Lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Montréal sur les maux de l'heure présente..... 358

APPENDICES

I — Bref de nomination de Mgr Bruchési comme assistant au trône pontifical et comme comte romain.. 372

II — Décret d'érection de la cathédrale de Montréal en basilique mineure 374

TABLE ALPHABÉTIQUE

A

PAGES

Abjuration (pouvoir de recevoir) 256
Abri des soldats (oeuvre de l') 86
Absolution des cas réservés 120, 254
Actions de grâces pour la paix 89
Assistant au trône pontifical:
(nomination de Mgr Bruchési) 372
Association catholique de la jeunesse 370, 114
Aumônes du carême 11, 120, 310

B

Basilique (décret d'érection) 374
Benoit XV
Décret contre le Y.M.C.A. 369
Décret d'érection de la Basilique 374
Encyclique sur la paix 284
Encyclique sur le Patronage de Saint-Joseph 298
Lettre à la Sup., Cong. N.-Dame 274
Lettre à M. Guy Vanier 282
Mgr Bruchési assistant au trône pontifical 372
Rescrit pour l'Université 197

C

Canonisation de Jeanne d'Arc 251
" de Marguerite Marie 251
Carême (aumônes) 11, 120
Carême (règlement) 7, 118, 300
Cas réservés 120, 254
Cathédrale (érection en Basilique) 374
Centenaire (3e) de Marguerite Bourgeoys 274, 276
Chez-nous du soldat 86
Cinématographe 363
Collaboration aux journaux 108

PAGES

Conférence de la Paix 106
Conférences ecclésiastiques 127
Confesseurs extraordinaires 126
Confession des religieuses 127
Congrégation Notre-Dame 274, 276
Communion pascale 310
Comte Romain (Mgr Bruchési) 372
Crèche des Soeurs Grises 65
Croix-Rouge Canadienne 93

D

Danses 363
Denier de Saint-Pierre 13, 129, 204, 312
Dimanche (Heure des messes) 96
Droit paroissial (Pouliot) 125

E

Encyclique sur la paix 284
Encyclique sur le Patronage de Saint-Joseph 298
Emprunts de fabriques 263
Entreprises financières 271
Entretien aux religieuses 127
Epidémie d'influenza 99

F

Fabriques (Rapports financiers) 123, 263
Frigon (Lettre à M.) 272

G

Georges V (Lettre pour la paix) 78
Grand'messes (tarif) 125

H

PAGES

Heure des messes 96
Honoraire des messes basses 263
Hôpital des Soeurs Grises 58, 65
" Sainte-Justine 306
" Saint-Joseph des Convalescentes 356
Hôpitaux protestants 124

I

Influenza (Epidémie) 99

J

Jeanne d'Arc (canonisation) 251
Journaux (collaboration) 108
Journaux 266
Juridiction 107, 257

L

Ligue des bonnes moeurs 368
Livre (Petites Soeurs des Pauvres) 114

M

Marguerite Bourgeoys (3e centenaire) 274, 276
Marguerite-Marie (canonisation) 251
Maux de l'heure présente 358
Mercier (Cardinal) 176
Messes (dans les communautés) 126
Messes (heure) 96
Messes (intentions) 263
Messes (tarif) 124, 263
Modes 362, 367
Moeurs (Ligue des bonnes) 368

O

PAGES

Oeuvre de l'abri des soldats 86
Oeuvre de la Prop. de la Foi 121
Oeuvres diocésaines 13, 129, 204, 312
Oeuvre du denier de St-Pierre 13, 129, 204, 312
Oeuvres sociales 124
Offices de la semaine 126
Ouvrages (publication d') 108
Ouvriers (syndicats) 248

P

Paix
- Encyclique de Benoit XV 284
- (Prières publiques pour la) 76
- (Actions de grâces pour la) 89
- (Conférence de la) 106

Paroisses (Rapports financiers) 123
Patronage de St-Joseph 370, 259, 298, 262
Pèlerinage de réparation 80
Pouliot (Droit paroissial) 125
Prières pour conférence de la paix 106
Prières publiques pour la paix 76
Propagation de la Foi 121
Publication d'ouvrages 108

R

Rapport des emprunts 263
Rapport financier 123
Règlement du carême 7, 118, 308
Religieuses
- confession 127
- entretien spirituel 127

Religieux
- conduite durant l'épidémie 99

Réparation (Pèlerinage de la) 80

S

PAGES

Sacré-Coeur (Pèlerinage de la Réparation) 80
" (Lettre pastorale pour la Fête)..... 69
Salut du St-Sacrement 305
Semaine sociale 279, 280, 282
Sermons (sujets de) 199, 265, 108
Service religieux dans les hôpitaux protestants 124
Soeurs Grises (Hôpital et Crèche) 58, 65
Soeurs des Pauvres ("la livre,,) 114
Soldats (oeuvre de l'abri des) 86
Sourds-Muets 178
Souscription pour l'Université 272
St-Joseph des Convalescentes (Hôpital) 356
St-Joseph (Motet à) 305
St-Joseph (Patronage) 370, 259, 298, 262
St-Joseph (Triduum) 262
Ste-Justine (Hôpital) 306
Syndicats catholiques 248

T

Table analytique 385
Table des matières 377
Temps pascal 310, 119
Testament des prêtres 125
Théâtres 364
Triduum en l'honneur de St-Joseph 262

U

Université de Montréal
Lettre collective 184
Rescrit de Rome 197
Souscription 272

V

PAGES

Vanier (Lettre à M. Guy) 279, 280, 282
Vicaires forains
leurs devoirs 127
conférences 127
Victoire (action de grâces) 89
Visite *ad limina* 119
Visite du Cardinal Mercier 176

Y

Y. M. C. A. 268, 369

RELIURE
PRÉFONTAINE